

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12261 – 4 F — JEUDI 28 JUIN 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AUX ÉTATS-UNIS

M. Mondale se réconcilie avec M. Hart

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 13 à 16

Le trente-huitième Festival d'Avignon

La relance de l'Europe

Les vrais enjeux

Les vrais européens, non pas les utopistes ou les mystiques, mais ceux qui savent depuis longtemps que la construction européenne est œuvre de longue haleine et qu'elle sera encore émaillée de nombreuses crises, ne peuvent que se réjouir profondément de l'accord conclu « au *finish* » à Fontainebleau. L'esprit partisan pousse déjà certains à se ruer sur leurs machines à calculer pour trouver à *tout prix* un *perdant*, voire un « bradeur ». L'exercice est futile ; au regard des enjeux, il n'est pas non plus très honnête intellectuellement, car, en les choisissant bien, on peut tout faire dire aux chiffres : que M. Mitterrand a moins « lâché » à Mme Thatcher que M. Giscard d'Estaing en 1980 ou que le président de la République a gravement compromis l'avenir de la France par ses « cadeaux » à la RFA et à la Grande-Bretagne...

La vérité, bien sûr, est ailleurs. Les sommes dont il s'agit là seront considérées comme dérisoires dans quelques années ; elles le sont déjà d'ailleurs par rapport à ce qui était en jeu à Fontainebleau, et c'est ce que les participants au sommet ont enfin compris. A commencer par Mme Thatcher, *qui se contente* aujourd'hui de ce qu'elle avait *refusé au mois de mars, ce qui va* sans doute lui valoir bon nombre *de critiques dans son pays,* tant il est vrai que la construction européenne est destinée à souffrir non seulement des égoïsmes nationaux et sectoriaux mais aussi des luttes politiques nationales.

De ce dernier point de vue, l'accord de Fontainebleau et le périlleux exercice de Moscou constituent des « plus » pour un président de la République qui en avait bien besoin, même s'il dit avoir du mal à comprendre la vague de « mécontentement » que soulèvent certaines de ses initiatives en politique intérieure.

Le résultat obtenu est grosso modo équilibré. Mme Thatcher n'a pas fait plier ses partenaires. Prenant conscience de la détermination des Neuf de ne pas se laisser déborder par la contrainte budgétaire immédiate, elle a su éviter un excès de pression qui aurait été ressenti comme un chantage. Mais quoi qu'en diront ses détracteurs aux Communes, elle a atteint ses principaux objectifs : une compensation substantielle, durable désormais, *tellement* entrée dans les faits qu'elle est pratiquement permanente. Quel chemin parcouru en dix ans ! La Grande-Bretagne, même *si* les mentalités n'ont pas suivi, est à l'évidence mieux intégrée à la Communauté. Les statistiques du commerce le démontrent.

La crainte que suscitait la recherche du « juste retour » est-elle toujours aussi justifiée, alors que l'argent ne constitue sans doute pas le nerf des « politiques nouvelles » que l'on se propose de mener dans des secteurs comme la filière électronique ou les télécommunications ? La tâche des gouvernements consistera essentiellement à inciter entreprises et administrations à coopérer. Plus que d'argent on aura alors besoin de volonté politique pour harmoniser des normes, ouvrir de nouveaux marchés, concerter des stratégies.

A ces projets, le président de la République a eu sans doute raison de proposer un accompagnement « politique ». Pour le plus grand bonheur de M. Spinelli et de ses amis, il faudra bien un jour inventer un cadre à des activités, telles que la sécurité et l'espace, qui dépassent forcément les limites du traité de Rome.

Après le succès du sommet de Fontainebleau, les Dix vont resserrer leurs liens politiques

« Il n'y a ni vainqueur ni vaincu », disait-on du côté français, le mardi 26 juin dans la soirée à Fontainebleau, à l'issue du conseil européen, avec une modestie bien imitée. M. Mitterrand était pourtant, des dix chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans *la ville impériale* en compagnie de M. Thorn, président de la Commission de Bruxelles, celui qui avait la plus grande envie et le plus grand besoin que l'accord fût enfin conclu, et dénouée, au moins pour quelques années, la crise budgétaire *qui empoisonnait depuis si* longtemps la vie de la Communauté.

Non seulement cet accord vient heureusement terminer une présidence du conseil européen à laquelle lui succédera pour six mois, le 1er juillet, M. Garret FitzGerald, premier *ministre* d'Irlande, *et* une présidence dans laquelle M. Mitterrand avait manifestement beaucoup investi, mais il rend désormais possible de songer sérieusement à la suite – autrement dit à cette relance de la construction européenne que le chef *de l'Etat n'a cessé* d'appeler de ses vœux. Il est vrai que l'on expliquait avec détermination, du côté français, avant le sommet de Fontainebleau, qu'une telle relance serait possible en toute hypothèse, avec ou sans accord, avec ou sans les Britanniques.

Pour mesurer ce qu'un tel discours devait à la tactique, il suffisait, mardi, d'entendre le porte-parole de l'Elysée se demander *« de quel droit nous aurions pu »* avancer sur la voie de l'Europe au cas où la *question* budgétaire n'aurait pu être réglée. Propos qui eût été, la veille encore, jugé pro-britannique, donc iconoclaste...

Un des avantages concrets que M. Mitterrand trouve à cet accord est aussi qu'il va permettre de s'attaquer *sérieusement* au problème de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal : un blocage budgétaire persistant aurait évidemment rendu bien théorique la mise en place du mécanisme de l'adhésion de ces deux pays, appelés à devenir, au moins dans l'immédiat, *des « receveurs nets »* de la CEE. Le chef de l'Etat se rend ce mercredi à Lisbonne et vendredi à Madrid, principalement pour y évoquer avec MM. Soares et Gonzalez le calendrier et les modalités de cet élargissement.



BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

Démission de M. Lambsdorff

En Allemagne fédérale, le procès du ministre de l'économie menace le fragile équilibre de la coalition

Correspondance

Bonn. – Le ministre ouest-allemand de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, qui doit répondre d'une accusation de corruption dans l'affaire des pots-de-vin versés au cours des années 70 par le groupe industriel Flick, a rendu publique le mardi 26 juin sa démission du gouvernement. Cette décision, qui était attendue, précède l'ouverture officielle de son procès qui devrait être annoncée lundi par le parquet de Bonn. M. Lambsdorff a cependant protesté une nouvelle fois de son innocence.

Depuis deux semaines, sa succession a ouvert une nouvelle bataille feutrée entre les partis de la coalition au pouvoir en RFA. Les chrétiens-sociaux de Bavière, renforcés par la défaite aux élections européennes du Parti libéral auquel appartient M. Lambsdorff, souhaitent voir son portefeuille revenir à l'un des leurs.

Considérée comme le plus important scandale politico-financier de la *République fédérale* d'Allemagne, l'affaire Flick défraie depuis plusieurs années la chronique politique. Elle est notamment liée au financement des partis politiques.

Le problème vient de connaître un nouveau rebondissement avec le projet *mort-né* d'amnistie que les formations de la majorité avaient voulu faire voter par le Bundestag pour épargner les poursuites judiciaires aux auteurs de dons illicites *aux partis.*

M. Lambsdorff est accusé pour sa part d'avoir abusé de ses fonctions pour accorder un important dégrèvement fiscal au groupe Flick au temps de la coalition sociale-démocrate-libérale, en échange de quoi il aurait touché lui-même une somme de 135 000 DM (400 000 francs) destinée aux caisses du Parti libéral (FDP). Il avait accédé à la tête du ministère *de l'économie à l'automne* 1977, *succédant* à un autre libéral, M. Hans Friederichs, lui-même accusé d'avoir touché 375 000 DM.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

Nouvelles expulsions de militants basques

De notre envoyé spécial

Bayonne. – Cinq militants basques espagnols qui résidaient en France viennent d'être orientés vers plusieurs pays d'accueil en Amérique latine. Ces mesures portent à vingt le nombre de Basques espagnols expulsés de France depuis le mois de janvier. Une quinzaine d'autres devraient l'être dans les mois à venir.

Les balles des commandos du Groupe antiterroriste de libération (GAL) *ont forcé,* depuis six mois, les Basques espagnols réfugiés en France à une vie retirée sans *poteo,* la traditionnelle tournée des bars, ni sortie le soir.

L'attitude nouvelle des autorités françaises depuis les premières *expulsions vers l'Amérique* centrale en janvier, confirmée à Madrid, le jeudi 14 juin, lors de la rencontre entre M. Defferre, ministre de l'intérieur, et M. Felipe Gonzales, *premier ministre espagnol, les* contraint, aujourd'hui, à se murer plus encore dans leur silence. Rien ne doit filtrer qui puisse justifier une éventuelle répression. Les moindres délits devraient être sanctionnés. *« La pression continue »,* reconnaît *un haut responsable* policier.

L'époque est donc révolue où les Basques espagnols, sur les murs de Bayonne ou de Biarritz, accusaient la police espagnole d'assassinat. Aucune manifestation n'a été organisée après les plus récents attentats du GAL, par peur des fins de cortège incontrôlées. Aucun communiqué du comité des réfugiés n'a répondu à l'accord entre Paris et Madrid, et seul un tract particulière*ment modéré* demandant le statut de réfugié a été distribué : *« Notre situation nous interdit toute participation aux conflits du Pays basque français. »*

Les Basques espagnols sont devenus, pour ainsi dire, une communauté modèle. Leur silence pourtant ne s'identifie à aucun fatalisme : face aux menaces du GAL (sept morts basques espagnols et deux blessés graves en six mois), *beaucoup se sont armés comme* l'étaient les deux réfugiés visés lors du dernier attentat de Biarritz. Le 23 juin encore, un Basque était condamné par le tribunal de Bayonne à *quatre* mois de prison ferme pour port d'arme.

Face à la pression des autorités françaises, certains se comportent déjà en semi-clandestins : ils vivent chez l'un, chez l'autre, pour brouiller les pistes.

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 9.)

Un nouveau test pour le dépistage du cancer du foie

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE DE JEAN-YVES NAU

Le Sénat face au pouvoir

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Trois ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'échec qu'elle a subi aux élections européennes entraîne de nouvelles interrogations au sein de l'opposition sénatoriale. Faut-il *maintenir le Sénat dans son rôle* traditionnel de chambre de réflexion et d'inflexion ? Faut-il entraîner le Sénat sur la voie nouvelle d'une chambre d'obstruction et d'opposi*tion systématiques* ?

Le choix entre ces deux stratégies et ces deux conceptions pèsera, à n'en point douter, sur l'alternative entre la radicalisation et le recen*trage à laquelle nos gouvernants* sont confrontés.

Quatre éléments expliquent l'émergence d'une tendance en faveur de la radicalisation sénatoriale.

1) *La nouvelle situation politique.* La gauche est apparue très minoritaire au soir du 17 juin 1984. Mieux encore, pour l'opposition, les rapports de forces électoraux paraissent coïncider maintenant avec les rapports de forces sénatoriaux : 24 sénateurs communistes sur 317 (8 %), 68 socialistes (22 %).

La gauche sénatoriale *stricto sensu* totalise un petit tiers des sièges; la gauche électorale *stricto sensu* a réuni un petit tiers des voix aux européennes. On comprend que l'opposition sénatoriale, hier dépassée par la vague de 1981, se sente aujourd'hui à nouveau en harmonie avec *les électeurs et y puise* le sentiment d'un surcroît de légitimité.

2) *Des moyens d'action institutionnels.* Les pouvoirs du Sénat sont certes limités : il ne peut renverser le gouvernement; il ne peut empêcher le pouvoir majoritaire (président, gouvernement et Assemblée nationale) de réaliser des réformes législatives contre son gré. Mais le Sénat reste partie prenante du Parlement. Et, à ce titre, il dispose d'armes pour *modifier les rythmes législatifs,* donc politiques.

On connaît l'importance pour le pouvoir de la maîtrise du temps. Ainsi François Mitterrand pourrait-il aujourd'hui souhaiter en finir avec la loi sur la presse ou la querelle scolaire. Mais si la Chambre haute se lance dans l'obstruction (1), une interminable session extraordinaire peut s'ensuivre, différant d'autant le passage à une nouvelle étape politique.

3) *L'évolution de l'idéologie constitutionnelle* de l'opposition forme également le tenant d'un barrage sénatorial systématique. Les temps sont révolus où le général de Gaulle voulait réduire les pouvoirs du Sénat. La droite libérale s'attache aujourd'hui à les renforcer, impressionnée par le choc de *1981.*

Valéry Giscard d'Estaing a déjà déclaré qu'il faudrait revenir sur toutes les réformes votées depuis 1981 sans l'agrément du Sénat, et il propose que le bicaméralisme devienne strictement égalitaire pour toutes les matières concernant les libertés.

4) *Des réminiscences historiques* viennent conforter ce désir d'un pouvoir accru. Le Sénat de la IIIe République avait su contraindre à la démission Léon Bourgeois en 1896, Edouard Herriot en 1925, Léon *Blum en juin 1937.*

(Lire la suite page 7.)

(*) Professeur de droit constitutionnel.

(1) Voir l'article d'Anne Chaussebourg dans *le Monde* du 23 juin 1984.

AU JOUR LE JOUR

Paternité

Une jeune Marseillaise, veuve depuis six mois, demande qu'on l'autorise à être inséminée avec du sperme de son époux conservé grâce à une technique de congélation.

Les médecins et le ministère de la santé y sont hostiles. Ils font valoir un impératif déontologique : l'accord des deux époux, donc du père, est nécessaire.

Il est pourtant un domaine où la paternité involontaire est tolérée, c'est celui de la pensée. De Marx à Jésus, combien de filiations posthumes, de fils spirituels tardivement engendrés que leurs géniteurs auraient préféré laisser dans les limbes !

BRUNO FRAPPAT.

Hidalgo en finale

Une finale du championnat d'Europe des nations entre la France et l'Espagne. Mercredi 27 juin au *Parc des Princes, en guise de match* d'adieu ! Michel Hidalgo, fils d'un émigré espagnol, marié à une Française et directeur de l'équipe de France, pouvait difficilement rêver *meilleur épilogue pour ses huit* années d'aventures à la tête de la sélection nationale de football.

De ces aventures, le grand public retiendra en priorité quelques images-choc et des moments d'intense émotion : les larmes de *bonheur de Michel Hidalgo, porté en* triomphe par ses joueurs un soir de novembre 1977, après une qualification tant attendue pour la Coupe du monde 1978; la tentative d'enlèvement *dont il a été l'objet le jour* même du départ pour l'Argentine; le dramatique dénouement de la demi-finale de la Coupe du monde 1982 contre la RFA; les exploits répétés des footballeurs français dans ce championnat d'Europe.

Jamais, depuis son premier match en 1904, l'équipe de France n'avait été à pareille fête. Les performances dans les grandes compétitions, comme la continuité des bons résultats, *l'attestent. Michel Hidalgo peut* être d'autant plus fier d'avoir hissé ses sélections à ce niveau qu'il a su leur donner un style et une personnalité universellement appréciés.

Si le terme d'aventure avait déjà été avancé lorsqu'il fut choisi pour succéder au Roumain Stefan Kovacs, *c'était alors de manière plutôt péjorative.* A quarante-quatre ans, le nouveau directeur de l'équipe de France n'avait jamais été entraîneur de club, ni, *a fortiori,* de sélection *nationale.*

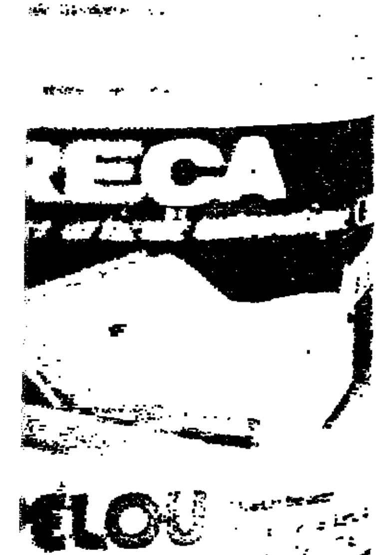
Après une carrière de joueur professionnel *au Havre, à Reims et surtout* à Monaco, où il avait connu, une fois, les honneurs de la sélection contre l'Italie en 1962, il était entré à la toute nouvelle direction technique *nationale du football français en* 1970, avant d'être nommé, deux ans plus tard, adjoint de Georges Boulogne, puis de Stefan Kovacs.

Homme de contact, son aisance dans la discussion et son souci des intérêts des joueurs l'avaient amené *à présider l'Union nationale* des footballeurs professionnels, à l'occasion des luttes pour l'obtention du contrat à temps en 1968.

Fidèle à ses principes, il s'est efforcé d'établir de nouveaux rapports avec les joueurs de l'équipe de France en *développant* la concertation sur les modalités de la vie de groupe, en recherchant l'adhésion plutôt que l'obéissance.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 10.)



Le Monde

idées

L'effet Le Pen

Plus encore que le spectaculaire recul du PCF, c'est la poussée du Front national aux élections européennes qui a frappé l'opinion. Parmi les nombreux articles que nous avons reçus à ce sujet, en voici trois : l'un de René Haby, qui redoute qu'une certaine droite ne donne raison à ceux qui la jugent la plus bête du monde ; un autre de Pierre Sergent, qui appelle ses amis du CNIP à rassembler les *« innombrables Français de la droite moderne et responsable »* ; un autre encore de Christian Delorme, qui exprime son inquiétude quant à l'avenir des travailleurs immigrés.

Français, au secours !

par CHRISTIAN DELORME (*)

VOTE censure ? Vote ras-le-bol ? Vote de haine ? On n'a pas fini d'en débattre. Mais les faits sont là : plus de deux millions de Français ont dit, par leur bulletin de vote, qu'ils se retrouvaient dans M. Le Pen. D'autres, qui n'ont pas voté pour lui, n'en pensent pas moins qu'il *« a raison sur bien des points »*, ou *« a tout de même quelque part un peu raison »*, s'agissant des problèmes liés à l'immigration.

Personne n'a mesuré à temps l'ampleur et la signification de l'ascension de M. Le Pen. Pis ! Les grandes formations politiques, de l'opposition comme du pouvoir de gauche, portent la responsabilité de l'avoir, d'un certaine manière, favorisée. Les premières en tardant à souligner les frontières les séparant de l'extrême droite, voire en faisant alliance avec cette dernière (Dreux), aidant ainsi à la banaliser. Les secondes en cherchant à utiliser le phénomène Le Pen pour diviser la droite et lui donner un visage hideux susceptible de servir de repoussoir, et à refaire superficiellement leur unité dans des manifestations de rue. *Personne ne s'est affronté au tribun extrémiste sur le terrain des problèmes qu'il soulève : crise d'identité, crise des valeurs, évolution du pays vers une société pluri-ethnique et multiculturelle, sentiment d'insécurité, dénatalité...*

M. Le Pen, avec sa forte présence *charismatique, n'a eu aucun mal* à obtenir le succès qu'il espérait. Il a *pu, avec son langage populaire et* cinglant, incarner l'opposition maxi*male au pouvoir de gauche,* de plus en plus perçu comme autoritaire et *sectaire par la faute d'un PCF fossi*lisé et incapable de rompre avec le « modèle » soviétique, et par la faute de socialistes prisonniers d'une vision étatiste archaïque. Se proclamant fièrement « super-Dupont », il a su rassembler autour de lui nombre de ceux qui se sentent toujours des laissés-pour-compte, quels que soient les partis au pouvoir. Démagogue, il a capitalisé les colères des victimes de la délinquance ou d'un urbanisme et d'une crise économique ne favorisant pas la convivialité multiculturelle, sans oublier celles des révoltés par la légalisation de l'avortement et d'une partie des défenseurs de l'école privée. Le tout en sachant offrir aux médias un visage aimable, c'est-à-dire digne d'être aimé.

A présent, une grande partie de la France, en état de choc, se demande si la renaissance de l'extrême droite annonce une résurgence du fascisme ; si elle va dérégler durablement le fonctionnement du système politique tel qu'on le connaissait depuis les débuts de la Ve République, ou s'il s'agit d'une vague susceptible de s'épuiser elle-même rapidement.

L'inquiétude des grandes formations politiques est compréhensible, et je partage plus particulièrement celle d'un gouvernement dont je suis solidaire. Mais ce qui m'obnubile aujourd'hui plus qu'hier encore, c'est l'épanouissement du racisme que M. Le Pen sait si bien exploiter ; c'est plus encore le présent et l'avenir des communautés issues de l'immigration qui sont aussi la France de 1984.

Au lendemain du 17 juin, qui a pensé à ces communautés autrement qu'en convenant plus ou moins discrètement que leur présence soulève des problèmes ? Qui a réfléchi au sort qui attendait ces quatre millions et demi de personnes si les idées de M. Le Pen devaient se développer davantage ? Qui a imaginé ou perçu leur inquiétude, leur peur, leur souffrance au moment ou « super-Dupont » pavoisait ?

M. Le Pen ne permet pas qu'on le traite de raciste, mais il désigne les communautés issues de l'immigration *comme des hordes d'envahisseurs menaçants,* encourageant ainsi un *climat de guerre anti-Maghrébins,* anti-Noirs, voire anti-juifs : *« Demain, si vous n'y prenez garde, « ils » s'installeront chez vous, mangeront votre soupe et coucheront avec votre femme, votre fille...ou votre fils »* (déclaration de décembre 1983 dans le Morbihan).

Comme le titrait un hebdomadaire à la veille du scrutin, M. Le Pen est *« un poison »*. C'est-à-dire qu'il peut être mortel. Pour les communautés issues de l'immigration. Pour la paix civile. Pour la France de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Derrière son visage charmeur, cet homme cache une nature profondément anti-démocratique, anti-républicaine et, le prêtre que je suis l'affirme : anti-chrétienne. Le leader du Front national n'est pas fasciste comme l'était Mussolini, mais il n'en est pas moins un visage moderne du fascisme. Comment enrayer la progression de ses idées ? Quel pôle d'opposition, dépassant le clivage gauche-droite, saurons-nous rapidement mettre en place ? Quelle attitude courageuse ou, au contraire, lâche vont être capables d'avoir les forces morales de notre pays, et notamment les Églises ?

« Français, au secours ! » suis-je aujourd'hui amené à crier. En étant sûr que des millions de nos concitoyens, et des millions de migrants venus servir notre pays, partagent mon cri.

(*) Prêtre du diocèse de Lyon, per*manent du service œcuménique* d'entraide CIMADE, membre de la commission Justice et paix, animateur de la Marche pour l'égalité.

Une certaine droite...

par RENÉ HABY (*)

VALÉRY GISCARD D'ESTAING entendait gouverner « au centre ». Non que de Gaulle ou Pompidou aient négligé le rôle de ce « centre ». Mais il avait choisi de le renforcer ; d'ailleurs sa majorité avait intégré démocrates-chrétiens et réformistes. Orientation qui avait un double objectif : réduire la dichotomie, accentuée d'élection en élection depuis la naissance de la Ve République ; faire « coller » davantage les institutions à l'évolution de la société et des mœurs, catalysée par 1968. Dès le début du septennat, le vote à dix-huit ans *et la création d'un secrétariat* d'Etat à la condition féminine pri*rent la gauche à contre-pied.*

On vit ensuite Michel Durafour *présenter un projet d'allocations* destinées à maintenir sensiblement le *niveau social des « licenciés économiques »* durant les quelques mois nécessaires à la recherche d'un nouvel emploi. Christian Beullac y ajoutera la création des contrats « emploi-formation » pour réduire la latence des classes jeunes face au chômage. Simone Veil avait, pour sa part, fait légaliser l'interruption de grossesse. Enfin, en application de décisions engagées deux ans auparavant par Joseph Fontanet, je supprimai en 1975 dans les collèges la « filière III », qui enfermait dès l'âge de douze ans certains enfants dans une formation sans débouchés.

Les premiers instants de surprise passés, la gauche réagit. Elle ne voulait pas laisser s'accréditer l'idée que des « avancées sociales » puissent se faire sans elle. Ne pouvant attaquer les principes, elle accusa la modération relative des décisions et l'insuffisance des moyens permettant leur mise en œuvre. Il est vrai que, à partir de 1977, les contraintes économiques s'accroissaient avec l'aggravation de la crise. D'où les promesses inconsidérées du programme socialiste, traduites par les mesures euphoriques de 1981-1982.

La gauche voulait démontrer qu'elle pouvait « mieux faire » que l'« ancien régime ». Non seulement elle dépense beaucoup, mais elle poussa l'esprit des réformes giscardiennes jusqu'à la caricature. On peut désormais entrer en sixième sans maîtriser les techniques mentales élémentaires ; l'avortement est devenu, moralement et matériellement, un « acte gratuit » ; le système des contrats « emploi-formation » a été noyé dans un ambitieux « plan des seize - dix-huit ans » puis des « dix-huit - vingt-cinq ans » où la parlote l'emporte de loin sur l'acquisition professionnelle.

Excès qui ont fini par déclencher des critiques fort justifiées sur la dégradation actuelle du système éducatif, de la démographie, de la morale sociale, etc. Mais certaines de ces critiques n'ont pas hésité à mettre en accusation le principe même des réformes de la période 1974-1977 : on voit réapparaître une « défense et illustration » de l'inégalité des enfants d'âge scolaire, une propagande contre la loi Veil qui joue abusivement de la sensiblerie publique, des théories qui disent s'appuyer sur le reaganisme pour condamner chez nous toute aide aux chômeurs ou aux « nouveaux pauvres »...

C'est peut-être là que réside pour notre pays le danger le plus *grave de l'échec de la gauche :* celui de voir le balancier repartir *tellement loin dans l'autre sens que* toute politique d'action sociale soit *considérée comme indésirable.* Les aspirations justifiées à une limitation *des pouvoirs de l'Etat et des administrations,* à une valorisation de *l'effort individuel, renforcent cette* tendance dans les esprits qui se *contentent d'une vue idéologique* des problèmes.

Mais l'idéologie n'est pas un moyen de gouvernement, et la France *de 1986 ne sera pas une* plage de sable bien lisse, toute *prête à recevoir des empreintes* nouvelles. L'équilibre sera particulièrement *difficile à trouver entre* l'héritage d'un demi-siècle de protection *des individus et la* nécessaire dynamisation économique et sociale d'un pays moderne.

Il est exclu qu'on y parvienne en diminuant les exigences de formation pour un tiers de la population, ou en revenant à l'ordre moral et social d'autrefois. Ces slogans sont pourtant devenus ceux d'une certaine droite, qui, d'ailleurs, s'avance masquée. Elle ne se réclame pas de M. Le Pen ; et les programmes des partis de l'opposition parlementaire évitent soigneusement de reprendre à leur compte des thèses réactionnaires. Mais leurs chevau-légers peuvent se permettre d'être moins prudents. Journalistes, échotiers de salon ou universitaires : ils écrivent et parlent en leur nom propre ; n'assument aucune responsabilité politique apparente ; et se sont soigneusement gardés de se frotter au suffrage universel.

D'où leurs jugements sans nuances, dont ils espèrent d'autant plus de notoriété qu'ils sont plus brutaux. C'est ainsi que les ministres *qui ont porté sur les fonts baptismaux* les réformes de la première *période giscardienne sont* aujourd'hui taxés de *« socialisme rampant », voire de « crypto-communisme »...* La campagne lar*vée contre la personnalité de* Simone Veil a parfois quelque chose de révoltant.

Parce que je suis solidaire de *tous ceux qui condamnent l'action* du pouvoir installé chez nous depuis *1981, parce que j'ai conscience de* l'attente par les Français de propositions raisonnables et efficaces, je suis désolé qu'une certaine droite paraisse donner raison à ceux qui soutiennent depuis longtemps qu'elle est la plus bête du monde.

(*) Ancien ministre.

Et maintenant ?

par PIERRE SERGENT (*)

BRAVO à Jean-Marie Le Pen qui a fait exploser la bande des quatre. Ce que les Verts gauchistes n'ont pas réussi à faire, le Front national l'a réalisé. Merci à lui. Merci, n'en doutons pas, aux membres du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) qui lui ont prêté leurs voix le temps d'un scrutin.

Du côté de l'opposition, il fallait *en finir* avec les prétentions des deux grandes formations, UDF et RPR, qui rêvaient de reprendre le manche pour refaire la même politique avec les mêmes hommes. Le peuple français ne s'y trompait pas, qui, dans tous les sondages, prouvait son hostilité croissante à la coalition gouvernementale sans, pour autant, rallier l'opposition. MM. Chirac et Giscard d'Estaing croyaient pouvoir se passer du reste des Français et, malgré des évolutions de circonstance — les idées toutes nouvelles du RPR sur l'Europe par *exemple,* — remettre leurs roues dans les ornières où ils s'étaient si bien enlisés. Opération ratée. A présent, tous les candidats à la présidence devront se dire qu'il existe d'autres citoyens que ceux qui sont enrôlés sous leurs bannières.

Le CNIP aurait pu être ce rassembleur des mécontents, lui qui n'a aucune responsabilité dans la gestion passée, lui qui s'est opposé à la politique à courte vue du général de Gaulle qui nous a privés pour toujours des sources d'énergie sahariennes, lui qui a refusé l'élection du président au suffrage universel, sachant pertinemment qu'elle couperait la France en deux et schématiserait à l'excès la vie politique.

Ce parti de la droite et du bon sens, de la confiance et de la liberté, le CNIP a toujours su considérer en priorité l'intérêt national. S'il n'a pas aujourd'hui de « présidentiable », ce n'est pas par manque d'hommes d'envergure, mais tout simplement parce qu'il se refuse à confier le destin de notre pays à un seul homme, en lui donnant tous les pouvoirs.

N'est-ce pas le cas actuellement ? Pourquoi M. Mitterrand tiendrait-il compte de la sanction que lui inflige la majorité des Français ? Il est venu au pouvoir avec le « programme commun de la gauche ». Rien ne l'oblige à l'abandonner.

En résumé, la Constitution de 1958 modifiée 1962 est mauvaise. Nous attendons que les gaullistes qui entourent M. Chirac et M. Giscard d'Estaing le disent. Mais s'ils ont sablé le champagne tous ensemble à l'Hôtel de Ville pour le vingt-cinquième anniversaire de cette Constitution, *c'est qu'ils la* trouvent bonne. Ces institutions concoctées pour de Gaulle se retournent contre la majorité des Français. Les gaullistes sont entièrement responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Qu'ils l'avouent. Le 17 juin 1984 constitue un tournant : peut-être la fin de la monarchie socialiste ; sans doute l'amorce d'une sixième République qui verra les citoyens reprendre en main leur destin, au lieu de le remettre à quelque « guide » que ce soit.

Si le CNIP n'a pas pu être le rassembleur des mécontents, c'est qu'il a *choisi la voie périlleuse de* l'unité de l'opposition à tout prix. *Solidaire jusqu'au bout* de cette liste unique qu'il avait prônée en *toute bonne foi,* il n'a pas voulu la quitter quand on lui a imposé une tête *de liste qui ne convenait pas à* une grande partie de ses membres.

Tout redevient possible. Les cartes politiques vont être redistribuées sous l'œil vigilant de Jean-Marie Le Pen qui ne se laissera pas voler sa victoire. Il faut que le CNIP reprenne sa personnalité. Qu'il dise clairement qu'il n'a pas choisi de candidat à la présidence de la République, que le temps n'est pas venu de répondre qu'il soutiendra tel ou tel candidat. Quand la question se posera, il soutiendra celui qui lui apparaîtra alors comme le meilleur des Français, peut-être même un candidat qui sortira de ses rangs.

Le CNIP doit retrouver son ambition. N'être le *supplétif,* la courroie de transmission de personne. Ses *armoires sont pleines de projets de* qualité établis par des personnalités *éminentes. Qu'il les fasse connaître.* Ses élus se comptent par centaines, ses élus *potentiels par milliers* ; qu'ils se fassent connaître.

Sorti de la salle de réanimation depuis peu, le CNIP va se refaire du muscle. Il doit conquérir dans l'opposition une place à part entière, proposer à tous les partis hostiles à la coalition gouvernementale, sans aucune exclusive, une concertation permanente pour les prochaines échéances électorales, et rassembler les innombrables Français de la droite moderne et responsable qui, depuis le 17 juin, se reprennent à espérer.

(*) Membre du bureau national du Centre national des indépendants et paysans.

LU

« L'AUTRE VOLONTÉ », de Louis Mermaz

Un appel à la gauche

M. MERMAZ s'ennuierait-il ? Il aurait certainement préféré un poste plus opérationnel que la présidence de l'Assemblée nationale. Gardant un bon souvenir de son passage au ministère de l'équipement dans le premier gouvernement Mauroy, il aurait aimé continuer d'agir sur le fonctionnement quotidien de l'appareil d'Etat plutôt que de devoir contrôler le bon déroulement du travail législatif.

Le « perchoir » lui laisse, certes, le loisir de faire de la politique. Et la politique, cet agrégé d'histoire qui, dès 1955, à *vingt-quatre ans,* adhéra à l'UDSR de M. Mitterrand, aime cela. Son poste actuel lui a permis de peser sur la préparation du congrès de Bourg-en-Bresse ou d'organiser un rendez-vous discret entre MM. Jospin et Marchais avant la rencontre PS-PC du 1er décembre 1983 ; mais le relatif retrait des combats quotidiens lui pèse. D'où ce livre (1). Livre programme pour prendre date et rappeler – au moment où le sort du premier ministre est en jeu – que l'on peut faire mieux et plus pour une majorité en difficulté que de présider l'Assemblée nationale.

Car M. Mermaz est convaincu que *« la saison des tempêtes est arrivée »*, même si *« la signification et la dynamique du 10 mai sont loin d'être épuisées »*. La gauche n'a pas à rougir de l'action menée depuis 1981 ; mais *« les succès remportés par le gouvement ne sont ni connus ni appréciés à leur juste valeur. En revanche, les obstacles prennent des dimensions fantasmagoriques »*. La presse est en partie responsable de cette situation ; M. Mermaz semble regretter que la gauche ait libéralisé l'audio-visuel ; il se demande si le gouvernement *« n'a pas été victime de ses intentions, s'il a toujours les moyens de se faire entendre et comprendre des Français »*, faisant remarquer qu'en la matière les trois précédents présidents de la République n'eurent pas *« d'états d'âme ou d'inquiétude (...). A ce jeu-là ils ont tenu vingt-trois ans »*.

La gauche n'est pas pour autant exempte d'erreurs ; elle *« s'interroge sur elle-même ; là où il faudrait contre-attaquer avec vigueur, elle manque souvent de mordant »*, constate l'auteur, qui regrette qu'elle ait *« tendance parfois à courber le dos, à rechercher seulement des brevets de bons gestionnaires et de compétence économique »*.

Pas question donc de proposer une autre politique mais simplement *« une autre volonté »*, tournée vers la bataille idéologique, le combat culturel *« contre les faux procès et contre les campagnes de désinformation »*. En un mot, il faut faire de la « politique » ! Pour cela, M. Mermaz reconnaît que le gouvernement ne peut être seul : *« les partis, les syndicats, les forces organisées, ceux qui croient au changement »*, doivent aller *« au-devant des Français »* et faire attention : *« L'ankylose et l'atrophie sont des maux qui peuvent avoir des effets fulgurants sur nos partis. »* A bien lire, il semble que cette possibilité soit déjà une réalité. Le message cette fois s'adresse au PS ; surtout quand il lui demande : *« Pour expliquer, pour encourager, pour réconforter, pour faire naître l'espoir, sommes-nous certains depuis trois ans d'avoir été jusqu'au bout de nos forces ? »*

Le travail ne manque donc pas pour qu'apparaisse cette *« autre volonté »*. Nul ne peut douter que M. Mermaz pense à lui quand il cite en exergue de son livre ce vers d'un poème d'Emile Verhaeren intitulé *l'Effort : « Ces bras toujours ardents, et ces mains jamais lasses »*...

THIERRY BRÉHIER.

(1) Robert Laffont, collection « Franc-parler », 65 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE SOMMET DE FONTAINEBLEAU

La relance de l'Europe

(Suite de la première page.)

Le dispositif devait en principe être prêt à l'automne ; on semble plutôt s'orienter vers le mois de décembre, ce qui laisserait encore toute l'année 1985 pour les ratifications nécessaires et permettrait, comme prévu, l'entrée effective de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté le 1er janvier 1986. Mais M. Mitterrand a insisté, au cours de sa conférence de presse finale, sur la nécessité d'examiner attentivement les relations futures des deux nouveaux membres avec l'ensemble de la CEE dans trois domaines : la pêche, le vin, les rapports entre l'agriculture et l'industrie.

S'agissant de l'union européenne, le sommet de Fontainebleau, même dans l'euphorie de l'accord, ne pouvait pousser très avant ses réflexions. Du moins a-t-il décidé de confier à un comité « *ad hoc* » le soin de débroussailler les questions institutionnelles qui vont inévitablement se poser.

Ces « sages » devraient notamment soumettre dans le courant de 1985, peut-être même avant, un certain nombre de propositions concernant la création d'un secrétariat permanent du Conseil, l'articulation des travaux de ce dernier avec ceux de la Commission et du Parlement, dans l'esprit du traité de Rome, du plan Genscher-Colombo et du discours de M. Mitterrand à Strasbourg, le 24 mai dernier, devant les députés européens. Ce comité ne serait pas sans rappeler, par le profil de ses membres, qui restent à nommer, et par ses ambitions, le « comité Spaak », qui avait largement contribué, dans les années 50, à la préparation du traité de Rome.

C'est un autre comité, composé de personnalités nommées par les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, et travaillant en toute indépendance mais en liaison avec la Commission de Bruxelles, qui devra soumettre – sans doute au prochain conseil européen, à la fin de l'année, en Irlande – un ensemble de propositions destinées à faire naître et prospérer cette « Europe des citoyens » à laquelle M. Mitterrand se déclare si attaché. Certaines de ces mesures existent déjà, comme le « passeport CEE » ou la suppression des contrôles pour les particuliers au passage de la frontière franco-allemande, effective à partir du 1er juillet et dont le bénéfice s'étendra à tous les ressortissants de pays membres de la Communauté.

300 millions de citoyens

M. Mitterrand a énuméré d'autres mesures, si nombreuses qu'on se demande ce qu'il restera au futur comité à inventer : équivalence des diplômes, échanges de classes, jumelages, création d'un corps de « volontaires européens pour le tiers-monde », banalisation des postes de douanes (un seul poste par point de passage, et non deux comme actuellement, tenu indifféremment par les services de l'un ou l'autre pays), chaîne de télévision européenne, coordination des politiques d'environnement, de santé, de recherche industrielle (on commencerait par la biotechnologie et les télécommunications) et spatiale, de lutte contre la drogue, etc. Et même – mesures hautement symboliques – frappe d'un ECU et élaboration d'un *hymne et d'un drapeau européens.*

Gadgets ? Sans doute. En tout *cas aussi longtemps que ces signes* extérieurs d'existence européenne, qui appartiennent normalement aux attributs de la puissance d'État, ne feront que se superposer à ces derniers, et non s'y substituer. On voit mal, par exemple, quelle pourra être la circulation d'une pièce de monnaie européenne, dont la valeur dans chaque monnaie nationale ne représente ni un chiffre rond ni une somme fixe. Mais, pour M. Mitterrand, il n'y a pas de petit profit lorsqu'il s'agit d'enrichir la perception que les citoyens de la CEE – qui seront nettement plus de trois cents millions avec l'Espagne et le Portugal – peuvent avoir de leur commune appartenance à un ensemble qui n'est pas seulement économique mais, profondément, politique et culturel.

Quand à la succession de M. Thorn à la présidence de la Commission, il a finalement été décidé de reconduire la procédure qui avait été choisie la dernière fois : le président du conseil européen d'alors, qui était M. Cossiga, premier ministre italien, avait interrogé séparément tous ses partenaires sur l'éventuelle désignation de l'homme d'Etat luxembourgeois, et constaté leur unanimité. Il reviendra à M. Fitz Gerald de faire de même, « *dans les jours qui viennent* », a précisé M. Mitterrand.

Manifestement, les Dix n'avaient ni le temps ni, sans doute, la possibilité de se mettre d'accord sur un nom à Fontainebleau ; ce qui confirme que la désignation de M. Biedenkopf, le candidat soutenu – *sans insistance excessive, dit-on* – par le chancelier Kohl, ne s'est pas imposée bien qu'il ait longtemps semblé probable que la présidence reviendrait, cette fois-ci, à une personnalité allemande.

Le soulagement d'en avoir terminé avec le contentieux budgétaire et la hâte manifeste du président sortant de voir la Communauté s'attaquer aux « *vrais problèmes* » ont un peu fait oublier que, dans plusieurs domaines (y compris peut-être la question financière), M. Mitterrand et Mme Thatcher, n'ayant visiblement pas la même interprétation quant à la pérennité de l'accord, on a renvoyé l'examen de questions importantes à des comités encore à créer, ou à des échéances plus ou moins éloignées.

Du moins le chef de l'Etat peut-il se flatter de transmettre le flambeau au premier ministre irlandais dans les meilleures conditions possibles. Et, *sans doute, ressentir quelque* nostalgie, si éprouvante qu'ait été cette présidence-marathon, à l'idée de devoir y renoncer précisément au moment où la nouvelle étape qu'il avait tant espérée peut enfin commencer.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'accord conclu par les Dix permet d'assurer un fonctionnement normal de la Communauté

De notre correspondant

Fontainebleau. – Les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix sont parvenus, mardi en début d'après-midi, à un accord sur le montant de la compensation à accorder au Royaume-Uni au cours des années à venir pour alléger sa contribution au budget européen. Fixée forfaitairement à 1 milliard d'ECU en 1984, soit près de 7 milliards de francs, elle sera, les années suivantes, égale à 66 % de l'« écart » séparant les versements effectués par le Royaume-Uni au titre de la TVA et les sommes reçues du budget européen. L'arrangement sera appppliqué jusqu'à l'épuisement des ressources propres nouvelles, soit une durée de vie vraisemblable de quatre ans.

« *La voie est dégagée dès lors que nous sommes débarrassés de cette obsession paralysante* », a commenté M. Michel Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, en annonçant l'accord aux journalistes. De fait, le compromis de mardi débloque plusieurs dossiers importants, ce qui va permettre d'assurer le fonctionnement normal de la Communauté et d'envisager sa relance. En un an, les Dix sont donc parvenus à mener à bien le programme de travail qu'il s'étaient fixé lors du conseil européen de juin 1983 à Stuttgart.

La principale résultante de l'œuvre ainsi accomplie est de nature financière : le traité décidant l'augmentation des ressources mises à la disposition de la Communauté va *pouvoir être soumis* à la *ratification* des Parlements nationaux. Ces « ressources propres » sont composées des droits de douane et des prélèvements agricoles perçus aux frontières, auxquels s'ajoute une fraction de recettes de TVA. Celle-ci, plafonnée jusqu'ici à 1 %, a été portée *à 1,4 %, l'augmentation de 0,4 %* correspond à environ 6 milliards d'ECU, soit 40 milliards de francs. Cet argent frais ne sera théoriquement disponible qu'en 1986, à l'issue des procédures de ratification. La Communauté, dont les besoins dépassent déjà de façon sensible les ressources disponibles, va, d'une manière ou d'une autre, l'utiliser par anticipation.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, dans la foulée de l'accord sur la compensation britannique, ont ainsi donné instruction au conseil des ministres, qui se tiendra à Bruxelles à la mi-juillet, de trouver une solution appropriée pour couvrir le « trou » de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) qui résulte du fait que les dépenses agricoles *ont progressé plus vite que ne le pré*voyait le budget 1984. La Communauté et singulièrement la politique agricole commune (PAC), qui depuis plusieurs mois vivaient sur la menace permanente de la faillite, vont retrouver une existence normale. C'est l'essentiel.

*L'entrée de l'Espagne et du Por*tugal dans la Communauté n'était pas pensable sans ressources supplémentaires. Le succès de mardi ne peut que conforter l'élan nouveau qui a été donné, la semaine passée, à la négociation après les entretiens triangulaires entre les ministre espagnols, la présidence *française et la* Commission européenne. M. François Mitterrand, qui se rend mercredi à Lisbonne, puis vendredi à Madrid, sera donc porteur de bonnes nouvelles, ce qui devrait contribuer à réchauffer les relations entre la France et ses voisins d'outre-Pyrénées.

Le programme de Stuttgart mettait en bonne place l'obligation de réformer la PAC, afin de freiner l'accumulation d'excédents et de la rendre moins coûteuse. C'est conformément à la ligne ainsi définie que les ministres de l'agriculture ont arrêté en mars une politique de limitation de la production laitière et un programme de démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM).

Les Allemands, principaux pourfendeurs d'une PAC jugée trop dispendieuse, avaient demandé de la manière la plus insistante que l'accord de mars soit amendé à leur profit : *ils entendaient que l'abattement* fiscal consenti à leurs agriculteurs pour atténuer l'effet négatif sur leurs revenus d'une réduction de 5 points des MCM au 1er janvier 1985 soit porté de 3 à 5 % et s'applique à compter du 1er juillet 1984, au lieu du 1er janvier 1985.

Le chancelier Kohl, sérieusement chahuté sur ce thème au sein du Bundestag ainsi que de son propre parti, put faire valoir que c'est en RFA que le revenu agricole a le plus chuté en 1983 : sur une base 100 en 1974, il s'est situé à une moyenne de 95 dans la CEE, mais à 84 en France et à 77 en Allemagne. Le chancelier Kohl, malgré la mauvaise *humeur que sa requête suscitait* chez les Français et surtout chez les Néerlandais, a obtenu satisfaction. Le conseil européen a chargé les ministres de l'agriculture d'arrêter les dispositions nécessaires pour corriger cette partie de l'accord de mars dans le sens voulu par Bonn.

En revanche les Allemands contribueront davantage que l'année passée au financement de la compensation accordée au Royaume-Uni. Principaux pourvoyeurs de *fonds du budget européen, ils* avaient obtenu en 1983 de ne payer que 18 % de la compensation britannique au lieu de 36 %, qui aurait été leur quote-part normale (la différence étant prise en charge par les autres partenaires du Royaume-Uni). Le rabais qui leur est ainsi fait *a été réduit : ils paieront désormais* 24 % de la compensation.

Londres a atteint ses objectifs

Que penser de la manière dont se conclut la partie de bras de fer qui opposait Londres aux Neuf ? On ne peut assurément pas parler d'un franc succès pour Mme Thatcher.

Les Britanniques obtiennent sensiblement moins que ce qu'ils demandaient. Leur position traditionnelle était de réclamer comme équitable une compensation des deux tiers de leur « déficit net », *c'est-à-dire la différence entre ce* qu'ils reçoivent du budget européen et ce qu'ils y versent sous forme de recettes de TVA, mais aussi de prélèvements et de droits de douane. Or la compensation a été fixée aux deux tiers de l'« écart », à savoir de la différence entre ce qu'ils reçoivent et *leurs seuls versements* TVA. Rapportée aux données de 1983, la différence est de 200 millions d'ECU soit près de 1 400 millions de francs (1,1 milliard d'ECU au lieu de 1,3).

Mme Thatcher perd également, par rapport à la pratique du passé. Si l'on avait appliqué le nouveau système de 66 % au cours de la période 1980-1983, ou aurait versé à la Grande-Bretagne en moyenne 915 millions d'ECU par an au lieu de 1017 qu'elle a effectivement *reçu*, soit 192 millions d'ECU de moins par an.

La Grande-Bretagne a reçu en moyenne au cours de ces quatre années passées une compensation *correspondant en moyenne* à 65 % de son déficit net; celle que les Neuf viennent de s'engager à lui octroyer pour les années à venir équivaut à 55 % de ce déficit net.

Enfin, le mécanisme simplifié qui a été retenu par la conseil européen à compter de 1985 (65 % de l'écart) est pour Mme Thatcher moins attractif, surtout pour l'avenir, que celui que lui avaient proposé les Neuf au conseil européen de mars et qu'elle avait commis l'erreur de refuser. La caractéristique de ce mécanisme était d'assurer une correction « *à la marge* » (c'est-à-dire celle s'appliquant aux dépenses nouvelles de la Communauté) très élevée, de l'ordre de 90 %. Il en aurait résulté une dérive aussi dangereuse qu'imprévisible.

D'année en année, le pourcentage de la contribution couvert par la compensation aurait augmenté. On aurait ainsi abouti en 1986 à une situation où une fraction probablement substantielle de la contribution britannique aurait été compensée à 90 %.

Une position bien peu favorable pour engager la négociation suivante sur la *réglementation* budgétaire dans la Communauté.

Bref, vue de près, la performance de Mme Thatcher n'est pas excellente. Mais si l'on considère les choses avec un peu de recul, on peut considérer que, sur l'essentiel, le premier ministre britannique a atteint ses principaux objectifs de négociation. « *C'est un bon accord* », a estimé, mardi soir, Mme Thatcher. Qu'on se souvienne en effet des déclarations françaises, nombreuses et pas si anciennes, sur le caractère obligatoirement « *forfaitaire, provisoire, dégressif* » de la compensation à consentir au Royaume-Uni. Qu'en reste-t-il ?

Même le caractère provisoire est plus qu'aléatoire. Les données du problème ainsi que les mentalités ont évolué depuis 1979. Dans une Communauté où le Royaume-Uni joue désormais de façon comparable aux autres le jeu de la préférence communautaire (il a réorienté son commerce de façon sensible vers la CEE), et où, par ailleurs, le jeu spontané des politiques communes ne permet pas, comme on le croyait jadis, une correction naturelle des déséquilibres budgétaires, l'octroi de compensation du type de celle qui *vient d'être accordée à Londres* devient justifié.

« *Tous ont apporté leur part de concessions ; il n'y a ni vainqueur ni vaincu* », a commenté M. Vauzelle. Même si le propos ne correspond pas forcément aux sentiments réels du porte-parole de l'Elysée, il semble finalement assez conforme à la réalité.

Le compromis sage auquel on vient de parvenir, s'il lève bien des hypothèques, ne ferme pas pour autant le débat sur les finances de l'Europe. Dans l'immédiat, les Dix vont devoir s'affronter sur la manière d'appliquer la « *discipline budgétaire* », c'est-à-dire de conduire une politique, notamment agricole, rigoureuse. Préciser l'orientation ainsi prise n'ira pas sans mal. Faut-il strictement limiter autour de 4 % les dépenses agricoles de soutien ? Enfin, on l'a vu, le répit que les Dix se sont accordés en accroissant les ressources disponibles de 0,4 % est limité. D'ici à moins de deux ans, la négociation budgétaire *devra être rouverte. Sera-t-elle aussi* conflictuelle que celle qui vient de s'achever ? Tout dépendra de l'aptitude à construire qu'auront éventuellement démontré dans l'intervalle les dix gouvernements membres.

PHILIPPE LEMAITRE.

DANS LA PRESSE NATIONALE

Un succès, mais...

« *La présidence européenne de M. Mitterrand s'achève donc sur un incontestable succès.* » C'est l'éditorialiste du *FIGARO* qui le dit. « *Un succès qui (...) n'est pas surprenant ni inattendu*, écrit Serge Maffert. *Un succès qui va coûter cher aux partenaires européens de Mme Thatcher.* » Pour *LE MATIN* aussi, le bilan du sommet de Fontainebleau est positif : « *Fontainebleau confirme les premiers succès de Bruxelles et efface le fiasco d'Athènes*, affirme Jean-Louis Arnaud. *La présidence française s'achève dans l'euphorie : Mitterrand a rempli son contrat – débarrasser la Communauté des « scories du passé » – et mis en chantier quelques idées nouvelles.* »

L'HUMANITÉ est moins enthousiaste. Dans l'éditorial du quotidien du Parti communiste, Martine Bulard souligne surtout que le sommet est profitable à Mme Thatcher : « *La « dame de fer » a obtenu un nouveau système de calcul de sa contribution au budget de la CEE qui, s'il n'est pas tout à fait au niveau de ses prétentions, constitue dans son principe une véritable prime à la croissance zéro et à l'austérité. Plus elle cassera, moins elle paiera. Aux autres d'acquitter la facture. Ce qui d'ailleurs ne fera que renforcer les difficultés budgétaires dont parlent déjà les experts de la CEE.* » « *Comment, dans ces conditions*, demande l'éditorialiste, *redonner confiance aux forces populaires qui, le 17 juin, dans des circonstances propres à chaque pays, ont montré leur désintérêt, voire leur rejet de cette Europe ?* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS fait, lui aussi, la moue : « *Si le bilan n'est pas entièrement négatif, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas à la mesure de l'ambition*, écrit Philippe Marcovici. *Pour quelques réussites, que d'échecs ! Pour quelques vanités, que de rebuffades ! Derrière cette diplomatie saccadée et contradictoire, on ne discerne pas les grands projets annoncés.* »

Quant à *LIBÉRATION*, il pousse d'abord un soupir de soulagement : « *L'Europe, ouf !* », titre ce quotidien à la « une ». « *Le compromis de Fontainebleau permet à chacun d'y trouver son compte, mais rien ne peut cacher qu'il s'agit toujours d'un compromis boiteux* », écrit Carlos De Sa Rego.

● RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons indiqué, dans *le Monde* daté 24-25 juin, que M. Claude Cheysson avait participé à la dernière réunion des *experts* chargés de préparer le sommet de Fontainebleau, samedi matin 23 juin à Paris. Le ministre des relations extérieures, qui accompagnait M. Mitterrand en Union soviétique, ne devait en effet regagner la capitale que dans la soirée du même jour.

Cinq années de crise

Voici les principales étapes de la crise budgétaire de la Communauté, crise à laquelle met fin le succès du conseil européen de Fontainebleau.

1980-1981 : Mme Thatcher obtient, pour ces deux années, des compensations d'un montant total de près de 2 milliards et demi d'ECU. Il est, en outre, décidé que, plutôt que de multiplier ces remboursements, la CEE développera ses politiques communes non agricoles, afin d'accroître les « retours » financiers à la Grande-Bretagne.

1982 : de très longues négociations sont engagées, en application du « *mandat du 30 mai* » que s'est donné la Communauté pour régler la question budgétaire britannique. Mais ces pourparlers n'aboutissent pas. Londres obtient un nouveau remboursement forfaitaire de 850 millions d'ECU.

MARS 1983 : le sommet européen de Bruxelles, précédé d'une réunion des ministres des finances qui doivent faire face à la tourmente que traverse le SME, n'aborde guère la question de fond, renvoyée à la rencontre suivante.

JUIN 1983 : le conseil européen de Stuttgart, après avoir frôlé l'échec, permet aux Dix d'adopter un compromis : la Grande-Bretagne touchera 750 millions d'ECU de remboursement pour cette année, mais sous réserve qu'une négociation spéciale aboutisse à un système durable corrigeant le mode de calcul de la contribution britannique, ainsi qu'à une réforme plus générale du financement des dépenses de la Communauté et de la politique agricole commune.

DÉCEMBRE 1983 : le conseil européen d'Athènes ne peut que constater l'échec de la négociation, sur les résultats de laquelle l'unanimité des Dix est nécessaire. Dans ces conditions, le remboursement des 750 millions d'ECU prévus à Stuttgart ne peut avoir lieu, malgré les protestations de la Grande-Bretagne. Celle-ci demande désormais non plus une somme forfaitaire, mais une réduction permanente, fixée en pourcentage, de sa contribution (en principe les trois quarts).

HIVER 1984 : M. Mitterrand, devenu président du conseil européen pour six mois, multiplie les rencontres avec ses partenaires, reçoit Mme Thatcher à Marly-le-Roi, puis se rend à Chequers pour un nouvel entretien, mais sans fléchir la résolution du premier ministre britannique. Mme Thatcher exige toujours une « *ristourne* » de l'ordre de 75 % des quelque 2 milliards d'ECU que doit verser Londres en 1984 (ou des engagements avantageux pour les années ultérieures, moyennant lesquelles elle accepterait la contre-proposition de 1 milliard d'ECU.

MARS 1984 : au conseil européen de Bruxelles, les neuf partenaires de la Grande-Bretagne proposent à Mme Thatcher une formule qui semble particulièrement avantageuse pour Londres : une compensation de 1 milliard d'ECU pendant cinq ans, voire, à l'initiative de M. Thorn, avec une possibilité d'augmenter encore cette somme en fonction de l'évolution de la contribution britannique pour les deux dernières années. Mme Thatcher refuse encore, ce qui provoque l'échec du sommet.

JUIN 1984 : les Dix parviennent à un accord au sommet de Fontainebleau. En 1984, la Grande-Bretagne recevra 1 milliard d'ECU et, les années suivantes (en principe jusqu'en 1987 ou 1988), un remboursement de 66 % de l'écart entre ses versements de TVA et ce qu'elle doit du budget européen.

DIPLOMATIE

LES RÉACTIONS AU SOMMET DE FONTAINEBLEAU

LONDRES : Mme Thatcher trop conciliante ?

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher était prévenue. Elle savait qu'en cas d'accord à Fontainebleau on ne manquerait pas, à son retour à Londres, de l'accuser d'avoir « *brader* » les intérêts de la Grande-Bretagne. Dans l'opposition travailliste, bien sûr, mais aussi dans son propre parti, où une forte minorité reste tout autant anti-européenne, et l'avait mise en garde, la semaine dernière : une centaine de députés conservateurs ont signé une motion contre l'augmentation des ressources financières de la CEE au moyen de la TVA. Le premier ministre devait donc s'attendre à devoir se justifier, et à faire face à de multiples critiques, ce mercredi après-midi 27 juin au cours d'un débat à la Chambre des communes qui s'annonçait houleux.

Ces critiques se résument ainsi : les montants fixés pour le remboursement de la contribution britannique sont insuffisants, l'accord n'est que provisoire, Mme Thatcher n'a pas obtenu la réforme de fond qu'elle réclamait depuis longtemps pour une meilleure discipline budgétaire et un contrôle rigoureux des dépenses agricoles.

L'accueil réservé à Mme Thatcher est révélateur de l'état de l'opinion britannique, où le courant hostile à la CEE demeure puissant, et a été récemment renforcé, lors des élections européennes, par la montée du parti travailliste, celui-ci presque doublé le nombre de ses sièges au Parlement de Strasbourg et, même s'il a mis sur ce point un peu d'eau dans son vin — en ne réclamant plus un « *retrait immédiat* », — continue de dénoncer vivement l'ensemble du système communautaire.

Dans ces conditions, Mme Thatcher n'avait pas une position confortable car, accord ou désaccord, elle était condamnée à se voir sévèrement jugée à Londres. La veille du sommet de Fontainebleau, le porte-parole travailliste pour les questions européennes, M. Robin Cook, avait ainsi décrit sa situation : « *Ou bien elle fait échouer la réunion, ou bien elle abandonne les positions qu'elle a constamment défendues.* »

Visiblement fatiguée, Mme Thatcher, lors de ses premiers commentaires à la télévision britannique, mardi soir, n'a peut-être pas donné tout à fait l'impression d'avoir obtenu « *un bon accord pour la Grande-Bretagne* ». A la question posée par un journaliste : « *Était-ce vraiment le meilleur que vous puissiez négocier* », le premier ministre, un peu hésitant, s'est contentée de répondre : « *C'est un bon accord... Meilleur que ce que je pouvais attendre en arrivant à Fontainebleau.* » Mme Thatcher s'est abstenue de rappeler ses exigences lors de précédents sommets. Ce manque d'assurance, dans l'immédiat, n'a sans doute fait qu'alimenter les critiques.

Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré que Mme Thatcher aurait pu gagner un résultat bien plus satisfaisant si elle avait commis « *moins d'erreurs* » au cours des mois passés, durant les longues tractations avec les Neuf. Il se joindra aux conservateurs opposés à l'augmentation de la TVA, car il avait fait de ce sujet l'un des principaux thèmes de la campagne de son parti pour les élections européennes.

FRANCIS CORNU.

BONN : « Merci, M. Mitterrand »

Correspondance

Bonn. — Ce n'est pas l'enthousiasme. Mais après avoir eu le sentiment de frôler le gouffre, l'accord de Fontainebleau sur la contribution britannique a été accueilli, en RFA, avec soulagement. Cet accord « *n'aurait pas pu tarder davantage. (...) Le froid à l'encontre des Britanniques se serait transformé en hostilité. La Communauté aurait été convaincue d'incapacité à agir* », commente, mercredi 27 juin, le *Suddeutsche Zeitung* de Munich.

Même si les sociaux-démocrates préfèrent attendre d'avoir chiffré le coût à supporter par la RFA avant de se prononcer, l'important, considère-t-on à Bonn, est de repartir désormais sur le bon pied. Le chancelier Helmut Kohl exposera, jeudi devant le Bundestag, les résultats du sommet et dressera les perspectives d'avenir. Au cours de ce débat, l'ancien chancelier Helmut Schmidt interviendra lui-même pour le Parti social-démocrate. D'une manière générale, personne ne se risque à faire la fine bouche. « *Ce qui est décisif, c'est d'avoir retrouvé la capacité d'agir* », commentait, mardi, l'un des envoyés de la télévision allemande.

« *Il n'y a pas de perdants* », soulignait-on au sein du groupe parlementaire du Parti démocrate-chrétien, où l'on veut désormais se fixer sur des questions comme l'environnement, la coopération en matière de nouvelles technologies ou en matière économique tout court.

Un coup de chapeau unanime est adressé à M. François Mitterrand, dont le rôle est perçu comme décisif. « *Ce qui est arrivé est à porter à son crédit* », a relevé le porte-parole du groupe parlementaire démocrate-chrétien. Le *Suddeutsche Zeitung* estime, lui, que « *l'entêtement détendu de la France s'est montré réaliste et effectif* ».

H. de B.

MADRID : « Enfin, il y a moins de Pyrénées ! »

De notre correspondant

Madrid. — « *Cet accord déblaie le terrain pour que puissent s'intensifier les négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE. C'est donc une bonne nouvelle pour nous.* » Cette déclaration du président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, reflète bien l'optimisme qui règne à Madrid au vu de l'issue heureuse du conseil de Fontainebleau.

La satisfaction des Espagnols tient à deux motifs. D'une part, la solution du problème de la contribution britannique au budget permettra une augmentation des ressources propres communautaires, condition *sine qua non* à l'adhésion espagnole. De l'autre, le président Mitterrand a réaffirmé explicitement (bien que le communiqué commun signé par les Dix ne le stipule pas) que l'objectif de la Communauté est toujours d'accueillir l'Espagne et le Portugal en son sein le 1er janvier 1986.

« *La CEE ouvre ses portes à l'Espagne* », affirmait-on mardi soir dans le journal de la première chaîne de télévision. « *La négociation pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE a enfin reçu l'impulsion politique fondamentale que l'on attendait : finies les généralités, la véritable négociation a commencé* », écrit *El Pais* (centre gauche). Longtemps critique à l'égard de Paris, le quotidien *Diario 16* (libéral), dans son éditorial, ne lui ménage pas cette fois ses éloges : « *Le succès de la France est vraiment historique. Il faut s'en féliciter et féliciter cordialement la France, dont la présidence de six mois dans la CEE a été véritablement décisive pour ouvrir la porte à l'Espagne. Depuis hier, il y a moins de Pyrénées.* »

La presse d'opposition n'est pas en reste. Ainsi pour *ABC* (monarchiste de droite) « *désormais, les seuls obstacles qui se dressent encore face à la candidature espagnole sont d'ordre technique, dans les domaines de la pêche et du vin surtout. Les obstacles de principe par contre ont été en grande partie levés durant ce sommet européen, qui était celui de la dernière chance* ». Quant au quotidien *Ya* (catholique conservateur), il met en garde contre un optimisme exagéré : « *La réunion de Fontainebleau a levé la barrière qui empêchait d'un point de vue structurel l'entrée de l'Espagne, mais il faut maintenant résoudre tout le reste, c'est-à-dire les problèmes de fond liés à la négociation elle-même, qui comportent des obstacles difficiles à franchir.* »

THIERRY MALINIAK.

● *Soulagement à Copenhague.* — C'est avec soulagement que l'on a pris connaissance, à Copenhague, des grandes lignes du compromis conclu à Fontainebleau. Le premier ministre, M. Schlüter, a exprimé sa satisfaction à la presse. Il a précisé que cet arrangement coûterait environ 250 millions de couronnes par an (200 millions de francs) au Danemark, et a estimé que cette somme était peu de chose en comparaison des avantages que les agriculteurs du royaume tireraient à voir fonctionner en paix la politique de l'Europe verte. En revanche, les milieux politiques danois ne cachent pas leur déception de ce qu'aucune décision n'ait été prise au sujet du choix du prochain président de la commission européenne, poste auquel l'actuel ministre des finances, M. Christophersen (libéral), est candidat. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

APRÈS SA RÉCONCILIATION AVEC M. HART

M. Mondale est assuré d'être le candidat démocrate à l'élection présidentielle

M. Jackson obtient la libération de vingt-deux Américains détenus à Cuba

Tandis que MM. Mondale et Hart se rencontraient, le mardi 26 juin, à New-York, pour préparer, dans les meilleures conditions, la convention du Parti démocrate, qui se tiendra en juillet à San-Francisco, le troisième candidat en lice, le pasteur noir M. Jesse Jackson, poursuivait, ce mercredi 27, son voyage dans la région caraïbe et centraméricaine. Lors d'une conférence de presse, le 26 à La Havane, à laquelle assistait M. Fidel Castro, M. Jackson a annoncé la libération de vingt-deux des prisonniers américains détenus dans l'île — la plupart pour trafic de drogue. (Il y aurait, selon les sources, de un à sept autres détenus de nationalité américaine, condamnés pour des détournements d'avion.) Les autorités cubaines ont, d'autre part, fait connaître leur volonté de négocier avec Washington le cas d'une certain nombre de réfugiés cubains arrivés aux Etats-Unis dans la vague de 1980 (les « Marielitos », du nom du port de Mariel, d'où ils avaient quitté l'île) et qui sont considérés comme *indésirables* par les Américains.

De notre correspondant

Washington. — Quatre-vingt-dix minutes d'un entretien précédé d'intenses préparations de coulisses ont suffi, le mardi 26 juin, à MM. Hart et Mondale pour enterrer la hache de guerre. Le premier résultat de cette réconciliation a été d'amener M. Jackson à sauter dans le train de l'unité retrouvée. La convention démocrate devrait, ainsi, être exempte des polémiques fratricides que le parti redoutait. En attendant, l'hypothèse d'une candidature de M. Hart à la vice-présidence au côté de M. Mondale gagne en crédibilité.

Officiellement, les deux hommes n'ont pas abordé cette question au cours de leur tête-à-tête de New-York. M. Hart a pris soin d'affirmer qu'il maintenait sa candidature à l'investiture, tandis que M. Mondale annonçait ostensiblement qu'il recevrait, le jeudi 28, une autre des personnalités qu'il regarde comme de possibles colistiers : M. Wilson Goode, le maire (noir) de Philadelphie.

Les conseillers de M. Hart se sont empressés de faire savoir qu'ils étaient maintenant presque tous d'accord pour lui recommander d'accepter la seconde place sur le « ticket » démocrate. Leur raisonnement est évidemment que, en acceptant de jouer cette année les numéros deux, le sénateur du Colorado prendrait en tout état de cause date pour l'avenir.

En cas de victoire républicaine, il serait le candidat naturel des démocrates en 1988. S'il était, au contraire, vainqueur avec M. Mondale en novembre, il serait, en 1988 ou 1992, l'héritier en place du président sortant.

Absent du « ticket », il courrait, en revanche, estiment ses conseillers, le risque de tomber dans l'oubli et d'avoir à répartir à zéro dans quatre ans, face à un quarteron d'autres jeunes démocrates qui attendent leur tour. La coprésidente de sa campagne, Mme Schroeder, représentante du Colorado, n'a pas hésité à déclarer publiquement « *que Gary Hart préférerait sans doute être président, mais que se joindre au « ticket » ne l'en empêcherait pas...* ».

Du côté de M. Mondale — et quelle que soit la dent qu'il garde contre un rival qui a bien failli lui faire mordre le tapis en le prenant par surprise, — l'intérêt d'une candidature commune serait également grand. M. Hart a, en effet, réuni sur son nom une part importante de l'électorat indépendant et tous ceux des démocrates qui souhaitent voir leur parti opter pour plus de réalisme économique. Un très grand nombre de ces électeurs seraient décidés, à en croire les sondages, à s'abstenir ou à voter pour M. Reagan plutôt que d'élire M. Mondale. En liant son nom à celui de M. Hart, l'ancien vice-président de M. Carter aurait donc de bons espoirs de modifier un échiquier sur lequel sa défaite semble pour l'instant inscrite. Ce choix lui permettrait aussi, après avoir montré son ouverture d'esprit en envisageant les candidatures de femmes et de Noirs, d'en revenir à une formule moins novatrice mais plus éprouvée — au nom d'un souci d'unité devant lequel chacun devrait s'incliner.

Le rôle de M. Kennedy

La décision n'en est pas moins difficile à prendre pour M. Mondale. M. Hart, tout d'abord, tient à ses idées et aime à le faire savoir; en un mot, il manque des qualités de souplesse et d'effacement qui font les bons vice-présidents. Il est, ensuite, très mal vu des syndicats, qui considèrent, à juste titre, qu'il est plus soucieux de modernisation industrielle que de défense de l'emploi et des avantages acquis. Or M. Mondale doit en large part sa victoire dans la course à l'investiture au soutien de l'AFL-CIO. Il serait donc audacieux, de sa part, de lui infliger un tel camouflet.

Dans ces conditions, il est difficile de savoir si un marché a d'ores et déjà été conclu entre les deux rivaux d'hier ou si M. Hart s'est seulement résolu, faute d'autres possibilités, et sans avoir reçu d'assurance pour l'avenir, à faire un premier pas vers M. Mondale. Il est sûr que l'ancien vice-président bénéficie de cette nouvelle situation qui fait maintenant de lui le gagnant incontesté de la convention.

L'homme auquel il doit cet avantage est le sénateur Kennedy qui, en prévenant vendredi dernier M. Hart qu'il s'apprêtait à se rallier à M. Mondale, a précipité les choses. Ce ralliement d'une personnalité aussi prestigieuse et restée jusqu'alors parfaitement neutre laissait M. Hart très isolé. Le jour même, le sénateur du Colorado écrivait donc au président du parti, M. Manatt, qu'il entendait, investi ou non, faire tout ce qu'il pourrait pour empêcher une victoire de M. Reagan. Il renonçait ainsi à contester devant la convention la représentativité de quelque six cents délégués favorables à M. Mondale, qui avaient été élus grâce à des contributions financières de l'AFL-CIO à la limite de la légalité.

C'était abandonner la principale arme dont il disposait. Immédiatement, toujours sous l'égide de M. Kennedy, les tractations commençaient. Le lundi 25 juin, elles aboutissaient à l'annonce du petit déjeuner du lendemain...

Sortant de leur tête-à-tête organisé dans l'hôtel particulier d'un ami très fortuné de M. Mondale, « Gary » et « Fritz » ont déclaré devant une forêt de caméras de télévision et de micros qu'ils s'« *étaient mis d'accord pour faire tout ce qui était en leur pouvoir afin que Ronald Reagan ne reçoive pas un second mandat pour la Maison Blanche* ».

BERNARD GUETTA.

Pérou

Recrudescence des activités de la guérilla

Le mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux a intensifié ses attaques au cours du mois de juin au Pérou. L'armée, de son côté, démontre une grande vigueur dans la répression. Près de deux cent cinquante personnes ont ainsi été tuées ces quatre dernières semaines.

Correspondance

Lima. — Neuf policiers et une centaine de civils ont été tués ces derniers jours par les guérilleros de Sentier lumineux, qui ont lancé une nouvelle offensive dans la région andine d'Ayacucho. Depuis le 22 juin, ils ont pris d'assaut, puis incendié, six commissariats et fait sauter trois ponts. Les attaques contre Huancasanccos, Tocache, Luricocha ont été synchronisées et réalisées par des bataillons comprenant plusieurs centaines de très jeunes gens.

Dans la ville même d'Ayacucho, vingt-six attentats à la dynamite ont eu lieu dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juin. D'autres attaques se sont produites à Trujillo et Chiclayo, dans le nord du pays, ainsi qu'à Ica, dans le sud.

Les sendéristes ont aussi miné le pont de la voie ferrée d'Infernillo, à 100 kilomètres de la capitale, interrompant ainsi la circulation des trains qui relient les Andes à la côte. La gigantesque structure métallique (conçue par Eiffel) qui enjambe les gorges encaissées du Rimac, a été endommagée par l'explosion de plusieurs centaines de bâtons de dynamite.

Cette offensive sendériste s'est déclenchée au moment même où le président Belaunde offrait de suspendre l'état d'urgence (en vigueur depuis deux ans) dans les provinces andines si aucun attentat n'avait lieu pendant les trente prochains jours...

Depuis que les maoïstes de Sentier lumineux ont pris les armes, il y a quatre ans, 3385 personnes ont été tuées, plus d'un millier ont été portées disparues, et 1080 présumés guérilleros purgent actuellement des peines de prison.

N. B.

Nicaragua

M. EDEN PASTORA EST EXCLU DE L'ORGANISATION CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE ARDE

L'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), le mouvement d'opposition au régime de Managua, opérant sur la frontière sud du Nicaragua, a annoncé, le mardi 26 juin, avoir exclu la veille de ses rangs M. Eden Pastora, chef d'une de ses factions, le Front révolutionnaire Sandino. Cette décision, prise à une très courte majorité (3 voix sur 5), est justifiée, a expliqué le porte-parole de l'ARDE, à San-José, de Costa-Rica, par le refus de l'ex-« commandant Zéro » d'accepter la fusion, décidée par la majorité du mouvement contre-révolutionnaire, avec la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), une organisation dirigée par d'anciens officiers somozistes qui opère, elle, sur le front septentrional du Nicaragua, à partir du Honduras, et qui a, jusqu'à présent, bénéficié du soutien des Etats-Unis.

L'ARDE est donc désormais réduite au Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN) de l'ex-membre de la première junte de gouvernement sandiniste, M. Alfonso Robelo, aux Forces armées révolutionnaires nicaraguayennes (FARN), de M. Fernando Chamorro, et au Mouvement des Indiens miskitos, sumos et ramas, dirigé par M. Brooklin Rivera.

M. Pastora a quitté, le lundi 25 juin, Caracas — où il avait été soigné après l'attentat dont il avait été victime le 30 mai dernier, lors d'une conférence de presse qu'il avait réunie à l'extrême sud du Nicaragua, — pour se rendre à Panama. — *(AFP., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● NOUVEAUX OTAGES DE L'UNITA. — Deux prêtres et douze religieuses, dont trois espagnoles, ont été enlevées ces derniers jours par un commando de l'UNITA à la mission de Quibala (province de Cuanza-Sul, à 300 kilomètres au sud-est de Luanda), a annoncé, mardi 26 juin, le journal catholique madrilène *Ya*. Cette information a été confirmée par un porte-parole de la Congrégation de la Merci, ordre auquel appartiennent les trois religieuses espagnoles. — *(AFP.)*

Kenya

● SITUATION ALIMENTAIRE CATASTROPHIQUE. — Touché à son tour par la sécheresse, le Kenya vient de demander à une quinzaine de pays occidentaux une aide alimentaire afin d'éviter une rupture de ses stocks avant la fin de l'année. Nairobi sollicite notamment 1 million de tonnes de maïs, 400 000 tonnes de blé et 7 500 tonnes de lait en poudre. De source diplomatique occidentale, on juge cette requête « réaliste ». — *(AFP, Reuter.)*

Liban

● LA SITUATION AU SUD. — Les forces israéliennes ont interdit, le mardi 26 juin, toute activité dans l'enceinte du port de Saïda, chef-lieu du Liban Sud, sans fournir de justification ou de précision sur la durée de cette mesure. Des officiers israéliens ont ordonné à l'aube aux compagnies de transport maritime de suspendre toute activité; les dockers se sont également vu interdire chargements et déchargements des bateaux à quai; les navires transportant des passagers entre Chypre et Saïda ont été immobilisés. Les forces israéliennes ont en outre interdit aux pêcheurs de prendre la mer. — *(AFP.)*

Maroc

● DÉMENTI DE RABAT SUR LES ATTAQUES DU POLISARIO AU SAHARA. — L'agence marocaine de presse MAP a formellement démenti mardi 26 juin les différents communiqués du Polisario publiés depuis le début du mois de juin à Alger, et faisant état d'attaques au Sahara. Le front Polisario avait annoncé ces derniers jours avoir combattu les Marocains « *dans le nord-est du Sahara, à l'intérieur du mur de défense Zak-Amgala* ». Selon MAP, le commandement marocain de la zone sud, dirigé par le colonel-major Abdelaziz Bennani, « *dément catégoriquement de telles assertions qu'il déclare dénuées de tout fondement, affirmant en outre qu'aucun engagement n'a eu lieu depuis bien longtemps dans l'ensemble du Sahara marocain* ». — *(AFP.)*

● DEUX ÉMEUTIERS CONDAMNÉS A PERPÉTUITÉ. — La chambre criminelle de la cour d'appel de Tétouan a condamné, vendredi 22 juin, deux personnes impliquées dans les désordres de janvier à une peine de réclusion à perpétuité, rapporte le quotidien communiste *Al Bayane*. Ce sont les verdicts les plus sévères rendus par la justice marocaine dans la série de procès intentés après les événements de janvier, qui ont fait officiellement vingt-neuf morts dans le Rif. — *(Reuter.)*

République sud-africaine

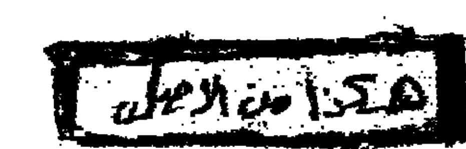
● ACCUSATIONS DE TORTURES. — Au cours d'une conférence de presse à Washington, en présence de représentants d'Amnesty International et du sénateur américain Charles Percy, un religieux noir sud-africain, l'évêque luthérien Simon Farisani, a affirmé, mardi 26 juin, avoir été régulièrement torturé durant ses trois cent soixante-douze jours d'internement — étalés sur cinq ans — dans des prisons sud-africaines. Il a notamment déclaré avoir été battu jusqu'à en perdre connaissance et avoir subi des séances d'électrochocs. — *(Reuter.)*

Soudan

● LA GUERILLA DU SOUDAN. — Un porte-parole de l'armée de libération du peuple du Soudan, dirigée par le colonel John Garang, a affirmé, le mardi 26 juin, à Londres, que la ville de Tibor, située près de la frontière éthiopienne, avait été prise par ses troupes et que deux officiers, dont un général soudanais, ont été tués. Selon ce porte-parole, un avion de combat F-5 et un avion de transport Buffalo de l'armée régulière soudanaise, arrivés un peu plus tard en renfort, ont été abattus. — *(AFP.)*

Tchad

● M. HABRE, PRESIDENT DE L'UNIR. — Le chef de l'Etat tchadien a été porté, mardi 26 juin, à la présidence de l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution), dont la formation a été annoncée quarante-huit heures plus tôt (*le Monde* du 26 juin). Les congressistes, réunis à N'Djamena, doivent élire les quatre-vingts membres du comité central du mouvement avant la clôture de leur réunion extraordinaire. — *(AFP, AP.)*



EUROPE

Les finesses du socialisme hongrois

III. – *En deçà du Rubicon*

De même que la marge d'indépendance politique par rapport à Moscou est étroite pour les autorités de Budapest (*le Monde* du 26 juin), les libertés laissées à l'opposition, qui n'a pas désarmé, sont cantonnées dans des limites à ne pas dépasser (*le Monde* du 27 juin). Les autorités n'en persistent pas moins dans leur volonté de réforme, avec plus ou moins de succès et d'ardeur.

De notre envoyé spécial
JAN KRAUZE

« La réforme, pour le pouvoir, c'est le moyen de faire en sorte que rien ne change. » La réflexion est venue au terme d'une soirée où quelques amis s'efforçaient, en franchissant tant bien que mal le barrage des langues, de faire entrevoir à l'étranger un peu de la « vraie » Hongrie d'aujourd'hui, telle qu'ils la vivent. Ce qu'on aperçoit surtout, c'est la force du sentiment national, l'affirmation de la « différence » avec les autres pays de l'Est, mais *aussi une grande* amertume.

Ici comme ailleurs, on croit que rien ne changera vraiment, à moins d'un changement, combien improbable, en URSS. Amertume aussi car, depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat *n'a cessé de baisser* pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité ou l'envie d'exercer un second métier et de travailler douze heures par jour pour courir après leur niveau de vie.

A l'école supérieure du parti, installée dans les austères bâtiments de l'ancienne école des Sœurs du Sacré-Cœur, le ton est tout différent, mais la définition de la réforme pas très éloignée : c'est un *« processus permanent »*, une *« adaptation aux réalités »*, mais qui ne changera pas le caractère de l'économie ni de la société hongroises.

Cette réforme, cela fait seize ans qu'on en parle, depuis l'année 1968, où elle a été officiellement lancée, en passant par le coup de frein des années 70, les nouveaux départs successifs... La dernière « relance » (officiellement, on parle de *« développement »)* a été entérinée par un plénum du comité central, en avril.

Pour une part, explique M. Rezsö Nyers, membre du comité central et inlassable porte-drapeau des réformateurs, il s'agit d'appliquer les *principes définis* en 1968, mais guère respectés dans la pratique. Planification plus développée mais plus souple, accroissement du rôle du marché dans la formation des prix, moindres subventions aux entreprises, orientation du capital et de la main-d'œuvre vers les entreprises rentables. On semble décidé cette fois à s'attaquer *au cœur du* problème de l'industrie hongroise, les grandes usines, après avoir commencé par le plus facile : les petites entreprises, le développement du secteur privé ou semi-privé, les diverses formes de gérance.

L'inertie du système

La cuvée réformatrice 1984 contient aussi une nouveauté : une volonté de « démocratisation » de la *vie économique*, avec, dans le secteur dit concurrentiel, la création de « conseils d'entreprise » qui désigneront le directeur (le ministère de tutelle gardant un droit de veto). Le parti, le syndicat et les jeunesses communistes seront représentés de droit au sein du conseil, à côté de membres choisis par la direction et *de délégués élus par le personnel.* Comment éviter que cette démocratisation ne soit pas seulement formelle, dans un système de parti et de syndicat uniques, où la machine bureaucratique finit toujours par l'emporter ?

« Ici, contrairement à ce qui se passe en URSS et dans les autres pays de l'Est, le parti a cessé de tout diriger. Il se contente d'un droit de veto », explique un responsable. Mais bien des gens semblent sceptiques. D'autant que, pour une partie de la population, la réforme c'est aussi, depuis quelques années, la hausse rapide des prix, la baisse du pouvoir d'achat, l'apparition d'une classe de nouveaux riches et, pour le reste, pas grand-chose de neuf.

Il faut toujours attendre dix ou quinze ans un appartement à Budapest (sauf, naturellement, si on a des appuis), *la voiture* reste un luxe inaccessible au plus grand nombre, et des vacances à l'étranger coûtent l'équivalent d'un an de salaire moyen. L'approvisionnement en produits alimentaires ne pose certes aucun problème (mais est-ce vraiment extraordinaire en Europe, à la fin du vingtième siècle ?) et, avec de l'argent, on trouve presque tout dans les jolis grands magasins de Budapest (nombre de bâtiments modernes sont de réelles *réussites* architecturales).

A l'inverse, la sévère réduction des importations occidentales ne *s'est pas faite sans douleur. Dans* les hôpitaux, l'absence d'équipements de pointe, de certains médicaments, se fait durement sentir. Et surtout, il n'est pas sûr que l'inertie générale du système ait vraiment été ébranlée.

Les responsables sont les premiers à dire que les temps sont durs. *« Il n'y aura pas de hausse des revenus réels tant que la Hongrie n'aura pas réduit sa dette extérieure »* (8 milliards de dollars en chiffres bruts). Mais en attendant, la réforme doit aller de l'avant. On entend maintenir *l'ouverture économique vers l'Occident* (près de 50 % des échanges), *défendre tant* bien que mal ses intérêts au sein du Comecon, dont on connaît trop bien les faiblesses – et les dangers.

On se veut moderne, efficace, novateur, et ce dans tous les *domaines... ou presque : « La politique internationale au sens strict,* explique l'une des personnalités les plus brillantes de la scène politique hongroise, *est pour nous au-delà du Rubicon. Mais pour le reste, nous pouvons nous aménager un espace de liberté, démocratiser l'économie, la vie publique... »*

Brise légère

On n'en est pas là, mais certaines choses semblent bouger. Aux termes de la nouvelle loi électorale, votée l'hiver dernier, il y aura obligatoirement deux candidats au moins pour chaque siège de député. Tous les candidats seront présentés par le Front national, donc politiquement sûrs, mais ils figureront sur les bulletins de vote selon l'ordre alphabétique, pour contraindre les électeurs à exprimer une préférence et aussi *pour habituer les cadres locaux* à accepter une certaine « concurrence ». Cela peut contribuer à changer un peu les mentalités, même si le rôle des députés est fort modeste dans un régime socialiste, et s'il n'est pas question pour l'instant d'instituer les candidatures multiples pour les « élections » au sein des instances du parti – *là où est véritablement* le pouvoir.

La nouvelle loi contient aussi une curiosité : 10 % environ des députés seront élus sur une liste nationale unique. Il s'agit des personnalités *dont les « mérites » sont tels* qu'il serait impossible de leur trouver des concurrents, explique un vice-président du Front national. Autant dire que ces trente-cinq personnes seront désignées d'office.

L'intérêt majeur est de savoir qui figurera sur cette liste, en dehors des « grands » du régime, M. Janos Kadar et les principaux membres du bureau politique. Le pouvoir a prévu d'y installer les chefs des différentes Eglises, israélite, protestante et surtout catholique. *Le but* est évidemment de montrer que le régime jouit de l'approbation de tous.

Ce projet a tout pour déplaire au Vatican, qui, sous l'impulsion de Jean-Paul II, s'oppose fermement à la présence d'ecclésiastiques dans les organismes officiels ou les mouvements politiques. Le cardinal Lekai, primat de Hongrie, plutôt conciliant à l'égard du pouvoir (ce qui lui vaut des difficultés avec certains prêtres), aurait-il accepté de figurer *sur la liste ? Au siège du* Front national, on affirme que la question ne *se pose* même pas, avant de reconnaître, tout de même que, *« formellement »*, l'accord n'a *« pas encore »* été signifié. Mais on laisse entendre aussitôt que le Vatican, depuis l'affaire Mindszenty, a pris conscience de ses limites, et ne se risquera pas à *intervenir « dans les affaires intérieures hongroises »...*

La brise légère de la réforme ne souffle pas que sur le Parlement. On *veut aussi améliorer* l'enseignement secondaire et supérieur. Il s'agit avant tout d'alléger des programmes écrasants, mais, là encore, il est question de *« démocratisation »*, même si le projet ne semble guère audacieux. Et surtout, on n'hésite pas à aller tout à fait à contre-courant de la tendance à une spécialisation de plus en plus précoce et « utilitaire », de rigueur dans la plupart des pays socialistes – URSS et Roumanie en tête. Insister sur la culture générale, sur la souplesse de *la formation, n'est-ce pas,* une fois de plus, montrer que la Hongrie est un pays plus moderne, plus évolué ? Avec, là aussi, des limites. Pas question, par exemple, de toucher à l'enseignement obligatoire du russe, qui repousse au second rang toutes les autres langues étrangères, dont une meilleure *connaissance* serait pourtant bien nécessaire.

Les limites sont bien plus étroites encore pour la presse, la radio et la télévision : il semble même y avoir une certaine régression dans un domaine qui lui aussi semblait touché par l'esprit de modernité, sinon d'ouverture. La propagande reste plus raffinée que dans les *pays voisins,* mais pas au point d'être vraiment discrète. Elle laisse passer plus d'informations qu'ailleurs, à condition de « savoir lire ». Traditionnellement, les revues spécialisées offrent des textes plus intéressants, mais gare à ceux qui vont trop loin !

Conduite sur glace

Le mensuel économique Mozgo Vilag a payé ses audaces et ses appels à plus de vigueur réformatrice : la rédaction a été dissoute l'automne dernier (et remplacée depuis). Elle s'était rendue coupable de *« déformations tendancieuses des qualités du socialisme »*, comme le dit le directeur adjoint du service d'agitation et de propagande du comité central, M. Korvalics.

Pour le reste, ce responsable, directement en charge de la presse, affirme que le rôle du parti en matière d'information se borne à prendre des *« initiatives politiques »*, et à organiser tous les quinze jours, avec les rédacteurs en chef des journaux centraux, des réunions d'information qui permettent aux intéressés d'être mieux renseignés sur les activités du pouvoir... Présentation sans doute un peu idyllique des choses, car, selon un observateur privilégié, il s'agit tout simplement, au cours de ces séances, de *« donner des ordres »* aux responsables des principaux journaux, et l'heure est actuellement au resserrement des écrous.

La Hongrie, décidément, semble pilotée comme une voiture sur la glace : en finesse, et en appuyant à la fois sur l'accélérateur et sur le frein. Conduite subtile, mais qui permet néanmoins d'avancer. *« Notre réforme ne risque plus guère d'être remise en cause de l'intérieur, elle a à présent ses bases dans le parti lui-même,* explique un responsable fort connu. *Le danger le plus grand se trouve à l'extérieur : sans amélioration de la situation économique internationale et des relations Est-Ouest, notre réforme risque de tourner court d'ici deux ans. »* Mais si tout va bien...

Notre interlocuteur, celui-là même qui tout à l'heure nous parlait de ce Rubicon impossible à franchir, nourrit visiblement de hautes ambitions pour son pays : *« Naturellement, il n'est pas question d'arriver avant très longtemps à un degré d'indépendance comparable à celle de la Yougoslavie ou de la Finlande. Mais ce n'est pas tout à fait inimaginable. »* On croit rêver...

FIN

Albanie

Après la mort d'un animateur du Club Méditerranée

L'AMBASSADEUR DE FRANCE RAPPELÉ EN CONSULTATION

L'ambassadeur de France à Tirana, M. Marcel Martin, a été rappelé à Paris en consultation à la suite de la mort d'un animateur du Club Méditerranée, *Jean-Marie Masselin,* tué d'une balle dans la tête et retrouvé à proximité de la côte albanaise, a indiqué, mardi 26 juin, le ministère des relations extérieures (*le Monde* des 26 et 27 juin).

Le même jour, l'agence officielle albanaise ATA a publié un nouveau commentaire, passablement ambigu, sur l'affaire. Les autorités de Tirana, écrit ATA, *« n'ont aucune information sur ce qui est arrivé aux personnes qui ont violé les eaux territoriales albanaises après qu'elles ont quitté la côte de l'Albanie ».* L'agence affirme à nouveau qu'aucun Français n'a été interpellé par les gardes-côtes albanais, et s'interroge sur le genre de *« mission »* que voulaient accomplir les intrus.

Jean-Marie Masselin, employé du Club Méditerranée sur l'île grecque de Corfou – située à proximité immédiate de l'Albanie, – était parti faire de la pêche sous-marine, le 18 juin, à bord d'un bateau pneumatique, avec deux autres personnes. Les trois hommes ont essuyé le feu des gardes-côtes albanais, l'un d'entre eux a été blessé au bras, et le corps de Jean-Marie Masselin a été retrouvé ultérieurement, avec une balle dans la tête, en dehors des eaux territoriales albanaises. – *(AFP.)*

Italie

M. Alessandro Natta succède à Enrico Berlinguer à la tête du PCI

De notre correspondant

Rome. – Le comité central du PCI a porté, le mardi 26 juin, M. Alessandro Natta au poste de secrétaire général. Un vote à main levée *quasi-plébiscitaire : 227 voix* pour, aucune opposition, 11 abstentions. Peu avant, le comité central avait rejeté à une large majorité (avec 14 voix contre) la proposition de vote à bulletin secret.

La délicate succession d'Enrico Berlinguer se conclut par un choix sans surprise, qui garantit les équilibres *internes, mais* diffère les vrais choix. Une minorité a avancé le nom de M. Luciano Lama, secrétaire du syndicat CGIL, ce qui a contraint ce dernier à dire qu'il n'était pas candidat. Une consultation organisée ces derniers jours parmi les membres du *comité central avait donné* un net avantage à M. Natta.

Le nouveau secrétaire général a clairement affirmé sa fidélité à l'héritage. Pour l'aile droite du parti, il ne constitue pas une hypothèque sur *l'avenir : il* est possible que d'ici quelques mois soient désignés des secrétaires adjoints, candidats potentiels à la direction du parti après le congrès de 1987.

De la consultation du comité central – une *procédure nouvelle en* matière de succession dans un PC, – il ressort plusieurs préoccupations : d'abord une volonté de continuité dans la ligne Berlinguer, mais avec les *« développements rendus nécessaires »* par le succès aux élections du 17 juin. Un aménagement qui pose en fait la question de l'attitude *des communistes vis-à-vis du* gouvernement Craxi : le PCI demeurera-t-il sur une ligne d'opposition frontale ou bien s'orientera-t-il vers une reprise d'un dialogue, au demeurant difficile ? Une clarification de la politique du PCI en la matière sera assurément l'une des tâches les plus urgentes de M. Natta.

Une autre indication est le souhait d'une plus grande « collégialité » et par conséquent d'une amélioration du fonctionnement de la démocratie interne. Il est aussi *symptomatique* qu'une des personnes dont le nom a été souvent avancé au sein du comité central comme candidat potentiel à la direction du PCI fut celui de M. Occhetto, le plus jeune (quarante-huit ans), membre du secrétariat, qui se *situe dans la ligne des* « berlinguériens de fer ». Le comité central a cependant différé un tel choix pour privilégier une continuité un peu grise, mais sans risques.

Ph. P.

PORTRAIT

Le gardien de l'héritage

M. Alessandro Natta, nouveau secrétaire général du premier parti communiste d'Occident, est un homme sans histoire, qui a grandi au sein du PCI à l'ombre d'Enrico Berlinguer. Fidèle entre les fidèles, bras droit du secrétaire général disparu, il a géré le parti depuis une dizaine d'années. C'est donc l'homme de la continuité, qui ne reniera rien, mais dont la carrière n'incite guère à penser qu'il sera celui des grands svolte (les tournants) ou des décisions improvisées.

Agé de soixante-six ans, le visage aigu et mobile, le front dégarni, le nez fort chaussé de lunettes à grosse monture, M. Natta est peu connu du grand public. Comme son prédécesseur, il a fait de la réserve une vertu, mais, contrairement à Berlinguer, il n'a pas su jusqu'à présent à apparaître au premier plan, et son charisme est encore à construire. Cet ancien professeur de lettres de lycée, amateur de lecture, cultivé, aimant les citations latines – et que ses proches appellent volontiers « il professore » – est un homme affable, cordial, médiateur dans l'âme, mais qui sait aussi faire preuve de fermeté. Riche d'expérience à l'intérieur du PCI, c'est avant tout un homme de l'appareil.

Il est à l'école normale de Pise quand il commence à faire de la politique. Sixième enfant d'une famille de la petite bourgeoisie d'Imperia (près de Gènes), il est nourri d'antifascisme et de marxisme par un père socialiste de la première heure. Après avoir été déporté en Allemagne, il adhère au PCI en 1945, l'année où il épouse la fille d'un médecin, catholique pratiquante. Il est élu député en 1948 et devient en même temps secrétaire de la fédération régionale du PCI. C'est un « togliattien » de stricte obédience. En 1961, en même temps qu'un autre jeune militant, Enrico Berlinguer, il est appelé au secrétariat du parti. Dans les années 60, il dirige pendant quelque temps la revue théorique du PCI Rinascita. *Il est nommé à la direction nationale du PCI et président du groupe parlementaire à la Chambre des députés, fonction qu'il abandonne en 1978.*

Une expérience amère

Pour beaucoup de communistes, M. Natta reste le grand inquisiteur dans le procès qui conduisit à l'expulsion en 1969 du groupe du Manifesto. Il était alors responsable de l'organisation du parti et, à ce titre, il rédige l'acte d'accusation. Une tâche qu'il remplit de manière systématique, avec sens du devoir et de l'orthodoxie. Mais l'affaire du Manifesto demeura pour cet homme, qui affirme volontiers aimer avant tout le traité de la tolérance de Voltaire, une expérience amère comme ce le fut pour une bonne partie du PCI, qui a longtemps essayé de gommer l'événement de son histoire.

La dernière fonction exercée par M. Natta avant sa nomination à la tête du secrétariat fut celle de président de la commission centrale de contrôle, où il fut nommé au lendemain du congrès de Milan, en mars 1983, à un moment où le PCI était sujet à la tension provoquée par la rupture avec Moscou. Berlinguer avait besoin, à ce poste, d'un homme en qui il eut pleine confiance. M. Natta renonça alors à ses fonctions au secrétariat pour favoriser, disait-il, l'arrivée de nouveaux membres.

Le nouveau secrétaire général connaît tous les rouages de l'appareil et les équilibres au sein du PCI. Il est une garantie pour les berlinguériens du maintien de leur influence. Reste à savoir combien de temps ce groupe conservera son identité sans Berlinguer.

Le principal atout de M. Natta tient à sa capacité à faire coexister les différentes « âmes » du PCI. Sa grande faiblesse : les questions internationales. Il ne s'est jamais vraiment occupé de politique étrangère, un domaine qui était une prérogative du secrétaire général disparu. Par fidélité à l'héritage, M. Natta maintiendra certainement le cap. Prendra-t-il pour autant de nouvelles initiatives ?

A cause de son âge, mais aussi de son tempérament – il est sans doute le dernier à avoir pensé devoir un jour assumer les fonctions qu'il occupe et envisageait plutôt, il y a quelques mois encore, de prendre sa retraite, – il apparaît comme un homme de transition. Il aura pour tâche de gérer l'héritage de Berlinguer, de le consolider, mais aussi, et peut-être surtout, de former un successeur issu d'une nouvelle génération. M. Natta devra, en quelque sorte, opérer une succession méditée, conjuguée sans doute à la nomination d'un président du parti, un poste non pourvu depuis la mort de M. Longo. A moins que, chemin faisant, M. Natta ne se découvre d'autres ambitions.

PHILIPPE PONS.

Yougoslavie

Un Albanais du Kosovo est élu président de la Ligue des communistes

De notre correspondant

Belgrade. – Conformément au principe de « rotation » adopté depuis la mort de Tito, la direction collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie a élu, mardi 26 juin, un nouveau président pour une période d'un an. Il s'agit, pour la *première fois*, d'un Albanais du Kosovo, M. Ali Sukriga (Shukrija, selon l'orthographe albanaise), l'un des dirigeants de cette province autonome yougoslave qui est depuis 1981 le foyer d'une forte agitation nationaliste. Il succède à un Serbe, *M. Drasboslav Markovic.*

Né en 1919 à Kosovska Mitrovica, *centre* minier du Kosovo, M. Sukriga a adhéré dès sa jeunesse au mouvement ouvrier et syndical et, en 1939, au Parti communiste, alors interdit. Ancien étudiant de la faculté de médecine de Belgrade et diplômé de l'école du Parti Djuro-Tjakovic, M. Sukriga fut l'un des organisateurs des unités de partisans du Kosovo et exerça diverses fonctions civiles et militaires dans le mouvement de libération nationale.

Après la guerre, il fut notamment membre, puis président du Comité de la région autonome du Kosovo et en 1964 membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Il est connu pour ses sentiments pro-yougoslaves et son soutien à la politique intérieure et extérieure du gouvernement de Belgrade. A de nombreuses reprises, il a réagi avec vigueur aux prises de position de Tirana, propos du Kosovo *et est* l'un des principaux adversaires des *« nationalistes et irrédentistes »* albanais.

P. Y.

● *Arrestation d'un dissident.* – M. Gordan Jovanovic, étudiant, inculpé d'*« association hostile »* avec cinq autres intellectuels de Belgrade, dont deux poursuivent depuis un mois une grève de la faim, a été arrêté, vendredi 22 juin. L'arrestation a été opérée à Belgrade, de manière fortuite, par une patrouille de police qui avait jugé *« peu convenable »* la tenue de la jeune fille accompagnant M. Jovanovic.

Celui-ci faisait partie des vingt-huit personnes appréhendées, le 20 avril dernier, avec M. Milovan Djilas, et relâchées quelques jours plus tard. Sept personnes sont donc désormais détenues dans le cadre de cette affaire. – *(AFP.)*

● *Condamnation de nationalistes albanais.* – Trente-quatre nationalistes albanais du Kosovo ont été condamnés, lundi 25 juin, à des *peines allant de cinq mois à quatorze* ans de prison. Le tribunal de Pristina, capitale du Kosovo, a prononcé vingt condamnations contre des membres du Front de libération nationale, et celui de la ville de Pec, quatorze condamnations contre des membres *du Groupe pour la formation* d'une république albanaise en Yougoslavie.

Depuis le début du mois de juin, une quarantaine de nationalistes ont été condamnés dans le Kosovo, ce qui porte à quelque sept cents le nombre des condamnations depuis les émeutes de 1981.

« L'Unita » juge « singulier » l'article de « l'Humanité » sur l'Italie

(De notre correspondant.)

Rome. – Dans un article analysant la crise de la gauche française, publié le 22 juin par *l'Unita*, le correspondant à Paris de l'organe du PCI rend compte de ce qu'il qualifie de *« singulier article de* l'Humanité *sur l'Italie »*. Evoquant l'article signé de M. Arnaud Spire (« Le cousin italien », dont *le Monde* a publié des extraits dans ses éditions du 22 juin), *l'Unita* relève avec *« stupeur »* et *« surprise »*, la *« rapidité de l'analyse »* faite par le PCF.

L'Humanité avait souligné la singularité des expériences italiennes et le principe de l'impossibilité d'importer des modèles. Si, selon l'organe du PCI, M. Spire met justement en lumière *« la stratégie autonome, correspondant aux exigences historiques de la société italienne »*, qui fut celle définie par Togliatti il y a vingt ans, le PCF décrit la société italienne comme la proie du *« mal »*, vivant un *« naufrage moral que, heureusement, ne connaît pas la société française ». « L'auteur semble ignorer,* écrit *l'Unita, que cette société* [italienne] *a résisté, pendant dix ans, à un terrorisme sanguinaire, tendant à déstabiliser et à démanteler les bases mêmes de l'Etat démocratique, sans jamais perdre confiance dans la démocratie, dans ses institutions, dans les partis démocratiques, et, en premier lieu parmi ceux-ci, dans le Parti communiste. »*

Ph. P.

EUROPE

Turquie

DES INTELLECTUELS SIGNATAIRES D'UNE PÉTITION EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE ONT ÉTÉ INCULPÉS

Ankara *(AFP)*. – Cinquante-six intellectuels signataires d'une pétition pour le rétablissement de la démocratie en Turquie ont été inculpés, le mardi 26 juin, par le procureur militaire d'Ankara. Ils risquent de trois à six mois de prison pour violation d'articles de la loi martiale limitant les possibilités de critique de l'ancienne administration militaire. Leur procès devrait s'ouvrir à la mi-août devant un tribunal militaire d'Ankara.

Cette pétition, qui a recueilli mille deux cent soixante signatures d'artistes – dont l'écrivain Yasar Kemal, – d'universitaires, de journalistes et d'avocats turcs, avait été déposée, le 15 mai, à la présidence de la République. Elle avait provoqué la fureur du président Kenan Evren, qui a dénoncé les intellectuels comme des *« ennemis intérieurs de la Turquie »* (*le Monde* du 19 mai). Parmi les inculpés se trouvent l'humoriste Aziz Nesin, plusieurs journalistes du quotidien de gauche *Cumhuriyet*, l'universitaire Bahri Savci et l'ancien professeur Yalcin Kucuk.

Un millier de signataires ont été entendus par le procureur militaire dans le cadre de l'enquête ouverte par les autorités militaires contre cette démarche sans précédent d'intellectuels turcs. Ces auditions se poursuivent et d'autres inculpations pourraient suivre.

RFA

La démission de M. Lambsdorff

(Suite de la première page.)

Le groupe industriel, qui venait de céder à un groupe d'affaires koweitien l'important paquet d'actions qu'il détenait dans Mercedes-Daimler-Benz, avait bénéficié d'un dégrèvement fiscal de 800 millions de deutschemarks sur les profits réalisés dans cette opération en utilisant une loi qui permet d'exonérer des investissements réalisés à l'étranger. Ceux-ci se sont par la suite révélés fictifs.

Le ministre libéral de l'économie, qui s'est toujours défendu d'avoir reçu ou réclamé de l'argent du groupe Flick, et même d'avoir servi d'intermédiaire, a néanmoins été inculpé en novembre dernier de corruption par le parquet de Bonn. Son immunité parlementaire avait été levée le 2 décembre par le Bundestag. Il avait été convenu avec le chancelier Kohl qu'il pourrait toutefois conserver son portefeuille tant qu'aucun procès ne serait ouvert.

Il y a deux semaines, le chef du gouvernement avait réaffirmé cette position. Il avait ajouté qu'il accepterait la démission de son ministre si le parquet annonçait l'ouverture de ce procès. Celle-ci n'était plus, depuis quelques jours, qu'un secret de polichinelle dans la capitale fédérale (*le Monde* du 16 juin).

Un vaste remaniement ?

La succession de M. Lambsdorff pose un problème délicat à la coalition gouvernementale et à M. Kohl. La CSU bavaroise, et notamment son président, M. Franz Josef Strauss, qui envisage, depuis le changement de coalition, en 1982, son retour à des responsabilités importantes au sein du cabinet, souhaitait profiter de l'occasion pour imposer un vaste remaniement ministériel. Celui-ci aurait touché non seulement M. Lambsdorff, mais également d'autres ministres contestés, comme celui de la défense, M. Manfred Woerner, éclaboussé au début de l'année par le scandale Kiessling, ou ceux des postes et de l'agriculture.

Devant le refus du chancelier d'envisager une telle solution, qui l'aurait obligé à recommander des tractations extrêmement pénibles entre les trois partis de la majorité, les dirigeants chrétiens sociaux ont laissé entendre qu'ils revendiquaient pour leur parti la succession de M. Lambsdorff, ce qui amoindrirait le rôle du parti libéral au sein du cabinet. Rien ne dit toutefois que le chancelier soit prêt à céder.

En pleine crise, les libéraux ont proposé pour leur part la candidature de M. Bangemann, ancien président du groupe libéral au Parlement européen, qui fait également figure de favori pour remplacer M. Hans-Dietrich Genscher à la présidence du FDP. M. Genscher, qui conserverait de toute façon son portefeuille des affaires étrangères, a annoncé, la semaine dernière, qu'il abandonnerait en février prochain la direction de son parti. Et il n'est pas exclu qu'il avance encore se décision dans le cadre de la difficile partie d'équilibre politique qui se joue actuellement à Bonn.

HENRI DE BRESSON.

LE TOMBEUR DE M. SCHMIDT

Otto Friedrich Wilhem von der Wenge Graf Lambsdorff est né le 20 décembre 1926 à Aix-la-Chapelle. Après une carrière dans la banque, il est entré en 1972 au Bundestag, où il devait rapidement devenir le porte-parole du Parti libéral pour les questions économiques. En 1977, il a succédé au ministère de l'économie à un autre libéral, M. Hans Friedrichs. Défenseur d'une stricte orthodoxie libérale en matière économique, il s'est heurté à l'opposition des syndicats et à la critique des sociaux-démocrates, qui formaient alors avec le Parti libéral le gouvernement de Bonn.

M. Lambsdorff a d'ailleurs été à l'origine de l'éclatement de la coalition libérale-socialiste et du départ de M. Helmut Schmidt de la chancellerie fédérale. Il avait retrouvé son portefeuille de l'économie dans le gouvernement formé par les libéraux et les chrétiens-démocrates sous la direction de M. Kohl. Impliqué dans une affaire de pots de vin à la suite des subsides versés par le groupe industriel Flick à plusieurs partis politiques, dont le parti libéral, M. Lambsdorff avait vu son immunité levée par le Bundestag en décembre dernier. Sa comparution devant une commission d'enquête parlementaire n'avait laissé subsister aucun doute sur l'ouverture prochaine d'un procès.

Ayant souvent et publiquement critiqué la politique économique du gouvernement français depuis 1981, M. Lambsdorff s'est plusieurs fois opposé à M. Jacques Delors.

RDA

BONN CHERCHE A LIMITER L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS A SA REPRÉSENTATION DE BERLIN-EST

Un jeune Allemand de l'Est a tenté de s'immoler par le feu, après s'être aspergé d'essence, dans l'enceinte de la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est, dans l'après-midi du mardi 26 juin. Des membres de la mission sont intervenus avant qu'il n'ait eu le temps de donner suite à son geste.

La représentation héberge actuellement cinquante réfugiés est-allemands, dont treize enfants, qui attendent une autorisation d'émigrer, selon le journal ouest-allemand *Bild Am Sonntag*. Le chef de la mission avait annoncé lundi à des journalistes occidentaux que l'accès à la mission avait dû être limité en raison de l'afflux des demandes de ressortissants est-allemands.

Le ministre d'Etat à la chancellerie de Bonn a démenti formellement avoir l'intention de fermer la représentation, mais il a fait appel à *« la compréhension des Allemands de l'Est »* et a affirmé que *« tous ceux qui souhaitent émigrer doivent être convaincus que se réfugier à la représentation n'est pas un moyen de forcer leur passage à l'Ouest »*. Il a souligné que le gouvernement *« s'efforçait de trouver une solution acceptable pour les réfugiés »*. Selon la presse ouest-allemande, deux militaires est-allemands se trouveraient au nombre des réfugiés, ce qui accroît encore la difficulté des négociations. Le gouvernement de Bonn espère que cette affaire ne remettra pas en cause la visite en RFA du chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, prévue pour l'automne prochain. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le Caire et Moscou s'engagent sur la voie de la normalisation

Correspondance

Le Caire. – L'Egypte normalisera ses relations diplomatiques avec l'URSS à brève échéance en les rétablissant au niveau des ambassadeurs, mettant ainsi un terme au « gel » qui dure depuis septembre 1981. On apprend de Moscou que le Kremlin a donné son agrément à la proposition égyptienne de nommer M. Salah Bassiouni, chef du centre de recherche et d'analyse au ministère des affaires étrangères, comme ambassadeur en Union soviétique.

Cette *« prochaine normalisation »* qui revenait sporadiquement sur le tapis depuis deux ans était à chaque fois reportée par Le Caire, qui préférait attendre *« le moment opportun »*. Ce moment semble être arrivé avec les élections législatives du 27 mai dernier, qui ont consacré la victoire écrasante du Parti national démocrate (PND) du président Moubarak. C'est fort de la majorité parlementaire du PND (86 % des sièges) et d'une Chambre unanimement à droite (99 % des sièges si l'on ajoute les cinquante-huit députés du parti néo-Wafd) que le gouvernement a entamé cette nouvelle phase des relations égypto-soviétiques.

Le président Moubarak, qui a pris tout son temps dans cette affaire, avait appliqué sa règle d'or consistant à éviter *« tout changement brusque aux retombées imprévisibles »*. En effet, les relations entre les deux pays ont lentement progressé depuis l'expulsion, en septembre 1981 par le président Sadate, de l'ambassadeur d'URSS, M. Vladimir Polyakov, de six diplomates et de près de deux cents experts soviétiques. Les contacts engagés dès 1982 ont abouti à la visite en septembre 1983 de M. Oleg Grivenski, alors chef du département du Proche-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères. Le 15 avril 1984, un nouveau pas était franchi avec la visite en Egypte de l'ancien ambassadeur soviétique expulsé et actuel chef de ce même département. Le retour de M. Polyakov au Caire et ses entretiens avec les diplomates égyptiens marquaient symboliquement la fin de l'atmosphère de méfiance qui séparait les deux pays.

De toute évidence, l'Egypte souhaite recouvrer sa place prépondérante au sein du mouvement des non-alignés et a, d'autre part, la volonté de relancer le processus de paix au Proche-Orient, surtout après l'échec de la *pax americana* au Liban. Les responsables égyptiens se déclarent favorables à une éventuelle participation soviétique au processus de règlement, qui piétine depuis la signature en mars 1979 du traité de paix égypto-israélien.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'Égypte refuse l'asile politique à deux Iraniens qui ont détourné un avion de ligne

Correspondance

Le Caire. – *« Il faudra bientôt rajouter sur les tableaux d'affichage le sigle « WIFH » pour « weekly iranian hijacked flight »*, (vol iranien hebdomadaire détourné), déclare, excédé, le responsable du service d'information de l'aéroport du Caire aux journalistes venus s'enquérir du sort du Boeing-727 d'Iran Air. En effet, pour la deuxième fois en dix jours, les autorités égyptiennes se sont vues forcées d'accueillir le mardi 26 juin sur l'aéroport du Caire un appareil iranien victime de pirates de l'air.

Détourné mardi 26 juin alors qu'il assurait la liaison Téhéran-Bouchehr, le Boeing des lignes intérieures d'Iran Air, après avoir débarqué à Doha (Qatar) ses cent quarante-deux passagers, s'est dirigé vers l'Egypte. Malgré l'interdiction de survol de l'espace aérien qui lui avait été impartie, l'appareil, avec à son bord dix membres d'équipage et deux pirates de l'air, a atterri en catastrophe à l'aéroport du Caire, les réservoirs à sec.

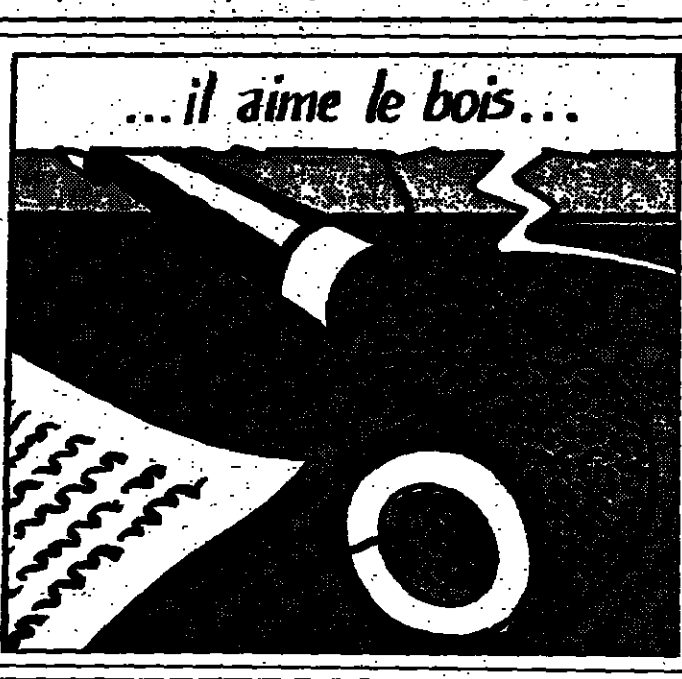
A l'instar de leur attitude lors du détournement le 15 juin d'un Fokker F-27 iranien sur Louxor, puis sur Le Caire, les autorités égyptiennes ont refusé d'accorder l'asile politique aux deux pirates de l'air tout en accordant à l'avion la permission de se ravitailler en carburant pour repartir *« vers n'importe quel pays étranger »*. La prudence de l'Egypte procède du désir de ne pas porter atteinte à l'appel solennel lancé dimanche dernier par le président Moubarak *« aux frères iraniens »* pour l'instauration de la paix dans le Golfe. Toutefois, cette volonté de l'Egypte de se donner une apparence de neutralité dans le conflit du Golfe ne remet pas en cause les ventes d'armes du Caire à Bagdad, qui, depuis avril 1981, s'élèvent à 1 milliard de dollars par an.

A. B.











Le Monde

politique

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Prendre son temps

Depuis qu'il est dans l'opposition, M. Raymond Barre a toujours choisi de ne pas réagir « à chaud » à l'événement. Il se donne le temps de la réflexion, et ses propos peuvent paraître d'autant plus modérés qu'ils bénéficient de ce recul. En adoptant cette tactique — souvent retenue par M. Giscard d'Estaing, — l'ancien premier ministre s'offre aussi la possibilité, en se distinguant des autres responsables de l'opposition, en se plaçant au-dessus des partis, de porter un jugement sur les premières analyses et réactions de ses « pairs », voire d'en prendre le contre-pied.

C'est ainsi que dix jours après l'élection du 17 juin, dans l'interview qu'il a accordée au quotidien Ouest-France, *s'il commente les résultats du scrutin, il semble surtout « corriger » les interprétations « excessives » qui ont pu être données, en relativisant la portée des votes. Il s'attache à rappeler quelle doit être à ses yeux la lecture de la Constitution au moment où, dans l'opposition se multiplient les prises de position en faveur de la dissolution de l'Assemblée nationale.*

Il ne se départit pas ainsi de l'attitude qu'il a adoptée depuis plusieurs mois déjà, qui consistait, tout en affirmant un soutien logique à la liste conduite par Mme Veil, à rappeler quelques uns des principes inspirés de la « pratique politique » sous la Ve République. Mieux encore, il s'interroge sur la crédibilité d'une opposition qui, face, notamment, au phénomène Le Pen, aurait « manqué de rigueur ».

S'il accentue ainsi son profil de sage et de futur candidat à la présidence de la République, il s'aventure aussi davantage sur un autre terrain : celui de l'organisation du mouvement qui se constitue derrière son nom. Bien sûr, il ne dit pas qu'il est prêt à prendre la tête de quelque structure que ce soit, même s'il est bien décidé à « s'engager » *pour les élections législatives. Il peut même s'offrir le luxe de se dire* « à l'écart de l'agitation et des manœuvres auxquelles donne déjà lieu la future élection présidentielle ». *Il a aujourd'hui suffisamment de relais dans les partis politiques, qui, pour lui, parlent de « label » barriste distribué pour les élections législatives et de primaires au premier tour de l'élection présidentielle entre l'ancien premier ministre et le président du RPR.*

M. Barre n'en affirme pas moins très clairement aujourd'hui qu'il s'efforcera, avec toutes les troupes qui veulent le suivre, d'encourager « une dynamique » *favorable au renouvellement des idées et des hommes. Une dynamique qui non seulement permettrait d'échapper aux* « pesanteurs du passé » *— il n'était pas partie prenante au combat des chefs en 1981, rappelait récemment, avec insistance, M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, — mais qui permettrait aussi un large rassemblement des Français de toutes tendances. Quant au moment que choisira l'ancien premier ministre pour cristalliser ce mouvement, il lui appartient sans doute de le déterminer.*

M. Barre continue pour l'instant de jouer sur l'ensemble des claviers sans vouloir être prisonnier d'aucune formule. Il se veut à la fois au-dessus des partis pour laisser se développer le plus large électorat possible sur son nom et paraître se dégager des batailles « politiciennes », sans accroître — si ce n'est raisonnablement — le trouble de l'opposition. Il lui faudra simplement mesurer l'instant où sa volonté d'indépendance ne contredira pas l'efficacité du mouvement qu'il suscite.

C. F.-M.

M. Barre invite l'opposition à « faire preuve de rigueur politique »

Dans une interview accordée à *Ouest-France* du 27 juin, M. Raymond Barre refuse de s'interroger sur la *« légitimité »* du président de la République et du gouvernement, à la suite du scrutin du 17 juin : *« Je ne m'aventure jamais sur le terrain de la légitimité,* dit-il. *Je le fais d'autant moins cette fois-ci qu'il y a eu un grand nombre d'abstentions, qu'il s'agit d'une élection qui n'a constitutionnellement aucune incidence sur l'exécutif et que le comportement des électeurs varie beaucoup selon l'enjeu. (...) Il y a des échéances décisives fixées par la Constitution : les élections législatives et l'élection présidentielle. »*

« En ce qui concerne les législatives, souligne l'ancien premier ministre, *je pense que, si elles provoquent un changement sans équivoque de majorité, il s'agit d'un désaveu du président de la République, qui est l'inspirateur et le principal responsable de l'action gouvernementale. Le président de la République, à mon avis, doit alors en tirer les conséquences. C'est la raison pour laquelle,* explique M. Barre, *je me suis toujours montré hostile à la cohabitation du président de la République avec un gouvernement soutenu par une majorité parlementaire hostile à sa politique. »*

M. Barre précise toutefois qu'*« il appartient au président de la République, au cours de son mandat — et en dehors des échéances constitutionnelles — de s'assurer, s'il le juge nécessaire, que* [le] *contrat de confiance* [passé entre lui et le peuple qui l'a élu] *demeure. Il peut le faire par la dissolution de l'Assemblée nationale ou par un référendum conforme à l'article 11 de la Constitution, en se mettant bien entendu lui-même en cause (...) Mais il est clair qu'il appartient au président de la République, et à lui seul, de prendre de telles décisions (...), et indépendamment des pressions d'où qu'elles viennent. »*

L'ancien premier ministre, qui ne veut pas juger les déclarations *« d'autres personnalités »* de l'opposition réclamant la dissolution de l'Assemblée nationale, se *« demande seulement si, en cas de dissolution, on se satisferait, s'il y a changement de majorité, de la cohabitation et du compromis avec le président de la République ou si on se refuserait à cette cohabitation et à ce compromis ! »*

Parlant du score réalisé par la liste de M. Le Pen, le député du Rhône estime que ce score *« suscite trop d'exagération et d'agitation. La liste du Front national a bénéficié,* dit-il notamment, *d'un cumul des antipathies. Mais,* ajoute-t-il, *si on veut aller au fond des choses, on doit se demander pourquoi la liste de l'opposition a obtenu seulement 43 % des suffrages exprimés et pourquoi elle n'a pas exercé une plus forte attraction sur des électeurs. »* Il pense que l'on pourrait demander à ce propos aux formations politiques de l'opposition de *« faire preuve de rigueur politique. » « J'ai dit depuis de nombreux mois qu'il fallait s'intéresser à ces problèmes dont le Front national fait un usage politique très habile »,* souligne M. Barre. Il ajoute : *« A quoi sert de condamner les hommes si l'on fait écho à certaines de leurs conceptions ! Il ne faut pas s'étonner quand on sème le vent de récolter la tempête. »*

L'ancien premier ministre pense que le phénomène Le Pen ne sera *« durable »* que *« si l'on ne sait pas expliquer aux Français, de la façon la plus claire, que les problèmes de sécurité et d'immigration ne peuvent être traités par des méthodes sommaires, condamnables et inefficaces et si l'on ne leur propose pas une politique qui soit à la fois ferme et humaine. L'issue,* souligne-t-il, *ne se trouve ni dans remusclage ni dans recentrage ! Il faut parler vrai. »*

Selon M. Barre, *« trop de fluctuations (...), trop de déclarations successives et contradictoires, trop de changements de cap au gré des événements ou des sondages »* nuisent à la crédibilité de cette opposition.

Interrogé sur le rôle qu'il souhaite jouer, M. Barre précise qu'il entend bien *« poursuivre l'action »* qu'il mène *« sur le terrain, en toute indépendance, depuis 1981 ».* Il *« n'ignore pas les obstacles de diverses provenances placés sur [son] chemin »,* mais il *« sait aussi [qu'il peut] compter sur des concours dévoués, désintéressés et efficaces ainsi que sur la confiance de beaucoup de Français ».* Il tient à réaffirmer qu'il *« s'engagera »* à l'occasion des élections législatives, même s'il n'a *« nulle envie de distribuer des investitures (...) ni de se mêler à des combinaisons subalternes ». « J'apporterai mon soutien à tous les candidats de l'opposition qui me le demanderont, quelle que soit la sensibilité politique dont ils se réclament, dès lors qu'ils mènent dans le même esprit que moi le combat pour les mêmes objectifs »,* souligne M. Barre. Il ajoute : *« Je m'emploierai avec tous ceux qui souhaitent travailler avec moi, à encourager sans retard une dynamique favorable au renouvellement des idées et des hommes, permettant d'échapper aux pesanteurs d'un passé récent et de mobiliser de très nombreux Français de toutes tendances (...). Quant à l'élection présidentielle, je me tiens à l'écart des agitations et des manœuvres auxquelles elle donne déjà lieu. Le moment venu, je prendrai seul et en conscience la décision que je jugerai opportune. »*

M. GAUDIN (UDF) : *« La liberté a changé de camp »*

Au cours de son point de presse hebdomadaire, le mardi 26 juin, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé après la manifestation du dimanche 24 juin : *« Aujourd'hui, la liberté a changé de camp ; pour la défendre, nous sommes plus crédibles que la gauche. »*

Revenant sur le succès de la liste du Front national aux élections européennes, il a expliqué : *« Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas en majorité d'extrême droite ; nous devons tout faire pour les récupérer. »* Ainsi, si une élection devait avoir lieu à La Seyne (Var), M. Gaudin accepterait que des candidats du Front national figurent sur la liste de l'opposition.

« Notre électorat, dans sa majorité, ne souhaite pas revenir au régime d'avant 1981, a-t-il ajouté. *Il attend un langage nouveau et, le plus souvent possible, des hommes neufs. »*

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, ne semble pas partager cette opinion, puisque ce même mardi, à l'issue de la réunion de son groupe, il a estimé qu'il ne fallait pas que *« se brise le courant unitaire qui s'est établi entre le RPR et l'UDF ».* Pour cela, il souhaite qu'aux prochaines législatives le nombre de primaires soit limité et que tous les sortants des deux groupes bénéficient d'une investiture commune.

Commentant la manifestation des défenseurs de l'enseignement privé, M. Labbé a affirmé que *« le pouvoir doit tirer les conséquences d'une pression qui ne vient pas de l'opposition parlementaire mais du suffrage universel. S'il laisse la pression encore monter pendant deux ans, il y a un grand risque pour les institutions républicaines, pour la démocratie ».*

D'ailleurs le groupe RPR a demandé que le gouvernement *« se contente d'expédier les affaires courantes »* et qu'il retire les projets *« rejetés par la majorité du pays parce qu'ils portent atteinte aux libertés, comme les textes sur la presse et sur l'enseignement. »*

Le Sénat face au pouvoir

(Suite de la première page.)

Et lorsque la gauche s'en est prise au Sénat dans son premier projet de Constitution, le peuple l'a rejeté par référendum, le 5 mai 1946. Le général de Gaulle a subi la même déconvenue le 27 avril 1969. Les deux seuls référendums négatifs de notre histoire correspondent à deux projets de réforme qui s'en prenaient à la Chambre haute.

Un Sénat pur et dur trouverait donc motif à s'engager dans l'affrontement total avec le pouvoir. Mais les tenants de la poursuite de la ligne sénatoriale traditionnelle ne manquent pas d'arguments à opposer, dans l'intérêt même de leur institution.

Qui exprime la volonté nationale ?

Les quatre facteurs qui pourraient inciter la Chambre haute à l'opposition systématique s'avèrent plus relatifs qu'il n'y paraît de prime abord.

1) *Une représentation décalée.* Les prétentions à incarner la légitimité démocratique sont en toute hypothèse limitées par l'élection des sénateurs au suffrage indirect. Mais, au-delà de cette donnée permanente, le scrutin européen du 17 juin n'a pas entraîné une stricte coïncidence entre la représentation sénatoriale et les nouveaux rapports de force électoraux.

Le trait dominant des résultats du 17 juin réside en effet dans le succès de l'extrême droite, laquelle n'est pas représentée au Sénat. En ce sens, aucun organe de l'Etat ne peut prétendre incarner cette dernière expression du suffrage universel, dont l'objet n'était d'ailleurs, du point de vue constitutionnel, pas national.

2) *Le Sénat n'exprime pas la volonté nationale.* Avec la Ve République, seules les élections à l'Assemblée nationale et à la présidence de la République ont un caractère gouvernemental, c'est-à-dire de désignation des gouvernements. L'article 20 de la Constitution dispose certes que le gouvernement *« est responsable devant le Parlement »,* mais pour préciser aussitôt *« suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50 ».* Elles précisent que *« le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale »* (article 49-4) et que, en toute hypothèse, seule l'Assemblée nationale a les moyens constitutionnels d'imposer la démission du gouvernement.

Le Sénat peut, certes, refuser d'adopter des projets de loi qu'il n'apprécie pas. Il ne peut aucunement tenter de renverser un gouvernement qui ne lui convient pas. *« L'Assemblée nationale, surtout dans sa composition politique actuelle, où une seule formation politique assure la majorité, représente la volonté exprimée de la majorité de la nation. Elle indique la voie que l'on doit suivre... Pour sa part, le Sénat n'a pas ce rôle. »* Ce n'est pas Louis Mermaz qui s'exprimait *ainsi, mais* Alain Poher, reprenant, le 23 décembre 1981, ce qu'il avait déjà déclaré en mars 1972, et manifestant ainsi la permanence de sa conception du Sénat, *que* la majorité des députés fussent gaullistes ou socialistes ;

3) *Le Sénat contribue à la création parlementaire.* — Précisant le rôle du Sénat face à la volonté majoritaire, exprimée par l'Assemblée nationale, Alain Poher poursuit : *« Il lui appartient, mis en présence d'une telle volonté, de l'étudier, de l'analyser, de la confronter tout à la fois à la tradition, au point de vue des collectivités locales et des minorités nationales, d'en parfaire la forme et de contribuer ainsi à l'enrichissement de la création parlementaire. »*

Cette conception modérée, plus législatrice que strictement politique, du rôle du Sénat a recueilli ses fruits. De 1958 à 1981, 97 % des deux mille cent vingt et une lois adoptées l'ont été avec l'accord du Sénat. Et, depuis l'alternance, environ trois lois sur quatre sont toujours adoptées après accord entre les deux Chambres. Certes, ces chiffres comportent l'approbation des conventions internationales, le plus souvent techniques, et qui ne peuvent être amendées. Mais, pour les textes plus politiques, un autre indicateur révèle l'utilité du Sénat.

Lorsque les deux Chambres sont en désaccord, le gouvernement peut réunir une commission mixte paritaire (CMP) de sept députés et sept sénateurs. *Depuis 1981, si dans deux* cas sur trois le gouvernement a donné le dernier mot à l'Assemblée, il reste un tiers des textes adoptés conformément à un accord en CMP. Et, indépendamment des données statistiques, les sénateurs obtiennent parfois une modification importante des projets de loi présentés par le gouvernement (la loi Quilliot en est un exemple) ou même le ralliement gouvernemental à une de leurs propositions (on vient de le voir avec l'*instauration d'un seuil* de 5 % des voix pour être représenté à l'Assemblée de Corse).

Autrement dit, si le Sénat veut participer réellement à l'exercice de la fonction *législative, il doit prôner* une collaboration raisonnable avec le gouvernement.

4) *Les leçons de l'histoire.* Faut-il déterrer la hâche de guerre du bicaméralisme ? La IIIe République est née lorsque Gambetta convainquit les républicains d'accepter le Sénat (moyennant quoi les monarchistes acceptèrent la République). La IVe République est née lorsque communistes et socialistes se résignèrent à l'existence d'une deuxième Chambre. La Ve République s'est consolidée lorsque l'échec gaulliste de 1969 tempéra le triomphe gaulliste de 1962, permettant ainsi au Sénat de s'inscrire durablement dans l'action parlementaire.

Chacun reste évidemment libre de souhaiter plus ou moins de pouvoirs pour le Sénat, de rêver ou non à la modification de son recrutement. Mais, en dehors de ces débats, lorsqu'Alain Poher plaide, dès la fin de 1981, *contre « l'esprit d'opposition systématique »* et *« l'obstination partisane »,* il rejette l'exacerbation de l'affrontement bipolaire et donne ainsi probablement au Sénat sa raison d'être consensuelle.

OLIVIER DUHAMEL.

LES DÉPUTÉS EN STAGE D'ENTREPRISE

A partir de la rentrée prochaine, les parlementaires français qui le souhaitent devraient avoir, dans le cadre d'un *« programme entreprises-parlementaires »* la possibilité d'effectuer de véritables stages dans des entreprises, afin d'améliorer la *compréhension* réciproque entre élus et décideurs économiques. C'est ce qu'affirme l'association Entreprise et progrès, qui a présenté, lundi 25 juin, ce programme en présence de trois des quatre parlementaires ayant participé aux premiers « stages-pilote » : MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), chez L'Oréal, MM. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier) et Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) chez ICI-Sopra.

MM. Balligan, Belorgey et Godfrain ont chacun jugé très positive cette expérience, *qui,* selon les cas, a pris essentiellement la forme d'une série d'entretiens avec les dirigeants des entreprises ou les a réellement associés à des épisodes significatifs (comités de direction, etc.) de la vie des entreprises. Les dirigeants d'Entreprise et Progrès, qui se *défendent de toute tentation de lobbying* estiment que le *« critère de réussite »* d'un tel programme *« sera une meilleure prise en compte, par les parlementaires, des incidences des lois qu'ils votent sur le fonctionnement des entreprises ».*

• **Entreprise et progrès, 34, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 720-60-42.**

M. François d'Aubert : *l'obstruction est devenue légitime*

« Après les élections du 17 juin et la manifestation du 24 juin, l'obstruction est devenue légitime. » Certes, dans l'opposition, tout le monde ne partage pas cette opinion tranchée de M. François d'Aubert, député UDF de la Vendée. Certains, comme M. Jean Foyer, député RPR du Maine-et-Loire et ancien ministre du général de Gaulle, s'inquiète même de l'utilisation faite par certains de ses collègues des possibilités de retardement des débats dans la discussion du projet de loi sur la presse.

Mais, au sein de l'UDF, la tentation est grande. Ainsi, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, estime que le Sénat doit prendre le temps de discuter de l'ensemble du projet de loi sur l'enseignement privé, *« ce que nous n'avons pas pu faire ici,* dit-il ; *il lui faudra au moins trois semaines. Les sénateurs doivent entendre les voix qui se sont exprimées aux élections européennes et lors de la manifestation de dimanche ».*

L'objectif, pour lui, est clair : faire traîner les débats sur la presse et l'enseignement pour qu'un éventuel nouveau gouvernement ne soit pas débarrassé de ces *« grelots »* ! En revanche, M. Claude Labbé, président du groupe RPR, est plus prudent ; s'il souhaite que le Sénat contraigne le pouvoir à respecter l'esprit des institutions, le gaulliste qu'il est n'oublie pas que cet esprit veut que la Haute Assemblée ne soit qu'une chambre de réflexion et ne puisse s'opposer à la volonté de la majorité qui siège au Palais-Bourbon.

Cette attitude de l'opposition complique bien évidemment la tâche du gouvernement. Ainsi, *dans l'attente des résultats de* l'entretien que doivent avoir le jeudi 28 juin le président de la République et le président du Sénat, et aussi parce que M. Pierre Mauroy est en voyage officiel en Italie de jeudi à samedi, M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, a préféré faire décider, par la conférence des présidents de l'Assemblée du *mardi 26 juin, que la suite du* débat sur la presse, primitivement prévue pour le mercredi 27, serait renvoyée au samedi 30 juin, dernier jour de la session... *Si le texte doit être adopté* avant les vacances parlementaires, comme l'a déclaré M. Fillioud, cela implique une session extraordinaire. Car les chevau-légers de l'opposition, MM. d'Aubert, Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) et Jacques Toubon (RPR, Paris), ne cachent pas leur volonté de continuer leur stratégie d'obstruction.

Cela soulève deux difficultés. D'abord, toute loi nécessite, pour être correctement appliquée, un minimum de consensus de la part *de tous les acteurs du jeu social.* Le durcissement du jeu politique a mis fin à ce consensus à l'Assemblée. L'opposition use de tous les artifices du règlement. *C'est son droit, c'est même son* rôle... à condition de ne pas aller à l'encontre de l'esprit des institutions. N'est-ce pas ce qui est en train de se passer ? Car — et c'est le deuxième point — une partie d'entre elle ne cache pas que son objectif est d'empêcher *la majorité de légiférer.* Pour ceux qui mènent cette stratégie, il est toujours apparu que la présence de la gauche au pouvoir était illégitime. Ils le confirment aujourd'hui.

THIERRY BRÉHIER.

POLITIQUE

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Chevènement se sent seul

M. Jean-Pierre Chevènement se sentirait-il seul ? Le langage du chef de file du CERES, mardi 26 juin, lors de sa conférence de presse (*le Monde du 27 juin*), semble indiquer que l'ancien ministre de l'industrie n'aurait rien contre l'idée de « rentrer dans le jeu ».

Certes, M. Chevènement s'est exprimé, a-t-il souligné, *« comme citoyen et non comme dirigeant d'un parti politique »*, mais le fait de frapper ses analyses du sceau de République moderne, le groupe de réflexion qu'il a fondé il y a quelques mois (*le Monde* du 27 janvier) ne ferme pas la voie aux interprétations. Certes, sur le fond, M. Chevènement ne renie rien de ses analyses. Il pense toujours que la politique suivie par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, n'a aucune crédibilité dans l'opinion, mais il a évité de le dire aussi brutalement. Il a, au contraire, souligné qu'il apprécie le *« sens de l'effort »* de M. Delors, et reconnu qu'un principe de base de la politique suivie par le ministre des finances – reconstituer les capacités d'investissement des entreprises – n'est pas critiquable.

Certes, il a affirmé que l'engagement présidentiel de baisser de 1 % les prélèvements obligatoires était *« irréaliste si l'on considère que cela peut être atteint autrement que par une croissance plus rapide, d'au moins 3 % par an »*, mais c'était pour ajouter : *« Le président de la République est très bon dans les épreuves. Comme les épreuves sont devant nous, je ne doute pas qu'il sera à la hauteur. »*

Surtout, M. Chevènement a déclaré que *« si le président de la République juge que Michel Rocard est le mieux placé »*, pour animer le gouvernement, *« de salut public »* que préconise le chef de file du CERES, non seulement il n'y *« ferait pas obstacle »*, mais il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour *« assurer sa réussite »*. Peut-on faire preuve de plus d'œcuménisme ? D'autant que M. Chevènement tient à préciser que, si l'on sait utiliser les bonnes *« grilles »*, de lecture, les préoccupations de M. Laurent Fabius, actuel ministre de l'industrie et de la recherche, ne sont pas très éloignées des siennes.

Enfin, en soulignant la nécessité de lutter contre le chômage, de remobiliser l'électorat de la gauche, en réclamant *« un changement d'idées, d'hommes et de méthodes »*, M. Chevènement sait qu'il ne s'éloigne pas des préoccupations d'une bonne partie des socialistes, même si le souhait de changement se porte d'une manière plus évidente sur les hommes et les méthodes que sur les idées.

En somme, tout se passe comme si M. Chevènement avait voulu montrer que, avant d'être un éventuel « recours » pour un *« après-1986 »* suivant une défaite de la gauche aux élections législatives, il souhaite d'abord que la majorité remporte cette échéance.

Quelques tiraillements au sein du CERES, les remarques de certains des amis de M. Chevènement, soucieux d'éviter toute rupture profonde avec les autres socialistes, ont probablement joué leur rôle dans cette inflexion du discours.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi réformant la détention provisoire est définitivement adopté

L'Assemblée nationale a approuvé, le mardi 26 juin, sept textes actuellement en navette entre les deux chambres du Parlement. L'un – celui sur la détention provisoire – a été adopté définitivement. Pour quatre autres, le texte de la commission mixte a été retenu.

● **Détention provisoire.** – A l'unanimité – mais l'UDF était absente au moment du vote, – les députés ont approuvé en deuxième lecture le projet de loi réformant la détention provisoire, dans la même formulation que celle votée, aussi à l'unanimité, par les sénateurs en première lecture (*le Monde* du 21 juin). Ce texte est donc définitivement adopté. L'Assemblée, comme le souhaitait M. Robert Badinter, a notamment retenu la nouvelle rédaction proposée par le Sénat de l'article 137 du code de procédure pénale, qui précise que la détention povisoire ne pourra être décidée par un juge d'instruction qu'à « *titre exceptionnel* » ; elle a aussi, comme le Sénat, supprimé la possibilité prévue par le projet initial du gouvernement, pour le juge d'instruction, de placer un inculpé en détention pendant cinq jours s'il ne peut être assisté sur-le-champ par un avocat. Cela implique qu'il y ait toujours un avocat de permanence au palais.

∴

● **Enseignement agricole public.** – A l'Assemblée, en première lecture, après déclaration d'urgence, l'opposition s'était abstenue sur le projet de loi réformant l'enseignement agricole public (*le Monde* du 6 juin). Au Sénat, après qu'il eut été sensiblement amendé, il avait été voté à l'unanimité (*le Monde* daté du 24-25 juin). Un accord a donc été facilement trouvé en commission mixte paritaire, d'autant que les députés ont accepté de nombreuses modifications apportées par les sénateurs. Ils ont ainsi approuvé la création dans chaque région d'un comité régional de l'enseignement agricole public, qui donnera des avis aux conseils de l'éducation nationale. De même, il a été décidé que les stages effectués par les élèves dans les exploitations agricoles feront partie de la scolarité. Enfin, l'application de certaines dispositions de la loi sur l'enseignement supérieur à certains établissements agricoles ne pourra se faire qu'après l'avis de leur conseil d'administration et accord du ministre de l'agriculture. Aussi, c'est à *l'unanimité* que l'Assemblée a approuvé le texte de la commission mixte paritaire.

∴

● **Agence de bassins.** – Au cours des deux premières lectures, sénateurs et députés étaient restés fermes sur leur position concernant le projet de loi qui modifie la composition des comités de bassins et des conseils d'administration des agences de bassins (*le Monde* des 19 avril, 18 mai, 15 et 22 juin). Mais, en commission mixte paritaire, un accord a été trouvé qui a été entériné par l'Assemblée nationale. Ainsi, dans les comités de bassins siégeront *« des représentants désignés par l'État, notamment parmi les milieux socio-professionnels »* et non pas des représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés comme le souhaitaient les députés. Mais le président du conseil d'administration des agences de bassins sera nommé par le gouvernement et ces conseils comprendront des personnalités qualifiées, contrairement au souhait des sénateurs.

∴

● **Location-accession.** – Les députés ont adopté le texte, mis au point par la commission mixte paritaire, du projet de loi sur la location-accession à la propriété immobilière (*le Monde* du 20 octobre 1983). Les formules retenues sont souvent à mi-chemin des souhaits des uns et des autres (*le Monde* du 14 avril et du 13-14 mai). Ainsi, la formule garde son titre initial alors que le Sénat souhaitait parler d'*« occupation-accession »*. La sous-location sera possible, mais de manière moins facile que dans le projet initial. Les HLM pourront, contrairement au souhait des sénateurs, bénéficier de *« garanties résultant de la qualité du vendeur »*. Enfin, pendant un an, les contrats de vente en cours pourront être modifiés pour être mis en conformité avec cette nouvelle possibilité législative.

∴

● **Impôts locaux.** – Sur cette proposition de loi d'origine sénatoriale, qui vise à harmoniser la législation sur les délais dont disposent les collectivités locales pour fixer les taux de leurs impôts avec la loi de décentralisation, un seul point de désaccord subsistait sur un problème particulier à la Corse. La commission mixte paritaire l'a *résolu, et les députés se sont ralliés* à sa solution.

∴

● **Sport.** – Par trois cent vingt-sept voix (PS, PC) contre cent cinquante-cinq (RPR, UDF), les *députés ont approuvé, en troisième* lecture, le projet de loi sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives (*le Monde des 12 mai 1983, 14 avril 1984 et* daté 15 et 16 avril 1984). Après échec de la commission mixte paritaire notamment, a expliqué M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, parce que le Sénat tenait à faire prendre en charge par l'État les personnels non fonctionnaires de l'éducation nationale qui concourent à l'enseignement sportif dans les écoles, collèges et lycées, l'Assemblée est revenue au texte qu'elle avait approuvé en deuxième lecture (*le Monde* du 17 juin). Elle a simplement donné un délai de six mois aux fédérations sportives pour se mettre en conformité avec cette loi. Mais elle a repoussé un amendement de Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, qui voulait supprimer du texte l'obligation pour le conseil régional des activités physiques et sportives de publier un rapport tous les deux ans.

∴

● **Exploitation de la mer.** – Les *députés ont approuvé, en première* lecture, à l'unanimité des présents, l'opposition étant absente, le projet de loi sur l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER) (*le Monde* du 12 mai). Ce texte, déjà voté par le Sénat (*le Monde* du 15 juin), tire les conséquences législatives de la création, par un décret du 8 juin, de cet établissement public à caractère industriel et commercial, qui regroupe l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), en matière de police maritime et de statut du personnel. M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission de la production, et M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) ont émis quelques doutes sur l'intérêt de cette création et surtout regretté qu'elle ne bénéficie pas du statut d'*établissement public* à caractère scientifique et technique prévue par la loi d'orientation pour la recherche. En tout cas, ils ont tenu, malgré les réserves du gouvernement, à inscrire dans la loi que le personnel de l'ISTPM, qui aurait pu être titularisé dans la fonction publique si celui-ci avait continué à exister, puisse quand même être titularisé malgré le nouveau statut.

Th. B.

Immigration

Il faut interdire Le Pen de séjour !

C'est un député qui le dit. Il l'a même officiellement demandé au ministre de l'intérieur.

La chose se passe en Grande-Bretagne, et le député en question, M. Greville Janner, soutient que si M. Le Pen se rend le 14 juillet dans le comté de Kent, où il est invité par un parti frère, le National Front, son arrivée sur le territoire de Sa Majesté constituera « une honteuse et vile invasion par un fasciste d'outre-Manche ». *Soucieux des intérêts des « Anglais d'abord », l'honorable parlementaire, péremptoire, va jusqu'à affirmer :* « Nous ne pouvons voir le fascisme importé de l'étranger ! »

On est toujours l'immigré de quelqu'un...

ALAIN ROLLAT.

Licencié de l'hôpital de Prémontré (Aisne)

UN ÉDUCATEUR FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS PLUS D'UN MOIS POUR OBTENIR SA RÉINTÉGRATION

Educateur depuis 1970 à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne), M. Dominique Lestrat, licencié le 25 avril dernier, observe, depuis le 22 mai, une grève de la faim pour obtenir sa réintégration dans le personnel de cet hôpital. Militant de la Fédération anarchiste, M. Lestrat est soutenu par celle-ci dans son action. Il a aussi reçu l'appui des instances locales des syndicats CGT, CFDT et SGEN, ainsi que celui du PCF et du PSU.

Le licenciement de M. Lestrat a été consécutif à un conflit entre lui-même et le directeur de l'hôpital de Prémontré, M. Georges Imbert, nommé en août 1983. M. Imbert avait pris la succession d'un directeur dont la gestion avait donné lieu à une enquête de l'inspection générale des affaires sociales. La remise en ordre entreprise par M. Imbert l'avait amené à contester le fonctionnement du service de psychiatrie infanto-juvénile, dirigé par le docteur Michelle Cadoret.

Ce service applique des méthodes nouvelles, reposant sur des structures collectives et sur une certaine ouverture du milieu hospitalier vers l'extérieur. M. Lestrat, éducateur dans ce service, s'était opposé aux initiatives du directeur, ainsi qu'à l'autorisation donnée par celui-ci au tournage sur les lieux, par FR 3-Lille, d'un film de fiction ayant pour argument : *« Un fou dangereux s'échappe de Prémontré et enlève une petite fille de la région... »*

AU SÉNAT

La majorité de la Haute Assemblée souhaite que le développement de la télévision par câble « privilégie la logique de la libre entreprise »

Le Sénat a procédé, mardi 26 juin, à l'examen de cinq projets de loi. Selon le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), le projet de loi *« relatif à l'exploitation des services de radio-télévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé »* (auquel le Sénat a préféré donner comme intitulé *« relatif aux services de communication audiovisuelle sur un réseau câblé »*), *« privilégie sans justification les solutions les plus étatiques alors que, pour assurer le développement du câble, la logique de la libre entreprise, de la décentralisation et des libertés locales aurait dû prévaloir »*.

A partir de ce constat, la majorité sénatoriale a profondément remanié le texte en élargissant l'objet des services de communication audiovisuelle sur des réseaux câblés à tous les secteurs : exploitation, construction et entretien selon plusieurs formules (régie directe, société d'économie mixte locale, concession à une société privée). Elle l'a fait aussi en édictant la liberté d'accès aux réseaux à l'éditeur, qui assume aussi la responsabilité du programme qu'il propose et qui doit demander son agrément à l'exploitant. Le dispositif retenu donne compétence exclusive à la Haute Autorité pour la délivrance des autorisations et lui reconnaît le rôle de conciliateur en cas de conflit entre l'éditeur et l'exploitant.

● **Radio et publicité.** – Les modifications souhaitées par la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant les radios locales privées à recevoir la publicité dans certaines conditions (*le Monde* des 25 mai et 14 juin) ont non seulement été adoptées, mais elles ont été élargies à la suite d'amendements déposés par les groupes de la majorité sénatoriale.

Ainsi, les sanctions pénales prévues par le texte ont été purement et simplement supprimées. Ainsi encore, le Sénat a décidé de ne pas refuser aux radios libres la possibilité de recourir aux services d'agences sonores d'information. Suivant les propositions de M. Jean Cluzel (Un. centr., Allier), combattues par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, la Haute Assemblée, tout en approuvant le principe de la publicité pour les radios locales, a rejeté l'institution d'un « troisième secteur » associatif *publicitaire* qui, selon elle, est une formule hybride permettant de profiter des avantages à la fois de la publicité et de subventions sans en avoir les inconvénients.

● **Régions d'outre-mer.** – L'examen en seconde lecture du projet de loi relatif aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, a confirmé les divergences entre la majorité de l'Assemblée nationale et celle du Sénat (*le Monde* des 11-12, 20, 21 et 22 décembre 1983, 24 mai et 8 juin). Pour la majorité sénatoriale, il convient de *« préserver »* et de *« garantir » « le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et communes d'outre-mer »*, et non, comme elle l'estime, de mettre en place un système qui risquerait d'aboutir *« à une tutelle régionale sur les autres collectivités régionales »*.

Sur proposition de son rapporteur, M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), le Sénat, malgré les avis contraires du gouvernement et de sa majorité, a rétabli l'essentiel du texte tel qu'il avait précédemment été approuvé. Il a toutefois donné son accord quant au dispositif introduit par l'Assemblée nationale qui instaure en matière de formation professionnelle et d'emploi une commission mixte Etat-région alors que, primitivement, la Haute Assemblée avait prévu que les interventions des différentes autorités chargées de la politique de l'emploi devaient être soumises pour avis au conseil régional et au conseil général.

D'autre part, le Sénat a accepté un amendement du gouvernement réglant la question de la consultation du conseil régional sur les cahiers des charges des sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision. Les cahiers seront soumis aux conseils régionaux qui communiqueront leurs *« observations motivées »* au ministre chargé de la communication et à la Haute Autorité à qui il revient de *« rendre son avis »*. En cas de désaccord du conseil régional, c'est un débat en Conseil d'Etat qui approuvera le cahier des charges.

● **Sport et fonction publique.** – Autres sujets, mais même démarche. La majorité sénatoriale a confirmé en nouvelle lecture les positions qu'elle avait adoptées précédemment sur deux projets de loi. Après l'échec de la commission mixte paritaire, le Sénat a rétabli la version qu'il avait élaborée pour le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (*le Monde* du 12 mai 1983, des 12, 13, 14, 15-16 avril et 7 juin), manifestant ainsi son désaccord avec le texte voté le matin même à l'Assemblée nationale.

Il a fait de même, là aussi après échec de la commission mixte paritaire, pour le projet de loi *« relatif à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi de janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale »* (*le Monde* des 19, 20 avril, 18 mai et 22 juin).

Tout en observant que la « navette » et la discussion en commission mixte paritaire avaient permis d'établir des convergences entre les deux assemblées, le rapporteur de la commission des lois, M. Daniel Hoeffer (Un. cent., Bas-Rhin) a fait confirmer par la majorité sénatoriale le refus du monopole accordé aux *« organisations syndicales représentatives »* pour siéger dans les conseils d'administration des centres de formation.

De même a été prévu *« expressément »* que la présidence des conseils d'orientation soit confiée à un élu local. Malgré l'avis défavorable du gouvernement, le Sénat a fixé à un sixième (et non à un cinquième) le montant de l'acompte sur la cotisation versée aux centres de formation, et a porté de deux à trois le nombre de sièges réservés aux départements au conseil d'administration du centre national de formation.

A. Ch.

Devant les députés socialistes

M. DELORS SOULIGNE QUE LES ENTREPRISES SONT EN VOIE DE RECONSTITUER LEURS MARGES A UN NIVEAU PROCHE DE CELUI ATTEINT AVANT LE PREMIER CHOC PÉTROLIER

L'audition de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 26 juin, n'a pas rempli toutes ses promesses. Les arbitrages n'ayant pas encore été rendus, notamment à propos de la réduction des prélèvements obligatoires et de l'incidence de cette réduction sur le sort de la taxe professionnelle (*le Monde* du 27 juin), le ministre s'est borné à une présentation du contexte national et international dans lequel s'inscrit la préparation du budget 1985.

Le ministre, a rapporté Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, a souligné que l'alternative pour la France se pose, compte tenu de l'environnement international, en termes de *« survie ou de déclin »*. Il a souligné que la politique économique suivie est « l'honneur » de la gauche. Il a indiqué que l'investissement, la recherche et la formation devaient rester la priorité des priorités dans la préparation du budget.

La protection sociale des plus démunis

A propos de la protection sociale M. Delors a noté qu'en période de crise le système universel de protection sociale qu'il faut maintenir ne suffit pas pour la partie de la population la plus démunie et qui risque de se marginaliser. Il a souligné, en outre, que l'aide aux secteurs industriels en difficulté nécessitera de dégager des sommes d'un montant égal à 1 % du PNB.

De son côté, le secrétaire d'État au budget, M. Henri Emmanuelli, a souhaité, a rapporté Mme Neiertz, qu'il n'y ait pas de faux débat à propos de la possibilité d'une relance économique. M. Delors, pour sa part, a insisté sur le fait que la relance, pas plus que la croissance, ne peut se décréter et que la décision d'investissement est entre les mains des chefs d'entreprises privées. Le *ministre a affirmé à ce propos que* les entreprises ont reconstitué leurs marges et que la tendance pour 1985 est à la reconstitution de ces marges à un niveau proche de celui atteint avant le premier choc pétrolier.

AUX ASSISES DE L'ESSONNE

« Sorties » d'évadés

« Non, mais vous n'y comprenez vraiment rien ! Faites un peu attention à ce que vous dites ! Je risque des années de prison. Alors, vous rigolez ou quoi ? Pour vous, d'abord, on n'est rien. Mais vous croyez que je vais dire amen ? C'est pas mon style ! »

Des sorties de ce genre, le président Franceschi en a eu son lot tout au long de la seconde journée du procès des évadés par hélicoptère de Fleury-Mérogis et de leurs complices. Leur dossier, ils le connaissent dans les moindres recoins, et ils n'ignorent pas ce que le code de procédure pénale impose à un président : l'impartialité. Or, M. Franceschi ne leur convient pas. Ils sentent trop, dans sa façon de présenter les choses, qu'il a sa petite idée. A chaque coup, ils relèvent les points litigieux.

« Il faut bien que j'explique aux jurés qui ne connaissent pas le dossier ce qu'il y a dedans, dit alors M. Franceschi.

– Oui, mais vous expliquez toujours à votre manière ! C'est vraiment incroyable de voir ça ! »

M. Franceschi plie mais ne rompt pas.

« C'est moi qui pose les questions, figurez-vous.

– Vous les posez toujours de la même façon. »

Aucun des accusés n'entend pour autant se présenter en victime. Gérard Dupré, l'un des évadés, l'a dit expressément. Ils veulent seulement qu'on accepte leur version, c'est-à-dire que cette évasion fut conduite sans violence. L'idée de l'hélicoptère, c'est Dupré qui l'a eue. Pourquoi ?

« Parce que le désir de liberté est celui de tout individu et qu'en prison le fantasme, c'est l'évasion. Quand on voit des oiseaux s'envoler du haut d'un mur, ça donne des idées. »

Dehors, il y avait son ami Serge Coutel. Il savait que celui-là avait fait au service militaire un stage de pilote. Il s'imaginait qu'il pourrait louer un hélicoptère et le piloter lui-même. Hélas, Coutel n'était pas capable de piloter lui-même. Mais comme il avait envers Dupré cette dette de reconnaissance, il ne voulut pas le décevoir.

« Tout cela, c'est l'aboutissement d'un passé, dit Serge Coutel. *Avant l'évasion, il y a la prison. Lorsque j'ai été durant trois ans en psychiatrie pénitentiaire, j'ai connu un homme qui avait subi les quartiers de haute sécurité et qui m'a aidé à résoudre mes problèmes. Dupré, lui, m'avait aidé à sortir de la délinquance. Il m'avait prêté de l'argent pour que je puisse faire du négoce. Il m'a dit : « Il ne faut pas que tu retombes. » Lorsque j'ai appris par les journaux qu'il avait été arrêté de nouveau, j'ai compris qu'il était programmé pour les QHS, que ce serait sa mort avec les vingt-deux ans de prison qu'il avait à faire. »*

Voici pourquoi Coutel s'est rendu à la Société des Hélicap, s'est informé des conditions et des tarifs pour avoir un hélicoptère et un pilote, M. Claude Fourcade. Le 27 février 1981, on l'obligea à mettre le cap sur Fleury-Mérogis.

Le président dit à l'accusé : *« Vous faisiez courir un risque au pilote car, outre votre arme, il y avait des gardiens armés à Fleury-Mérogis qui pouvaient ouvrir le feu. »*

Imprudent, M. Franceschi ! Il s'est fait proprement clouer :

« Non, monsieur le Président, à Fleury, il n'y avait pas de gardiens armés. Il y en a depuis. »

Et Daniel Beaumont, l'autre évadé, de sa chaise d'invalide : *« Moi, j'ai fait trois ans à Fleury, vous pas une journée. Alors écoutez au moins ceux qui savent ! »*

L'hélicoptère vint faire du surplace près du sol pendant une petite minute. Dupré et Beaumont y montèrent allègrement, et le tour fut joué.

J.-M. THÉOLLEYRE.

Nouvelles expulsions de militants basques

(Suite de la première page.)

La conviction des Basques espagnols est désormais entière : *la* police française collabore avec le GAL, la justice ne vaut guère mieux qui a laissé reconduire à la frontière, en novembre dernier, quatre policiers espagnols soupçonnés d'enlèvement.

Inutile d'évoquer devant eux d'éventuels désaccords entre les juges de Bayonne, qui ont inculpé, en avril, dix membres présumés du GAL, et ceux de la chambre d'accusation de Pau, qui les ont libérés à cause d'un vice de procédure un mois après. Inutile aussi de distinguer la police de l'air et des frontières, qui collabore quotidiennement avec les policiers espagnols, et la police judiciaire, dont une filature d'un mois vient d'aboutir à l'arrestation de l'auteur du dernier attentat.

Les Basques espagnols n'ont que faire de ces subtilités : *« Les hautes instances des deux pays,* disent-ils, *sont désormais contre nous. Ils veulent nous faire disparaître au compte-gouttes. »* Ils n'écartent plus, désormais, la possibilité d'une extradition vers l'Espagne, et avec raison, semble-t-il, puisque les autorités françaises n'en excluent plus l'éventualité.

Ces menaces, pourtant, ne leur ont rien fait perdre de leur détermination. La *« résistance »* continue, *« comme au début des guerres carlistes, il y a cent cinquante ans »*, dans ce petit appartement de trois pièces, à Bayonne, où habitent six jeunes réfugiés. En cas d'expulsion, ils sont décidés à revenir clandestinement : *« C'est notre pays, ici »*, affirment-ils pour toute explication. Il est hors de question, pour eux, de retourner en Espagne en profitant de l'offre de réinsertion du gouvernement espagnol, *« dans les conditions politiques actuelles »*. La garantie de l'Etat français les fait sourire. Celui qui partirait aujourd'hui vers l'Espagne serait à, leurs yeux, *« un traître »*, et son exécution, légitime. *« Le peuple,* disent-ils, *n'aiment pas les repentis. »*

« Un peuple en marche »

Ils vivent tous les six, dans ce trois-pièces humide et mal éclairé, à l'heure d'Euskadi-Sud (Pays basque du Sud). Ils boivent le patkaran, un alcool du Sud et ils mangent basque, ces vivres que leur apportent, le dimanche, leurs familles, souvent rurales, restées au pays. Ils ne comprennent pas, pour la plupart, la radio en français, et *Egin*, le quotidien de la gauche nationaliste, est leur source d'information exclusive. De gros titres y parlent de leurs frères poursuivis ou emprisonnés, et les photos de corps mutilés nourrissent, chaque jour, leur combat. Jusqu'à l'aube, ils évoquent les mauvais traitements de la police espagnole et montrent, dans leur album de famille, les photos de leurs amis victimes du GAL. Qu'importe, dans ces conditions, que des contacts soient établis avec des médias français, selon eux, *nécessairement* hostiles ?

Leur langage reste strictement militant. Sympathisants de l'ETA, ils ne revendiquent jamais l'appartenance. *« En guerre »* contre l'Etat espagnol, ils n'auraient jamais porté les armes. Les soupçons de la police espagnole qui pesaient sur eux, les forçant à l'exil, auraient été toujours parfaitement gratuits, et les questions sur le Pays basque français, sanctuaire des combattants du Sud, les laissent dans un silence gêné. Et, pourtant, les deux militants de l'ETA tués à Hernani, en Espagne, le 15 juin dernier, résidaient en France ; le chef du commando y vivait clandestinement.

« On demande ce qui est à nous, et sans violence. » Leur argumentation est strictement manichéenne, et leur assurance n'est pas feinte. Comment, sinon, vivre dans un pays hostile, avec une carte de séjour d'un mois et, le plus souvent, sans autres ressources matérielles que les subsides des « comités pour l'amnistie » ? Comment croire, autrement, que dans dix ans, dans cent ans, *« la victoire est certaine »* ? *« Un peuple est en marche, ils ne s'en rendent pas compte. »*

NICOLAS BEAU.

A CAUSE D'UNE PANNE DE MOTEUR

La navette spatiale une nouvelle fois clouée au sol

Le prochain vol est retardé d'au moins quinze jours

Quatre secondes avant l'heure prévue de décollage, mardi 26 juin à 14 h 43 (heure française), la navette spatiale américaine Discovery a encore été clouée au sol par un ordinateur. Mais, contrairement à ce qui s'était passé la veille, l'ordinateur lui-même n'était pas en cause. Il a enregistré le défaut d'ouverture d'une vanne d'hydrogène liquide sur l'un des trois moteurs principaux de la navette qui venait juste d'être mis à feu. En conséquence, il a donné l'ordre d'arrêt aux deux autres – un second moteur venait juste de s'allumer, le troisième n'en avait pas encore eu le temps.

Les moteurs principaux de la navette, alimentés par l'oxygène et l'hydrogène liquides contenus dans un immense réservoir externe, sont insuffisants pour la faire décoller. La navette ne peut quitter le sol qu'avec l'aide de deux propulseurs d'appoint qui ne sont mis à feu que quelques secondes après les moteurs principaux : l'opération est irréversible, car ces propulseurs, sortes de gros crayons dont la mine est un combustible solide, ne peuvent être éteints après leur mise à feu.

La défaillance d'une valve n'est pas critique pour le fonctionnement du moteur ; une seconde valve existe, qui s'était bien ouverte, ce qui était suffisant pour alimenter le moteur en hydrogène. Mais les consignes de sécurité interdisent le départ avec une seule valve, qui pourrait tomber en panne par la suite, ce qui interdirait la mise en orbite et ferait éventuellement courir des risques à l'équipage.

L'équipage en congé

Un second incident s'est produit – la NASA n'a pas clairement expliqué dans quelle mesure il était lié au premier – qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques : un début d'incendie dans l'un des moteurs. Même minime, un feu à proximité du gros réservoir, qui contient deux millions de litres de liquides hautement inflammables, représente un risque grave. Mais, là aussi, les mesures de sauvegarde ont été efficaces. Des systèmes automatiques de projection d'eau ont aussitôt été mis en œuvre et ont arrêté net le feu. Celui-ci n'a pas eu le temps de devenir réellement dangereux, et l'équipage a quitté la navette plus d'une demi-heure après, par les voies normales, sans utiliser la procédure de secours qui lui permet de se mettre à l'abri en quelques minutes.

La NASA peut donc affirmer que la vie de l'équipage n'a pas été sérieusement menacée, même si les astronautes ont pu légitimement s'inquiéter. Celui-ci a été mis en congé, pour se remettre de ses émotions, mais surtout parce que le vol est repoussé d'une quinzaine de jours, peut-être plus. Il faut, en effet, expertiser les moteurs, comprendre les raisons pour lesquelles la valve n'a pas fonctionné – il n'est pas tout à fait exclu que la valve se soit bien ouverte et que l'indication n'ait pas été transmise à l'ordinateur – et procéder aux réparations nécessaires. Si ces opérations ne peuvent être faites sur le pas de tir, il faudra ramener la navette dans son bâtiment d'assemblage.

Les conséquences économiques

Le programme des vols de la navette va évidemment être perturbé. Et la confiance des utilisateurs, déjà ébranlée par la perte de deux satellites en février dernier, va encore être atteinte. Sur le plan économique, tout retard est grave, car, ce qui coûte cher, pour un engin réutilisable comme la navette, ce sont les équipes d'entretien et de contrôle. Le coût réel des vols – très supérieur aux 40 millions de dollars que la NASA facture actuellement aux utilisateurs et même aux 80 millions qu'elle demandera à partir de 1985 – est presque inversement proportionnel au nombre de tirs par an. Au rythme actuel, ce coût réel est estimé entre 200 et 300 millions de dollars par vol mais l'augmentation de la fréquence des missions devait permettre de le réduire de moitié dans deux ou trois ans.

Contrairement aux apparences, les ennuis de la navette ne sont pas une bonne chose pour le lanceur européen Ariane. Certes, ils confirment celui-ci dans le rôle de « seconde source », qui lui a permis d'obtenir des contrats de firmes américaines inquiètes de la disponibilité de la navette. Les dirigeants de la société SBS viennent d'invoquer explicitement cette raison pour confier à Ariane le tir de leur cinquième satellite. Mais le problème majeur du transport spatial est actuellement l'augmentation rapide des tarifs d'assurance et la difficulté de trouver des assureurs. Quel que soit sa nature et le lanceur concerné, tout incident rend les assureurs encore plus hésitants.

MAURICE ARVONNY.

APRÈS LES MISES EN GARDE DE ROME

La revue « Concilium » prend la défense de la théologie de la libération

Les théologiens de la revue internationale *Concilium*, réunis à Nimègue le 17 juin, viennent de rendre publique une déclaration intitulée *« Menaces sur des voies nouvelles dans l'Église »*, qui prend la défense de la théologie de la libération. Fondée, il y a vingt ans, à la fin du concile Vatican-II, par des théologiens comme Jean-Baptiste Metz, Hans Küng, Edouard Schillebeeckx et Claude Geffré, cette revue internationale de théologie réunit dans son comité de direction des personnalités catholiques comme les Pères Boff, Chenu, Congar, Duquoc, Greinacher, Guttierez, Jossua, Lash, et Pohier (1) qui n'étaient pas tous présents à Nimègue.

Après avoir félicité l'Église d'être *« entrée dans le monde des pauvres pour participer à leur destin »*, grâce surtout au *« jaillissement de nombreuses communautés ecclésiales de base »*, les auteurs de la déclaration constatent : *« Ces espoirs et ces revendications ont provoqué des réactions, des incompréhensions, voire une hostilité de la part de ceux qui disposent du pouvoir économique et politique. Nous avons pu voir des hommes et des femmes disparaître ou être exilés, torturés, assassinés – ces faits sont absolument inacceptables. En ce qui concerne les autorités de l'Église, si parfois elles ont soutenu et authentifié ces mouvements de libération, nous avons souvent été aussi témoins de faits de diffamation, d'interdiction d'enseigner la théologie, de soupçon d'infidélité envers le message chrétien, et d'accusation de lui substituer une idéologie influencée par le marxisme – ce contre quoi nous protestons vigoureusement. »*

« Sans prétendre posséder la vérité », les théologiens de *Concilium* plaident pour *« la dimension pluraliste de la catholicité »*. Mais, ajoutent-ils, *« pour jouer ce rôle, la théologie a besoin de la liberté de recherche et d'expression que nous avons revendiquée dans notre déclaration de 1971 »*.

Ils concluent : *« Comme ces mouvements sont pour l'Eglise entière un signe d'espoir, toute intervention prématurée des autorités ecclésiales risque d'étouffer l'Esprit qui anime les Eglises locales et les guide. Nous exprimons notre profonde solidarité avec les mouvements de libération et leur théologie. Nous protestons contre les soupçons et les critiques injustes à leur égard. Nous croyons fermement qu'en eux se jouent, pour une part, l'avenir de l'Eglise, l'avènement du Royaume et le jugement de Dieu sur le monde. »*

Cette prise de position de *Concilium* survient deux mois après la mise en garde du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, contre la théologie de la libération (*le Monde* du 6 avril). Deux théologiens y étaient visés en particulier : Léonardo Boff (Brésilien) et Gustavo Guttierez (Péruvien), tous deux membres de *Concilium*. Rappelons, enfin, que des théologiens de l'université catholique de Fribourg ont plaidé, devant Jean-Paul II, le 13 juin, pour un réel pluralisme théologique et, notamment, pour la théologie de la libération latino-américaine.

A. W.

(1) La revue *Concilium* vient de publier un numéro spécial « Bilan et avenir », nº 190, 45 francs. Editions Beauchesne, 72, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Un test de dépistage du cancer du foie a été mis au point par des chercheurs français et américains

Deux équipes scientifiques française (institut Gustave-Roussy, Villejuif) et américaine (Massachusetts General Hospital, Boston) publient conjointement dans le prochain numéro de la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* les résultats de leurs travaux concernant la mise au point d'un test de dépistage du cancer primitif du foie. Cette méthode, basée sur la détection dans le sang d'une protéine, devrait considérablement améliorer les résultats du traitement d'un cancer parmi les plus répandus dans le monde. Elle constitue aussi un apport très important pour les travaux de recherche sur la prévention du cancer du foie par vaccination contre l'hépatite B.

Le test qui vient d'être mis au point par les chercheurs français et américains (1) n'existerait pas sans la maîtrise croissante qu'on a des « anticorps monoclonaux », familles de substances spécifiques dirigées contre une molécule biologique déterminée. Ce sont certains de ces anticorps monoclonaux qui, placés *sur des billes microscopiques*, permettent ici d'identifier et de mesurer la présence dans le sang des malades d'alpha-fœto-protéine (AFP). Il s'agit d'une molécule protéique encore très mystérieuse constituée de l'enchaînement de près de six cents acides aminés et naturellement produits par le fœtus humain au niveau de son foie et de son tube digestif. Passé l'âge d'un an, la production d'AFP s'arrête. Curieusement pourtant, elle reprend chez les malades atteints d'une affection du foie (cancer mais aussi hépatites et cirrhoses). Le dosage d'AFP est aussi pratiqué chez certaines femmes enceintes en cas de suspicion de malformation neurologique du fœtus, *spina bifida* par exemple.

On savait déjà doser l'AFP ; la nouveauté tient ici dans la considérable amélioration qui est apportée sur la précision des résultats. Celle-ci est multipliée par un facteur 10 (2). On pourra dorénavant conclure devant un résultat positif quant à la présence ou à l'absence d'un cancer du foie débutant chez un malade, et ainsi notablement augmenter ses chances ultérieures de guérison. L'exérèse chirurgicale de la tumeur pourra être faite à un stade très précoce, et des résultats très encourageants ont déjà été obtenus sur ce point par l'équipe franco-américaine.

Compte tenu de la gravité du cancer primitif du foie, l'un des cancers les plus fréquents à travers le monde (il touche en particulier les pays de la ceinture inter-tropicale en Afrique et en Asie), ces résultats *devraient avoir des retombées* pratiques considérables. D'ores et déjà, une firme française et une autre américaine entendent développer ce procédé à l'échelle industrielle. Enfin, ce test devrait être rapidement adopté par les équipes qui tentent de prévenir l'apparition du cancer primitif du foie par la vaccination contre l'hépatite virale du type B, hépatite qui constitue le lit de ce cancer dans tous les pays où elle règne à l'état endémique.

JEAN-YVES NAU.

(1) *La publication est signée par le* docteur Dominique Bellet et le professeur Claude Bohuon (Villejuif), et par le docteur Jack Wands et le professeur Kurt Isselbacher (Boston).

(2) Le dépistage est possible pour des taux de 50 nanogrammes par millilitre de sang (un nanogramme égale 10 puissance 9 grammes).

Un décret autorise l'ouverture de centres de santé sans paiement à l'acte

Le *Journal officiel* du 24 juin a publié le décret d'application de la loi du 19 janvier 1983, dite « loi Bérégovoy » autorisant la création *d'« expériences nouvelles de prévention et de soins »* qui pourront fonctionner, précise le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, *« selon d'autres modalités que le paiement à l'acte »*. Ces expériences devront, avant de voir le jour, recevoir l'agrément du ministère ; une convention devra être passée entre leurs « promoteurs » et les caisses d'assurance-maladie ; les objectifs devront être précisés ainsi que les critères d'évaluation. *« Au terme de l'action,* précise le ministère, *un bilan complet sera dressé qui sera communiqué à tous les partenaires intéressés, notamment la Mutualité et les syndicats représentatifs des professions de santé. »*

Enfin, le ministère, qui estime que *« ces nouvelles expériences seront utiles au développement du système de santé français »*, rappelle qu'elles seront soumises à la rigueur budgétaire actuellement en vigueur, qui impose *« le respect des normes financières garantissant la qualité des soins au meilleur coût »*.

[La perspective du développement de « centres de santé » où les praticiens ne seraient plus payés à l'acte avait, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, vivement inquiété la plupart des organisations de praticiens. Pour la majorité d'entre eux, le « paiement direct à l'acte » est le garant symbolique de la médecine libérale telle qu'elle est pratiquée en France. Dans cette optique, la multiplication de centres de soins tels qu'ils existent déjà, notamment à Grenoble et à Saint-Nazaire, représentait une sorte de cheval de Troie, un mode d'introduction d'une médecine nationalisée de type britannique qui fait figure d'épouvantail pour bon nombre de médecins libéraux.

Le contrôle étroit que le ministère annonce sur les futurs centres, l'association des syndicats médicaux à l'évaluation de leur action, suffiront-ils à apaiser cette inquiétude ? Pour l'heure, les grandes centrales représentatives des médecins ne se sont pas encore prononcées. – C. B.]

SOCIÉTÉ

EN BREF

Découvertes de physique nucléaire au grand accélérateur de Caen

Trois noyaux atomiques artificiels ont été récemment créés au grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL) à Caen, par une équipe de l'Institut de physique nucléaire, d'Orsay, conduite par M. Michel Langevin, en collaboration avec des chercheurs du GANIL.

En bombardant une cible de tantale avec des ions d'argon, les physiciens ont créé des noyaux de néon-29 et de néon-30 (composés de dix protons et, respectivement, de dix-neuf et vingt neutrons) ainsi que le noyau de l'azote-23 (sept protons et seize neutrons). Ils ont aussi montré l'inexistence du carbone-21 (six protons, quinze neutrons) et de l'oxygène-25 (huit protons, dix-sept neutrons), deux noyaux qui, dans la table des noyaux, auraient dû « encadrer » l'azote-23.

Tous ces noyaux contiennent beaucoup plus de neutrons que de protons, et sont donc très instables, leur durée de vie étant inférieure à la microseconde.

L'inexistence du carbone-21 et de l'oxygène-25 montre qu'on atteint les limites ultimes de l'enrichissement en neutrons et tranche une controverse entre théoriciens.

Elle a des conséquences importantes pour la compréhension de la nucléosynthèse, processus par lequel toute la matière s'est formée à partir d'un état primitif où seuls existaient l'hydrogène et l'hélium.

Réduction des quotas de chasse à la baleine

Les quotas de chasse à la baleine pour 1985 ont été réduits d'un tiers par la commission baleinière internationale, réunie à Buenos-Aires du 18 au 24 juin. Le total des prises autorisées, qui était de 9 956 en 1984, a été ramené à 6 690 pour l'an prochain. Ce sont surtout les quotas de l'URSS et du Japon, les deux plus gros consommateurs de baleines, qui ont été réduits (de 6 655 à 4 224 prises). La Norvège, troisième pays baleinier, retrouve le même quota que l'an dernier (635 cétacés), malgré l'opposition de la France et d'une majorité des quarante Etats représentés à la commission.

C'est, en principe, la dernière année d'attribution des quotas, car un moratoire de cinq ans sans aucune chasse – sauf pour la chasse dite « aborigène », c'est-à-dire non commerciale, – décidé par la commission en 1982 à Brighton, doit entrer en application l'an prochain. Les délégations japonaise et norvégienne ont annoncé leur intention de ne pas tenir compte du moratoire.

Le procès de Zampa est suspendu

Marseille. – Gaëtan Zampa est arrivé, au moins provisoirement, à ses fins. Son procès – ouvert le 20 juin devant le tribunal de Marseille – est suspendu. Il faudra attendre jusqu'au 12 juillet pour que les quatre experts-psychiatres désignés par le tribunal aient déposé leurs conclusions sur l'état mental du « parrain » marseillais (*le Monde* du 27 Juin). Zampa, dans un premier temps, s'est volontairement heurté le front contre un pilier du tribunal. Vendredi, il s'est entaillé les veines du bras gauche avec un couteau de cantine. C'est au cours du procès-verbal dressé par un enquêteur que le « caïd » a déclaré avoir exécuté *« contre sa volonté »* des ordres que lui dictaient des *« forces de l'extérieur »*. Il aurait aussi précisé que son état trouvait son origine dans un produit qui lui aurait été inoculé lors de sa première incarcération en 1964. – *(Corresp.)*

● *La FNAC au tribunal.* – Le tribunal de police du quatorzième arrondissement de Paris rendra sa décision le 2 octobre à propos des 3763 infractions à la loi sur le prix unique du livre relevées contre la FNAC, accusée d'avoir pratiqué des rabais illicites de 20 % au lieu de 5 % lors de sa campagne « Des livres à prix européens ».

Un porte-parole de la police judiciaire à Paris

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, a indiqué, le 26 juin, qu'il « a fait nommer un porte-parole de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris, comme cela existe dans plusieurs pays d'Europe ». Le ministre a précisé que « M. Claude Bard, commissaire de police, qui a été choisi pour assurer ce rôle, exerce actuellement des fonctions à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris ».

Le ministre avait reçu le 26 avril, après la fermeture d'une salle de presse au 36, quai des Orfèvres, le 29 mars, une délégation de l'Association des journalistes d'information sur la police (AJIP), qui lui avait fait une demande en ce sens.

Belfort : un notaire destitué

Le tribunal de Belfort a destitué, le 26 juin, Mᵉ Edouard Moritz, cinquante-huit ans, de sa charge notariale. Convaincu d'avoir détourné, depuis 1981, une somme de 1,2 million de francs provenant de vingt-deux comptes clients, M. Moritz a également été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis, à 100 000 francs d'amende et à la privation pendant dix ans de ses droits civiques et familiaux. – *(Corresp.)*

● *M. Maurice Papon débouté.* – La onzième chambre de la cour de Paris a débouté, le 26 juin, M. Papon, ancien ministre du budget, de son action en diffamation contre un article de l'hebdomadaire *la Vie* titré : *« Maurice Papon : 1942-1944, les années troubles »*, paru le 17 février 1983. Secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, M. Papon estimait que cet article mettait en doute ses titres de résistance. L'action en justice de l'ancien ministre avait déjà été rejetée en première instance (*le Monde* des 8 et 29 octobre 1983).

Bac : épreuves annulées à Orléans

Orléans. – Le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours a décidé d'annuler les épreuves d'histoire et géographie du baccalauréat, à la suite de la découverte de fuites (*le Monde* du 27 juin). L'épreuve sera recomposée vendredi 29 juin dans la totalité de l'académie. Cette décision concerne 8672 candidats des séries A,B,C, et D, et non les seuls candidats centre d'examen Jean Zay où la fraude avait été découverte, ce qui laisse supposer que celle-ci est plus importante qu'on pensait. Mardi 26 juin, de nouvelles inculpatins ont été prononcées contre trois anciens élèves de terminale, dont on ignore les identités. Deux ont été inculpés de « fraude et de vol à un examen » et le troisième de « vol ».

Les fraudeurs avaient pénétré dans le rectorat par une fenêtre mal fermée. Ils avaient récupéré deux clefs qui donnaient accès à la pièce et au bureau où les sujets étaient entreposés. – *(Corresp.)*

Les suites judiciaires de la manifestation du 24 juin

Après la manifestation parisienne du 24 juin en faveur de l'école privée et la condamnation de deux « manifestants », M. Bruno Laroche, juge d'instruction, a fait écroner, le 26 juin, Jean-Philippe Ferrandis, vingt-quatre ans, agent technique, pour transport d'engins incendiaires et d'armes de la sixième catégorie, et Philippe Cocagnac, vingt-cinq ans, comptable, pour port d'armes de première catégorie. Tous deux furent interpellés, vers 14 h 30, rue du Commandant-Mouchotte, dans le quartier Montparnasse, alors qu'ils regagnaient leurs voitures respectives. Plusieurs heures avant leur arrestation, des membres du service d'ordre de la manifestation avaient pris dans la véhicule de Jean-Philippe Ferrandis un carton contenant une douzaine de cocktails Molotov. Ils l'avaient porté dans un hôtel voisin et avaient alerté la police. Quant à Philippe Cocagnac, il était en possession de deux grenades offensives.

● RECTIFICATIF. – L'article consacré aux « Foules dans l'histoire », paru dans *le Monde* du 26 juin, contenait deux erreurs. L'une d'orthographe : c'est le général Foy (et non Foix) qui est mort en 1825 ; l'autre de date : le journaliste Victor Noir a trouvé la mort au cours d'un duel en 1870 (et non en 1869).

● *Une commande américaine pour Ariane.* – La fusée européenne Ariane vient d'être choisie par la société américaine SBS pour lancer, en octobre 1986, un de ses satellites de télécommunications (SBS 5). Ce contrat, qui intervient peu de temps après la mise en cause par la firme américaine Transpace Carriers des tarifs pratiqués par la société Arianespace, chargée de promouvoir la fusée européenne, porte désormais à vingt-huit le nombre total de lancements fermes de satellites qu'Ariane doit effectuer, dont six pour le compte de clients américains.

● *Un avocat lyonnais écroué.* – Un jeune avocat lyonnais, M. Jean-Michel Calmel, trente ans, a été inculpé de complicité de proxénétisme aggravé et écroué, lundi soir 25 juin, à la prison de Valence, nous indique notre correspondant régional. Les déclarations d'une prostituée seraient à l'origine de cette information judiciaire. Mᵉ Calmel, qui proteste de son innocence, demande une confrontation rapide avec son accusatrice. L'avocat avait prêté serment en 1979 et avait récemment terminé son stage.

● *Procès des Flanades : jugement en septembre.* – Le jugement du procès des Flanades, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (*le Monde* du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guez et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Hidalgo en finale

(Suite de la première page.)

Disciple du Rémois Albert Batteux et du Monégasque Lucien Leduc, Michel Hidalgo a toujours prêché pour un football où le plaisir de jouer doit rester prioritaire, où les acteurs ne sont pas prisonniers de carcans tactiques, mais peuvent faire preuve d'initiative. Parallèlement, il n'a cessé de dénoncer les excès de la haute compétition, les motivations presque guerrières, la violence sur et autour du terrain ou l'absence de consultation des joueurs et des entraîneurs dans les Coupes du monde.

Son comportement très libéral, interprété parfois comme un signe de faiblesse, lui a valu quelques déboires avec des joueurs mécontents de ne pas être retenus, mais aussi avec des journalistes. Deux fois, il a même eu l'intention de démissionner à la suite de campagnes de presse. La première, en Argentine, à propos de l'« affaire des chaussures » ; la deuxième fois, après la série noire de six défaites en sept matches qui avaient précédé la rencontre France-Pays-Bas, décisive pour la qualification à la Coupe du monde 1982.

S'il a toujours recherché l'épanouissement des joueurs, Michel Hidalgo a aussi bénéficié de l'éclosion d'une génération exceptionnelle. Pour son premier match de sélectionneur contre la Tchécoslovaquie, le 27 mars 1976, il alignait trois débutants dont on allait souvent reparler : Maxime Bossis, Didier Six et Michel Platini. Depuis huit ans, l'équipe de France a aussi été mieux structurée et a surtout acquis une grande expérience des compétitions, qui lui assure une meilleure continuité dans les résultats.

Au moment de laisser la place à Henri Michel, pour prendre ses fonctions de directeur technique national, Michel Hidalgo estime que ce championnat d'Europe ne doit pas être un aboutissement, mais qu'il peut constituer un tremplin pour de plus grandes ambitions. A l'exception peut-être d'Alain Giresse (trente et un ans), Henri Michel devrait disposer de la même ossature de joueurs très expérimentés pour la Coupe du monde 1986, au Mexique. Si elle se qualifie, l'équipe de France bénéficierait alors d'un atout suplémentaire : la maîtrise des effets des entraînements en altitude, acquise en 1982 et 1984 à Font-Romeu.

GÉRARD ALBOUY.

BILANS

– Michel Hidalgo : 74 matches, 40 victoires, 15 nuls, 19 défaites.

– Stefan Kovacs : 15 matches, 6 victoires, 4 nuls, 5 défaites.

– Georges Boulogne : 29 matches, 14 victoires, 5 nuls, 10 défaites.

– Albert Batteux : 56 matches, 24 victoires, 13 nuls, 19 défaites.

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Principaux résultats du mardi 26 juin

SIMPLES MESSIEURS

Premier tour

Gerulaitis (E-U, 18) b. T. Giammalva (E-U, 115), 3-6, 6-1, 6-4, 6-7, 7-5 ; Scanlon (E-U, 17) b. Korita (E-U, 65), 7-6, 6-7, 6-2, 3-6, 13-11 ; Wilander (Suède, 4) b. Stewart (E-U, NC), 6-4, 6-4, 6-7, 7-5 ; Forget (Fr, 162) b. Gunthardt (Suisse, 30), 6-3, 6-0, 6-2 ; Gomez (Equ., 6) b. Mitchell (E-U, 105), 3-6, 7-6, 6-1, 7-6 ; Kriek (E-U, 14), b. Westphal (RFA, 89), 6-3, 6-0, 2-6, 6-7, 7-5 ; Mayotte (E-U, 19) b. Hocevar (Brésil, 152), 7-5, 7-6, 6-1 ; Arias (E-U, 5) b. Mitton (Af. du Sud, 106), 3-6, 6-3, 6-2, 6-4 ; Smid (Tch., 15) b. Stefanki (E-U, 118), 6-4, 6-7, 0-6, 6-4, 6-2.

SIMPLE DAMES

Premier tour

M. Navratilova (E-U, 1), b. Louie (E-U, 60) 6-4, 6-0 ; B. Gerken (E-U, 112) b. C. Vanier (Fr., 94), 6-1, 6-2 ; L. Bonder (E-U, 13) b. S. Louis (G-B, 285), 2-6, 6-3, 6-3 ; W. Turnbull (Aust., 11) b. S. Walpole (G.-B., 162), 6-3, 6-2 ; K. Jordan (E-U, 7) b. H. Ludloff (E-U, 101), 6-1, 6-1 ; B. Potter (E-U, 15) b. C. Suire (Fr., 65), 7-5, 6-3 ; P. Shriver (E-U, 4) b. E. Pfaff (RFA, 22), 6-0, 6-4 ; H. Sukova (Tch., 16) b. R. Reggi (It., 40), 6-3, 6-4 ; C. Tanvier (Fr., 93) b. S. Reeves (G-B), 6-7, 6-4, 8-6 ; H. Mandlikova (Tch., 3) b. E. Elissenko (URSS, 206), 6-1, 6-0 ; K. Horvath (E-U, 10), b. G. Purdy (E-U, 82), 6-3, 6-4 ; S. Durie (G-B, 12) b. L. Schaefer (E-U, 28), 6-2, 6-7, 6-0 ; Z. Garrison (E-U) b. R. Einy (G-B, 154), 6-0, 6-0 ; A. Temesvari (Hong., 17) b. J. Golder (E-U, 115), 6-4, 6-1 ; C. Khode (RFA, 14) b. B. Bramblett (E-U, 125), 6-1, 6-4 ; C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. S. Goles (Youg., 55), 6-1, 6-1 ; S. Amiach (Fr., 68) b. L. Antonoplis (E-U, 128), 6-3, 6-1.

D'un sport à l'autre

● BASKET-BALL : *Robert Busnel, président de la FIBA.* – La Fédération internationale de basket-ball a élu, mardi 26 juin, à sa présidence un Français, Robert Busnel, âgé de soixante-neuf ans. Trois nouvelles règles ont été adoptées à l'occasion de ce congrès : la publicité sera permise sur les maillots des équipes nationales à condition que le nom du pays y figure en lettres au moins aussi grandes ; trois points et non plus deux seront attribués pour les paniers réussis d'au-delà d'une nouvelle ligne située à 6,25 mètres ; l'horloge ne sera plus arrêtée pendant les remises en jeu à la touche.

● FOOTBALL : *Démission de Jupp Derwall.* – Entraîneur de l'équipe nationale de football de la RFA depuis sept ans, Jupp Derwall a démissionné de ses fonctions, mardi 26 juin. Sous sa direction, l'équipe ouest-allemande avait été championne d'Europe en 1980 et vice-championne du monde en 1982, mais elle n'a pu se qualifier pour les demi-finales de l'actuel championnat d'Europe. Son bilan en soixante-sept matches est de quarante-cinq victoires, onze nuls et onze défaites.

● *Jacques Georges, président de l'UEFA.* – Le Français Jacques Georges a été élu, par acclamations, président de l'Union européenne des associations de football (UEFA), mardi 26 juin à Paris. Agé de soixante-huit ans, il occupait ce poste par intérim depuis le décès accidentel d'Artemio Franchi en août 1983. Il était le seul candidat en lice et dirigera l'UEFA jusqu'en 1986.

● NATATION : *record du monde du 100 m brasse.* – L'Américain John Moffet a battu, lundi 25 juin à Indianapolis (Indiana), le record du monde du 100 m brasse en 1 min 2 sec 13. Le précédent record, établi le 17 août 1983 à Caracas (Venezuela), était détenu par l'Américain Steve Lundquist en 1 min 2 sec 16.

LE CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur du Canada, M. Michel Dupuy, a donné une réception mercredi à l'occasion de la fête nationale.

Mariages

– M. et Mᵐᵉ Daniel LESAGE,
– M. et Mᵐᵉ Maurice DUCAT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Martine et Luc,

qui aura lieu en l'hôtel-de-ville d'Aulnay-sous-Bois, le samedi 30 juin 1984, à 17 h 15.

67, rue du Commandant-Brasseur,
93600 Aulnay-sous-Bois.
75, bd Paul-Vaillant-Couturier,
93100 Montreuil-sous-Bois.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Victor BEGHIN,

survenu le 20 juin 1984, à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
Et toute la famille.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Trith-Saint-Léger (Nord).

36, route Nationale, Famars,
59300 Valenciennes.

– M. Jean Bossard,
M. et Mᵐᵉ Frédéric Bossard,
Les familles Bossard et Pages,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'hôpital Renée-Sabran de Giens (Hyères), le 21 juin 1984, de

Mˡˡᵉ Pascale BOSSARD,

leur fille,
sœur,
nièce et cousine.
L'inhumation a eu lieu à Figanières, le 25 juin, dans la plus stricte intimité.

198, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
5, avenue Monclar,
06100 Nice.
« Gattière »,
83125 Figanières.

– La famille Crepelle
a la douleur de faire part du décès de

M. Maurice CREPELLE,

survenu le 24 juin 1984 à Maisons-Laffitte, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu le 28 juin, au cimetière de Carrières-sur-Seine, à 10 h 15.

– Mᵐᵉ Dominique Fontana,
M. et Mᵐᵉ Bertrand Millet
et leurs enfants,
M. Jacques Fontana,
M. et Mᵐᵉ Michel Béchet
et leurs enfants,
M. Arnaud Fontana,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique FONTANA,
notaire associé à Paris,

survenu le 25 juin 1984, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juin, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8ᵉ.

– Mᵐᵉ Paul Foucault,
M. et Mᵐᵉ Henri Fruchaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Denys Foucault,
M. Daniel Defert,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel FOUCAULT,
professeur
au Collège de France,

survenu à Paris le 25 juin 1984.

La levée de corps aura lieu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13ᵉ, le vendredi 29 juin, à 9 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité à Vendeuvre-du-Poitou (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire page 12.)

– Mᵐᵉ Gaston Hugonnard-Roche,
M. et Mᵐᵉ Henri Hugonnard-Roche,
M. et Mᵐᵉ Philippe Hugonnard-Roche,
M. et Mᵐᵉ Jean Dussourd,
Mˡˡᵉ Cécile Hugonnard-Roche,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston HUGONNARD-ROCHE,

survenu le 21 juin 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Seyssel (Haute-Savoie) dans la plus stricte intimité familiale.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-André de l'Europe, 24 *bis*, rue de Léningrad, Paris-8ᵉ, le vendredi 29 juin, à 11 heures.

– M. Louis Bodard,
son époux,
M. et Mᵐᵉ Bruno Schachtel,
Mᵐᵉ Anne Catherine Schachtel-Rascon,
ses enfants,
Virginie, Guillaume, Thomas, Eléonore,
ses petits-enfants,
La famille Schachtel,
M. et Mᵐᵉ Arnaud Dupuy,
Mᵐᵉ Nicole Fabiani,
M. et Mᵐᵉ Pierre Weinbreck,
M. Loïc Bodard,
M. et Mᵐᵉ Xavier Bodard,
ses beaux-enfants et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ SCHACHTEL-BODARD,
née Marie-Andrée Boussard,
chargée de mission
au ministère
de la formation professionnelle,

survenu le 21 juin 1984, à Paris.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale, à Fontainebleau, le 27 juin.

51, boulevard Blanqui,
75013 Paris.
Orée de Sénart « Nerval »,
91210 Draveil.
13, rue Ambroise-Paré,
75010 Paris.

Remerciements

– Mᵐᵉ Pierre Belot,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'estime exprimés par ses amis, par les personnalités et par les organisations professionnelles, à l'occasion du décès du

docteur Pierre BELOT,
survenu le 18 juin 1984,

les remercient sincèrement de ces marques d'attachement et s'excusent de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun.
3, boulevard Pershing,
75017 Paris.
Clinique Mirabeau,
37, avenue de Paris,
95600 Eaubonne.

– M. Bécamel Jean et sa famille,
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Mᵐᵉ Valentine CHARDON du RANQUET,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Une pensée est demandée pour

Catherine BELBENOIT,

qui a quitté parents et amis dans sa vingt-sixième année, le jeudi 28 juin 1979.

– Il y a cinq ans, le 28 juin 1979, était brutalement ravi à l'amour des siens,

Thierry CHICHE,

il aurait vingt-six ans.

Mᵐᵉ Cohen-Selmoun, sa mère,
Mᵐᵉˢ Cohen-Selmoun, ses tantes,
demandent à ses amis, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, de se souvenir.

Avis de messes

– *In Memoriam.*

Une messe sera célébrée le 1ᵉʳ juillet 1984, à 11 heures, en l'église d'Ange, 41400 Montrichard, à la mémoire du

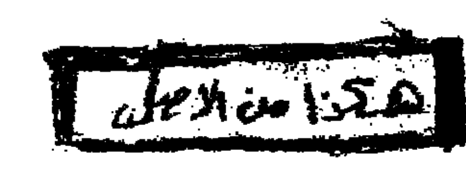
docteur Fernand ROY,

médecin honoraire
de l'Hôtel-Dieu de Blois,
ancien médecin militaire,
ancien médecin résistant
de 1941 à 1944,

rappelé à l'Univers le 26 mai dernier.

Que chacun, croyant de toute confession ou incroyant, s'unisse de prière pour la paix du monde.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.




QUELLE QUE SOIT VOTRE BRANCHE, JE M'ADAPTE.
GINGKO
Rarement on aura vu aussi adaptable que le Victor S1. Il a suscité plus de 900 logiciels (en français) qui concernent tous types d'entreprises et tous secteurs d'activités, donc le vôtre.
Mieux encore : Victor est une gamme adaptable qui évolue en fonction de vos besoins. C'est ainsi qu'à partir d'un modèle de base déjà très puissant vous pouvez encore évoluer : accroître le stockage, constituer un réseau local, communiquer avec d'autres systèmes.
Renseignez-vous, comparez-nous. Nous sommes sûrs que nous sommes appelés à nous rencontrer.
VICTOR TECHNOLOGIES
JE SUIS CURIEUX DE SAVOIR SI LE VICTOR S1 S'ADAPTE A MON PROBLEME.
NOM
SOCIÉTÉ
FONCTION
ADRESSE
TÉL.
APPLICATION
LM
VICTOR TECHNOLOGIES
Tour Horizon - 52, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux
Tél. : 778.14.50

LETTRES

Le philosophe Michel Foucault sera enterré à Vandœuvre du Poitou, vendredi 29 juin

Le philosophe Michel Foucault, décédé le lundi 25 juin, sera enterré dans le cimetière de Vandœuvre du Poitou, dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 29 juin. La levée du corps aura lieu le matin à partir de 9 heures, à la morgue de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e en présence de ses amis. Le philosophe Gilles Deleuze lira la dernière page de *l'Archéologie du savoir* de Michel Foucault.

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, déclare, dans un communiqué que *« la disparition de Michel Foucault nous prive du plus grand philosophe français de sa génération ». « Il a été un des créateurs du mouvement structuraliste qui a profondément renouvelé l'ensemble des sciences de l'homme. Mais son importance dans la vie intellectuelle de notre pays est peut-être due surtout à l'originalité de sa pratique philosophique et à la façon dont il a ouvert de nouveaux champs au savoir et à la réflexion historique : la folie, le régime pénitentiaire, la médecine et, plus récemment, la sexualité ».*

» Ce philosophe était aussi un défenseur infatigable des libertés, qui a manifesté publiquement à de nombreuses reprises son refus de la contrainte et de la répression. Il restera une des références fondamentales pour tous ceux qui veulent comprendre la modernité de cette fin du vingtième siècle. »

Dans un article publié dans *le Matin* du 27 juin, le philosophe italien Toni Negri, qui est un des penseurs de l'extrême gauche italienne, écrit notamment : *« Pour moi et nombre de mes camarades, Foucault n'était pas seulement un théoricien. Son œuvre fut pour nous une expérience, un moment d'extrême tension dans l'élaboration d'une nouvelle manière de faire de la politique. Et je peux dire que ce ne fut pas seulement le cas en Italie, mais aussi, et peut-être même davantage, en Allemagne. »*

Le face-à-face avec la peinture

Michel Foucault a, dans *les Mots et les Choses*, abordé le domaine de la peinture, généralement délaissé par les philosophes en France. Il s'est livré à un étonnant face-à-face ave l'image comme énigme du langage, dans ces pages qui font une irruption directe dans le tableau le plus « ouvert », et l'un des plus indéchiffrables de l'histoire de la peinture. *Le rapport du langage avec la peinture est infini, dit-il, mais les images et les mots sont irréductibles les uns aux autres : ce qu'on voit ne loge jamais dans ce qu'on dit et l'articulation de la syntaxe ne dira jamais, ni par comparaison, ni par métaphore, ce que sont les images qu'on voit.*

C'est dans un langage qu'il appelle gris, anonyme, méticuleux, très large pour ne pas *enfermer « les clartés »* de la peinture, que Michel Foucault a, dans ces pages, entrepris la description des *« Ménines »*, de Velasquez. Plutôt que de parler *de peinture, il parle* du tableau, du mystère de l'image qu'il propose au regard, et entreprend de le déchiffrer en nommant avec minutie ce qu'il y voit. Le peintre d'abord, qui par un artifice sans précédent, se montre dans le tableau, de face, derrière le dos de la toile où il peint le portrait de la famille de Philippe-IV qui se tient dans une sombre pièce aux murs couverts d'autres images, *de tableaux. Velasquez tient son* pinceau le bras replié vers sa palette, immobile au milieu de la toile et des couleurs : *« Entre la fine pointe du pinceau et l'acier du regard, le spectacle va libérer son volume... »*

Au fond, dans une lumière de nacre qui attire l'œil au loin, un visiteur pénètre dans la pièce, prenant à revers la scène qu'occupent l'Infante au regard étonné, les enfants de sa suite et la naine poseuse tel un dogue. Tout le monde, y compris les spectateurs que nous sommes, *regarde tout le monde, c'est la* représentation qui se donne comme une *« pure représentation »*.

Elle vient de la ressemblance des choses qui a articulé les premiers savoirs puisque le langage est venu de la figuration d'images ressemblantes. Dans cette archéologie du savoir, Michel Foucault montre que les choses se proposent aux hommes comme des énigmes à déchiffrer, les images générant des images. De même que le langage a son principe intérieur de prolifération, *« il y a* dit-il, citant Montaigne, *plus à faire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses ; et plus de livres sur les livres que sur tout autre sujet ; nous ne faisons que nous entregloser »*.

Ce qui vaut pour les mots vaut aussi pour les images : la peinture naît de la peinture.

JACQUES MICHEL.

LE PRIX DE LA LIBERTÉ 1984 AU CUBAIN VALLS ARANGO ET AU SOVIÉTIQUE SYSSOIEV

Le prix de la Liberté, attribué chaque année à un auteur incarnant la liberté de pensée et d'expression, a été décerné pour 1984, conjointement, à l'écrivain cubain Jorge Valls Arango, emprisonné depuis vingt ans à Cuba, et au caricaturiste soviétique Viatcheslav Syssoiev, condamné à deux ans d'emprisonnement.

Jorge Valls Arango, né le 2 février 1933 à La Havane, ancien professeur d'anglais, avait participé à la lutte pour le renversement de la dictature de Batista. Arrêté le 8 mai 1964 pour « activités contre-révolutionnaires », il avait été condamné, peu après, à vingt ans de détention. Il est maintenu en prison malgré l'expiration de sa peine – ce qui, a indiqué son épouse Cristina, qui a assisté, jeudi à Paris, à la proclamation du prix, est aussi le cas de trente-quatre autres détenus cubains.

Jorge Arango est l'auteur d'ouvrages de philosophie, de contes et de pièces de théâtre, ainsi que de poèmes écrits, pour la plupart, en prison. Un recueil de ces poèmes, rassemblés sous le titre *Où je suis, il n'y a plus de lumière mais un grillage*, a paru à Madrid dans une édition trilingue (espagnol, français, anglais) sous l'égide de la Bibliothèque cubaine contemporaine.

Viatcheslav Syssoiev, né le 30 octobre 1937 à Moscou, a été arrêté le 8 février 1983, après avoir été pourchassé pendant quatre ans par le KGB sous l'accusation de *« pornographie »* et pour *« avoir établi des contacts avec des diplomates étrangers »*.

Ses dessins ont paru régulièrement dans *l'Alternative*, et deux livres de lui ont été publiés en France : *La vie est devenue meilleure* (Maspero, 1980) et *Silence hôpital !* (Scarabée and Co, 1984).

Le jury du prix de la Liberté, que parraine le Pen-Club français, est présidé par Eugène Ionesco et composé de MM. Georges Emmanuel Clancier, Pierre Emmanuel, André Lwoff, Dimitri Stolypine, René Tavernier et Vercors.

MORT DE CARL FOREMAN

L'écrivain, producteur, metteur en scène, Carl Foreman est mort le 26 juin à Beverly-Hills d'un cancer de la peau. Il était âgé de soixante-dix ans.

[Carl Foreman, né en 1914 à Chicago d'une famille d'émigrants russes, est successivement journaliste et auteur d'émissions radiophoniques avant de collaborer à la direction des productions Stanley Kramer à la Columbia. En 1951, mis sur la « liste noire » par la commission des activités anti-américaines, il se réfugie en Grande-Bretagne. Il collabore anonymement avec Pierre Boulle pour l'adaptation du *Pont de la rivière Kwaï* et fonde sa propre maison de production. *Les Canons de Navarone* et *Le train sifflera trois fois* l'ont rendu célèbre. Il regagna les Etats-Unis en 1975 après vingt-trois ans d'exil.]

HISTOIRE

Les combattants juifs pendant la seconde guerre mondiale

UNE LETTRE DE M. HENRY BULAWKO

M. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés et résistants juifs de France, nous a adressé la précision suivante :

Dans les propos que j'ai tenus au correspondant du *Monde* (6 juin) à Caen qui avait révélé l'indécent hommage rendu à Bayeux au général de la Waffen SS, je disais que six millions de juifs avaient été assassinés par les nazis, ce qui ne saurait s'oublier. Je lui indiquais, par ailleurs, qu'un million cinq cent mille juifs avaient servi dans les armées alliées et s'étaient battus sur tous les fronts, de Bir Hakeim à Narvik, de Stalingrad à la Normandie.

Un raccourci malencontreux a donné à entendre que les combattants faisaient partie des six millions. En fait, ils n'étaient évidemment pas compris dans ce chiffre.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 juin :

DES DÉCRETS

• Approuvant des modifications aux statuts du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

• Portant revalorisation du salaire de référence pris en considération pour le calcul des allocations spéciales dues aux bénéficiaires des contrats de solidarité et des conventions d'allocations spéciales du Fonds national de l'emploi.

• Complétant l'article R.322-1 du code du travail et relatif aux actions d'urgence du Fonds national de l'emploi.

• Complétant les dispositions du code du travail relatives aux conventions d'allocation temporaire dégressive.

• Modifiant le décret du 13 mai 1982 portant création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et du Comité national consultatif pour la maîtrise de l'énergie.

DES ARRÊTÉS

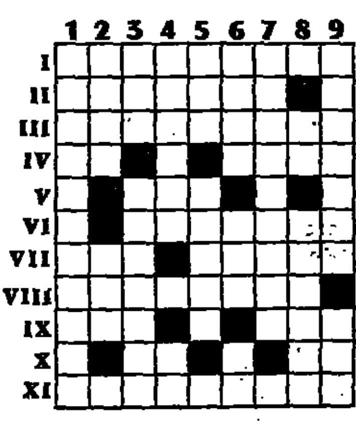
• Fixant la répartition des cotisations des assurances maladie, maternité, invalidité, décès et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1983.

• Relatifs à la fixation des taxes applicables dans les relations téléphoniques, les relations télex et les relations télégraphiques entre la France, d'une part, les territoires français d'outre-mer, les pays européens et les pays extra-européens, d'autre part.

• Relatif au service public international de transmission de données.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3741



HORIZONTALEMENT

I. Marques d'affection. – II. Peut être rafraîchissante ou cuisante. – III. Ne fait donc qu'effleurer le sujet. – IV. Possessif. Les ragots, ça la connaît. – V. Son ramage se rapporte à son plumage. – VI. Garantie de fraîcheur. – VII. Entre la bête et la brute. Pour ceux qui courent la gueuse. – VIII. N'ont donc pas intérêt à oublier leurs clés. – IX. Encouragement de Véronique. Beau lustre. – X. Tête de série. Le goût du jour. – XI. Pèse dans la balance.

VERTICALEMENT

1. Instrument de percussions. – 2. Agent de maîtrise. Visible dans l'écu. – 3. Complètement fait ou complètement défait. On le voit souvent acheter *ou plus rarement se* vendre. – 4. C'est une véritable Vénus. Suffisamment porté. – 5. Laisse un vide en partant. La musique la fait vibrer. – 6. Vitré, en partie. Maté en Amérique du Sud. – 7. Avec lui il y a toujours moyen de s'entendre. – 8. Négation. N'agissais donc pas comme un âne. – 9. La rivière y est souvent un point de chute. Tête de lecture.

Solution du problème n° 3740

Horizontalement

I. Désabuser. – II. Improvise. – III. Aorte. DCA. – IV. Mua. Tuer. – V. Asymétrie. – VI. NS. AMP. – VII. Té. Buter. – VIII. Assaini. – IX. ONU. – X. Ronchon. – XI. Essien. Vé !

Verticalement

1. Diamantaire. – 2. Emoussés. Os. – 3. Spray. Sens. – 4. Art. Mi. Ci. – 5. Boëte. Biche. – 6. UV. Ut. Un. Ou. – 7. Sidération. – 8. Escrime. – 9. Réa. Eprouvé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 06 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28-06 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 juin à 0 heure et le jeudi 28 juin à 24 heures.

Le champ de pression s'affaiblit sur la France. Une perturbation atténuée pénétrera par le Nord et de l'air chaud et instable remontera de l'Espagne.

Jeudi, en matinée, sur la Flandre, les Ardennes et la Picardie, le temps sera nuageux et passagèrement pluvieux. Beaucoup de nuages également sur les régions pyrénéennes où quelques ondées orageuses se produiront. Sur le reste du pays, la matinée sera bien ensoleillée. En cours de journée, les pluies, de faible importance, gagneront la Lorraine, l'Alsace, la Champagne, puis la Bourgogne, la Franche-Comté, le nord du Massif Central et des Alpes. Sur le Sud-Ouest, le sud du Massif Central, et des Alpes, le temps deviendra orageux. Les éclaircies resteront prédominantes sur les régions ouest. Les températures atteindront un maximum l'après-midi allant de 19 degrés dans le Nord à 28 degrés dans le Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 juin à 8 heures, de 1023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin; le second, le minimum de la nuit du 26 juin au 27 juin) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 17; Bordeaux, 28 et 15; Bourges, 24 et 13; Brest, 22 et 12; Caen, 20 et 11; Cherbourg, 18 (max) ; Clermont-Ferrand, 24 et 10; Dijon, 23 et 13; Grenoble-St-M.-H., 28 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 10; Lille, 22 et 12; Lyon, 25 et 11; Marseille-Marignane, 30 et 16; Nancy, 22 et 8; Nantes, 26 et 14; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17; Paris-Orly, 23 et 13; Pau, 27 et 16; Perpignan, 32 et 17; Rennes, 24 et 10; Strasbourg, 22 et 8; Tours, 25 et 13; Toulouse, 28 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés; Amsterdam, 18 (max) ; Athènes, 28 et 18; Berlin, 17 et 11; Bonn, 19 et 10; Bruxelles, 21 et 12; îles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 19 et 11; Dakar, 29 et 22; Djerba, 27 et 20; Genève, 26 et 11; Istanbul, 19 et 14; Jérusalem, 28 et 15; Lisbonne, 25 et 16; Londres, 26 et 12; Luxembourg, 22 et 7; Madrid, 34 et 14; Moscou, 22 et 10; Nairobi 25 (max) ; New-York, 25 et 17; Palma-de-Majorque, 31 et 13; Rome, 26 et 16; Stockholm, 16 et 7; Tozeur, 35 et 22; Tunis, 28 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (GMT)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 JUIN

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, façade, Mme Saint-Girons.

« Le séminaire d'Issy », 15 heures, 33, avenue du Général-Leclerc, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Musée de la chasse et de la nature », 15 heures, 60, rue des Archives, Mme Hulot.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Ars Conférences).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, place Saint-Germain-des-Prés (Art et promenades).

« Les ponts de Paris », 14 heures, métro Pont-Neuf (D. Bouchard).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (B. Czarny).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 6, quai d'Orléans (Mme Hager).

« Les catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

EXPOSITION

COMMÉMORATION 1944. – Une exposition sur la seconde guerre mondiale sera inaugurée le 2 juillet au musée des Invalides, et ouverte au public jusqu'au 31 décembre. Sur le thème : « La France et les Français de la Libération vers une France nouvelle », les organisateurs se proposent de présenter six cents documents illustant *« les divers aspects de la France vers son indépendance »*. Seront ainsi évoqués la propagande allemande et « collaborationniste », les combats des armées alliées et ceux de la Résistance contre les occupants et Vichy, les problèmes entre la Résistance intérieure et le gouvernement du général de Gaulle, et les luttes politiques.

FORMATION

LA LUTTE CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE. – L'université de Paris XIII organise, du 2 au 13 juillet, à l'IUT de Saint-Denis, une université d'été sur le thème : « Apprentissages fondamentaux et formation technologique ; l'enseignement technique et la lutte contre l'échec scolaire », pour les enseignants, les documentalistes, les conseillers d'orientation et les inspecteurs.

★ S'adresser à Mme Dure-Courdesses, université Paris-Nord, CIS, UERSEC, avenue J.-B. Clément, 93340-Villetaneuse. Tél. 821-61-70 ou 506-26-70 (le soir). Hébergement et voyages remboursés par les organisateurs.

CIRQUE

EN TOURNÉE. – Le cirque à l'ancienne, le Puits aux images, installé dans le Val-de-Marne, va faire, sur l'invitation du conseil général, une tournée dans vingt-sept villes du département, du 2 juillet au 2 septembre, pour distraire tous ceux qui ne partent pas. Financé par l'assemblée départementale, le spectacle sera présenté gratuitement.

★ Renseignements à l'Hôtel du département. Tél. : 207-25-00.

JEUNESSE

Pouce en l'air

Attendre le pouce en l'air qu'une voiture daigne s'arrêter, c'est long. Pour les routards qui *ne tiennent pas à passer l'été sur* le trottoir, l'Association allostop propose, depuis vingt-cinq ans, une formule originale et rationnelle ; l'autostop sur rendez-vous téléphonique. L'idée simple consiste à remplir les véhicules à *moitié vides avec des voyageurs* en quête d'un moyen de transport selon le principe : *« Ne prenons pas la route, partageons-là. »*

Automobilistes et autostoppeurs paient une cotisation (1) à l'association qui les met en relation. Les frais de route proprement dits, fixés selon un maxi*mum kilomètrique établi par* Allostop indépendamment du nombre de passagers, du type de véhicule et des frais annexes – actuellement 0,16 franc par kilomètre – sont partagés en principe. Les promoteurs de la formule *veulent « supprimer l'attente au bord des routes », « lutter contre l'absurdité qui consiste à faire rouler des véhicules avec une seule personne à bord »* mais aussi *« supprimer la crainte de prendre une personne inconnue à bord »*. L'association répertorie, en effet, les coordonnées de tous les usagers et n'accepte de leur part aucune exigence sur une quelconque « qualité » de leurs partenaires (nationalité, sexe, etc).

Pour les adhérents, automobilistes ou passagers, une vingtaine d'associations sont affiliées en province à la fédération Allo stop et fonctionnent sur un modèle identique.

Actuellement, chaque bureau *fonctionne indépendamment* mais l'informatisation progressive des fichiers d'Allostop devrait permettre d'améliorer l'efficacité du réseau. Des *accords ont été passés avec des* associations similaires belge (Taxistop) et suisse (Telstop) ; un troisième est en cours de négociation avec les Mitfahrer allemands.

Les passagers d'Allostop sont des tiers dans les véhicules qui les transportent et donc couverts par l'assurance obligatoire, à condition que l'automobiliste ne réalise aucun bénéfice. La participation aux frais, limitée à l'essence et aux frais de péage, est assimilée à un transport à titre gratuit. *Pour bénéficier réellement des garanties du conducteur, les passagers devront s'assurer, avant de monter dans le véhicule, qu'il est bien assuré et refuser de verser une participation aux frais excessive.*

PHILIPPE BERNARD.

(1) Pour les passagers, 40 francs pour un voyage occasionnel, 150 francs pour l'année. Pour les automobilistes, 70 francs par an mais gratuit pour ceux qui proposent leurs services pour la première fois, ou ne demandent aucune participation aux frais de route.

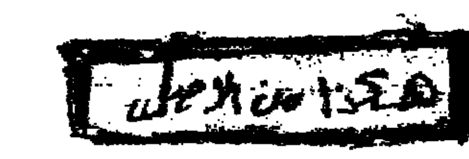
★ Allostop-Provoya, 84, passage Brady, 75010 Paris. Tél. : 246-00-66. A Lyon : (7) 842-38-29. A Lille : (20) 57-96-69.

« SOS » enfants maltraités

On estime à 40 000 le nombre des enfants victimes, chaque année, de violences physiques ou sexuelles de la part de leurs parents. Pour signaler ces mauvais traitements, soixante-dix départements ont été dotés de permanences téléphoniques depuis 1983. Ces « SOS enfants », mis en place par le secrétariat d'État à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés, permettent de confier, de façon anonyme ou non, les cas de sévices constatés et de déclencher une enquête sociale. L'ensemble du territoire devrait être équipé de telles permanences fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre en 1985.

Parallèlement, ont été mis en place, souvent dans les locaux des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS), des lieux d'écoute pour les parents en difficulté qui recourent à la violence contre leurs enfants.

★ « SOS Parents », à Paris : 579-12-68, poste 339 ; dans le Rhône : (7) 800-60-12 ; dans les Bouches-du-Rhône : (91) 54-90-40, poste 3 673 ; ou dans les DASS des départements.



ARTS ET SPECTACLES

LE XXXVIIIe FESTIVAL D'AVIGNON

L'ARTIFICIEL et le vivant. Le programme du XXXVIIIe Festival d'Avignon (7 juillet-4 août) prend ce thème, étant entendu *qu'un thème est avant tout* une formule pratique pour rassembler les éléments disparates *fournis* par *le hasard* des rencontres – et les necessités économiques.

Ce n'est plus un secret, les nécessités l'ont emporté, cette année, sur le hasard : le *Festival est nécessiteux. Il a* fallu tailler dans les projets, renoncer à quelques-uns, faire appel à des compagnies, des institutions capables de supporter le prix d'Avignon, seules ou presque. Car, de plus en plus souvent, un spectacle *ne peut se monter qu'à* coups de coproductions directes ou non. C'est-à-dire *avec des représentations* achetées à l'avance, de confiance. Et la confiance s'accorde d'abord aux titres « porteurs » – les classiques, – à des noms confirmés, à des organismes susceptibles de rendre la pareille. Seul moyen *d'organiser une exploitation rentable, étant entendu qu'au théâtre le calcul de rentabilité repose sur une sorte* de déontologie subjective et englobe deux paramètres flous : la satisfaction des artistes et celle du public.

Il s'agit là de spectacles vivants, non reproductibles, à recommencer à chaque représentation. Que ce soit le théâtre, la danse, la musique, et plus encore le lyrique, ils sont *inadaptables à une saine économie* de marché. Mais ils sont la part d'aléatoire indispensable à toute existence.

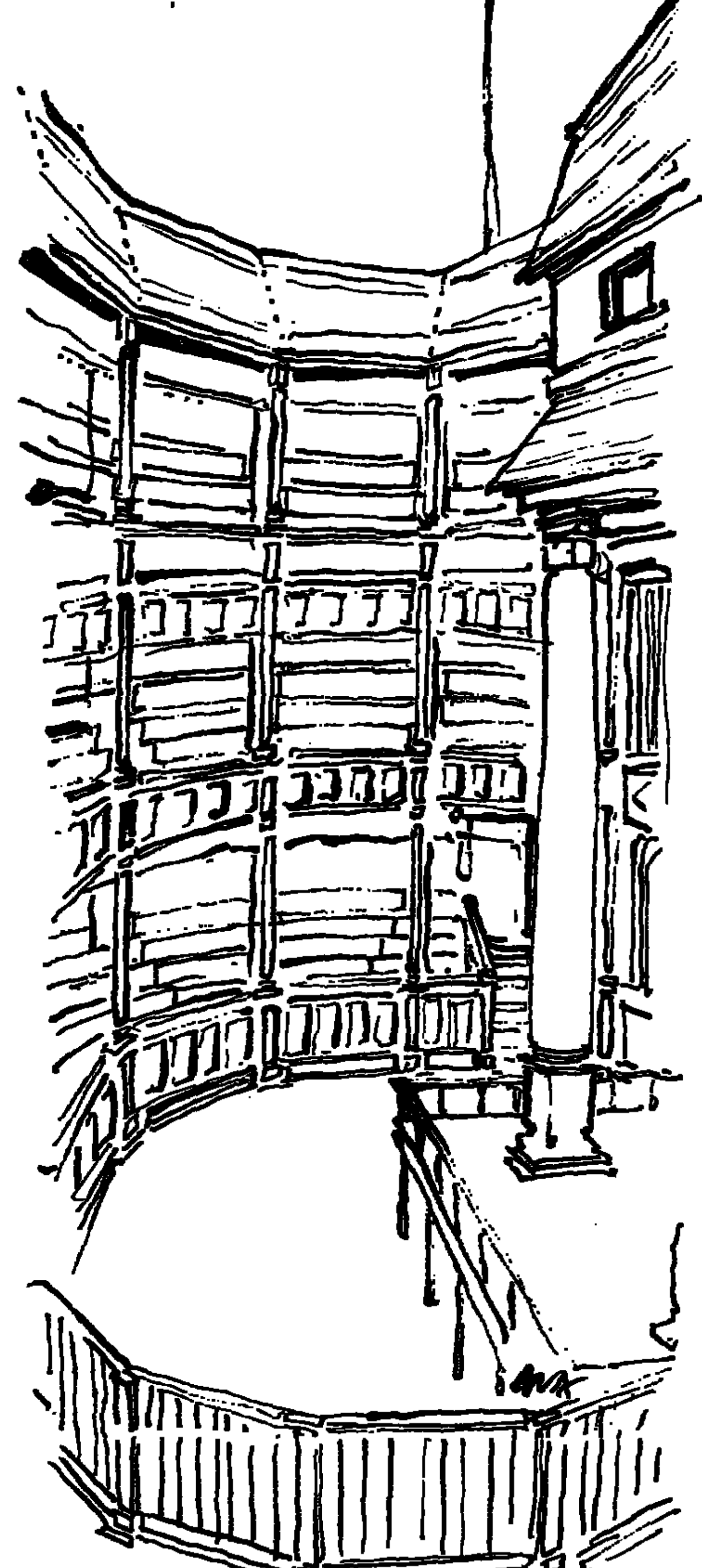
Parce qu'ils sont indispensables et inadaptés, ils sont toujours menacés, et en particulier dans les moments de crise. Ils ont besoin de relais, d'appuis. Ils ont besoin de la *télévision. Si pour le* cinéma, elle participe au financement, c'est qu'elle a besoin de films. Pour le théâtre, elle se contente d'ouvrir ses grilles, au rabais, et par obligation inscrite au cahier des charges.

Si faible soit-elle, sa contribution serait une manne pour les théâtres, mais elle ne se déverse que sur les titres porteurs, sur les noms prestigieux, sur ce qui se rapproche au plus près du feuilleton standard, au mieux sur ce qui donne une idée « noble » de la culture. La télévision est *beaucoup plus audacieuse* – et généreuse – pour ses magazines que pour ses émissions *artistiques. Mais* l'argent ne suffit pas. Le *malaise vient de ce qu'on n'a* pas trouvé comment reproduire sans l'amoindrir le spectacle vivant. Est-ce qu'on a seulement cherché ? Les danseurs, oui. Mouvements de caméras sur l'art du mouvement.

Les rapports entre l'artificiel et le vivant. Le Festival d'Avignon se lance au cœur *du problème le plus actuel, le* plus aigu et pas uniquement sur le plan financier. Les nouvelles *techniques façonnent* de nouveaux langages, de nouvelles façons de voir et d'entendre. Un jour peut-être, elles transformeront les arts de la scène en *objets bizarres*.

Face à ce danger, pas tellement lointain, qui sait, deux *positions s'affrontent : le repli* orgueilleux sur les bases du théâtre *éternel* – un texte, des acteurs – pour protéger son identité et son autonomie, *son développement. Ou bien* l'ouverture aux technologies de pointe. S'en servir, les intégrer pour les empêcher de vous dévorer.

Shakespeare et les clips *frénétiques, les transmissions* directes des Jeux de Los Angeles, qui annulent les *océans, et un acteur dont la* présence métamorphose un portant de bois en espace de rêve, Aperghis, Marivaux, le langage syncopé, la chorégraphie convulsive des générations formées au rock. Le gros plan sur un écran, un corps *sur une scène. Le vivant et* l'artificiel dans un face-à-face de miroir. Qui donc reflète *l'autre* ? – C. G.



La dernière année de Bernard Faivre d'Arcier

En 1980, la nomination de Bernard Faivre d'Arcier à la direction du Festival d'Avignon a été une surprise et un signe. Signe de rupture : il ne vient pas du théâtre mais de l'audiovisuel, côté bureaux : il est énarque.

La rupture est de toute évidence nécessaire. L'« esprit Vilar » est devenu un mythe.

Dès son arrivée, Bernard Faivre d'Arcier demande et *obtient un changement de* statut qui lui assure l'autono*mie de la programmation* et de la gestion – avec la responsabilité de l'équilibre budgétaire. Il veut faire d'Avignon *une sorte d'université* des arts du spectacle et de leur administration, et du Festival un lieu de rencontre privilégié pour les professionnels. Il accentue l'ouverture sur l'étranger, la diversification des disciplines, aménage de nouveaux lieux, cherche de nouvelles sources de financement.

Mais les élections municipales de 1983 portent à la mairie le RPR M. Jean-Pierre Roux. Il succède au PS M. Henri Duffaut, en place depuis toujours, et qui reste au conseil général.

***La nomination de M. Michel* Guy, directeur du Festival d'Automne et ex-secrétaire d'Etat à la culture, au conseil d'administration du Festival et comme conseiller de M. Roux, garantit les ambitions de qualité nationale et internationale du Festival.**

***Mais ce ne sont pas les* goûts personnels des élus qui *entrent en ligne de compte.* Le consensus tacite qui existait entre *le Festival et les* différents pouvoirs locaux est *rompu. On prépare les* élections cantonales de 1985, les *législatives de 1986*... La France est en perpétuelle campagne. Les stratégies locales sont d'une indéchiffrable complexité, même pour un énarque, d'autant qu'elles entraînent les jeux de cache-cache avec les subventions. *« Incertitude financière, manque de soutien moral. »* Bernard Faivre d'Arcier démissionne. Ou plutôt, il renonce à signer la prolongation de son mandat qui s'achève à la fin de 1984. Il *renonce aux deux* ans supplémentaires sur lesquels *il s'était mis d'accord* avec M. Roux. Mais, avec son équipe, il *assure jusqu'au dernier jour le bon fonctionnement de la manifestation dont* il a assuré le programme 1984 et ébauché celui de 1985 – car les accords se prennent plusieurs mois à l'avance. Ainsi, l'an prochain, il y aura Jean-Pierre Vincent et la Comédie-Française, Antoine Vitez et le Théâtre national de *Chaillot, Peter Brook,* Tadeusz Kantor, peut-être... Entre autres, bien sûr. Le prochain directeur devra, à son tour, imposer sa ligne. – C. G.**

LE THÉATRE ÉLISABÉTHAIN, UN ENTRETIEN AVEC PETER BROOK

L'expression d'un monde mobile comme, aujourd'hui, le cinéma

LA cour d'honneur se recouvre d'un rude tapis blond, sur la muraille frémissent des rideaux de soie et d'or. *Comme une estrade élisabéthaine*, la cour reçoit le Théâtre du Soleil : *Richard II, la Nuit des rois, Henri IV*, première partie. Puis c'est *Richard III*, par le Centre dramatique des Alpes, par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdes. Les formes réinventées du théâtre épique et de la comédie populaire, puis les effets pervers d'une sensibilité très contemporaine.

Au Cloître des Carmes, Lluis Pasqual, directeur du Centre national de Madrid, présente l'*Edouard II* de Marlowe, en espagnol bien sûr. Le théâtre élisabéthain est contemporain de l'humanité multiple. Il a nourri les monstres sacrés, il est pour les metteurs en scène un miroir sans fond. Chacun le découvre, s'y découvre, y reconnaît ses fractures, ses doutes, ses utopies.

Le théâtre est élisabéthain comme le cinéma est hollywoodien, après viennent les autres. « *Pourquoi monter Shakespeare ? Pour comprendre de quoi est fait le théâtre*, dit Ariane Mnouchkine. Le théâtre, l'innocence, la sauvagerie, l'amour, la sensualité, l'ambition, le trouble... « *Il faudrait*, dit Luc Bondy, *pouvoir le faire jouer par des enfants...* »

Le théâtre élisabéthain est une source infinie. Jean Vauthier a écrit pour Marcel Maréchal un *Roi Lear*, pauvre homme orgueilleux. Bernard Chartreux a inventé pour Alain Millianti, à la Salamandre, centre dramatique du Nord, un *Richard III* clown flamand, démoniaque *Cacodémon*. Jean-Hugues Anglade a placé les amours interdites d'Edouard II dans le labyrinthe d'une *Great Britain* pluvieuse, dure, éternelle. Pourquoi notre époque ne fait-elle pas naître de Mozart ni de Shakespeare ? Question d'histoire et de géographie. Ni Shakespeare ni Mozart ne pourraient vivre dans notre époque d'incertitude et d'amour propre.

Peter Brook, aux Bouffes du Nord, nous a appris à être tout proches des personnages élisabéthains, enfermés avec eux dans le cercle de la magie. C'était en 1975, *Timon d'Athènes*. Déjà son *Titus Andronicus* flamboyant – avec Laurence Olivier – avait bouleversé le Théâtre des nations, puis il y avait eu, avec Paul Scofield, *King Lear*, sur la lande déserte, un vieillard très seul. Enfin, il y a eu le jeu capricieux des enfants et des acrobates, *Midsummer Night Dream*, au Théâtre de la Ville. Peter Brook a dirigé la Royal Shakespeare Company ; il nous a appris à ressentir la générosité du mystère élisabéthain. – C. G.

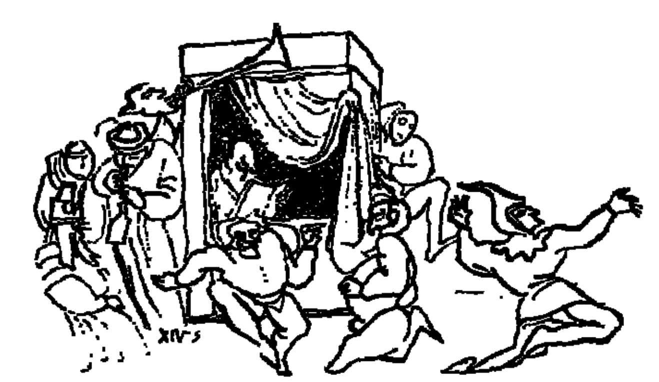
« LE théâtre élisabéthain, c'est un plongeon dans la mer : une expérience, une découverte, *dit Peter Brook*. En plongeant, on se mêle aux courants opposés de la vie. Quand on met en scène une pièce élisabéthaine, les critères artistiques ne suffisent plus. Bien sûr, on doit s'y référer, mais le but, c'est de se servir des événements, des actions, pour faire jaillir la vie dans ses formes multiples. C'est comme descendre dans la rue, sur une place publique : descendre, plonger dans la foule, recevoir tout ce qui se passe, toutes ces énergies qui se croisent. Le théâtre élisabéthain implique une notion de dynamique. Il est l'expression d'un monde mobile, d'une société en lutte contre des forces extrêmement puissantes, inconnues, contre des valeurs qui ne sont pas encore nées. Une lutte fatale entre l'ancien et le nouveau monde. Comme nous connaissons cette situation, le théâtre élisabéthain n'est plus seulement à nos yeux quelque chose de merveilleux, mais étrange, redoutable.

» Parce qu'il peut se jouer en plein air, sur des estrades, sans beaucoup d'effets techniques, on l'a longtemps considéré comme primitif, dans l'idée que la scène à l'italienne, avec sa machinerie, représente un progrès. C'est faux. La scène élisabéthaine est la juste forme pour un théâtre parfaitement libre, qui ignore l'unité d'action, de temps, de lieu, qui ignore toute limite. Il y a des actions dont on ne peut pas *dire où elles se passent*. On a l'impression qu'elles commencent *à un endroit et se terminent* ailleurs. Il y a des pièces qui peuvent *s'étendre sur une durée de* deux ans, deux mois, vingt ans... Déterminer exactement ce que voulait Shakespeare est impossible. Il écrivait d'un seul tenant, comme s'il s'agissait d'une seule scène, sans noter aucune indication. Celles que l'on trouve dans les livres – scène VIII la chambre, acte II scène V la forêt... – viennent de ce qui se passait aux représentations. Shakespeare, lui, se promenait dans l'espace et le temps avec la liberté du poète.

» Cette liberté, et la faculté d'évoquer le peuple, l'armée, de passer d'une scène de masse à l'introspection la plus intime, sont rendues possibles par l'instrument élisabéthain : un plateau ouvert où se donnent les épisodes d'extérieur. Derrière, un petit plateau pour les moments d'intériorité. Il y avait une *galerie*, donc deux niveaux, l'inférieur et *le supérieur*. Et cela montre immédiatement une situation (le *désir de monter vers le bonheur* dans *Roméo et Juliette*, par *exemple) ou un rapport de* forces. Dans toutes les pièces, on voit des gens assiégés, un prince qui s'adresse au peuple rassemblé en dessous de lui... Le *niveau* supérieur est aussi l'univers des esprits, des dieux, des fées. Enfin, il n'y avait pas de cloisons. Ces différents niveaux, l'intérieur, l'extérieur, le haut, le bas, étaient ouverts les uns aux autres.

» Reproduire aujourd'hui planche par planche cette construction serait naïf. Il y a eu des essais en Angleterre, sans résultat intéressant. La scène élisabéthaine reflète exactement la structure sociale et mentale d'une époque – comme pour la nôtre le cinéma.

(Lire la suite page 14.)



QUESTION D'ÉCONOMIE

La maladie chronique du théâtre

par AUGUSTIN GIRARD (*)

AUX rencontres de la chambre des notaires au Palais des papes, il y a plus de vingt ans, Jean Vilar donnait ses lettres de noblesse au théâtre-service public. Depuis lors, comme s'ils avaient entendu Vilar, les pouvoirs publics ont, en effet, augmenté de 940 % le volume des crédits au théâtre. Or, *le public a stagné, il est de moins* en moins populaire, et les jeunes, partout grands consommateurs de *culture, se font plus rares dans* les salles. Le théâtre n'a cessé tout ce temps de se déclarer en crise et, de fait, économiquement, il est comme un malade en état de survie prolongée. Curieux malade, pourtant, et prolifique : alors que *jamais aussi peu de gens n'ont* eu envie d'aller au théâtre, jamais autant n'ont eu envie d'en faire *une profession : plus de cinq cents* troupes subventionnées, sept cents qui demandent à l'être, des salles qui ouvrent tous les mois et qui créent. Qui est donc fauteur de crise ?

Bien sûr, les facteurs sont multiples, *les situations nombreuses*, mais ne faut-il pas rechercher la cause profonde, durable, de la crise dans les lois les plus simples de l'économie. Chaque théâtre est une entreprise artisanale qui repose sur quelques hommes, sur *une gestion quasi familiale* ; chaque pièce est tirée à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas reproductibles, et *il* n'y a pas d'économie d'échelle, alors que, depuis trente ans, l'univers culturel s'est peuplé de biens culturels reproduits massivement, promus avec éclat, facilement insérés dans la vie quotidienne et dans le *marché. D'un côté, un travail* imperméable à tout gain de productivité, fondamentalement le *même qu'il y a deux mille cinq* cents ans, mais où les salaires augmentent bien naturellement au *même rythme que ceux des* secteurs hautement productifs, une production donc de plus en plus chère, *mais une diffusion* qui a les limites du contact vivant d'hommes à hommes. De l'autre côté, une multiplication mécanique de l'offre, virtuellement sans limites humaines, avec pour marché une partie du monde.

Si à cette situation économique nouvelle on ajoute le changement social, avec sa culture d'apparte*ment qui absorbe la majeure par*tie du temps libre et la puissante poussée de la musique et du *cinéma chez les jeunes, on* a le tableau de fond de la crise du théâtre : renchérissement absolu du coût du spectacle vivant doublé d'un renchérissement relatif par rapport au spectacle artificiel, d'un côté, et, de l'autre, marginalisation de la demande théâtrale par rapport à la demande globale de biens de loisirs.

Homéopathie et allopathie

Cette maladie de l'écart croissant entre coûts et recettes a déjà suscité bien des remèdes, mais leur défaut commun est que, à haute dose, ils risquent de tuer le malade. Il y a certes l'homéopathie, encore insuffisamment explorée peut-être, de la reconquête d'un public qui aime les salles mais qui ne les fréquente pas. A Paris, sur quelque trois cent mille fauteuils offerts chaque semaine, deux cent mille restent *vides, alors que la population de* la région, à 47 %, déclare aller au théâtre une ou deux fois dans l'année, et 26 % plus de cinq fois : *on voit toute l'étendue du public* potentiel.

Certes, les spectateurs habitent de plus en plus loin des salles, la circulation est épuisante, mais il faut dire que l'information théâtrale est moins vaste et moins *vivante que l'information cinéma*tographique, qu'il est réputé malaisé de trouver une place, *surtout à la dernière minute, que la* sortie théâtrale a une image de sortie difficile. Sur ces points, il ne paraît pas impossible de renverser la tendance, de créer un mouvement de mode, de faire renouer avec des pratiques familières, mais qui sait ?

Il y a la petite chirurgie, qui a amputé le nombre des comédiens sur scène et la nature des pièces qu'on ose encore écrire : pièces à quatre, à trois, à deux acteurs, rapidement le seuil de survie a été atteint. Il y a enfin l'allopathie, qui a consisté à demander aux pouvoirs publics de combler le *déficit. De fait, les pouvoirs publics se sont laissé faire* jusqu'au point où, dans nombre de théâtres, *l'Etat aidé d'une ville* apporte plus de 80 % des recettes et le public moins de 20 %. Ce remède-là a cependant deux effets *pervers. La subvention* permet un temps d'embaucher plus de personnel, de monter des spectacles plus... *spectaculaires*, mieux capables de soutenir la concurrence avec les autres formes de spectacle, mais les coûts se mettent alors à augmenter, tandis que les recettes restent les mêmes parce que la salle n'est pas extensible et que les *prix sont maintenus* bas pour justifier la subvention. On aboutit alors au paradoxe que plus la subvention est élevée, plus *grand est le déficit : venue résor*ber le déficit, la subvention le renforce (1). L'équation surcoût, *surproduction, surqualité*, à laquelle on est peut-être déjà arrivé, est-elle la bonne ? Le second *effet* pervers tient au *fait* que le client « pouvoirs publics » apportant quatre fois plus de ressources que *le client « public »*, l'enjeu majeur de l'entrepreneur de théâtre est d'être reconnu par *les pouvoirs publics* plutôt que par le public lui-même. Il s'ensuit qu'il travaille avant tout pour la critique – parisienne bien sûr – et pour ses pairs, autres créateurs, qui jouent le rôle de prescripteurs pour les responsables politico-*administratifs* : plaire à son public devient un objectif second.

L'absence de sanction du *public change la nature* du « service public ». La mécanique de reconnaissance par les pouvoirs *publics* conduit à faire du soutien à la création le principal critère de subvention. Si la subvention n'a plus une finalité sociale, c'est qu'elle a une finalité esthétique. Elle s'apparente alors à la commande d'œuvre d'art. Privilégier *cette fonction de création* est certes une politique théâtrale possible, mais on ne peut ignorer *qu'elle s'insère économiquement* dans une mécanique de tonneau des Danaïdes que l'on voit mal comment *légitimement* maîtriser.

Faut-il aller vers une économie duale du théâtre ? Les uns s'orienteraient vers une économie purement artisanale avec un nombre limité d'acteurs, de produits et de spectateurs. Peu soucieuse du grand public, introvertie, elle déboucherait soit sur un théâtre *de recherche avec le fantasme qui* assimile le travail théâtral à de la recherche scientifique, soit sur un théâtre de luxe *qui s'apparente*rait à l'édition des livres rares : un petit nombre d'exemplaires qui s'adressent à un public restreint d'amateurs-collectionneurs passionnés. Mais on est loin de la notion de service public à la Vilar.

L'autre économie du spectacle viserait le plus grand nombre : pièces à succès – on pense au *Jésus* d'Hossein – jouées dans de vastes espaces, capables de voyager longuement et de susciter des modes de financement diversifiés.

La voie du show-business

Mais, *dès qu'on parle* grand public, on parle aussi grand spectacle, internationalisation, et on est très proche du *show-business* et de son insertion dans les médias de masse. Cette économie-là débouche sur le film, la télévision publique ou à péage, le satellite et le vidéogramme familial.

Baumol, le père américain de l'économie du spectacle, a distingué, par rapport à l'aide des pouvoirs publics, trois secteurs : le théâtre expérimental, le théâtre *militant et le théâtre grand* public. Ces trois théâtres n'ont pas les mêmes objectifs, ni en *termes esthétiques, ni en termes* d'action culturelle, ni en termes commerciaux. Ils ne sont pas organisés de la même façon : la répartition des coûts y est différente, la rémunération des artistes est relativement plus faible dans les spectacles grand public, tandis que les frais technico-administratifs et publicitaires augmentent. C'est l'inverse dans les petites compagnies. Aux Etats-Unis, le théâtre expérimental est *plus subventionné que* le théâtre militant, qui l'est plus que le théâtre grand public. C'est une façon de faire, mais pas une solution pour la France. Au moins suggère-t-elle que la clarté sur les objectifs des différentes entreprises théâtrales permettrait peut-être aux pouvoirs publics de mieux justifier – aux yeux des politiques, et donc des électeurs contribuables – différents types de subventionnement et de mieux *les lier à l'existence de tel ou tel* public.

Il n'y a jamais de solution-miracle unique, et c'est toujours une combinaison de mesures *diversifiées qui fournit les moins* mauvaises politiques. C'est ce qu'on voit avec le système extrêmement *démultiplié et subtil de* l'aide au cinéma. Le fort soutien mutuel de la profession, associé à des subventions plus modestes de l'Etat, n'exclut pas le souci du public, même lorsqu'il le relativise.

Il est toujours déplaisant, en matière de culture, de généraliser, alors que toute œuvre est singulière, et plus désagréable encore de traduire en chiffres et en ratios *une activité dont toute la force* réside justement dans son irrationnalité.

(*) Chef du service des études et recherches à la direction du développement culturel.

(1) Voir Alain Busson : « Le système théâtral français : une logique inflationniste », dans les actes de la journée d'études sur l'économie du théâtre. Avignon 1983. Service des études et recherches. Ministère de la culture.

LE THÉATRE ÉLISABÉTHAIN

Un entretien avec Peter Brook

(Suite de la page 13.)

» La pellicule, le projecteur, l'écran, sont faits l'un pour l'autre, adaptés l'un à l'autre. C'était ça, le sens de la machine élisabéthaine : son aptitude à transmettre toutes les histoires. *La production était énorme*, il sortait presque autant de pièces qu'il sort de films aujourd'hui. Quelques-unes seulement nous sont restées.

» Une nation toute entière se regardait, se rassemblait. Le peuple *se trouvait au parterre*, très proche des acteurs : c'est important. La bourgeoisie était en retrait, dans les loges. Les intellectuels, les universitaires, les philosophes, les esprits les plus critiques, étaient assis directement sur le plateau, sur des banquettes de chaque côté. Ce type de disposition ne correspond plus à rien *aujourd'hui*.

– Est-ce que le théâtre élisabéthain est aujourd'hui plus adapté au cinéma qu'au théâtre ? Vous-même avez tourné un *Roi Lear* après l'avoir monté à la scène, et avec les mêmes comédiens.

– *J'ai cherché une transposi*tion pour le cinéma. C'était juste une recherche. Savoir comment faire un film avec la légende du roi Lear. J'ai beaucoup coupé dans le texte, parce que les phrases sont si fortes que les tirades bloquent *le* récit. Mais je ne suis pas allé assez loin. Il aurait fallu sacrifier la pièce, comme l'a fait Kurosawa pour le *Château de l'araignée*, d'après *Macbeth*. J'avais demandé à Ted Hughes d'adapter le langage. L'idée d'un Anglais réinventant Shakespeare est une folie magnifique, et absurde, un délire à la Louis II de Bavière. Une impossibilité.

– Le langage, dans sa version originale, est-ce qu'il n'est pas un peu archaïque pour les acteurs ?

– *Shakespeare n'est pas très* archaïque. Il n'est pas si difficile à comprendre, ni pour les acteurs ni pour les spectateurs. Pas plus difficile que l'américain, pas plus éloigné, dans ses expressions argotiques. La langue de Shakespeare *n'est pas littéraire* au sens français. En français, le mot n'existe qu'à l'intérieur d'une phrase, on ne peut pas la couper n'importe où, il faut mener l'idée jusqu'à son terme. En anglais, le mot existe par lui-même, l'acteur peut s'y arrêter. En français, on ne peut pas dire, par exemple, « *le tapis est* », on doit continuer : « *sur le mur* ». En anglais, on peut. On peut s'arrêter, créer une situation, et la suite arrive comme une seconde idée *qui vient croiser* la première.

» Le vers shakespaerien est libre. On n'a pas à en observer mécaniquement la cadence. Il y a des phrases plus ou moins courtes, plus ou moins longues. Et parce qu'il s'agit de poésie, les mots *peuvent se combiner de façon* illogique. Un déplacement suffit pour dévier la pensée, pour que naissent des tensions, des collusions, des plages de relâchement. Avant Shakespeare, on jouait de grandes pièces qui plaisaient énormément. Des épopées destinées à exalter les foules, écrites en vers réguliers, avec des effets de répétitions : « *Béni soit le prince, bénis soient*..., etc. Des coups de marteaux propres à un ton déclamatoire. L'acteur s'avançait, et proférait le texte d'une voix sonore, comme un chanteur d'opéra, un tribun, un prêcheur... Une technique qui projette l'énergie et soulève le public.

» *Dans sa première pièce, Titus Andronicus,* Shakespeare utilise encore le procédé et l'améliore. Tout au long de son œuvre, il *casse la mécanique de la déclama*tion. Il combine les mots, les fait s'entrechoquer – une tradition anglaise qui se poursuit jusqu'à *John Lennon*. On constate, dans *Peines d'amour perdues*, son immense plaisir de jouer avec la parole. Sa phrase devient de plus en plus libre. Dernière libération, il fait intervenir dans le langage noble des expressions triviales, ordinaires. Quand on arrive au *Roi Lear*, il s'agit de trouver comment, sans perdre la puissance des *passions forcenées transmises* par le mouvement épique, comment on peut donner les détails les plus subtils des caractères. Il s'agit de savoir *plonger dans le foisonne*ment du vocabulaire.

– Traduire Shakespeare, c'est la quadrature du cercle.

– Il y a deux solutions : soit aller contre la nature de cette langue, de cette culture, en se disant que, malgré les richesses perdues, ce qui reste est énorme. En écrivant *le Saperleau*, Gildas Bourdet a fait ce travail contre, contre le cartésianisme de la langue française. Il l'a réinventée. En préparant *Timon d'Athènes*, il nous est arrivé de parler le texte avec des accents régionaux, ça donne des couleurs très *intéressantes*. Un jour, nous essaierons des argots qui nous rapprocheront du mot *élisabéthain*.

» C'est une méthode. L'autre consiste à recréer la pièce selon son écriture personnelle, sans *tenir compte de celle de* Shakespeare ; c'est ce qu'a fait Gide... Quoi qu'il en soit, l'essentiel est *de choisir et d'assumer son choix*. Sinon, on se prive d'une force sans la remplacer. Autre choix primor*dial* : la distribution. L'entente avec les comédiens est indipensable. A partir de là, on ne peut pas aborder la pièce d'une manière vivante avec une traduction qui date de vingt ou trente ans. La traduction n'est jamais l'original – auquel on doit revenir.

– La traduction est contemporaine des acteurs, mais les acteurs ne sont pas contemporains des personnages...

– Ils arrivent avec le conditionnement de la civilisation moderne, avec leurs références, et ils doivent affronter l'inconnu. On voit des versions modernes réussies, par exemple le *Henri IV* du Collectif de Parme, *plein* d'inventions, d'insolences. Une chose est certaine, si on veut parler l'élisabéthain, le bon ton est exclu. L'Angleterre *est, a toujours* été, comme l'Inde, un pays simultanément barbare et raffiné, d'une extrême violence, d'une suprême élégance.

– *Un* pays où les fantômes et les fées vivent tranquillement parmi les simples humains.

– Ce sont des mots, il faut savoir ce qu'ils représentent. Dans *Hamlet*, le *fantôme* est le père du Prince. Le fait qu'il soit mort n'y change rien. Les fées, les esprits, ce sont des énergies plus fortes *que nos énergies* habituelles, capables d'accomplir ce qui pour nous est un exploit et qui prend alors un caractère magique. C'est pourquoi, quand j'ai monté *le Songe d'une nuit d'été*, j'ai pensé aux acrobates chinois. Des gens anonymes *qui exécutent* en souriant des tours inouïs, sans laisser paraître le moindre effort.

– Ce sont des personnages comme les autres...

– Le point le plus important : plus encore qu'un psychiatre qui passe sa vie à s'oublier pour comprendre des mécanismes mentaux, Shakespeare s'efface à cent pour cent derrière ses personnages. Il est le *seul*, avec Tchékhov, à disparaître ainsi. Tchékhov était médecin. Un médecin ne peut pas se limiter à un seul système, il doit utiliser tous les moyens du bord pour diagnostiquer là où est le mal. Dans la Grèce *antique*, le *poète était* celui qui exprimait le pays. Cette notion n'est pas gratuite, elle correspondait à une structure civique. Shakespeare ne serait pas ce qu'il est, s'il n'avait pas appartenu à une société passionnée par la *représentation de ses conflits*, quel qu'en soit le vainqueur, par un théâtre généreux, puissant. De la même manière aujourd'hui, on peut *encore* assister à un match de tennis sans savoir qui a été payé pour perdre. Même si on a des préférences, on se passionne pour le tournoi lui même.

» Le public élisabéthain n'allait pas au théâtre pour voir des gens illustrer une idée, mais pour plonger dans les contradictions et les antagonismes d'une multitude d'individus. »

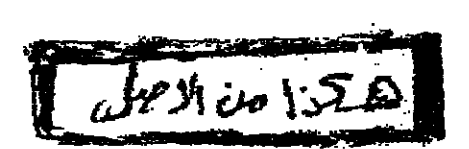
Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Richard III cabotin du crime

par GEORGES LAVAUDANT

L'AUBE pâle comme la *mort*. Le bruit des armures. « *Quelle heure est-il ?* » La langue pâteuse du mauvais vin ingurgité la veille. Richard III. Portrait d'acteur en *roi fou* et *séducteur*, sautillant sur son pied bot avec une aisance insoupçonnée. Cabotin *du crime, balayant* l'idéologie légaliste et vieillie du « *pouvoir, privilège de la naissance* » par un *moderne* : « *Le pouvoir à celui qui veut le conquérir...* » Machiavel au rire dément et infantile, tyran à la bouche ensanglantée, à l'œil fou comme celui des chevaux qu'il tient entre ses cuisses, puis *comme un brouillard* qui se lève, roi charmeur et mélancolique, pleurnichant au son des *mandolines*, becquetant sa Blédine cuillerée après cuillerée. Prince immature, féroce et *cruel, mais aussi « trop enfant, trop innocent pour ce monde »*. Pareil à l'acteur s'enfonçant toujours plus profond dans le mensonge et l'illusion. Truqueur de *sentiments. Dans le* sang jusqu'au cou, mais capable d'une terrible lucidité, d'un *cynisme vis-à-vis de lui-même*, qui en fait un bouffon méthodique et moderne. Abandonné *des femmes. Puis abandonné* de tous. Exhibant ses tours et ses trucs comme un pitoyable *acteur de tournée, has been au* charme de plus en plus douteux : caricature de lui-même, seulement *réveillé* par le hennissement des chevaux. Puis scarabée tombé sur le dos, insecte gigotant, misérable victime *expiatoire* de cent *années* de guerres civiles aux parfums de roses et de sang, voilà que celui qui voulut incarner le mal absolu et *s'abîmer en lui tout* entier n'est plus qu'un être tremblant et inquiet : un homme. « *Retcliff ! j'ai peur, j'ai peur.* »

(Juin 84.)







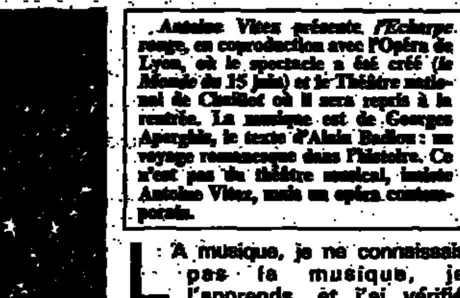


L'ÉCHARPE ROUGE, NOTES

Le chant dans l'étreinte de la lutte amoureuse

Antoine Vitez présente *l'Echarpe rouge*, en coproduction avec l'Opéra de Lyon, où le spectacle a été créé (*le Monde* du 15 juin) et le Théâtre national de Chaillot où il sera repris à la rentrée. La musique est de Georges Aperghis, le texte d'Alain Badiou : un voyage romanesque dans l'histoire. Ce n'est pas du théâtre musical, insiste Antoine Vitez, mais un opéra contemporain.

par ANTOINE VITEZ



LA musique, je ne connaissais pas la musique, je l'apprends, et j'ai vérifié cette injustice : que la musique est modeste devant la parole et reconnaît ce qu'elle lui doit, tandis que la parole est arrogante en face de la musique, ignore sa propre musique, les parleurs sont sourds, les acteurs souvent jouent sans rien entendre des vers proférés, et les hommes politiques ignorent la chanson de leurs discours.

Déchiffrant tant bien que mal la partition, je m'émerveille de retrouver la parole ; la notation est en elle-même une ironie, tout ce que l'on voudrait retenir des intonations qui passent, l'effort de l'imitateur pour se souvenir de comment les autres parlent, voilà tout ici écrit.

Aperghis m'enseigne mon propre langage : *oui, c'est ainsi que parlent les militants, c'est ainsi que se fait l'amour en paroles.* Aucune exagération lyrique ne m'étonne, tout me paraît vraisemblable dans la forme appelée musique.

Il fallait en revenir là, reprendre à son origine l'opéra : les grands airs sans accompagnement font entendre le sens du poème dans une déclamation qui épuise notre voix française. Il était bon que ce fût l'œuvre d'un Grec : il nous entend mieux que nous-même.

Moi, ce qui m'a plu, c'est l'étreinte. Au troisième acte, scène 9. L'auteur écrit : *« devant un ciel étoilé ».* Nous avons fait un ciel étoilé, naïf, le ciel des peintures, la *« bouilloire céleste »* de Claudel. Et sur la scène nue les deux chanteurs, Claire et Antoine, couchés, l'un à côté de l'autre, disant (chantant) le chant de leur défaite et s'accusant l'un l'autre. C'est de politique qu'il s'agit là, d'un conflit des armes et des idées — idéalisme et gauchisme, stalinisme et printemps du peuple, et « la subordination rigoureuse *un processus économique* objectif », et « la rééducation dans une coopérative du Midi », et « le régiment d'élite de la brigade du port »...

...Mais ce qui m'a plu, c'est l'étreinte. Soudain j'ai vu, j'ai compris que ces mots-là, justement *parce qu'il sont ceux de la politique,* ne peuvent être chantés que dans l'étreinte, la lutte de l'étreinte amoureuse.

Et j'ai compris que c'est cela qui est réaliste et vraisemblable : la politique traverse les corps, les amours ne lui échappent pas, ils ne sont *pas l'île ou l'oasis* inaccessible ; l'étreinte même est l'expression souffrante du désaccord.

Encore une fois j'ai pensé aux temps troubles — la Réforme, la guerre de Trente Ans, ou n'importe quelle guerre civile, ici ou là, ou l'occupation de la France et la *Résistance* — *aux familles divisées ;* que le poids de chaque action est de vie ou de mort, le théâtre montre *cela* : corps en proie (oui, *proies* de l'histoire) aux idées qui les tirent de part et d'autre.

Et je me suis souvenu que c'est toujours *cela* que j'ai voulu donner *sur scène : faire voir la force violente des idées,* comment elles ploient et tourmentent les corps. *Car c'est le sujet du théâtre que j'aime : Electre* et *Britannicus* sont des œuvres politiques, mais les acteurs en sont la sœur et le frère, le fils et la mère, l'amant, l'ami, et *je leur demandais de se tordre* comme dans le feu du bûcher, tomber par terre et ramper sur le sol, non point (je l'ai compris aujourd'hui) pour illustrer leurs passions, mais parce que les circonstances de leurs passions les faisaient mortelles. Inversement, *toutes les passions contiennent* la violence de l'histoire ou des relations commerciales, je le sais, tout amour est un contentieux, mais la situation de guerre le fait apparaître obligatoirement.



Et j'ai compris que tout mon travail *depuis des années — cette inutile agitation* où certains voyaient un hommage à la jeunesse et d'autres *l'expression* d'une inepte hystérie — aboutissait à ceci : l'étreinte sous le ciel étoilé de la démagogie populiste et du royaume insulaire. Les allégories ont du sang. *« Pour l'enfant amoureux de cartes et d'estampes... »*

Cet alexandrin de Baudelaire me revient sans cesse, je l'entends toujours de deux façons possibles : avec *une pause après le mot enfant,* ou bien sans, et même avec une liaison entre *enfant* et *amoureux* — le sens n'est pas le même ; je me répète à mi-voix les deux sens ; mon père observait la pause, chaque fois, parce qu'il était ému de commencer la lecture de ce poème qu'il *aimait tant et dont j'ai oublié* obstinément la suite, et quand je la relis je suis déçu : le sens du tout est moins beau que celui de *l'incipit.* C'est souvent ainsi chez Baudelaire, et il y a des gens qui ne savent écrire que des titres.

J'ai retrouvé cet enfant en la per*sonne de Badiou. C'est lui, l'amoureux* des cartes. Je le vois dessinant des pays d'invention dans le grenier de sa grand-mère, refaisant — comme on dit — le monde, à l'image du cours d'histoire et de géographie. A vrai dire, on n'y arrive jamais parfaitement, la source *du fleuve est trop près de la côte* orientale, et de même l'histoire n'est pas exactement comme celles qu'on fit dans les livres de classe. Refaite, récrite, rendue exemplaire, toute tendue vers la nécessité de la démonstration.

J'ai aimé cela, car c'est une par*tie de l'histoire du théâtre qui revit* là : le temps où Schiller et Corneille ne craignaient pas de raconter à leur manière les événements passés pour les faire servir, où Shakespeare mettait en équation la famille et le pouvoir d'Etat. Le résultat, bizarrement, est le même : si fort que le poète *ait forcé* l'histoire (jusqu'à la situer dans un pays imaginaire, une île ou une Illyrie, un Caucase ou une Grèce), *la morale n'en est pas plus* simple ; à la fin de *l'Echarpe rouge,* je ne sais plus ce que j'ai cru savoir ; la tache de sang finale, fondatrice de l'Ere nouvelle, fait de nous tous les spectateurs d'un récit très ancien, achevé, dont la suite pourtant ne nous est pas connue, car elle est notre histoire d'aujourd'hui.

Schiller, Corneille et Shakespeare ne *nous* en apprennent *pas plus,* mais alors qu'est-ce qu'ils nous apprennent ? Déchiffrer le fonctionnement de la machine, et c'est à nous de nous en servir. On nous laisse avec notre angoisse.

Ce qui est nouveau avec Badiou, c'est la matière historique traitée : l'époque du communisme, le vingtième siècle. Il y eut de grandes œuvres communistes : le cinéma et le théâtre soviétiques ont fait des merveilles — oui, le théâtre, car tout le monde connaît les noms d'Eisenstein et Poudovkine, mais qui citerait Pogodine et Tréniov ? Vichnievski à peine..., — mais jamais à ma connaissance on n'a entrepris cette somme de notre temps, et sans doute si quelqu'un a pu la faire et si l'idée nous est venue de mettre cela en musique et de le porter sur la scène, c'est qu'un chapitre est clos, un mur énorme est tombé dans le marécage à côté.

Nous ne sommes pas plus avancés pourtant sur la conduite à tenir. Pas plus de recette ici que n'en donne Brecht à la fin de *Mère Courage. Cette ambiguïté de* l'amoureux de cartes et d'estampes m'émeut. Ainsi, même en prenant soin de composer un monde à sa mesure, il ne peut que témoigner de son angoisse.

Je pressens les insultes : le chemin exemplaire serait celui de *l'expiation. L'heure est à la restauration.*

Et, oui, le chemin de la révolution est étroit entre deux amalgames antagonistes : celui qui utilise la tyrannie pour justifier l'abandon des principes et le retour contrit chez le patron bourgeois, et celui qui intimide *la pensée critique par la fable* de l'eau au moulin.

Nous marchons sur ce chemin étroit.



CINÉMA-OPÉRA

Les douteux miracles du play-back

VOUÉ depuis quinze ans aux aléas obligés de la création dans le domaine toujours mouvant du théâtre musical, le Festival d'Avignon ne suscitait qu'une indifférence hautaine de la part des véritables amateurs d'art lyrique, ceux qui ne se lassent pas de voir et de revoir à longueur d'année des opéras bien ou mal chantés, à condition que ce soient toujours les mêmes et qu'il y ait des vedettes à applaudir : diva, metteur en scène, chef d'orchestre...

L'art lyrique n'était guère florissant à Avignon pendant l'hiver, jusqu'à ce que la municipalité décide de rénover le théâtre, dont les programmes ne pèchent plus désormais que par excès d'ambition parfois. Il ne restait donc qu'un dernier pas à franchir : présenter au cours du Festival d'été ce *que l'on peut considérer* comme le succédané le plus sophistiqué de l'opéra : le film d'opéra. Voir et revoir dans des salles obscures ce qui devrait rester le miracle d'une soirée, entendre, à travers des haut-parleurs médiocres, des voix et un orchestre prestigieux réduits à l'état de caricatures par la magie de ce qu'on appelait autrefois la haute fidélité, voilà qui fait frissonner d'aise les amateurs ennuyés.

La plupart des films d'opéra (tous peut-être) étant tournés en play-back, rien *n'est plus* émouvant qu'un léger décalage entre ce qu'on voit et ce qu'on entend, car il n'est pas de plaisir artistique sans distanciation, et, lorsqu'on a remplacé les artifices de la scène par des décors naturels, qu'on entend le bruit véritable de la pluie ou *du tonnerre*, que resterait-il pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'un fait divers mais d'une fiction s'adressant à l'esprit au moins autant qu'aux sens, pour autant qu'on *puisse les séparer* ?

Il est vrai qu'à l'opéra les places sont chères parce qu'elles sont rares, que ce soit à Paris ou dans les grandes villes de province. L'époque n'est pourtant pas si lointaine où il y avait toujours des billets à vendre une demi-heure avant le spectacle, où l'on pouvait espérer assister au Festival de Bayreuth en écrivant au bureau de location neuf mois à l'avance.

Ils sont deux mille ils seront des millions

La faute en est aux dévots de l'art lyrique. Tenus dans les années 50 pour de déplorables conservateurs, ils auraient dû supporter l'opprobre *en* silence et partager entre eux l'objet de leur délectation honteuse, mais ils ont voulu propager leur *foi et* des amateurs chevronnés qui n'ont pas vu moins de trente ou quarante fois les mêmes opéras en sont réduits à aller voir au cinéma ce que l'empressement de la foule les empêche d'entendre à Orange ou au Palais omnisports Bercy.

Pendant ce temps-là, les amateurs de musique de chambre, tapis dans des salles où ne tiendraient pas la moitié des figurants d'*Aïda* (*sans compter* les éléphants, les zèbres et les trompettes), versent des larmes en écoutant pour la deux centième fois le *Quinzième Quatuor* ou le *Quintette avec deux violoncelles.* Ils sont deux mille aujourd'hui, ils seront vingt mille demain, deux cent mille dans dix ans, plusieurs millions en l'an 2000... on se battra à l'entrée de la salle Gaveau pour écouter l'ombre du Quatuor Amadeus jouer l'ombre du *Quartetto serioso.*

Il ne restera plus qu'à aller au cinéma voir un bon film de musique de chambre dans lequel Vladimir Horowitz (doublé par Ivo Pogorelitch) jouera en duo avec une jeune violoniste qu'il n'a jamais connue mais que les efforts conjugués de son impresario et de la technique lui ont permis de rencontrer sur l'écran seulement. Par un raffinement supplémentaire il sera possible, en se coiffant d'un casque distribué aux spectateurs, de choisir le compositeur et le numéro de la sonate piano-violon qu'on désirera entendre en même *temps que le film,* grâce aux efforts du docteur Zang, grand prêtre de l'orthodoxie diapasonique, on pourra écouter les sonates de Mozart au diapason baroque (415), au diapason officiel (440), éternel (435) ou réel (444).

Les journaux racontant par le menu la moindre séance de trio, il n'y aura plus de place pour le lyrique ; les films d'opéra, jugés trop onéreux et sans audience, seront abandonnés depuis longtemps, seuls quelques festivals spécialisés en montreront courageusement à des spectateurs sceptiques et rares *qui évoqueront les jours heureux* du Festival d'Avignon. Certains pourront dire, non sans fierté, que c'est là qu'ils ont pu voir leur premier film d'opéra et une voix leur répondra : moi aussi j'y étais, en 1984 c'était encore le bon temps.

GÉRARD CONDÉ.

HÉLÈNE DELAVAULT

Par goût du jeu

Carmen de la tragédie, goualeuse en boa, bientôt Périchole Magic Circus, Hélène Delavault, cantatrice inclassable, passe par Avignon.

HÉLÈNE DELAVAULT. Elle est grande, belle, et, comme les timides parfois, il arrive « dans la vie » qu'elle semble intimidante. Sur scène c'est autre chose... du genre qui a la jubilation contagieuse. Mezzo soprano, Delavault fait partie de la troupe de l'Opéra de Paris ; *vient d'être,* le temps de plusieurs saisons et d'une longue tournée à New-York, l'une des Carmen alternatives de la *Tragédie* montée par Peter Brook. Elle chantera *la Perichole* l'hiver prochain pour Jérôme Savary, au Théâtre des Champs-Elysées, après un détour dans la production d'une *Chauve-Souris* selon Orlowski.

Elle est à Avignon. Elle est passée par ici... C'était il y a plusieurs années, elle débutait dans le répertoire contemporain avec *l'Histoire de loup,* de Georges Aperghis. Elle repasse, mais carrément dans un autre registre, bien décidée à continuer de jouer sur tous les tableaux.

L'avez-vous ratée en décembre dernier au Théâtre de la Bastille, où Claude Lavoix accompagnait au piano son *Tango stupéfiant,* mélange édulcoré à base de chansons 1900 (de Trenet à Ginastera en passant, *Tralala,* par Yvette Guilbert et Marie Dubas), cocktail futile, tour à tour gouailleur ou mélo, assaisonné de compositions signées Satie, Poulenc, Schönberg ou Kurt Weil ? La revoici. Ce n'est pas tout à fait le même show : elle a apporté de *New-York des vieux succès* garantis Broadway années 40, et c'est Yves Prin, cette fois, qui lui compose des *arrangements. A priori* jazzant.

Le jazz, sa nostalgie : *« Le jazz, on n'ose pas, si l'on est blanche et européenne,* dit



Hélène Delavault. *Pourtant les instrumentistes, eux, ne font pas de complexes. Les gens, hélas ! vous cataloguent. »* Elle finira bien — son rêve — par se faire catégorier « incatalogable » si, bientôt, comme elle l'espère, des compositeurs se mettent à écrire des choses pour elle, *« ni ésotériques, ni intello contemporaines ; mais moi-même je n'ai pas assez d'imagination ».* Elle souhaiterait des choses à la façon d'Andrew Lloyd ou de Weber, les auteurs d'*Evita* et de *Cats.*

Tout cela parce qu'elle aime jouer : le théâtre, changer de rôle à chaque chanson. Passer de bonne grand-mère à vamp fatale, de femme battue à mondaine frivole, *de joyeusetés feintes en* mélancolies outrées — boa blanc à l'appui et s'il le faut éventail. Tout dans *le* châle ou la robe décolletée.

Opéra tralala

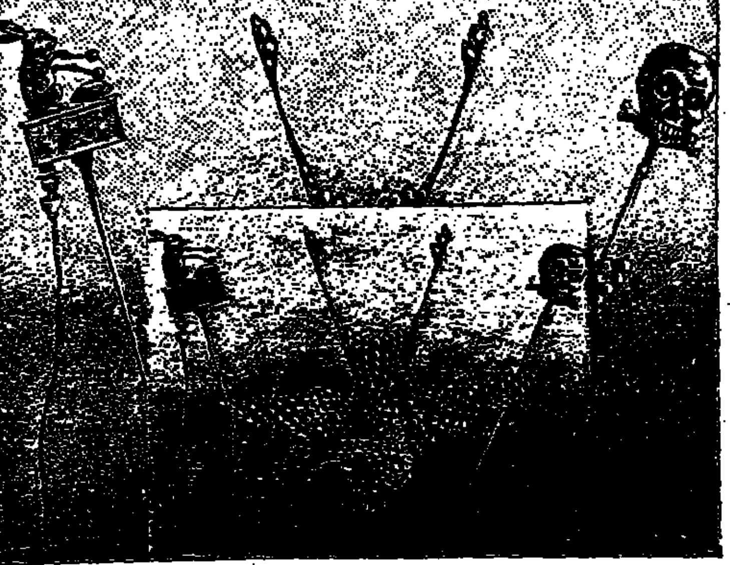
Elle porte du rouge à lèvres très rouge et se coiffe désuet. Elle pourrait tout se permettre, mais elle a un style, l'ancienne élève probablement très sage et consciencieuse du Conservatoire de Paris qui venait de Dinard (Bretagne), où ses parents médecins devaient sourire comme de *bons parents en la regardant* lorsqu'elle jouait pour eux *les Précieuses ridicules.*

Elle peut tout faire, parce que la voix est sans faille. Voix de velours, sombre, aux timbres chauds, que jamais elle ne pousse ni ne tiraille. Et qu'elle entraîne, jour après jour, avec la discipline pire que sportive des chanteuses de lied. Equilibriste attentive au moindre legato, raisonnable dans l'existence quotidienne (dormir tôt, ne pas s'abîmer les cordes vocales, etc.) Son seul tralala étant de sortir comme ça de l'opéra : escapades de travail, de travail autre, avec d'autres.

MATHILDE LA BARDONNIE.



LES VINGT-QUATRE STATIONS DE L'HOSPICE SAINT-LOUIS



Parcours ensorcelé

1) *Il y a encore trois ans,* l'hospice Saint-Louis, où vous avancez vos pas, abritait des vieillards : gare *aux fantômes...*

2) Le service de nettoiement, loué par le Festival pour assainir le *lieu a retrouvé dans les chambres* communes, sous les sommiers ou au fond des placards : cinquante-sept *chapelets, trois* paires de jumelles, deux louis d'or, vingt-trois éventails, un dentier, cinq gratte-dos, huit paires de bas résille, un faux ongle, sept photomatons, une *lettre d'amour.*

3) Le directeur du Festival, Bernard Faivre d'Arcier, avait lancé ce thème, *« Le vivant et l'artificiel »,* pour des motifs tout à fait intimes : il aurait subi, le 24 décembre 1972, à *la Clinique américaine de Neuilly,* une greffe du cœur exécutée par le professeur Barnard.

4) Le commissaire de l'exposition, Louis Bec, quant à lui, est célèbre pour avoir tenté de faire vivre dans *le soufre des organismes habitués* à l'oxygène : visiteur, ne te laisse pas prendre...

5) *Les animaux que vous pouvez* contempler derrière les cages de la cour de l'hospice ont tous quelque chose de *louche : si vous les observez* plus attentivement, vous vous apercevrez que le kangourou a un œil de verre (*le gauche*), le lama une barbichette postiche, le singe un anus artificiel, le dromadaire un *pied-bot.*

6) Le *maquillage* du vautour sous la volière est assuré par M. Armand Thierry, de la succursale Guerlain de Marseille.

7) L'éleveur des alentours d'Avignon qui a transplanté son poulailler dans les cuisines de l'hospice (rez-de-chaussée) a prévu, pour la joie des enfants, et sur un cheptel de quarante pièces, une ponte d'œuf toutes les secondes, à raison de deux gélules hormonales par tête de poule toutes les six heures. Les œufs contaminés, immangeables, seront vidés et envoyés en Union soviétique, où l'on conserve la coutume de les peindre.

8) Les cires anatomiques du docteur Spitzner (Belgique), installées sur 200 mètres carrés au deuxième étage de l'hospice, ont été acquises le 13 avril 1980, à la salle des ventes de Besançon, par la fantaisite Jacqueline Maillan, qui les *prête à titre gracieux* au Festival d'Avignon.

9) Alors que l'archevêque Ruggieri, lors du dernier conclave à Rome, le 6 mars, réclamait à son sujet l'excommunication pure et simple, le pape Jean-Paul II a soutenu Gina Pane dans sa candidature aux prochaines canonisations. La *reine* du Body Art devra accomplir trois *nouveaux miracles* (lévitation sans le secours d'un illusioniste, transfiguration sans fards et automutilation non commerciale) pour acquérir une définitive odeur de sainteté.

10) *Gina Pane viendra* à Avignon, à l'hospice Saint-Louis (premier étage gauche), pour y présenter sa nouvelle bluette : sans anesthésique, la martyre se fera couper à la scie mécanique, par une disciple bienveillante, 3 centimètres du bout de sa langue qui seront *ensuite proposés,* avec *un peu de* ketchup, aux spectateurs qui auront tenu le coup. Le bout de la langue *manquant sera aussitôt remplacé* par un prothésiste plasticien.

11) Les femmes enceintes qui *s'attarderont dans les salles noires* occupées par les hologrammes (premier étage également) risqueront *d'accoucher prématurément.*

12) Le fœtus d'éléphant (rez-de-chaussée) a été offert, en 1793, par *le roi nègre Sambourou* à l'impératrice Marie-Louise.

13) La seule chaussette de l'exposition (toujours au rez-de-chaussée) a été ingérée par une vache dont l'estomac l'a aussitôt biologisée.

14) *Le prince Sansevero,* de Naples (consulter la liste des conférences), injectait du mercure dans les veines de ses domestiques afin qu'ils ne puissent jamais lui rendre leur tablier.

15) *Attiré par la jolie couleur* rose duvetée de son poitrail et par le bleu étincelant de ses pattes, vous aurez *sans doute* envie de prendre entre vos mains un des dix chats-sphinx qui existent au monde (consulter la liste des exhibitions) ; cependant, méfiez-vous : l'animal, *dont la température atteint 41°,* laisse à celui qui l'attrape une sensation molassonne écœurante qui *ne quitte plus ses rêves et les transforme* en cauchemars...

16) Emmanuel Ostrovski, qui proposera un parcours théâtral nocturne dans les chambres du deuxième étage (consulter la liste des manifestations), s'élèvera, sans l'aide d'aucun levier ni d'aucune supercherie, de 5 centimètres au-dessus des toits, le 12 juillet à 23 heures pile, pour démontrer son caractère angélique.

17) La présentation dans la *chapelle de saintes huiles d'un* ciboire, d'un calice et du reliquaire de la deuxième vertèbre cervicale de *sainte Cécile est « sponsorisée » par* la maison Lesieur.

18) Ne serrez pas la main articu*lée, mue par un ordinateur,* qui se tend vers vous (rez-de-chaussée) : sa poignée abrégera votre vie de *trois jours et accélérera en conséquence* votre production pileuse.

19) *Vivant/artificiel :* vous êtes vous-même, n'est-ce pas, on ne peut plus vivant (si vous en doutez, pincez vous, et continuez le parcours).

20) *Le cri de dinosaure* qui résonne dans vos oreilles a été concocté par un musicien paléonto*logue à partir du cri suramplifié de* trois paons au moment de l'accouplement, d'un tigre affamé et d'une *ânesse en rut.*

21) Les senteurs d'abricot qui flottent dans certaines salles du *premier étage n'ont rien pris à* l'abricotier ni à aucun de ses fruits : elles sont le résidu chimique d'une *particule BH 7 croisée à une parti*cule X 71 dans un bain ionique négatif.

22) Les néobiologistes japonais sont en train de mettre au point, à base d'algues, de faux crabes géants dont ils comptent inonder le marché français.

23) Passez votre chemin devant les tableaux de physiognomonie : *si* vous avez le menton un peu carré, vous apprendrez que vous êtes sujet à l'esprit de décision et *au* goût du lucre ; si vous avez les yeux un peu effilés, vous apprendrez que vous êtes sujet aux *hallucinations* et à la gourmandise ; si vous avez le front un peu bas, vous apprendrez *que vous êtes mesquin, fourbe,* menteur et voleur...

24) Si, par esprit de curiosité, vous n'avez pas passé votre chemin devant l'objet de la question 23 et si ces informations vous ont vexé ; si d'autre part vous commencez à penser que cette exposition vous roule un peu trop dans la farine, *vous pouvez dès maintenant vous* faire rembourser votre ticket d'entrée, à condition toutefois que vous ayez *découpé* ce questionnaire assorti de vingt-deux réponses exactes. Vous pouvez aussi tirer les *cheveux de la caissière si elle ne* veut rien entendre : cette personne a été prêtée par le Musée Grévin.

HERVÉ GUIBERT.

★ « Vivant/artificiel » à l'hospice Saint-Louis, du 10 juillet au 4 août.

RÉPONSES

1) Vrai. – 2) Vrai. – 3) Faux. – 4) Vrai. – 5) Vrai. – 6) Faux. – 7) Faux. – 8) Vrai. – 9) Vrai. – 10) Faux. – 11) Faux. – 12) Vrai. – 13) Faux. – 14) Vrai. – 15) Vrai. – 16) Vrai. – 17) Faux. – 18) Faux. – 19) Faux. – 20) Vrai. – 21) Vrai. – 22) Vrai. – 23) Vrai. – 24) Vrai. (La plupart de ces réponses étant, pour des raisons qui tiennent au secret professionnel, erronées ou apocryphes, il est conseillé de se reporter aux réponses exactes qui seront publiées dans le journal *le Monde* du 11 juillet 1994, en vente par souscription.)

Le jour où les animaux empaillés se révoltèrent

LA galerie de zoologie se présente comme une énorme structure en fer, un hall de gare encombré en son centre des grands mammifères, ongulés et baleines d'une Arche de Noé, ceint tout autour de six étages de galeries renfermant, le long de petites passerelles, sous des vitrines de bois, des spécimens en bocaux, des suridées, des polypiers et des arachnides, des faisceaux de soie raide au sang blanc. La galerie de zoologie est condamnée depuis quinze ans : personne n'a pris la peine d'enlever la poussière des peaux, et les animaux se dressent dans l'obscurité, un peu gris, comme des fantômes, les ours blancs prisonniers de blocs de glace, le ventre des cétacés pris sous de grands arceaux, le bois des vitrines craque, et si le pas d'un visiteur s'approche, il court malgré lui le long des galeries, il donne l'alarme, et aux yeux de verre une fixité encore plus menaçante : il se peut que ce visiteur, s'il est seul, se perde à jamais, après avoir par mégarde donné un coup de pied dans la tête d'une girafe détachée de son cou, qu'on le retrouve précisément, des années plus tard, étouffé dans l'étoupe poussiéreuse d'une carcasse, recroquevillé, ou alors, s'il parvient à quitter la galerie impunément, la gale a eu le temps de sauter sur lui, et il se gratte, sa peau en certains endroits se durcit et se recouvre d'écailles, une mousse verte y croît et disparaît aussi subitement, ses pieds se palment...

Des éclats d'obus, à la libération, ont troué la verrière qui abritait *tous* ces animaux, et l'eau s'est infiltrée, est tombée sur les spécimens, les jours d'orage *transformant la galerie* en naufrage, en radeau, faisant flotter, vaciller imperceptiblement sur *leur socle* les girafes réticulées et les éléphants, menaçant toujours d'engloutir les six baleines optères en rongeant leurs ossements. Les pièces étant éclairées par la lumière du jour qui tombait à travers la verrière, le spectre solaire décolora lentement les poils et les plumes. On doubla la verrière d'un toit métallique pour atténuer cette détérioration par l'eau et par le jour. Mais le système de chauffage à air pulsé faisait varier *le* degré d'hygrométrie et, pendant les périodes de sécheresse, rétractait les peaux rendues imputrescibles par la dessiccation, faisait éclater les coutures des flans et des plis du cou. On ne pouvait les restaurer, car le métier confidentiel de taxidermiste, qui se transmettait de père en fils, s'était déjà perdu, et les autorités décidèrent de fermer le musée afin d'abréger les lamentations *du public.*

Enterrés dans deux blocs de marbre

Il reste dans cette galerie, amoncelées ou classées dans des vitrines, un million cent cinquante mille espèces du monde animal : des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des batraciens, des poissons, des invertébrés et des mollusques. *Une* salle est spécialement consacrée aux oiseaux, avec ses grands rapaces noirs qui déploient leurs ailes à contre-jour devant les vitres hautes, et une autre salle aux singes, avec des araignées de mer suspendues dans des parallélépipèdes de cristal. Deux voyageurs naturalistes se sont fait enterrer à *l'intérieur* du musée, parmi leurs trophées, dans deux blocs de marbre symétriques à l'escalier central, dévorés par des maladies tropicales...

Une salle, qu'on ne fait jamais visiter, même aux visiteurs de marque, est dédiée aux animaux éteints, on y aurait vu des cigognes épiscopales, des oecophores resplendissants, des lynx, des *cerfs de Virginie, des chevaux de* Prevalski. Mais, peu de temps après qu'on eut proposé pour *cette galerie un projet de réamé*nagement qui devait éliminer beaucoup d'animaux en les classant dans *une* zoothèque souterraine, sacrifier les spécimens les plus endommagés, abattre les *passerelles,* faire sauter les vitrines, présenter les spécimens les mieux conservés dans des dioramas, et qui devait aussi transformer la salle des rapaces en cafétéria et le grand escalier central en fosse abyssale traversée par un ascenseur à bulle, il y eut comme une conspiration silencieuse chez les animaux, une mutinerie sourde. Et un de ces jours de Pâques ou de Toussaint où un employé en blouse grise venait changer, en traînant les pieds, les petites boules blanches de naphtaline dans les vitrines, en allumant un circuit qui remontait à la création du musée, avec son système archaïque d'arcs voltaïques et d'éclairage à bougies, une étincelle crépita et jaillit le long des vitrines en faisant éclater tous les bocaux, qui *répandirent,* en un *tourbillon* de feu, leurs 500 000 litres d'alcool.

En trois minutes, toutes les collections étaient détruites, et, *trois minutes plus tard,* la charpente en fonte avait entièrement fondu, les yeux de verre des *grands* carnassiers jetaient une foudre ultime avant de couler le long de leurs joues avec un rictus de plaisir. *Les lions* rugirent encore, les cous des girafes s'enlaçaient, l'employé, juste avant de suffoquer, vit à tous ces animaux des ailes, des émanations diaboliques qui faisaient éclater la verrière en les emportant au-delà.

H. G.

FRÉDÉRIC, PRINCE DE HOMBOURG

La folie, ou le rêve d'un calme exubérant

par JEAN-CHRISTOPHE BAILLY (*)

Donner *le Prince de Hombourg* à Avignon, c'est affronter la légende, *l'image symbole de Gérard Philipe, le spectacle qui a marqué – avec le Cid* – les années 50 et la naissance du Festival. Quel spectateur aujourd'hui l'a vu ? Mais tous ont dans la mémoire le jeune prince souriant, l'ange blanc qui semble s'envoler des arbres.

***Le Prince de Hombourg,* en 1984 à Avignon, ne peut, sous peine de *mort,* que contredire cette image. *Le théâtre est un art du moment,* sa permanence est faite de ses interprétations mouvantes. Il change avec le temps et les angoisses du temps. *Le Prince de Hombourg* en 1984, par Manfred Karge et Matthias Langhoff avec le TNP, c'est l'extraordinaire affrontement de Gérard Desarthe et Philippe Clevenot, c'est la raison du fou contre la raison d'Etat, la nuit du somnambulisme comme seule issue à la tranquille folie de la société militaire.**

***Kleist* s'est suicidé après avoir consacré des années à l'armée, après avoir connu une vie d'échec et de souffrance. *Le Prince de Hombourg* est sa dernière pièce. – C.G.**

UNE pureté de l'air, mais qui *ne rendrait pas la respiration* plus facile : quelque chose de raréfié et de dur, de bleu, de trop bleu, comme sur les som*mets mais* partant vers les lointains dans un paysage de plaines et de landes, avec des chevaux, des hommes en uniforme et des *femmes,* avec la loi. Puis l'intériorisation de la loi comme un affect, une tension qui se forme en serment, *dans le climat rigoureux* de l'absolu. Et ce serment – amoureux ou guerrier – qui s'isole et devient *autonome, excédant la loi, devenant* une loi suprême : qui justifie l'existence, qui met de l'ordre, qui donne des ordres.

Tel serait sans *doute* le paysage moral de Kleist, si ne s'y ajoutait pas aussitôt la violence qui naît de la contradiction entre les structures d'accueil des serments (armée, famille, nation) et les serments eux-mêmes – entre la société à laquelle *les serments s'adressent et* la qualité du moment d'exaltation qui les rend possibles. Les serments – le monde qu'ils constituent – s'em*ballent* et *vivent pour eux* seuls, affrontés à la conscience de tourner à vide sans pouvoir pour autant re*faire le chemin en arrière : désolés,* impuissants dans un monde dont la violence et les habitudes restent ex*térieures* à la violence *propre* de leurs injonctions.

Cette contradiction entre le monde réel éprouvé comme faux et un *monde idéal éprouvé comme* seul vrai n'est pas originale : elle vient de très loin et, sous la forme de la *solitude* morale, *elle constitue* l'essence du romantisme. Comme telle, elle imprègne tout : les velléités rêveuses comme les chimères, les rêves avec leurs effets de nuit comme les actions avec leur volonté diurne.

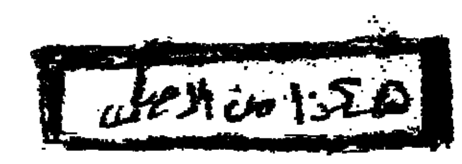
La différence de Kleist vient de *ce qu'il ne peut pas* contourner, *et* d'aucune manière, cette contradiction. Il la vit comme un drame, comme le drame à l'état pur. *Il* ne lui ajoute rien, il n'en retranche rien. Elle est partout, et cette violence nue, épuisante, est celle qui traverse de bout en bout *le Prince de Hombourg,* qui est son dernier, son ultime effort : pas plus que Kleist, le prince ne peut s'en accommoder ou la *résoudre.* Il faudrait que le monde suive. Or le monde ne suit pas, ne comprend pas. Et s'il semble pouvoir suivre un instant, c'est alors un état de confusion qui s'installe entre le *rêve et la réalité.*

Un *gant,* on le sait (que le prince voit en rêve et retrouve au réveil dans sa main), est l'objet, le signe sur lequel *repose* cette confusion : confusion vraie, qui est donc vécue par un seul comme ce qui lui ouvre les *portes d'un paradis,* alors qu'elle n'est, pour les autres, que le résultat d'une plaisanterie et l'origine d'un délire. *Il* est important, il est fondamental, que l'objet de la transaction entre les deux mondes soit justement *un objet :* c'est la réalité *concrète, ce qu'on touche, qui* est atteint par l'idéalité, et non pas l'idéalité qui se stimule dans un monde vague. A ce prix est le climat – cette incroyable indécision entre rêve et réalité, entre désir de la sentence et rebellion contre elle, – à ce prix aussi est rendue possible, *pour nous,* la *traduction : car si* la problématique de la loi se déroule pour Kleist dans l'atmosphère du *militarisme prussien,* ce *militarisme* n'est là que comme ce qui est là, que comme une donnée équiva*lente de tout ce qui de par le monde* n'est pas à la hauteur.

La folie qui donne à la littérature ou au théâtre la charge d'assumer ce qu'une armée ne sait plus faire – cette folie qui sera celle de Mishima aussi – place la littérature dans une situation d'excès qui surprend et qui gêne, parce qu'elle est *le contraire de la tolérance.* Mais cette intolérance est d'abord risquée par celui qui s'y voue, dans une incroyable volonté d'innocence. Le plan *d'une transfiguration* glorieuse de ce que veut cette volonté est donné à la fin du *Prince de Hombourg.* Il n'y est donné pourtant que « comme dans un rêve ».

A quel point les choses n'étaient pas ainsi, la vie et la mort de Kleist en répondent. Les dérèglements d'une volonté d'héroïsme peuvent sembler inconcevables. Le nœud qui les rattache à l'existence sous la forme d'une douleur si intolérable qu'elle peut mettre fin à l'existence, ce nœud est pourtant celui du débat, malheureusement éternel, avec *la loi.* L'affaiblissement apparent de la loi n'en rend que le dilemme plus terrible et plus rentré. Ce dont rêvent au fond Kleist et le prince, c'est d'un calme exubérant, celui qui serait donné au-delà du dilemme, dans une transparence *décisive.* Cette transparence est un apaisement rêvé qui est dans une gloire, au-delà des traumas, elle ne vient pas, *elle n'est pas venue, et* la plupart s'en arrangent. La dérision envers Kleist est la triste histoire de ceux qui fignolent à *l'intérieur* de cet arrangement. Demeure pourtant la question – cette oscillation des récits vivants entre nos origines et tout ce qui fait signe à la façon du gant pour le prince – entre le « pays des pères » et tout ce qui, *même parfois sans le savoir,* n'a plus à se légitimer par lui.

(*) Ecrivain.



SELECTION

CINÉMA

« Mississippi Blues » de Bertrand Tavernier et Robert Parrish

Le blues *décliné* au *quotidien* dans des champs, dans des fermes, chanté ou raconté le plus simplement du monde. Une ballade à la rencontre de héros anonymes.

« Utu » de Geoff Murphy

Le premier film néo-zélandais à avoir été introduit en France est un western. Pas d'Indiens, *mais des Maoris, un grand spectacle* dans des paysages adéquats et, inattendu, de l'humour.

– ET AUSSI : *Une fille pour Gregory*, de Bill Forsyth (l'Ecosse, le foot, et des enfants qui s'aiment). *Liquid Sky*, de Slava Tsukerman (bas-fonds new wave). *Les Araignées*, de Fritz Lang (vieilles magies de l'aventure). *Mais qui a tué Harry ?*, d'Alfred Hitchcock (quiproquos drolatiques).

THÉATRE

Le Journal de Sally Mara au Lucernaire (Stéphanie Loïk, la petite fille marrante de Queneau). *Wielopole, Wielopole*, au Théâtre de Paris (les ombres blanches de Kantor, jusqu'au 29 juin). *Le Prince de Hombourg* à l'Odéon (les utopies somnambuliques de Kleist, un spectacle d'aujourd'hui). *Ivanov* à la Comédie-Française (les fumets de la mélancolie).

MUSIQUE

« Les Noces de Figaro » et les festivals

L'événement lyrique de cette semaine est sans conteste, au théâtre des Champs-Elysées, la mise en scène par Jean-Pierre Ponnelle des *Noces de Figaro*, *dirigées* par Daniel Barenboïm. Inutile d'insister. On joue à guichets fermés (28 juin, 1er, 4, 7 et 10 juillet).

Mais, de plus en plus, la musique descend vers le Midi méditerranéen en passant par Beaune (30 juin-12 juillet), avec les « rencontres ». Renseignements : office du tourisme, (80) 22-24-51, les Nuits de Bourgogne (du 1er juillet au 11 août). Renseignements : (80) 30-78-07. Et Sully, qui déploie un riche programme chaque week-end du 29 juin au 28 juillet. Renseignements : office du tourisme, (38) 36-32-21.

A partir du 28 juin, le Festival méditerranéen entreprend sa grande chevauchée de l'été dans dix-huit villes du littoral. Renseignements : (42) 86-82-14. A Cannes débutent les Nuits du Suquet, avec l'Academy of St Martin, le *quatuor* Ivaldi, Tacchino, Accardo. Renseignements : (93) 99-04-04.

Les amateurs d'orgue se partagent entre Meaux, Mitry-Mory et Lagny pour les concerts et les cours magistraux de Marie-Claire Alain, André Isoir, Michel Chapuis. Renseignements : Académie d'orgue de l'Ile-de-France, (6) 434-90-11. Pendant ce temps, à la Grange de Mesley, on écoutera *religieusement* les quatuors de Beethoven par les quatuors Borodine, Brandis Via Nova, avec naturellement Sviatoslav Richter (du 29 juin au 1er juillet).

DANSE

Cullberg et Carlson au Théâtre de la Ville

A 20 h 30, une *Giselle* suédoise *mise en pièces à ravir*, et à 18 h 30 le triomphe jamais démenti de Carolyn Carlson.

Du côté des festivals

La compagnie Berveging Dans à Rouen (la nouvelle danse hollandaise). Festival de La Rochelle : Yorma Uotinen (le 28). Biennale de Lyon : *la Table verte* et *le Petit Cheval de Mexico* par le Ballet de l'Opéra de Lyon, *Ivan Vaffan* par le groupe Emile Dubois, The Vanaver Caravan, *Barbe Bleue* par la compagnie de la Place Blanche. Festival de Montpellier : Régine Chopinot (30 juin, 1er juillet), Dominique Bagouet (1er-2 juillet). Aix-en-Provence : Compagnie 34 *Septembre* (30 juin), *Comédie musicale américaine* (1er juillet), Karine Saporta (3 juillet).

– ET AUSSI : Elsa Wolliaston (20 h), Tanaka Min et le groupe Mai Juku (21 h) au Théâtre de la Bastille. Yoshiko Chuma au Centre *américain* (entre la *danse et* la performance, du 28 au 30 juillet).

JAZZ

Richard Raux au New Morning

Le mois de juin s'achève au New Morning (7, rue des Petites-Ecuries, 523-51-41) avec les Jazz *Messengers* d'Art *Blakey et le trio* de Richard Raux. Entre autres noms, Stan Getz, Max Roach, Mike Westbrook, Pierre Favre à la tête d'un groupe de percussions très remarquable (Paul Motian, Nana Vasconcellos et Freddy Studer), *Chico Freeman, Johnny* Griffin, Eddy Lockjaw Davis, Dave Holland, se sont *succédé* en trente jours. Avec moins de noms, d'éclectisme et de talents, les gens ne se gênent pas parfois pour parler de « festival de jazz ». C'est simplement l'ordinaire de la programmation du *New Morning, tous les mois.*

VARIÉTÉS-ROCK

Bob Dylan Carlos Santana

Légende vivante du rock depuis plus de vingt ans, Bob Dylan, à nouveau sur scène, ignore sa propre musique et met superbement en avant sa voix. Avec lui Carlos Santana et son groupe jouent près de deux heures (*Nantes le 30 juin, parc de* Sceaux à Paris le 1er juillet).

Stevie Wonder

Une superbe machine de précision, pleine de force et de lumière selon la *tradition américaine.* (Palais omnisports de Bercy le 4 juillet).

Dean Martin

Le premier concert en France du crooner nonchalant et insouciant mais non dénué d'un humour très personnel (Moulin Rouge, le 3 juillet).

– ET AUSSI : Lou Reed au Zénith le 3 juillet ; Merkès-Merval à l'Olympia.

EXPOSITIONS

Les dessins de Chagall...

On ne voit Chagall qu'en couleurs. Il dessine depuis toujours, souvent pour préparer ses tableaux. C'est donc un Chagall secret que nous montre, avec deux cents numéros, l'exposition du quatre-vingt-dix-septième *anniversaire du peintre*, au Centre Georges-Pompidou. Et aussi le Chagall qu'on aime bien, celui des rares œuvres anciennes qui, pour l'occasion, sortent des collections privées ou viennent de musées lointains.

Le 7 juillet, ce sera au tour de la Fondation Maeght de fêter *Chagall avec une rétrospective de* quatre-vingt-cinq tableaux venus du monde entier, tandis que le Musée Message biblique de Nice présentera les vitraux, les mosaïques, les sculptures.

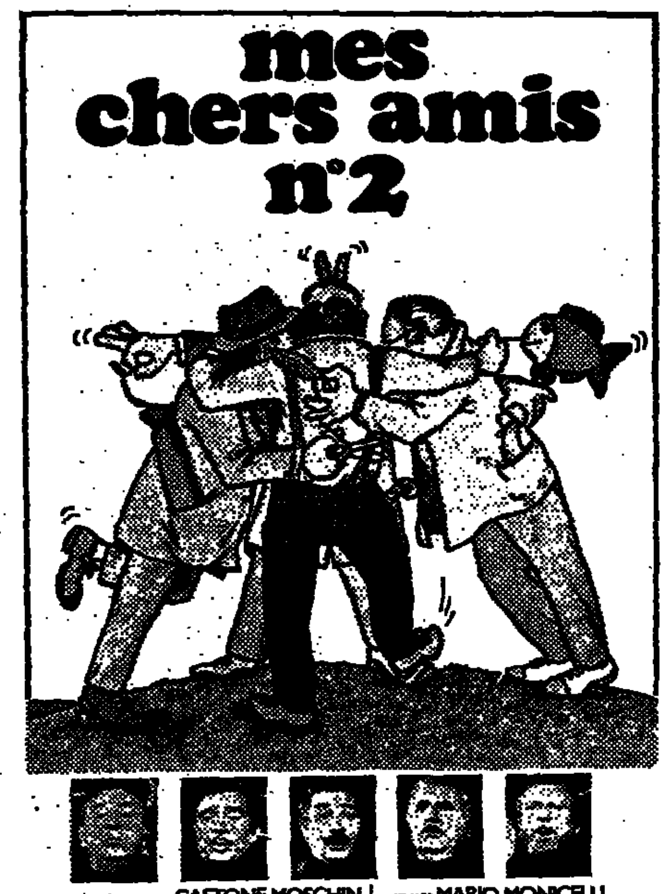
...et Willem de Kooning au Centre Pompidou

A quatre-vingt-dix ans, Willem de Kooning n'a jamais eu d'exposition rétrospective à Paris. *Ce Hollandais de New-York, émigré* dans les années 30, fut longtemps une figure marginale du groupe Abstract Expressionnist. Quatre-vingts tableaux, cent dessins, sept sculptures rendent compte d'un art qui mêle avec fougue la saveur de la peinture à sa violence.

– ET AUSSI : la collection de Ménil au Grand-Palais ; la donation Kaufmann et Schlageter au Louvre ; Louis Boilly au musée Marmottan ; Paul Delaroche au musée Hébert ; Sandro Chia et Anselm Kiefer au musée d'art moderne de la Ville de Paris.

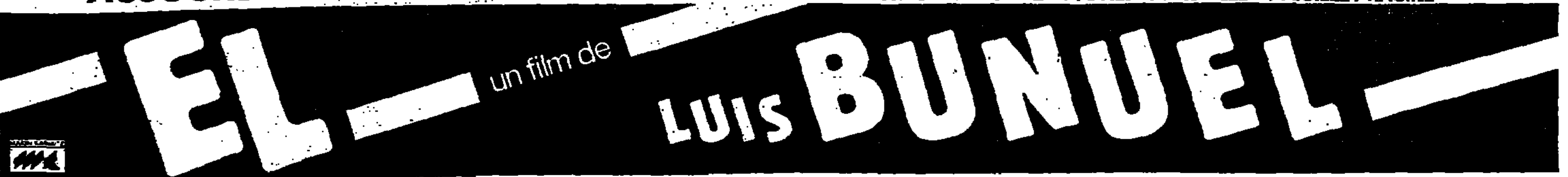
RHONE-ALPES – SUISSE ROMANDE

Le supplément n° 7 « Arts et spectacles », consacré à la région Rhône-Alpes et à la Suisse romande, paraîtra dans *le Monde* du 5 juillet, avec une sélection des manifestations et festivals pendant juillet et août.









THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 27, 28 à 19 h 30 : Soirée Stravinski (Concerto pour violon, chor. G. Balanchine) ; le Sacre du printemps, chor. P. Taylor ; Danses concertantes, chor. K. Macmillan ; Symphonie en trois mouvements, chor. N. Christe) ; les 29 juin, 2 juillet à 19 h 30 : Tannhäuser, dir. Ch. von Dohnanyi ; le 3 à 19 h 30 : Werther, dir. G. Chimura.

SALLE FAVART (296-06-11), le 29 à 19 h 30 : Manon, dir. R. Giovaninetti.

COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 27 juin, 1er juillet à 14 h 30 : Cinna ; les 27, 30 juin, 2 juillet à 20 h 30 : Ivanov ; les 1er, 3 juillet à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : relâche annuelle du théâtre.

ODEON (325-70-32), les 27, 30 juin à 15 h, 2 juillet à 18 h 30 et 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc ; les 27, 28, 29, 30 juin, 3 juillet à 20 h 30 et 1er juillet à 15 h : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), les 27, 28, 29, 30 juin, 1er, 3 juillet à 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Concerts-animations : le 27 à 12 h 30 : Musique au Centre. Concert classique, duo Queffelec-Pasquier (S. Prokofiev, Webern, O. Messiaen, C. Ives) ; Cinéma-vidéo : les 27, 28, 29, 30 juin, 1er juillet à 15 h : Hommage à la Sculpture (The Art Show) ; à 18 h : Collections du musée ; Théâtre-danse : Murray Louis et Gigi Caciuleanu, le 27 à 16 h et 20 h 30 : Cadran solaire ; les 28, 29 à 18 h 30 : répétitions publiques ; à 20 h 30 : Cadran solaire.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche annuelle.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 27, 28, 29, 30, 18 h 30 : Carolyn Carlson ; à 20 h 30 : Ballet Cullberg ; relâche à partir du 1er juillet.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 27, 29, 30 à 20 h 30 (dernière) : les Ballets Bougarabou ; le 28 à 20 h 30 : Plieurs de bagages ou on fait ses valises ; le 30 à 15 h : Rencontre avec l'école de mime. Relâche juillet et août.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D.), 20 h 30 : Naïves Hirondelles (dern. le 30).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade, Français, encore un effort.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J.), 21 h : le Nouveau Testament (dern. le 30) ; ven. 18 h 30 : la Vie ordinaire.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : mer., jeu. : le Malentendu ; mar. : les Bonnes ; ven., sam. : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau : (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 18 h 30 : Démons (dern. le 1er).

CALYPSO (227-25-95), (D., L.), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'École des mères (dern. le 30).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), le 30 à 17 h : le Mariage forcé ; les 27, 28, 29, 30 à 20 h 45 : le Barbier de Séville ; le 3 à 20 h 45 : Mangeront-ils ?

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE 88.5 (523-43-56), les 28, 29 à 21 h ; le 30 à 19 h : Scapino Fantasmia.

ESPACE KIRON (373-50-25), 21 h : l'Eternel amoureux (dern. le 30).

ESPACE MARAIS (584-09-31), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : Le dit de la pierre ; dim., lun., 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Terrain vague (dern. le 1er).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I, 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), les 27, 28, 30 à 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 27, 28 à 21 h : Théâtre Jayu de Séoul.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste (dern. le 30) ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle (dern. le 30).

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90), 21 h, dim. 17 h : Souvenirs aux fenêtres (dern. le 27).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. 18 h : Exercices de style. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DU CHAMP-DE-MARS, les 27, 28, 29, 30, 1er à 20 h : Ondaiko, Tambours.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen (dern. le 30).

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur (dern. le 30).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., dim., mar., 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (S., D.), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours. II. Ven, sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D., L.), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marrez... et vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30), 20 h 30 : Wielopole Wielopole (dern. le 29).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 15 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), les 27, 28, 29 à 20 h 30 ; le 30 à 15 h et 20 h 30 ; le 1er à 15 h : le Royaume de Dieu.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon, (dernière le 30) ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 19 h 30 : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette (dernière le 30) ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre, (dernière le 30).

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

A. DEJAZET (887-97-34) (D.), 14 h 30 : Puzzlasept-Puzzlastuces.

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 28, 29, 30 à 21 h : Y. Chuma.

BASTILLE (357-42-14). (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : One Step Beyond (dern. le 30) ; 21 h : Tanaka Min (dern. le 30). – Port de l'Arsenal (D. soir), 21 h, dim. 18 h 30 : Démons (dern. le 1er).

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Grand Ballet de Budapest (à partir du 3).

MÉNAGERIE DE VERRE, le 28 à 21 h : Balais roses.

TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Ballets Jazz Art (dern. le 30).

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Mezz, la rage de vivre (dern. le 1er).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 27 à 20 h 30 : le Briquet.

CITHEA (357-99-26) le 28 à 20 h : Dorian Express.

L'ÉCUME (542-71-16), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : D. Devère.

GOLESTAN (542-78-41), 18 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque (dern. le 2).

MJC BELLEVILLE (364-68-13), les 29, 30 à 20 h 30 : Altiplano.

MOULIN ROUGE (606-00-19), le 3 à 21 h : Dean Martin.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. L.), 21 h : le Feu à la tête.

LA TANIÈRE (337-74-39), mer., jeu., ven., sam. 21 h : 23 mai 1989, un train s'arrête... Chansons d'eaux mirées ou rêveries d'un gardien de phare (dern. le 30).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), (D., L.), à 21 h : De Broadway à Hollywood. – Petite salle (D.), 20 h : B. Cook, W. Harper (dern. le 30) ; à partir du 2 : U. Kairson, J. Cohen.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman ; 24 h : Mariana.

Opérettes

BOBINO (322-74-84) (D. soir), 20 h 45, dim., mer. 15 h : Plein feu sur Offenbach (dern. le 1er).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Mam'zelle Nitouche.

HOTEL GOUTHIERE, les 27, 28, 29 à 21 h : Apothicaire et perruquier.

OLYMPIA (742-25-49), jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, mer., dim. 17 h : l'Opérette avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01) (D. soir), 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 17 h : 6 juin 1944 (sous réserve).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27

Salle Pleyel, 20 h 30 : Cl. Arrau (Beethoven, Brahms, Schubert...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. H. Iwaki (Takemitsu, Gagneux, Ichiyanagi).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Eglise Saint-Etienne du Mont, 21 h : les Musiciens du Louvre, les Saqueboutiers de Toulouse, dir. F. Herr (Mozart).

Lucernaire, 21 h : C. Hinojosa, I. Villey (musique de la Renaissance).

Palais des Congrès, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. J.-P. Jacquillat, J. Migenes-Johnson.

JEUDI 28

Lucernaire, 21 h : voir le 27.

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : Orchestre de Paris, Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Notre-Dame, 16 h : Mississippi Valley Chorale.

VENDREDI 29

Lucernaire, 21 h : voir le 27.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 27.

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h : Ensemble de chambre de Paris (Vivaldi).

CC Coréen, 18 h 30 : Kim Moon Hui.

SAMEDI 30

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h : voir le 29.

Lucernaire, 21 h : voir le 27.

Eglise St-Georges, 20 h 30 : J. Tyson, M. Cook (Hotteterre, Telemann, Lovenstein).

Eglise St-Merri, 21 h : Ensemble Baroque pour deux flûtes à bec, basson-baroque et clavecin (Bach, Telemann, Samartini).

DIMANCHE 1er juillet

Eglise St-Merri, 16 h : Chorale de l'Université de Bradford, dir. P. Robinson (Morley, Davies, Byrd...).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h : voir le 29.

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 28.

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : G. Angelloz, A. Bastelaere (Bach, Fauré, Loeillet...).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Ensemble La Villanelle (Boismortier, Corette, Chédeville).

LUNDI 2

Eglise St-Merri, 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h : voir le 29.

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne (Bellini).

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

CC Coréen, 18 h 30 Yang Sung Sic, F. Rivière (Bach, Beethoven, Mozart...).

MARDI 3

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : voir le 2.

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : voir le 2.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Eglise St-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : Concert spirituel (Couperin, Hotteterre, Rameau).

Confluences, 19 h : M. Cumani, A. Seve (Wellesz, Hindemith, Berg...).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Marcello, Haydn, Carulli...).

CC Suédois, 20 h 30 : S. Aberg, U. Grape (Frumerie, Goubert, Nauman...).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Lefébure, Dubois, Saint-Saëns...).

Notre-Dame, 16h : Jackson Choral Society.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12) (D., L.), 23 h : F. Chassagnite, O. Johnson, A. Mattei, D. Lemerie (dern. le 1er).

BERCY (341-72-04), le 3 à 20 h : S. Wonder.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine (dern. le 1er) ; à partir du 2 : W. Donni Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D.), 22 h : Charanga Sazon.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 27 : Flo, les 29, 30 : Alex and co.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 30 à 21 h : Carnaval brésilien.

DUNOIS (584-72-00), les 20, 30 à 20 h 30 : J.-M. Padovani, Cl. Barthélemy, G. Buquet, J.-L. Ponthieux, M. Denizet.

L'ÉCUME (542-71-16), les 27, 28, 29, 30 à 22 h : Amarcorde.

FORUM (297-53-47), mer. 18 h 30 : Les rois fainéants ; 21 h : Eddie and the hot rods ; Jeu. 18 h 30 : Les bandits + Les désaxés ; 21 h : Les fils de joie + Quai des Brumes ; Ven. 18 h : Casanova + Standing ; 21 h : Movement + Les provisoires ; Sam. 18 h : M. Minelli + Esquive ; 21 h : M. Minelli + Les Alligators.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 28, 29 à 21 h : Shamrock.

HÉLIPORT, les 28, 29 à 20 h : Nascimento.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 29 : R. Raux, A. Jeanmarie, G. Brown, A. Cullaz ; le 1er : T. Ramos, les 2, 3 : Lester Bowie Brass Fantasy.

PÉNICHE (249-74-30), le 27 à 20 h 30 : Cérémonies, 22 h 30 : S. Renard ; le 28 à 20 h 30 : Moncada ; 22 h 30 : B. Koenig Band ; les 29 et 30 à 20 h 30 : J. Le Ratican ; 22 h 30 : Tokoto Ashanti.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; Jeu : Quintette de Paris ; Ven : Metropolitan Jazz Band ; Sam : Big Boss Band ; Lun : New Jazz Bandar ; Mar : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Graillier trio.

RADIO-FRANCE, Auditorium 185 (524-15-16), le 29 à 19 h : Libre parcours jazz.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 27, 28 : Cl. Luter, les 29, 30 : Tin pan stompers ; le 3 : G. Badini Swing Machine.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : F. Sylvestre, T. Rabeson, M. Bertaux, F. Faure (dern. le 30) ; à partir du 3 : K. Chabine.

TROIS MAILLETS (354-00-79) : mer., jeu., ven., sam., 23 h : La Velle.

TWENTY ONE (260-40-51), ven., sam., à partir de 23 h : Joe Lee Wilson ; Joy of Jazz.

ZÉNITH, le 28 à 20 h : Weather Report ; le 3 à 20 h : Lou Reed.

En région parisienne

CHANTILLY, Jeu de Paume, le 29 à 21 h : H. Dreyfus, M. Debost, A.-M. Lasla (Rameau).

LA DÉFENSE, Esplanade, le 28 à 20 h 30 : Fête brésilienne ; ven, sam, 22 h 30 : Daphnis et Chloé.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33) (D soir, L.), 21 h, Dim. 17 h : le Petit Maître corrigé ; TEM (D soir, Mar.), 21 h, Dim. 16 h : la Rivière sanglante.

MONTROUGE, MJC (655-88-91), les 27, 28 à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 1er à 17 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal ; Ensemble orchestral de Paris (Messiaen, Florentz).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe, (243-00-59), le 27 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile de France, dir : J. Mercier (Arrachart, Mozart, Beethoven).

VERSAILLES, XXIe Festival (950-36-22), Grand Trianon, les 27 à 21 h 30 : le Cid, Andromaque ; Chapelle Royale, le 28 à 21 h : Orchestre de Radio-Luxembourg, dir. : L. de Froment (Beethoven) ; Th. Montansier, le 29 à 21 h : Ensemble de chambre de l'Orchestre de Paris (Mozart).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16) le 27 à 21 h : Création ; les 28, 29, 30, 1er à 21 h : L.F.C.

PARC DE SCEAUX, le 1er à 17 h : Bob Dylan ; Santana.

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, (D., rel. except. le 3), 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, (D.), 20 h 30 ; les 2, 3 : One Mythoman Show ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS

Eglise Saint-Merri, le 28 à 21 h 15 : Hesperion XX ; le 2 à 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart) ; le 3 à 21 h 15 : Ensemble Ars Nova (Constant, Guerrero, Halffter).

Hôtel d'Aumont, le 3 à 21 h 15 : Ben Zimet.

DANSE

Centre Culturel Wallonie-Bruxelles, (D., L.), 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : Classées X.

Jardins de l'hôtel de Marle, (Mar.), 21 h : Le voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, le 28 à 19 h : Combien coûte le fer ? ; le 30 à 19 h : Bal Folk ; les 27, 2 à 19 h 30 : Gabriela Barrenechea ; les 29, 3 à 19 h 30 : Irradié ; les 27, 29, 2 à 20 h 30 : Trafalmador ; le 3 à 20 h 30 : Perrotin-Lartiche.

Festival de l'Ile de France

(723-40-84)

Levallois-Perret, Parc de la Planchette et Mairie, le 29 à partir de 18 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir : B. Thomas (Haendel, Vivaldi).

Savigny le Temple, Grange et Eglise, le 30 à partir de 15 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haydn, J.-Ch. Le Duc).

Paris, Bateaux-Mouches, le 30 à 15 h 45 : Quatuor Paris II (Haydn, Mozart, Debussy).

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 JUIN

15 h, La nuit porte conseil, de M. Pagliero ; 19 h, Maria Chapdelaine, de J. Duvivier ; *21 h : Hommage à K. Wolf : Goya.*

JEUDI 28 JUIN

15 h, Des hommes qu'on appelle sauvages, de J. Fichter, P.-D. Gaisseau, Gheerbrandt, L.-G. Saenz ; 19 h, *Hommage à* K. Wolf : Lissy ; 21 h, l'Héritage de la chair, de E. Kazan.

VENDREDI 29 JUIN

15 h, J'étais une pécheresse, de G. Pastina ; 19 h, Hommage à K. Wolf : Etoiles ; *21 h* : Ophélia, de C. Chabrol.

SAMEDI 30 JUIN

15 h, On purge bébé, de J. Renoir ; 17 h : le Masque de fer, de A. Dwan ; 19 h : Hommage à K. Wolf : J'avais dix-neuf ans ; 21 h : Amarcord, de F. Fellini.

DIMANCHE 1er JUILLET

15 h, le Joli Mai, de C. Marker ; 19 h : Hommage à K. Wolf : l'Homme nu dans le stade ; *21 h : le Gaucher*, de A. Penn.

LUNDI 2 JUILLET

Relâche.

MARDI 3 JUILLET

15 h, LA Nuit de Sibylle, de J.-P. Paulin ; 19 h : Hommage à K. Wolf : Maman, je vis ; 21 h : An American Romance, de K. Vidor.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 JUIN

15 h : Barsch ou Das alte Gesetz, de E.A. Dupont ; 17 h : Curly Top, de I. Cummings ; 19 h : les Clameurs se sont tues, de *I. Rapper.*

JEUDI 28 JUIN

15 h : En rade, de A. Cavalcanti ; 17 h : Just Around the Corner, de I. Cummings ; 19 h : Un et un, de E. Josephson, S. Nykvist et I. Thulin.

VENDREDI 29 JUIN

15 h, Kean, Désordre et Génie, de A. Volkoff ; 17 h : Young People, de A. *Dwan ; 19 h : la Main dans le piège*, de L. Torre-Nilsson.

SAMEDI 30 JUIN

15 h, la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h : la Fière Créole, de J.-M. Sthal ; 19 h : la Nouvelle Babylone, de L. Tranberg et G. *Kozintzev* ; 21 h : l'Oiseau de paradis, de K. Vidor.

DIMANCHE 1er JUILLET

15 h : Dames, de R. Enright ; 17 h : Hello, Frisco, hello, de H.B. Humberstone ; 19 h : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 21 h : l'Oiseau de Paradis, de D. Daves.

LUNDI 2 JUILLET

15 h : Sous l'inquisition, de R. Oswald ; 17 h : les Nouveaux Anges, de U. Gregoretti ; 19 h : la cinémathèque créatrice : J.-M. Bouhours : Rythmes 76 ; Chronoma ; Intermittences non-régulées, de E.-J. Ma*rey ; Secan-Ciel ; Chronographies.*

MARDI 3 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Montparnos, 14e* (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), *14e (321-41-01).*

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; *Lumière*, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Normandie 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UCG Odéon*, 6e (325-71-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, *15e (554-46-85).*

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; *UGC Boulevard*, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC *Marbeuf*, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.o.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Escurial, 13e (707-28-04).*

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art *Beaubourg, 4e (278-34-15).*

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis *Champs-Elysées*, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : *Paramount Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, *18e* (606-34-25).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet *Parnasse, 6e (326-58-00).*

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, *14e* (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Bastille, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Murat, 16e (651-99-75).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, *5e* (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.f.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, *5e* (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : *Epée de* Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la *Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque* ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Cinoches, *6e (633-10-82)* ; Marbeuf, *8e* (225-18-45).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e *(236-83-93)* ; Paramount *Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DERNIER HIVER (Isr., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – *V.f. : UGC Opéra*, 2e (261-50-32).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Angl., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).* – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79).* – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, *14e* (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e *(522-46-01)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, *17e (755-63-42).*

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : *UGC Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e *(700-89-16)* ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE VOLEUR DE FEUILLES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, *6e* (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Boulevard, 9e *(246-66-44).*

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. *sp.*), *14e (321-41-01).*

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – *V.f.* : Capri, 2e *(508-11-69)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOUNTY, film américain de Roger Donaldson, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Français*, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille Pathé, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LADY LIBERTINE (*), film français de Gérard Kikoïne, v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MES CHERS AMIS N° 2, film italien de Mario Monicelli, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *PLM St-Jacques, 14e* (589-68-42) ; v.f., Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; *Nation, 12e (343-04-67)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS, film américain de Richard Benjamin, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *Quintette*, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (542-41-46) ; 7 *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

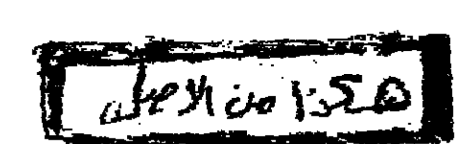
PARIS VU PAR... (20 ANS APRÈS), film français de Philippe Venault, Vincent Nordon, Frédéric Mitterrand, Philipe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Akerman ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; *Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).*

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE, film anglais de Ferdinand Fairfax ; v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City 8e *(562-45-76)* ; v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Paramount Orléans, 14e* (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, (606-34-25).

QUARTETTO BASILEUS, film italien de Fabio Carpi ; v.o., *Olympic* Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

ROSA, film italien de Salvatore Sampieri, v.o., Publicis Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e *(606-34-25)* ; *Images, 18e* (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

UTU, *film néo-zélandais de* Geoff Murphy, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).



BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-93-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Ciné-13, 18e (259-62-75).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GWENDOLINE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HAIR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

JULES CÉSAR (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-03-11) – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Les Marx au grand magasin ; sam., mar. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : Noix de Coco.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), mer. : Berlin Express ; jeu. : Ciel rouge ; ven. : Nous avons gagné ce soir ; sam. : *Citizen Kane* ; dim. : *Soupçons* ; lun. : l'Homme léopard ; mar. : Feux croisés.

CARL DREYER : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Tlj. : Vampyr ; Gertrud ; la Passion de Jeanne d'Arc ; Ordet ; Jour de colère.

HOMMAGE A PAULO CEZAR SARACENI (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu. : A Casa Assassinada ; mer., sam., dim., lun. : Ao sul do meu corpo ; jeu., dim., lun. : O Desafio ; ven. : Capitu ; ven., sam., dim., mar. : Anchieta Jose do Brasil.

FESTIVAL DOMINIQUE DELOUCHE : *Marais, 4e (278-47-86), mer.*, dim. : Vingt-quatre heures de la vie d'une femme ; jeu., sam., mar. : l'Homme de désir ; ven. lun. : la Voix humaine.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40), mer., sam., mar. : les Oiseaux ; jeu., dim. : Psychose ; ven., lun. : l'Etau.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam., dim., lun., mar. : le Septième Sceau ; sam., dim., lun. mar. : les Fraises sauvages.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), sam. : le Mécano de la General ; ven., mar. : Fiancées en folies ; jeu., lun. : les Lois de l'hospitalité ; mer., dim : Steamboat Bill junior.

MARILYN FOR EVER (v.o.) : Movies les halles, 1er (260-43-99) ; mer., lun. : Sept Ans de réflexion ; jeu., sam. : Les *hommes préfèrent les blondes* ; ven. : Niagara ; dim. : le Milliardaire ; mar. : la Rivière sans retour.

PROMOTION DU CINÉMA STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Sahara ; jeu. : Chronique d'Anna Magdelena Bach ; ven. : la Ville des pirates ; sam. : les Copains d'abord ; dim., mar. : l'Affrontement.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), tlj. : l'Amour l'après-midi ; la Femme de l'aviateur ; Perceval le Galois.

FESTIVAL TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., 11 h 50 : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h 30, dim. 15 h 30, lun. 18 h, mar. 14 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + Sam. 0 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), *ven. à mar.*, 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., *v.o.*), *St-Lambert, 15e (532-91-68), mer.* 21 h, sam. 21 h 15.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam., 20 h., mar. 22 h 15.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., ven., 14 h.

DEEP END (Brit., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam., lun., 22 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), ven., 18 h 30, mar. 20 h 30.

LES DIABOLIQUES (Fr.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., lun., mar. 17 h 30 ; sam., dim. 17 h.

FITZCARALDO (All., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., ven., lun. 20 h 30, *sam. 18 h 30, dim. 15 h, mar. 18 h 45.*

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 15 ; dim. 15 h 15.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15 + St-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 21 h.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 45.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), dim. 21 h.

LA NUIT DE VARENNES (FR.-It) *Templiers, 3e (272-94-56), mer.*, jeu., dim. 22 h 15, sam., dim. 17 h 30, lun., mar. 20 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j. (sauf dim.), 20 h + sam., dim. 15 h 30.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), *Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14)*, 13 h 10 + ven. 0 h 30.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 15 h 30.

POSSESSION (**) (Ang., *v.o.*) *Olympic* Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer. 21 h 30, lun. 19 h 15.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer. 18 h 30, jeu. 21 h., sam., lun. 21 h 30.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 35.

LE RIDEAU CRAMOISI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), sam. 12 h.

SALO *(**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36), ven., sam. 0 h 15.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 11 h 30, lun. 13 h 35.

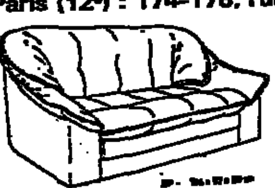
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., lun 17 h 45.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Brooks), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, *1er (508-94-14), 19 h 20.*

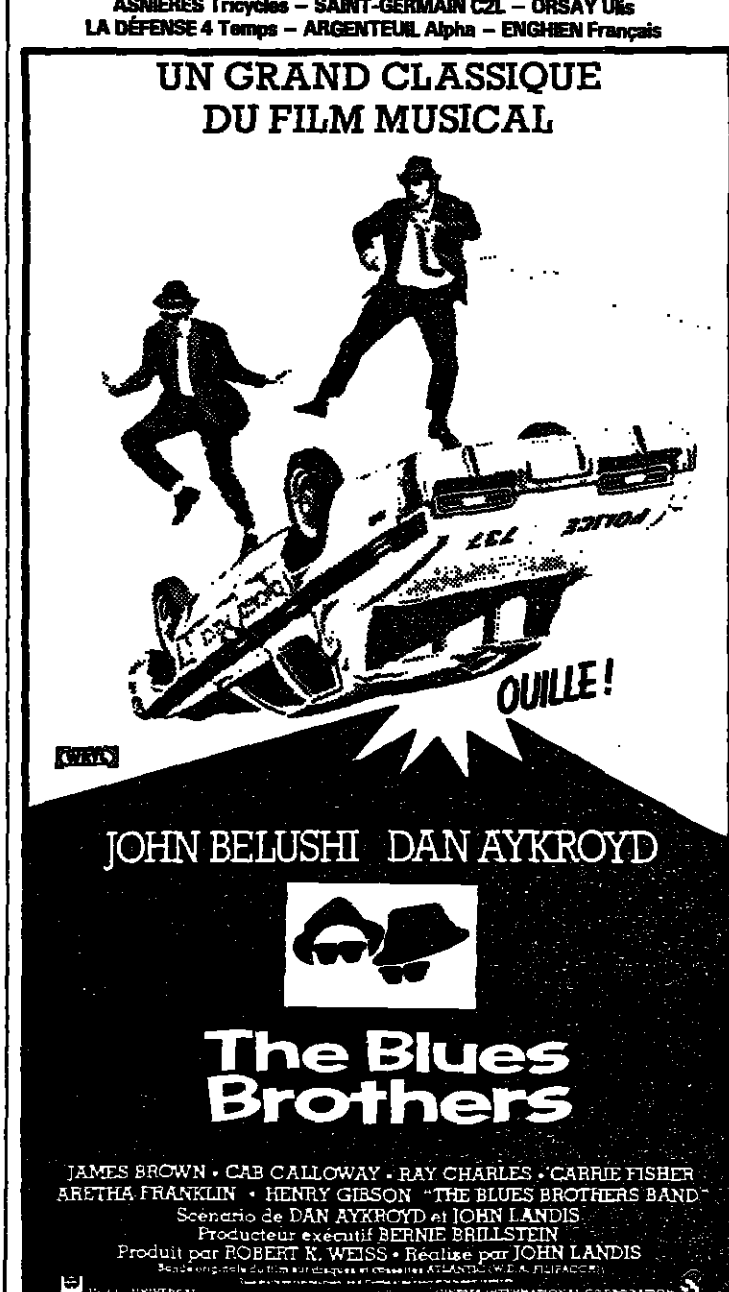
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., 18 h, sam. 14 h. lund., mar., mer., 16 h.









RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 45 **Football : finale du championnat d'Europe des nations.**
France-Espagne, en direct du Parc des Princes.

21 h 45 **Médicale : la médecine et le sport.**
Emission d'Igor Barrère.
Psychologie et physiologie, problèmes de doping et de microtraumatismes cérébraux occasionnés par la pratique de la boxe ; les avancées récentes de la médecine sportive avec Jean-Claude Bouttier, Louis Acariès, deux boxeurs, et les docteurs de Mondenard, ancien médecin du Tour de France, Barrault, Lhermitte, Rappoport et Beaufils.

23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Pas de place pour l'erreur.**
De V. Vogel, avec G. Ford, J. Farentino...
Bloqué par quatre policiers, un homme armé détient un otage et ouvre le feu. Un officier de police riposte, tue le criminel mais aussi l'otage. Réflexion sur le problème de la légitime défense.

22 h 10 **Psy-show.**
De P. Breugnot, S. Leclaire, B. Bouthier et D. Chegaray.
Max, trente-six ans, et Patrick, trente-trois ans, un couple homosexuel, vivent ensemble depuis douze ans et passent une période de crise. Patrick éprouve le besoin de s'émanciper, un comportement qui risque de mettre en péril l'équilibre du tandem.

23 h 10 **Journal.**
23 h 30 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Comédie : Au bord de la mer.**
Réal. A.J.W. Bell et B. Wilson, avec R. Barker...
Une gambade hilarante avec une bande de vacanciers farfelus, un film muet avec des dialogues qui se bornent à des grognements, des ricanements, dit-on. A voir peut-être.

21 h 30 **Journal.**
Au cours de ce journal sera diffusé un court reportage d'Yves Loiseau (agence Gamma) sur la libération des otages tchèques capturés en Angola par l'UNITA.

21 h 50 **Cinéma : Fernand.**
Film français de R. Féret (1979), avec B. Bloch, J. Gastaldi, Y. Reynaud, D. Arden, R. Amstutz, A. Lacombe.
Un jeune homme sort de prison, décidé à être honnête. Il est entraîné dans des escroqueries, des vols et de louches activités par son oncle et de faux amis. Histoire d'un incurable naïf, incapable de voir la réalité en face. Réalisé dans un style de caricature grotesque, teintée de cruauté, ce film, trop original, fut un échec public.

23 h 15 **Football.**
Championnat d'Europe des nations (résumé).

23 h 30 **Prélude à la nuit.**
Midem 84 : *Ouverture de Sémiramis*, de Rossini, interprétée par l'Orchestre Provence-Alpes-Côte d'Azur, dir. P. Bender.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **Mon ami Guignol.**
17 h 25 **Les Toros de Cajac.**
17 h 40 **Le Pau Big Band Jazz.**
17 h 50 **Québec-France : cap sur l'avenir.**
18 h 30 **Destination vingt ans.**
18 h 55 **Atout Pic : Peter Townsend.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Les Indiens d'Amérique du Sud.**
19 h 50 **L'ours Paddington.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Musique** : Festival de La Rochelle... concert en direct de l'hôtel de ville : œuvres de Dusapin, Heyn, Dillon, Tippett et Dutilleux, par le Quatuor Arditi.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Musique contemporaine** : magazine.
21 h 30 **Concert** : (en direct de la chapelle des Carmélites à Toulouse) : *Prélude et fugue en sol mineur*, de Mozart/Bach ; *Sonate en trio n° 2 en ut mineur*, de Bach ; *Trio*, de Pablo ; *Sinfonias* à trois voix, de Bach, par le Trio à cordes de Paris, sol. C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Transcriptions en tout genre ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 **TF 1 Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé : Les vacanciers.**
14 h **Série : Los Angeles années 30.**
14 h 50 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
15 h 30 **Quarté en direct d'Enghien.**
16 h 45 **Images d'histoire.**
17 h 25 **Le village dans les nuages.**
17 h 45 **Série : Doris comédie.**
18 h 15 **Presse-Citron.**
18 h 25 **Clip Jockey.**
18 h 50 **Jour J.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les petits drôles.**
20 h **Journal.**

20 h 35 **Téléfilm : l'Aventure ambiguë.**
De J. Champreux d'après le roman de Cheick Hamidou Kane, avec S. Bakaba, M. Bunuel, M. Robin...
Sur une musique chaleureuse de Manu Dibango, l'histoire du retour au pays d'un enfant d'Afrique, déchiré entre deux civilisations — celles d'Europe et d'Afrique. Le regard d'un Occidental passionné par l'Afrique.

22 h 5 **Domino : Images de mariages, mariages d'images.**
Magazine de T. Wehn Damish.
L'émission montre les différentes phases permettant d'arriver au produit fini.

22 h 55 **Histoires naturelles : un fusil à la main.**
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Chefs-d'œuvre du muet.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Tennis à Wimbledon.**
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**

20 h 35 **Série : Le fond du problème.**
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.
Dernier épisode. Entre Loïsa, revenue de vacances, et Scobie, la situation devient intenable. Le second ne veut pas perdre Helen.

21 h 45 **Magazine de l'information : Bon appétit... !**
Le veau œstrogène, le poulet aux hormones, la dinde industrielle, le traitement des produits carnés, une enquête de Michel Honorin, Jean-Marie Le Quertier, sur l'hygiène alimentaire, auprès des services sanitaires, des fraudes, des douanes.

22 h 45 **Histoires courtes.**
23 h 15 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 **Le Pays basque au présent.**
A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Ciné passion.**

20 h 40 **Cinéma : l'Œil du maître.**
Film français de S. Kurc (1979), avec P. Chesnais, O. Granier, D. Laffin, M. Vlady, M. Aumont...
Deux journalistes des informations télévisées d'une station régionale, l'un arriviste, l'autre idéaliste, se retrouvent à Paris. Le mieux placé manipule l'autre, sous prétexte de l'aider à réaliser un reportage politique. Analyse de la tactique du pouvoir, s'appuyant, à l'occasion, sur les failles des individus, leurs conflits personnels, dans le domaine officiel de l'information. Subtilité de la mise en scène et de la direction d'acteurs.

22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **A l'enseigne de la Gasconnette.**
17 h 25 **Contes fantastiques au pays de la brume.**
17 h 35 **Saint-Germain-en-Laye à l'heure de l'Occupation.**
17 h 50 **Livres anciens : collectionneurs et marchands.**
18 h 10 **Série : Dynastie.**
18 h 55 **Atout Pic : Peter Townsend.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Les Indiens d'Amérique du Sud.**
19 h 50 **L'ours Paddington.**

FRANCE-CULTURE

16 h 3 **Méridiennes** : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles (Queneau) ; à 17 h, Persona (Danièle Lebrun) ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 **Histoires insolites et contes cruels** (l'inconnue).
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les plaquettes.
20 h **Les enjeux internationaux.**
20 h 30 « **Jacob** », d'Eve Dessare. Avec J. Berger, R. Bensimon, R. Mollien.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : la vie de bureau.

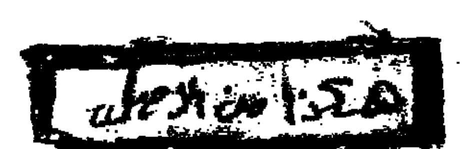
FRANCE-MUSIQUE

15 h **Toulousaines** : Histoire du Capitole ; les grandes voix de la région ; à 16 h 30, une dynastie de facteurs d'orgue languedociens : les Cavaillé.
18 h 5 **Concert** : « Les musiciens professeurs du centre d'études et de pratique de musiques anciennes » ; œuvres de Perzi, Frescobaldi, Vivaldi, Marais, Bach.
20 h **Le temps du jazz** : le bloc-notes.
20 h 30 **Concours international de guitare** : œuvres de Rodrigo, Gramatges, Santorsola.
21 h **Concert** : (en direct de la chapelle des Carmélites) : *Toccata, adagio et fugue, Prélude et fugue en ut mineur, Chaconne pour violon seul*, de Bach ; Chaconne de Bach/Busoni, *Hommage à Bach* de Roque-Alsina, par C. Roque-Alsina, piano, S. Kuijken, violon, A. Isoir, orgue.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Autour de Déodat de Séverac.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 28 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : certificats supérieurs du diplôme d'expert-comptable.
Expérience : 3 ans dans un service financier ou dans un cabinet d'audit.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 10394 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra les candidatures.

Cherche

RESPONSABLE D'UNE RADIO LIBRE

80 km OUEST DE PARIS. Devra animer l'équipe, établir grille de programmes, assurer la bonne écoute de la radio. Ecr. av. C.V. s/nº 291.356 M RÉGIE-PRESSE. 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Association de Foyers de Jeunes Travailleurs recherche

UN PERMANENT RÉGIONAL

Solide expérience milieu travail social. Adresser candidature à U.F.J.T. Ile-de-France, 21, rue Malmaisons, 75013 Paris.

EXPERT-COMPTABLE recherche

SECRÉTAIRE COMPTABLE

notions de droit des Stés

ASSISTANTE

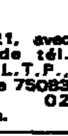
1 an d'expérience minimum maît. de gestion et DECS.
Possib. de temps partiel. Env. C.V. dét., photo, prét. à M. Guy BOURGADE, 67, rue de Rome, Paris-8e.

Compagnie d'assurance recherche pour son service contentieux-primes à 92, CLICHY :

2 JEUNES LICENCIÉS (ÉES)

EN DROIT

Ecrire sous réf. 8221, avec C.V. et numéro de tél. et prétentions à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



URGENT ORGANISME PROFESSIONNEL

situé à Paris recherche pour son service juridique

1 RESPONSABLE

30 ans minimum
3 à 5 ans d'expérience dans fonction similaire. Formation supérieure (droit du bâtiment et construction souhaité).
Envoyer C.V. + photo + prét. sous nº 7.066.728 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son bureau parisien

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET RELATION CLIENTÈLE

Il sera âgé de 25 ans minimum. Il aura quelques années d'expérience en responsabilité d'un service similaire.
Connaissances en mécanique générale appréciées.
Bonne maîtrise de l'anglais. Son rôle sera d'assurer le fonctionnement journalier de la filiale.
Env. C.V., photo et prét. : SPIROL FRANCE 108, av. du Général-Leclerc 95239 Soisy-s/Montmorency.

Assoc. rech. Directeurs de vacances, habit. 250 km Paris max. août Espagne. T. 500-13-41.

Prof. Maths et/ou physique motivé pour travail pédagogique sérieux auprès d'élèves sportifs. Temps partiel. M. ACKERMANN, 18, rue Paul-Bert, 94160 ST-MANDÉ.

FOYER ÉDUCATIF CARRIÈRES-SOUS-POISSY cherche

ÉTUDIANT

25 ans minimum pour poste veilleur de nuit. Période juillet-août. Tél. : 974-90-40.

S.S.C.I. RECHERCHE JEUNES A.P. 1 à 2 ans d'expérience sur IBM-COBOL-PL1 CICS-DL1-IMS Tél. pour r.-v. 233-06-66.

Assoc. rech. directeurs séjours linguistiques, Angleterre, juillet ou août. Tél. : 500-13-41.

Vous sortez d'une école de commerce (I.S.G., E.A.P...) ou possédez une formation équivalente.

Vous avez une première expérience du marketing direct ou du fund raising ainsi que des notions de gestion informatique appliquée à des fichiers importants.

Une des plus grandes associations françaises vous offre la possibilité de vous épanouir dans ce domaine en devenant son

ADJOINT AU DIRECTEUR DU FUND RAISING

Merci d'adresser c.v. photo et prétentions à : C. DAMESIN, 68, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS.

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e

recherche pour son département des crédits spéciaux

Jeune gestionnaire

niveau Bac + 2

IUT Gestion - BP Banque ou équivalent

Expérience nécessaire de quelques années dans une fonction similaire.

Adresser CV, prétentions et photo à no 32698 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, q. t.

PAS DE FAUSSE MODESTIE ENTRE NOUS.

« Soyons clairs. Aujourd'hui participer à la réussite d'une entreprise est un privilège. Chez PR1ME, nous réussissons. Pourquoi le cacher ? Aujourd'hui, les privilèges ne s'achètent plus. Ils se méritent. Motivation, compétences, ténacité, engagement personnel en sont le prix.

Nous attendons 70 collaborateurs.

- *Ingénieurs commerciaux Région parisienne (Réf. 101).*
- *Consultants CAO (Réf. 102).*
- *Chefs de marchés (Réf. 103).*
- *Techniciens de maintenance (Réf. 104).*
- *Analystes support logiciel (Réf. 105).*
- *Spécialistes ingénierie CAO (Réf. 106).*
- *Programmeur (Réf. 107).*
- *Animateurs de formation (Réf. 108).*
- *Secrétaires administratives (Réf. 109). Secrétaires commerciales (Réf. 109).*
- *Responsables de l'administration des ventes (Réf. 110).*
- *Gestionnaires de stocks (Réf. 111).*
- *Responsable Services Généraux (Réf. 112).*
- *Responsable Recrutement Formation (Réf. 113).*

Veuillez adresser vos candidatures à Monsieur Eric Wuithier, Directeur des Relations Humaines de PR1ME Computer France, 33, rue Fernand Forest, 92150 Suresnes. Je recevrai personnellement les candidats sélectionnés. »

Charles PICASSO
Président-Directeur Général de PR1ME Computer France

PR1ME Computer
les ordinateurs universels qui portent trop bien leur nom.

Veuillez adresser une lettre manuscrite accompagnée de votre C.V. en mentionnant la référence du poste qui vous intéresse. (Précédée de la mention : M)

---

emplois régionaux

PETITEAU SCACCHI ET ASSOCIES
AUDIT et CONSEIL

Implanté depuis longtemps dans un tissu industriel particulièrement favorable, notre bureau de Cholet jouit d'une grande notoriété et compte parmi ses clients des sociétés performantes. Nous souhaitons accueillir dans notre structure : Un jeune

Fiscaliste

diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts. Il sera chargé de missions de conseil et des relations avec l'administration fiscale. Salaire motivant. Réf.41117G.
Un expert-comptable ou mémorialiste. Il devra être diplômé d'une grande école et avoir l'expérience d'audit-révision de grands dossiers, ou une bonne connaissance de la mise en place de systèmes de gestion dans des entreprises à forte croissance. Réf.41118G.

Expert Comptable ou mémorialiste

Les deux postes requièrent une bonne aptitude à la communication, le goût du challenge, et offrent de belles perspectives de carrière au sein de notre société qui compte dix implantations. Merci d'adresser votre CV en précisant la référence, à notre Conseil 15 Rue du Louvre Paris 1° (1) 233.09.27, chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.



Centcelum

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecr. av. c.v. dét. Nº T 066.657 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Un Cabinet d'Expert. comptable, situé à ANNECY, rech. un

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ H. F.

ayant au minimum le DECS.
Il devra être capable de travailler d'une façon autonome pour être entièrement responsable de dossiers importants.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. : PR-524, à R. DERKUM Conseils, 48, rue de Margnolles, 69642 CALUIRE Cedex.

Sté de SERVICES et D'INGENIERIE INFORMATIQUE (740 personnes, C.A. 280 MF) partenaire d'un groupe industr. de taille internation. recherche pour le sud-est de la France

INGÉNIEURS INFORMATIC.

DOMAINES :
- Télécommunications numériques et informatique.

PROFIL :
- 1 à 2 ans d'expérience en modulation, codage et simulation.
- Anglais indispensable.

Envoyez C.V., photo et prét. à nº 4.020 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Société multinationale en plein développement spécialisée dans les pompes

recherche

TECHNICO-COMMERCIAL(E) EXPÉRIMENTÉ(E)

Pour visites clientèle région LYONNAISE.
Anglais lu indispensable.

Envoyer C. V., prétentions sous nº T 066.722 M, Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Région CENTRE recherche pour son Bureau d'Etudes

UN INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

- Possédant de bonnes connaissances en vibrations et hydraulique.
- Le candidat retenu aura un minimum de 3 ans d'expérience pratique d'application dans le domaine des engins de travaux publics.
- Il sera en outre capable de suivre les normes et réglementations en vigueur en Europe et aura donc une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyez curriculum vitae et prétentions à Agence HAVAS, 92522 NEUILLY, nº 275 qui transmettra.

---

secrétaires

La performance de notre entreprise, (65 personnes, C.A. 250 millions), leader dans l'électronique de pointe, s'explique par la qualité de nos collaborateurs. C'est pour cela que nous recherchons pour notre P.D.G.

UNE SECRETAIRE DE TOP NIVEAU

Parfaitement rompue à la fonction de secrétariat de Direction Générale (10 ans d'expérience), elle aura évolué dans un environnement commercial en assumant de réelles responsabilités tant au niveau de l'encadrement que de la prise de décision.

Son ascendance lui permettra d'encadrer efficacement l'ensemble du secrétariat commercial de notre Société.

Il est important pour ce poste que la candidate soit parfaitement bilingue anglais (y compris sténo anglaise).

De grande culture, elle possède une licence ou un niveau équivalent.

Particulièrement motivant, le salaire est agrémenté d'avantages sociaux.
Poste banlieue Sud.

Adresser C.V. + photo + prétentions à
Adresser C.V. + photo + pretentions à VALENS CONSEIL RECRUTEMENT Christine d'AUBIGNY - réf. 307 M 59, rue de Richelieu 75002 PARIS

Discrétion totale assurée.

VALENS CONSEIL

Un emploi d'ASSISTANT est ouvert au recrutement à l'UNIVERSITÉ DE CAEN

En Biologie et Biochimie Appliquées Génétique Microbienne

Prendre contact avec Pr NOVEL (31) 94-81-40 poste 3304

Envoyer dossier au Rectorat de Caen, 14034 CAEN CEDEX avant le 5 juillet

---

Cherchons

PHOTOGRAPHE CONFIRMÉ

prises de vues laboratoire noir et blanc, couleur.
- 5 ans d'expérience minimum exigées.
- Très bonne connaissance en technologie indispensable.

Pour poste de PROFESSEUR A TOULOUSE

Envoyer c.v. et photo à E.T.P.A. 7, rue Eugène-Labiche, 31200 Toulouse.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

CENTRE COMMUN DE RECHERCHE
Etablissement d'Ispra (Italie)

RECHERCHE

pour le projet LOBI (recherche sur la sécurité des réacteurs à eau: accidents de perte de réfrigérant, transitoires spéciaux)

UN FONCTIONNAIRE SCIENTIFIQUE
(REF. 524/84)
possédant diplôme universitaire d'ingénieur (en mécanique, électrotechnique) ou de physicien,

avec responsabilité dans le domaine de la technique et de l'instrumentation de mesure, d'analyse *des signaux et contrôle des processus des essais thermohydrauliques en transitoire* à grande échelle.
La fonction requiert une spécialisation dans un ou plusieurs domaines de l'instrumentation, de l'électronique, du contrôle des processus, ou de la thermodynamique et dynamique des fluides et au moins 3 ans d'expérience pratique dans l'industrie ou dans la recherche dans ces domaines.

* * *

Pour la Division Radiochimie et Chimie nucléaire (secteur analytique spécialisé dans les analyses *de matériaux nucléaires, d'échantillons toxicologiques et provenant de l'environnement*):

UN AGENT TECHNIQUE
(Ref. 576/83)
possédant diplôme d'études moyennes supérieures

avec spécialisation dans le domaine de l'instrumentation électronique et d'appareils reliés à de petits calculateurs et si possible programmation de ces derniers.
Il/Elle s'occupera des domaines suivants: manutention de spectromètres de masse couplés avec calculateurs, vérification périodique des prestations de l'instrumentation électronique et des systèmes de vide, exécution de mesures.
La fonction requiert au moins cinq années d'expérience pratique dans le domaine de l'électronique *et de la manutention de l'appareillage.*

* * *

La connaissance approfondie d'une langue et la connaissance satisfaisante d'une autre langue des Communautés sont également requises.

Critères de recrutement, basés sur le régime et la grille des salaires applicables aux agents temporaires des Communatés Européennes:

Contrat temporaire pouvant aller jusqu'à 5 ans, avec possibilité de renouvellement - Le salaire dépendra de l'âge, des qualifications et de l'expérience du candidat, qui bénéficiera, selon le cas, d'indemnités familiales et de dépaysement.
La présent annonce ne s'adresse qu'aux ressortissants des Etats membres des Communautés.

Les réponses, QUI DEVRONT CLAIREMENT PRECISER LA REFERENCE DU POSTE SOLLICITE, et qui devront être assorties d'un curriculum vitae bien détaillé et de la copie des diplômes, devront être expédiées par lettre recommandée avec A.R. à l'adresse suivante:

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÈENNES,
Centre Commun de Recherche,
Division Administration et Personnel,
I-21020 ISPRA (VA), Italie

DANS LES QUINZE JOURS SUIVANT LA PRESENTE PUBLICATION

Les candidats sont priés d'introduire une demande séparée pour chaque emploi auquel ils souhaitent éventuellement postuler.

The Bank for International Settlements
an international institution
in Basle, Switzerland
invites applications from

ECONOMISTS

Whose ages should probably be between 30 and 40, to fill a vacancy in its Monetary and Economic Department. The emphasis of the Department's work is on domestic and international economic, financial and monetary analysis. Candidates should have good academic records, together with a thorough knowledge of macro-economic and applied economic techniques, especially in the areas mentioned above. In addition they should preferably have previous professional experience in national or international research or banking institutions. They should be able to write and speak English fluently. A good knowledge of some other European language, particularly French and/or German, would also be useful.

Good salary, first-class pension and welfare schemes and many other ancillary benefits.

Please write, enclosing curriculum vitae, copies of testimonials and recent photograph, to the Personnel Manager, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland.

DEMANDES D'EMPLOIS

Traducteur allemand, 33 ans, diplômé Univ. de la Sarre, 5 ans d'exp. fonction publique (trad./interp. police) cherche *emploi* trad. techn./*interpr.* fonction publ./privé (F-A-F) conn. anglais/espagnol. Ecr. M. KRACHENWITZER Peter, Worpsweder Strasse 9, D-1000 Berlin 41.

ESSEC
Expérience plus de 15 ans. Propose à PME de prendre en charge L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES. Ecr. s/nº 3.570 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Physicien, 29 ans, diplômé physique, doctorat d'astrophysique. Univ. Bonn/RFA. Exp. traitement données, modélisation *sur* grand ordinateur, ch. emploi orientation physique. *Tél. : 534-75-30 poste 589.*

INGÉN. MÉCANICIEN
Master-de-Sciences techniques, dipl. depuis 1969, ch. empl. à MOSCOU (U.R.S.S.). *Langues français, russe et arabe.* Etudie toutes proposit. Ecr. à *M. Mouawia Mohamed*, 3, rue Jean-Macé, ALGER (ALGÉRIE).

J.H. 27 ans, DEA DE SCIENCES ÉCO, ÉCONOMIE PUBLIQUE RELATIONS INDUSTRIELLES anglais courant, sens contact et organisation, ch. poste dynamique et responsable, nombreux travaux en milieu associatif et culturel, disponible de suite, emploi Paris/banlieue. Ecrire sous le nº T 066.708 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 22 a., titulaire maît. gestion + 1 a. exp. dans gestion financière, ch. place stable. 296-16-24 à partir de 10 h.

Professeur de dessin en fonction, diplômée DSAP, formation Beaux-Arts, Arts Décoratifs, École du Louvre, Arts Appliqués, expérience enseignement, cherche engagement écoles Paris ou proximité. Tél. : Delhomme, 545-76-62.

JOURNALISTE MAQUETTISTE
H. 36 ans, plus de 10 ans d'exp. cadre travaillant act. pour un hebdomad., un mens., et une sté d'édition de livres d'Art. Rech. poste à responsabil. avec autonomie de travail. Ecrire sous le nº T 066.547 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

formation professionnelle formation professionnelle

Formation de formateurs à Dauphine

L'UNIVERSITE DE PARIS DAUPHINE (Département d'Education Permanente) propose une formation professionnelle de haut niveau aux métiers *de la formation des adultes* (conception, animation, gestion) et de la *consultation dans les organisations.*

Les stagiaires apprendront leur métier à l'occasion de *mises en situations professionnelles réelles* alternant avec des apprentissages techniques et une réflexion critique. Ils acquerront une qualification et des références de nature à faciliter une insertion professionnelle.

Durée : 2 ans à temps plein (Décembre 84 - Décembre 86).
Sanction : Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes (DUFA).
Conditions : Diplômé de 2ème cycle ou équivalent + 3 années d'expérience professionnelle
Statut : Stagiaire de l'Etat (bourse égale à 70 % du salaire antérieur).

Informations et dossiers de candidature sur *demande écrite à* : **UNIVERSITE DE PARIS DAUPHINE**, Département d'Education Permanente / DUFA - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16

l'agenda du Monde

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- Housses, auto-radio.
- Alarme et systèmes anti-vol.
- Pièces d'origine BMW, Fiat.
- Saviem, Renault, Peugeot.
- Amortisseurs KONI.
- *Peinture au kilo.*

SERVICE EXPORT garanti.
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 Paris. Téléph. : 331-73-56.

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèques, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisés ds une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
261/262, rue de Belleville, 75019 PARIS. 202-50-27, face Mº Télégraphe.

Animaux

A VENDRE TRÈS BEAU CHATON PERSAN BLEU Tél. : 16 (91) 64-65-11

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner 588-74-36.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE, OBJETS D'ART, BIBELOTS, HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES-POSTE.
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles, Mº Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
brillants, débris or
PAUL TERRIER – 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008. Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4ᵉ, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Danse

NOUVEAU CENTRE **DE DANSE PARIS-15ᵉ** organise des stages *les 30 juin et 1ᵉʳ juillet*
– DANSE MODERNE par Anne DREYFUS et Isabelle PIERRE.
– INITIATION AU YOGA par Patrick ESTER.
Prix 400 F – 25 % = 300 F. Rens., inscriptions E.S.M., 152, rue de Javel, 75015 PARIS. T. (1) 557-09-29.

Caravanes

A vendre caravane WILCK CI SPORT 3,70 m, 750 kg, auvent, frigo mixte, coffre sur flèche, parfait état. Prix 9.900 F. Tél. dom. 060-65-30 ou bureau 271-25-35 poste 7378.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council). £ 16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % DE RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
Ecrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre, Tél. 843-59-12-12. Télex 9 6 4 5 4 ou Mᵐᵉ BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, EAUBONNE 95. Téléphone : (3) 959-26-33 (soirée).
Pas de limite d'âge, pas de séjour minimum.
Ouvert toute l'année. Cours spéciaux vacances scolaires.

Cours intensifs d'allemand en Allemagne groupes de 5 pers. max. programme spécial pr cadres : 15 jrs, 7 h/jour par prof. expérim. (docteur ès lettres, ling. appl.). Dem. inf. chiffre (...). Ecr. s/nº 8.081 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple 4 enfants ch. autres enfants (1ᵉʳ cycle secondaire) pour vivre *EDUCATION SANS ÉCOLE*, déjà engagée depuis 2 ans. Mme LEVERRIER, St-Laurent-de-Condel. 14220.

Jeune fille au pair

Famille américaine, près New-York, ch. J. F. française au pair (1 an). Ecrire Mme Boudier, 4 mail Raymond-Menand, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Jeunesse vacances

GRANDES VACANCES Yonne « les Lutins » 5-12 ans, poney, poterie, vie familiale, petit effectif ; 3-5 ans 30 % remise juin. T. (86) 66-05-52.

Livres

A vendre 11 albums Pléiade Balzac, Zola, Hugo, Proust, Apollinaire, Saint-Simon, Eluard, Rimbaud, dict. Pléiade théâtre classique Flaubert. T. 16 (3) 985-34-22, h. repas.

HENRI LAFFITTE achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6ᵉ, 326-68-28.

Maroquinerie

VENTES AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, rue M. le Comte. 272-16-88. Métro Rambuteau.

Stages équestres

JUIN à SEPT. CÉVENNES et VAL DE LOIRE, manège, promenades, randonnées (enfants, ado., mixte), ts nivx LE CLUB VERT (6) 903-50-80.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places 140 cm)
Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.
– le 160 cm : 2.058 F
– le 180 cm : 2.389 F
Sommiers et dosserets assortis.
couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Cîteaux 75012 - 307-24-01 et 47, cours de la Liberté. 69003 LYON (7) 860-02-54.

Moquettes

A SAISIR **MOQUETTE 100 %** pure laine Woolmark 79 F/m² Téléphone : 658-61-12.

Philatélie

ACHÈTE TRÈS CHER TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. TÉL. 389-76-88.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint main, gros, 1/2 gros particuliers à partir de 55 F 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Parfumerie

VÉRONÈSE PARFUMS
- *Soins du visage.*
- *Soins du buste.*
- *Maquillage personnalisé.*
- *Epilation.*
- *Manucure.*
- *Teinture des cils.*
- *Bronzage U.V.A.*

Nombreux cadeaux.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10 minutes de la porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite. Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry. 94800 Villejuif. T. (1) 726-89-83 (1) 636-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Font-Romeu 66, 1.800 m alt., tt cft 3 p. 52 m² 6-7 pers. Juin, juil., août, sept. 4000/6000 F. T. 16 (1) 585-52-27 le soir.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE HOTEL SOL., PARKG★★★ SANT JULIA. T. 41043, vue panoramique, terrasse, parking, *situation tranquille. Prix* pension complète 140 Francs.

TOULON bord de mer. A louer 2 studios meublés, tt confort. T. 16 (94) 75-69-14, 21-49-09.

CASSIS VACANCES
Résid., stand., vue mer, piscine, park., studios meublés. 4 personnes, terrasse, téléph., T.V. Tél. : (42) 01-14-79.

PYRÉNÉES, randonnées à pied, cheval, canoë. CIMES, 3, square Balagué. 09200 SAINT-GIRONS. Téléphone : (61) 66-40-10.

JUAN-LES-PINS *face mer, plein sud, appt., cft. terrasse, libre juillet. Téléphone : 360-23-00.*

Locations de gîtes à 8 kms de Gerardmer, (Gerbepal) Vosges, possible 4/6 ou 8 personnes, semaines disponibles en juillet et août. Autres séjours en pension complète Vosges et Jura. Tél. : (8) 775-42-71 ou (8) 776-31-60. L.T.V. 1, r. du Castilcoquet, 57000 METZ.

Loue propriété, gd stand., 15 km Aix-en-Provence, 300 m², piscine 15 m. 5.000 m² de parc, 5 chbres, 3 bns, dépend. d'été. Août 30.000 F. 1ʳᵉ quinz. sept. 12.000 F. (16-42) 92-95-33.

A LOUER AOUT BELLE VILLA DANS PINÈDE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE (42) 57-75-45.

CHAMROUSSE, station de GRENOBLE. Mois d'août, période multipropriété à vendre Club Hôtel, orient. sud, face vallée. Faire offre par tél. au (89) 27-09-86 s. ou mat. av. 8 h.

capitaux propositions commerciales

Renseignements et investigations dans toute la France et outre-mer, enquêtes, filatures, protection rapprochée. Tél. : 651-58-40.

formation professionnelle

FORMATION ACCÉLÉRÉE Sténodactylo informatique math. traitement texte juillet 84, CEA, 51, rue Amsterdam, PARIS-8ᵉ. 874-20-99. 280-00-49.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 402-09 PARIS.

Vs avez problèmes de program. sur micro : écriture, traduct., adaptation, contactez-nous à Régie-Presse s/nº 13.203 M, 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.
CADRE RENAULT vd R 5 Alpine turbo noire, faible km garantie, prix intéressant. Tél. : (7) 876-53-13, bureau (7) 833-33-12, après 17 h.

de 5 à 7 C.V.
HONDA Prélude 1980, noire, inter. cuir, 90 000 KM. T.O. élect., autom. autoradio 4HP. 889-23-50.

de 8 à 11 C.V.
A VENDRE, 504 GL 1976, 65.000 km, marron métallisé, intérieur cuir. Tél. : 368-29-40 (le soir).

Emplois Cadres

« *EMPLOIS CADRES* » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée et une sélection d'annonces du *Herald Tribune*

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

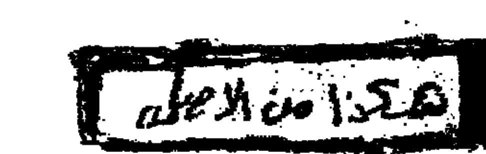


BON DE COMMANDE « *Emplois Cadres* » *numéro :*

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.



COMMUNICATION

AU FESTIVAL DE BIARRITZ

L'entreprise face aux nouveaux médias

Biarritz. – Il est des lieux baromètres, des lieux sensibles aux mutations, que rien pourtant ne semble *prédisposer à jouer ce rôle*. C'est le cas de Biarritz et de son traditionnel Festival de l'audiovisuel d'entreprise qui s'est tenu du 19 au 23 juin. Apparemment, rien ne semble bousculer les rituels de cette manifestation installée là depuis douze ans : les deux casinos continuent d'abriter une compétition de films d'entreprise, des séminaires sur la formation et une exposition de matériels audiovisuels. A la *piscine du Palais*, le CNPF mène avec efficacité son opération de relations publiques entre responsables d'entreprises et journalistes.

Mais, derrière ce calme apparent, le Festival s'agite autour de nouveaux arrivants. Que venaient faire là M. Philippe Ramond, directeur de Canal Plus, M. Bernard Schreiner et une forte délégation de la mission « TV câble », M. Alain de Sédouy et sa nouvelle société *Espaces audiovisuels, filiale* d'Havas, Europe 1 ou l'équipe commerciale du satellite Télécom I ? Chercher des financements et des nouveaux marchés, bien sûr. Les médias audiovisuels, coincés entre la stagnation du pouvoir d'achat du consommateur et la limitation de la manne publicitaire, s'intéressent de près aux entreprises et aux sommes qu'elles consacrent annuellement à la communication.

En face d'eux, les responsables des médias trouvent des entreprises qui cherchent un accès à l'opinion publique qui ne passe plus seulement par la publicité ou l'information traditionnelles, des petits producteurs indépendants qui tentent vainement d'accéder à la télévision et un CNPF qui s'irrite de n'avoir que vingt-six minutes de temps de parole par an sur les antennes nationales.

Le dialogue n'est pas toujours facile. Les explications de M. Ramond sur le parrainage d'émissions à Canal Plus sont accueillies avec scepticisme ou ironie. Rien n'est encore très concret dans les programmes de la quatrième chaîne et, paradoxalement, les festivaliers de Biarritz supportent mal le caractère agressivement commercial de la télévision payante.

Les informations données par M. Schreiner sur les programmes thématiques du câble et les possibilités de l'interactivité intéressent

De notre envoyé spécial

davantage sans soulever l'enthousiasme. *Le futur du câble apparaît* encore comme très lointain. Plus spectaculaires, les vidéotransmissions par satellite attirent du monde mais la plupart des entreprises reculent devant leur coût... Plus généralement, les responsables d'entreprises distinguent mal la cohérence de cette panoplie technologique et en perçoivent plus volontier les contradictions au gré des polémiques : *câble contre satellite, télévision* payante contre magnétoscope. Prudent, ils se méfient de cet univers de la communication où l'Etat semble omniprésent.

Une nouvelle légitimité

Mais cette réserve n'est pas générale. *Certains ont déjà pris le train* en marche. Le Crédit lyonnais s'intéresse à une trentaine de radios locales, traite avec Canal Plus et finance un vidéo clip de France Gall, sans pour autant diminuer ses budgets publicitaires traditionnels. *« Les nouveaux médias ne sont pas concurrents de la presse ou de la télévision,* affirme M. Robert Cessac, directeur de la communication et de la publicité de la banque. *Ils peuvent constituer une approche différente du public. »* Même raisonnement à la FNAC, où l'on se prépare à produire des émissions, pour l'ensemble des réseaux, liées aux activités culturelles ou aux services de l'entreprise.

Le CNPF lui-même donne l'exemple : sa cinémathèque, Cefilm, produit sur TF 1 *Aventures inattendues,* où Yves Mourousi explore les coulisses de l'entreprise. Pendant toute la durée du Festival, le Cefilm a même programmé un canal du réseau câble de Biarritz, dix-sept heures par jour : « TVB » rassemblait une dizaine de petits producteurs vidéo et l'agence de publicité Bélier, qui avait trouvé des annonceurs et des « sponsors » pour financer les émissions.

L'écart est encore grand entre ces expériences de pointe et l'attitude de la majorité des entreprises françaises. Mais le phénomène semble irréversible : peu à peu, l'entreprise, partenaire social, devient producteur de message à part entière et invente une communication qui ne passe plus seulement par la promotion de ses produits.

Ce constat était la même semaine au centre des discussions du séminaire de l'Institut de recherches et d'études de publicité (*IREP*) à Paris... Devant un parterre de publicitaires, M. *Romain Laufer, professeur* à HEC, défendait une analyse éclairante : l'entreprise moderne ne peut plus prôner le culte du simple profit comme au temps du pur libéralisme. Dans une société d'économie mixte où les frontières entre public et privé sont floues, où la faillite devient un risque social intolérable, elle cherche une nouvelle légitimité.

Les campagnes d'IBM (« Sauver Venise »), d'Edouard Leclerc (« le parti prix ») ou de la FNAC montrent la voie : l'entreprise ne se contente plus de vendre ses produits, elle vend également au public son image, son identité au travers d'une communication plus globale. C'est autour de cette évolution que peuvent s'articuler aujourd'hui de nouvelles stratégies publicitaires.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'INFORMATION EN CORSE

L'UNSJ solidaire des journalistes de l'audiovisuel

La mission sénatoriale sur la communication audiovisuelle en Corse, dont le rapporteur est M. Charles Pasqua, a confirmé mardi 26 juin devant la presse les faits prouvant la « complaisance » avec laquelle les journalistes du service public serviraient la cause des « séparatistes » (*le Monde* du 23 juin). M. Pasqua a précisé que le rapport a été adressé, avant publication, aux plus hautes autorités de l'Etat, notamment au président de la République.

Qualifiant de « *profondément injuste* » le rapport, M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France, a déclaré : « *Lorsqu'on cherche sur quoi il les fonde, on ne trouve qu'un tout petit nombre de données factuelles qui sont pour la plupart tout à fait discutables ou même erronées.* » Pour sa part, M. André Holleaux, PDG de FR3, « *apportera, le moment venu, les réponses au fond qui paraîtront s'imposer* ».

L'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT) organisait, de son côté, une conférence de presse au cours de laquelle les faits rapportés par M. Pasqua *ont été*, dans l'ensemble, *réfutés*. Avant mai 1981, aucun « journal télévisé corse » digne de ce nom n'existait, a-t-il été dit, sinon pour donner des images très conformistes de l'île de Beauté. Les journalistes corses présents à la conférence de presse attestent qu'ils ont pu, depuis, évoquer enfin des sujets comme la fraude électorale, fait avancer l'idée du recensement, dénoncer certaines anomalies dans les services sociaux. L'UNSJ en conclut que la réalité corse que traduit la radiotélévision du service public depuis deux ans est assez différente de celle que certains hommes politiques aimeraient en donner.

Affirmant sa solidarité avec les journalistes corses, « *à qui l'on voudrait faire jouer un rôle qui n'est pas le leur* », l'UNSJ s'en tiendra à l'enquête menée par la direction de FR3 au début de l'année – enquête concluant à l'honnêteté du travail réalisé par les journalistes de la station – et se réserve de riposter au cas où des sanctions seraient prises.

LES PORTUGAIS DE PARIS DÉFENDENT LEUR RADIO

Mille ? Deux *mille* ? *Ils étaient* nombreux, mardi 26 juin, à 17 heures, sur le Champ-de-Mars, à Paris, pour soutenir Radio Club Portugais (RCP). Danses folkloriques, chants populaires... ce rassemblement était une fête animée par de nombreux artistes portugais. Une radio de la communauté portugaise dans la région parisienne ? Impossible, répond la Haute Autorité, qui refuse d'autoriser toute nouvelle radio sur la bande FM. Insatisfaits *par les propositions qui leur ont été* faites (regroupement avec d'autres *radios*), *Carlo Duarte et son équipe* sont décidés à se battre jusqu'au bout pour leur projet.

Créée en 1982 et émettant sur 95,7 *MHz, la radio s'adresse plus* particulièrement aux jeunes, pour leur permettre une meilleure insertion. RCP consacre, en effet, une place importante aux émissions culturelles (langues, histoire, poésie ou musique), essentiellement en langue portugaise. Elle permet aux immigrés de la deuxième génération d'entretenir leur culture.

EN BREF

● *Nouveau plan de restructuration à* France-Soir. – La direction de *France-Soir* a annoncé, mardi 26 juin, qu'elle envisageait de procéder à un nouveau plan de restructuration pour faire face à une aggravation de sa situation financière. A la suite de négociations avec les syndicats, la direction avait obtenu une première fois cent deux suppressions d'emplois. Mais un litige subsiste sur sept personnes de moins de cinquante ans, dont les syndicats refusnt le licenciement. C'est dans ces circonstances que la direction a décidé de réexaminer ses objectifs sans fixer toutefois de chiffre précis sur le nombre des suppressions d'emplois.

● *Une année scolaire de programmes, pour les douze régions de FR3.* – Inaugurés le 5 septembre 1983, les programmes autonomes diffusés par les douze régions de FR3 chaque jour, sauf le dimanche, de 17 h à 20 h, vont s'interrompre pendant la période d'été (dernier jour le 30 juin) et reprendront le lundi 10 septembre.

● *Le nouveau bureau du SNPQR.* – M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*, a été réélu mercredi 20 juin à la présidence du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) ; les vice-présidents sont Mme Evelyne-Jean Baylet (*la Dépêche du Midi*), M. Louis Estrangin (*Ouest-France*) et M. André Poitevin (*le Provençal*). Les secrétaires généraux sont MM. Jacques Saint-Cricq (*la Nouvelle République du Centre-Ouest*) et Michel Secrétain (*la République du Centre*). La trésorerie a été confiée à MM. Arnould Thénard (*le Bien public*) et Jacques Puymartin (*les Dernières Nouvelles d'Alsace*). MM. René Bonjean (*la Montagne*), Jean-Pierre Coudurier (*le Télégramme de Brest*), Xavier Ellie (*le Dauphiné libéré*), Gérard Lignac (*l'Est républicain*), Jean-François Lemoine (*Sud-Ouest*) et Philippe Mestre (*Presse-Océan*) ont été désignés administrateurs du syndicat ; M. Jean-Claude Gatineau a conservé le poste de directeur.

● *Le câble dans le département des Yvelines.* – La municipalité de Limay et le district urbain de Mantes-la-Jolie ont signé, lundi 18 juin, un protocole d'accord pour la création d'un réseau câblé en fibres optiques avec le ministère délégué aux PTT. Au cours de la même cérémonie, un autre accord a été conclu entre ces deux collectivités locales, le commissaire de la République des Yvelines et la mission TV câble que préside M. Bernard Schreiner, député du département et adjoint au maire de Mantes-la-Jolie.

● *De nouvelles nominations en préparation à TF 1.* Jean Offredo, l'un des deux présentateurs du journal télévisé de 20 heures de TF 1, sera probablement nommé rédacteur en chef adjoint, responsable de cette édition, avec Jean-Louis Demigneux, qui occupe cette fonction depuis le 8 juin (*le Monde* daté 10-11 juin). Cette nouvelle attribution devrait être confirmée vendredi 29 juin par M. Alain Denvers, directeur adjoint de l'information à TF 1. Un autre présentateur devrait donc être nommé aux côtés de Claude Sérillon à l'automne.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le contrat de plan Etat-Lorraine

Redéploiement industriel, formation, emploi. Tels sont les trois axes autour desquels M. Jacques Chérèque, préfet délégué en Lorraine, entend articuler sa mission. « *Croire préserver l'avenir et refuser dans l'analyse ou la proposition d'intégrer les nécessités de la modernisation, l'inéluctable évolution des techniques et de la technologie, c'est, à mon sens, rendre un bien mauvais service à la Lorraine et aux Lorrains* », a-t-il déclaré, mardi 26 juin à Metz, devant les conseillers régionaux réunis en session plénière.

Pour mener à bien la bataille du redéploiement industriel, M. Chérèque veut jouer la carte de la formation, qui constitue à ses yeux « *la clé de la réussite* ». La Lorraine est, en conséquence, pour lui, « *le champ d'une mobilisation exceptionnelle et d'une expérimentation* ». La conjugaison de ces deux premiers axes de travail doit « *contribuer à l'atteinte du troisième objectif qui m'incombe, l'emploi* », affirme-t-il.

M. Chérèque a par ailleurs estimé que le montant de la dotation supplémentaire de l'Etat à la Lorraine devrait être de près de 1 milliard de francs. Cette aide est destinée à financer le programme parallèle au contrat de plan Etat-région 1984-1988, contrat de plan approuvé par le conseil régional.

Le conseil régional de Lorraine approuve le projet de contrat de plan avec l'État

De notre correspondant

Metz. — Le conseil régional de Lorraine a autorisé, lundi 25 juin, à l'unanimité moins trois abstentions (les deux membres du groupe communiste et un élu UDF), le président de l'Assemblée exécutive régionale, M. Jean-Marie Rausch (CDS), à signer le projet de contrat de plan État-région pour les années 1984 à 1988. Celui-ci porte sur l'engagement de près de 4 milliards de francs en cinq ans, dont 75 % à la charge de l'État et 25 % à celle de la région.

La participation des pouvoirs publics par habitant place la Lorraine au second rang des régions françaises avec 1 294,22 francs derrière le Limousin, 2 197,09 francs. Le document de soixante-douze pages rassemblant l'ensemble des actions et initiatives pour lesquelles les deux partenaires ont décidé de joindre leurs efforts devrait être officiellement ratifié la semaine prochaine à l'occasion d'une visite attendue du secrétaire d'État au Plan, M. Jean Le Garrec, à Metz.

La modernisation du tissu industriel, la recherche et la formation initiale et continue, sont trois des principales orientations du contrat de plan lorrain. Plus de 25 % des financements globaux leur seront consacrés. Le chapitre des transports, représentant plus du tiers des engagements tans de l'État que de la région, reste néanmoins prépondérant.

L'adoption du projet de contrat de plan a été acquise au terme d'une ultime séance de réflexion de plus de six heures, marquée par des suspensions de séance et plusieurs rebondissements. Sans remettre en cause la qualité du travail élaboré pendant dix-huit mois, des conseillers, tant RPR qu'UDF, n'ont pas caché leur crainte de signer un tel accord alors que le contrat supplémentaire souhaité par la région n'est pas encore établi.

C'est la raison pour laquelle M. Philippe Seguin, député et maire RPR d'Epinal, avait précisé qu'il était opposé à donner « *un quitus ou un blanc-seing* » au gouvernement, responsable à ses yeux, au travers du plan acier, « *d'un véritable cataclysme pour notre région* ». Cette inquiétude était ouvertement partagée par le député et maire de Nancy M. André Rossinot (UDF). « *L'Etat a manqué son rendez-vous avec la Lorraine* », a-t-il affirmé en notant à l'adresse des deux préfets présents en séance (MM. Henri Gevrey, commissaire de la République de région, et Jacques Chérèque, chargé du redéploiement industriel) : « *C'est aujourd'hui qu'il fallait venir avec le programme parallèle.* »

La Lorraine, qui est une des deux dernières régions françaises avec la Corse à ne pas avoir encore officiellement signé son contrat de plan, souhaite bénéficier d'un contrat supplémentaire, destiné à favoriser le redéploiement industriel en liaison avec les problèmes de reconversion (1).

JEAN-LOUIS THIS.

(1) Au secrétariat d'Etat chargé du *Plan et de l'aménagement du territoire*, on indique que les mesures spécifiques, concernant la sidérurgie lorraine et celles qui ont trait aux pôles de conversion feront l'objet d'un accord précis et circonstancié avec la région.

SELON L'INSEE

L'activité du commerce de détail a baissé de 0,60 % en 1983

L'an dernier, « *le commerce a souffert de la faiblesse de la demande intérieure, qui est l'une des principales caractéristiques de l'évolution économique de 1983* », constate la commission des comptes commerciaux de la nation. Les résultats de ses travaux pour l'exercice écoulé viennent d'être publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'activité du commerce de détail a diminué l'an dernier de 0,60 % (par rapport à 1982). En 1982, elle avait progressé de 2 %. Toutefois, si l'on tient compte de l'activité du commerce de gros, le repli est moins marqué : – 0,10 % (+ 1,60 % en 1982).

Le recul a surtout frappé les magasins indépendants de petite surface et les succursalistes ainsi que les commerces spécialisés non alimentaires. En revanche, les grandes surfaces de l'alimentation générale ont réussi à accroître leur part des achats des ménages, qui est passée de 17,90 % (en 1982) à 18,50 % (en 1983).

D'autre part, quatre mille six cents entreprises commerciales ont disparu, mais deux mille six cents établissements seulement, ce qui paraît indiquer de nombreux regroupements de sociétés. Le nombre d'emplois dans la distribution (2,52 millions) a peu évolué : dans le passé ce secteur de l'activité économique créait de nombreux postes de travail.

Enfin, dans une estimation jugée encore « *fragile* », l'INSEE chiffre à 4,50 % la baisse des résultats d'exploitation dans le commerce l'an dernier. Ils « *se sont ressentis à la fois du recul de l'activité et du pincement des charges* », dispositif qui, dans les derniers mois de 1982, après le blocage des prix, a imposé une réduction de 1 à 2 points des marges dans le commerce de détail.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5210	8,5230	– 10	+ 10	– 15	+ 15	– 140	– 20
$ can.	6,4858	6,4888	– 3	+ 17	– 6	+ 21	– 97	– 10
Yen (100)	3,5969	3,5992	+ 174	+ 188	+ 352	+ 370	+ 1034	+ 1096
DM	3,0693	3,0708	+ 165	+ 175	+ 325	+ 340	+ 921	+ 972
Florin	2,7243	2,7256	+ 138	+ 148	+ 275	+ 288	+ 775	+ 822
F.B. (100)	15,0761	15,0836	+ 36	+ 111	+ 100	+ 157	+ 340	+ 689
F.S.	3,6757	3,6780	+ 225	+ 250	+ 464	+ 484	+ 1397	+ 1465
L. (1 000)	4,9865	4,9892	– 145	– 120	– 280	– 249	– 920	– 819
£	11,5502	11,5589	+ 293	+ 337	+ 525	+ 583	+ 1384	+ 1583

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	10 7/8	11 13/16	11 15/16	11 15/16	12 1/16	12 9/16	12 11/16
DM	5 1/8	5 3/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4
Florin	5 3/8	5 5/8	5 7/8	6	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	11	11 5/8	11 1/4	11 7/8	11 1/2	12
F.S.	3/4	1 1/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4
L. (1 000)	15	15 7/8	14 3/4	15 1/2	14 13/16	15 5/8	15 3/4	16 1/2
£	8 5/8	8 7/8	8 7/8	8 15/16	9 1/8	9 1/4	9 7/8	10
F. franç.	11 5/8	11 7/8	12	12 1/8	12 1/8	12 1/4	13 1/4	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

La Cogema est sortie du rouge

Après les pertes – 277 millions de francs et 173 millions de francs – enregistrées en 1981 et 1982, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) et sa filiale Coginter ont enregistré en 1983 un bénéfice net de 60,2 millions de francs.

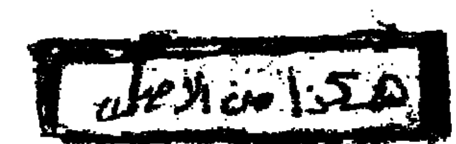
Cette progression « satisfaisante » se retrouve dans le chiffre d'affaires consolidé de la Cogema qui, avec 17,6 milliards de francs, dont 38 % sont constitués par des ventes à l'étranger, enregistre une hausse sensible comparée aux résultats de 1982. Cela se traduit cependant, au bout du compte, par un bilan financier légèrement négatif, en égard, selon M. François de Wissocq, *président-directeure général* de la Cogema, aux difficultés rencontrées par la Société civile d'enrichissement de l'uranium Eurodif dans ses relations avec l'Etat iranien. Celui-ci, en effet, n'honore pas certains des engagements financiers qu'il avait contractés voici quelques années avec Eurodif.

Ce désagrément n'est pas de nature à troubler M. de Wissocq. En dépit d'un marché de l'uranium naturel maussade et d'un fonctionnement ralenti – pour des raisons économiques – de l'usine d'enrichissement Eurodif, il s'est déclaré satisfait de la marche de la COGEMA, présente désormais dans tous les domaines du cycle du combustible nucléaire avec la mise en route récente de l'usine de fabrication de combustibles de Pierrelatte (Drôme).

Le groupe qui, cette année encore, recrute du personnel pour étoffer ses effectifs, reste toujours un gros investisseur : 4 milliards de francs en 1983, *dont 3 500 millions* pour la seule COGEMA qui, en 1984, consacrera à ce chapitre *5 500 millions de francs*. Ces sommes, dont une partie non négligeable est destinée à la prospection et à *l'exploitation* des *mines* d'uranium ainsi qu'aux installations nucléaires de Marcoule, devraient, pour *l'essentiel* (4 800 *millions* de francs) servir au financement des futures usines de retraitement de combustibles *irradiés* de La Hague (Manche).

Ce chantier de 50 milliards de francs, le plus grand d'Europe, doit permettre de conforter *la position* de la France dans ce domaine. Son savoir-faire en matière de retraitement intéresse d'ailleurs plus d'un pays. C'est la raison pour laquelle la firme ouest-allemande DWK vient de conclure sur ce point un accord de coopération avec la Cogema et la société pour les techniques nouvelles (SGN).

Il est en effet prévu, moyennant une rétribution financière, que des ingénieurs et techniciens allemands se rendent à la fin de l'année à La Hague pour bénéficier de l'expérience acquise par la COGEMA dans son usine de retraitement de La Hague. Enfin, il est acquis que SGN participera, pour une part significative, au projet d'usine de retraitement allemande. Deux *sites* – Wackersdorf en Bavière et Dragahn en Basse-Saxe – sont encore sur les rangs pour accueillir cette unité de retraitement de 350 tonnes/an, dont la mise en service pourrait intervenir en 1994.





AFFAIRES

CRÉDIT AGRICOLE : M. Delors favorable à la création de structures régionales

En prenant comme thème de son assemblée annuelle l'épargne, la caisse nationale de Crédit agricole a mis l'accent sur sa principale préoccupation du moment, le détournement des sommes collectées par le réseau de la « banque verte » au détriment de ses engagements traditionnels. Au titre des livrets d'épargne populaire ou des comptes pour le développement industriel (CODEVI), le Crédit agricole a transféré à la Caisse des dépôts et consignations plus de 10 milliards de francs en 1983. *« Se privant ainsi de ressources peu onéreuses, il accroît,* a déclaré M. Bonnot, *directeur général de la CNCA, son risque financier. »*

M. Delors, qui était l'invité de cette manifestation, ne s'est guère apitoyé sur le sort du Crédit agricole, rappelant au contraire qu'il devait, selon lui, poursuivre l'ensemble de ses missions : le financement de l'agriculture et du milieu rural d'abord, celui de l'agro-alimentaire et des PME, l'accompagnement des entreprises sur le plan international, le financement des ménages (12 millions de comptes), la participation à de nouvelles technologies et aux nouveaux moyens de paiement. Le ministre des finances s'est déclaré favorable à la création de structures bancaires régionales au sein du Crédit agricole (1), afin qu'il s'adapte à la taille de ses principaux emprunteurs. Enfin, M. Delors a annoncé que, par souci d'harmonisation des conditions de concurrence, les caisses de Crédit agricole pourront offrir à leurs souscripteurs de parts sociales le bénéfice du compte d'épargne en actions.

(1) *Les quatre-vingt-quatorze caisses* « régionales » de droit privé, pour lesquelles la CNCA sert de banque centrale, ont, pour la majorité d'entre elles, une zone de compétence départementale.

La mutation de l'épargne pose des problèmes à tous les réseaux de collecte

Le thème de la mutation profonde de l'épargne et de ses conséquences pour les réseaux de collecte devient de plus en plus actuel. Traité successivement, ces dernières semaines, par M. Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, puis par M. Thiolon, administrateur unique du Centre national des caisses d'épargne, et dans nos colonnes (« Le Monde de l'économie » du 22 mai 1984), il a fait l'objet de plusieurs exposés à l'assemblée du Crédit agricole du 26 juin 1984. Successivement, MM. Philippe Collet, chef du département des études, Martial Stambouli, chef du département développement, et Jean-Claude Seys, directeur central chargé de la fonction « ressources » à la Caisse nationale du Crédit agricole, ont mis l'accent sur la modification, en cours, de l'orientation de l'épargne, avec une *« partie de tir à la corde entre les entreprises et les ménages »*, aux dépens de ces derniers, dont les motivations pour épargner sont plus fortes, mais dont les « attentes » sont beaucoup plus « dynamiques ». Cela veut dire, d'abord, que la répartition des fruits de la croissance sera moins favorable aux ménages qu'auparavant, au profit du secteur productif, qui bénéficie, maintenant, d'une priorité qui leur a été longtemps refusée. Dans un contexte de diminution de l'épargne globale, on relève une nette augmentation de l'épargne financière desdits ménages et une diversification des placements.

Cette diversification se traduit, en fait, par une multiplication de ces placements, que M. Seys qualifie *« d'injustifiée mais d'inéluctable »*. Ainsi, le Crédit agricole distribue actuellement plus de quatre-vingts produits d'épargne, et, comme les autres réseaux ne sont pas en reste, une forte concurrence se développe, les projets de l'un n'étant possibles qu'au détriment d'un autre. La conséquence en est une lutte sur les prix, avec une tendance à la baisse des prix des prestations de services facturés et une hausse relative des taux offerts à l'épargne.

En outre, une concurrence se développe entre les produits eux-mêmes, qui ont tendance à se dévorer mutuellement, phénomène désigné par le terme de « cannibalisme ».

Pour les réseaux de collecte, cela signifie, d'abord, que d'ores et déjà, les coûts de collecte et de gestion de l'épargne, calculés par la comptabilité analytique, sont supérieurs aux commissions perçues. Ensuite, l'intérêt des différents produits pour les épargnants ne correspond pas, obligatoirement, aux ordres de priorité établis par le réseau. Sur le plan commercial, cela signifie qu'un conseil honnête conduit fréquemment à proposer au client les produits les moins intéressants et les moins rémunérateurs pour le réseau : c'est une situation « traumatisante » pour le personnel des réseaux. Sur le plan financier, les ressources les plus intéressantes pour les réseaux se raréfient (notamment les comptes à vue et les comptes sur livret), tandis que se multiplient les ressources plus onéreuses ou affectées à des emplois bien déterminés (livrets d'épargne populaire, CODEVI), sans oublier les produits pour lesquels les réseaux se bornent à jouer le rôle de « courtiers » : les SICAV de trésorerie, investies en obligations, et qui connaissent un développement foudroyant, ont, en quelques mois, réduit à presque rien la constitution de dépôts à terme au Crédit agricole. Bref, *« plus l'épargne va se transformer, moins les banques auront à la transformer »*, et M. Seys, un rien proustien, évoque *« la recherche de la rentabilité perdue »* pour les réseaux.

FRANÇOIS RENARD.

PECHINEY ET THOMSON GARDENT LEURS PRÉSIDENTS

Le conseil d'administration de Pechiney, réuni le 26 juin, a maintenu dans ses fonctions son président-directeur général, M. Georges Besse. Chez Thomson SA, le nouveau conseil d'administration a, lui aussi, proposé de renouveler dans ses fonctions à la tête du groupe M. Alain Gomez. Ces décisions devaient être ratifiées par le conseil des ministres.

DERNIERS ACCORDS TARIFAIRES AVEC LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés vient, le 19 juin 1984, d'approuver les derniers accords tarifaires conclus avec les professions de santé. Ceux-ci concernaient les kinésithérapeutes, qui ont obtenu une augmentation de 4,46 % au 1er juin (2,42 % en masse sur 1984), les orthophonistes (4,35 % en niveau et 2,53 % en masse) et les orthoptistes (4,30 % en niveau et 2,50 % en masse). Ces hausses devraient être acceptées par les pouvoirs publics : ceux-ci ont déjà approuvé les accords avec les dentistes, les infirmières et les sages-femmes. Pour les dentistes, l'augmentation était de 4,44 % en niveau et de 2,40 % en masse ; pour les infirmières, de 4,38 % en niveau (2,37 % en masse) ; pour les sages-femmes, de 4,83 % en niveau (2,51 % en masse), à compter du 15 juin.

Pour l'ensemble de ces professions, les augmentations en niveau sont légèrement supérieures à celles qui avaient été accordées aux médecins (4,16 % en niveau) et à ce qui était prévu par le gouvernement pour l'ensemble des prestations de service (4 %).

LA VOITURE ÉLECTRIQUE TIENT SALON

« Le véhicule électrique n'est plus un mythe et peut devenir une chance pour l'Europe ». Confiants, les organisateurs du 7e symposium international du véhicule électrique, inauguré le 26 juin par M. Jean Auroux, secrétaire d'État à l'énergie, estiment que le moteur peut économiser 70 milliards de francs de carburants par an à l'Europe et assurer son indépendance énergétique. De nombreuses entreprises se sont déjà lancées sur ce créneau : EDF, Lucas, SAFT (groupe CGE) et des constructeurs automobiles comme PSA, Renault, Nissan, Iveco, Bedford, toutes représentées au Salon, du 26 au 29 juin.

Le 25 juin, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a demandé à EDF et aux PTT d'expérimenter ces véhicules pour *« une utilisation éventuelle par leurs services »*.

SOCIAL

Le PDG de Creusot-Loire « est un plaisantin de mauvaise qualité »

déclare M. Marchelli (CGC)

Alors que la décision du tribunal de commerce est attendue pour le 28 juin, sur la demande de dépôt de bilan déposée par M. Pineau-Valencienne, PDG du groupe Creusot-Loire, le climat s'alourdit.

Au cours d'un déjeuner de presse, prévu pour faire le bilan de son action après quarante jours de présidence de la CGC, M. Paul Marchelli s'en est violemment pris à M. Didier Pineau-Valencienne, le qualifiant de *« plaisantin de mauvaise qualité »*. *« La déconfiture de Creusot-Loire est essentiellement la conséquence de phénomènes de mauvaise gestion qui se sont accumulés sur une longue période »*, a indiqué M. Paul Marchelli, en ajoutant toutefois que *« le premier coupable, c'est le PDG actuel de Creusot-Loire »*, qui porte *« la responsabilité totale »* de la situation. *« C'est un mauvais gestionnaire, qui aurait dû être remplacé depuis longtemps »*, a encore dit le président de la CGC, qui redoute *« une quasi-nationalisation du groupe »* représentant, à ses yeux, *« une nouvelle rupture dans le contrat moral du président de la République »*. Considérant que l'ensemble du groupe *« est viable »*, M. Marchelli préconise une intervention d'investisseurs privés et demande que *« l'État agisse en prêteur plutôt qu'en cherchant une prise de contrôle »*.

Au Creusot même, où l'attente se poursuit, des élections professionnelles avaient lieu, le 26 juin, dans le secteur sidérurgie grosse forge et fonderie (soit le tiers des effectifs de l'usine). Ce scrutin a été l'occasion de vérifier l'état de mobilisation des salariés, puisque la participation a été très forte et a permis à la CGT de renforcer ses positions dans le collège ouvrier.

Les résultats sont les suivants :

Collège ouvrier. – Inscrits : 1 384 ; exprimés : 1 012. CGT : 718 voix (70,9 %, + 2,3 %) ; CFDT : 294 voix (29,1 %, – 2,3 %).

Collège techniciens et agents de maîtrise. – Inscrits : 579 ; exprimés : 377. CFDT : 197 voix (52,2 %, – 7,1 %) ; CGC : 92 voix (24,4 %, + 9,2 %) ; CGT : 88 voix (23,4 %, – 2,1 %).

Collège ingénieurs. – Inscrits : 95 ; exprimés : 86. CGC : 67 voix (77,9 %) et CFDT : 19 voix (22,1 %).

SACILOR SUPPRIME 870 EMPLOIS

Une manifestation empêche la réunion du comité central d'entreprise

De notre correspondant

Metz. – Pour la troisième fois depuis le début de cette année, le comité central d'entreprise de Sacilor n'a pas pu se tenir mardi 26 juin à Florange (Moselle), plus de trois cents sidérurgistes ayant envahi durant près de trois heures la salle de réunions, à l'appel des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC). L'objet de cette manifestation était le refus d'entériner la suppression de 870 emplois. L'annonce de la fermeture du train à fil de Jœuf (240 emplois), ainsi que de celle du train à poutrelles d'Hagondage (380), tout comme la rationalisation des effectifs des services centraux de Sacilor (280), étaient en effet inscrits à l'ordre du jour de ce comité central d'entreprise. Par ailleurs, une grève de vingt-quatre heures, suivie à 65 % tant à Gandrange-Rombas qu'à Jœuf, a paralysé, mardi, quasi totalement la production de la division produits longs du groupe sidérurgique lorrain.

Dans une déclaration commune lue à M. Claude Dollé, P-DG de Sacilor, l'ensemble des syndicats a lancé un avertissement : *« Si on n'a pas de réponse favorable pour renégocier le plan acier, ce n'est pas la peine de revenir siéger au comité central d'entreprise. »*

ÉQUIPEMENT

LE PHARE GÉANT D'OUESSANT

Une tour de béton et d'acier reposera en pleine mer

De notre correspondant

Brest. – En attribuant à Nantes et à Brest leur part de marché dans la construction du phare géant d'Ouessant, le secrétariat d'État à la mer a mis fin à une attente que les milieux concernés commençaient à trouver longue. Le chantier est en effet particulièrement important : 380 000 heures de travail seront nécessaires. Les Chantiers Dubigeon de Nantes recevront 240 000 heures (1), et Brest 140 000 autres (40 000 pour les Ateliers français de l'Ouest (AFO) et 100 000 pour les entreprises de génie civil dont SPIE-Batignolles la région). Cette répartition, qui fait l'affaire du secteur des travaux publics, est, en revanche, accueillie avec déception dans le milieu de la répartition navale (en l'occurrence les AFO). Celle-ci ne réussit pas à remonter le creux de la vague. Le grand garage brestois de la mer reste pratiquement vide.

Avec l'installation du phare géant, le dernier maillon du dispositif de réglementation de la circulation en Manche sera en place. Depuis Ouessant jusqu'à la mer du Nord, les marins suivront un trajet rectiligne, ce qui limitera les risques de collision sur une route maritime parmi les plus fréquentées du monde : cent cinquante navires par jour au large d'Ouessant.

La démarche repose sur une politique globale de prévention de la catastrophe. Avant que l'*Amoco-Cadiz* s'échoue à Portsall en mars 1978, il n'y avait pas de code précis pour doubler Ouessant. La marée noire a mis en lumière l'urgence d'une réglementation draconienne pour séparer le trafic, comme sur une autoroute et pour l'éloigner des côtes. C'est le «rail» : ainsi, au large d'Ouessant, les bateaux qui descendent doivent-ils emprunter une voie obligatoire et ceux qui remontent deux autres voies situées de part et d'autre du sens descendant, les gros porteurs et les navires transportant des matières dangereuses, devant prendre la route la plus au large (entre 27 et 33 milles des côtes).

Deux rails en ligne droite

Mais, dans ce cas, pour reprendre leur chemin normal dans le rail du Cotentin, ils sont obligés de couper la route des bateaux descendants. D'où un risque.

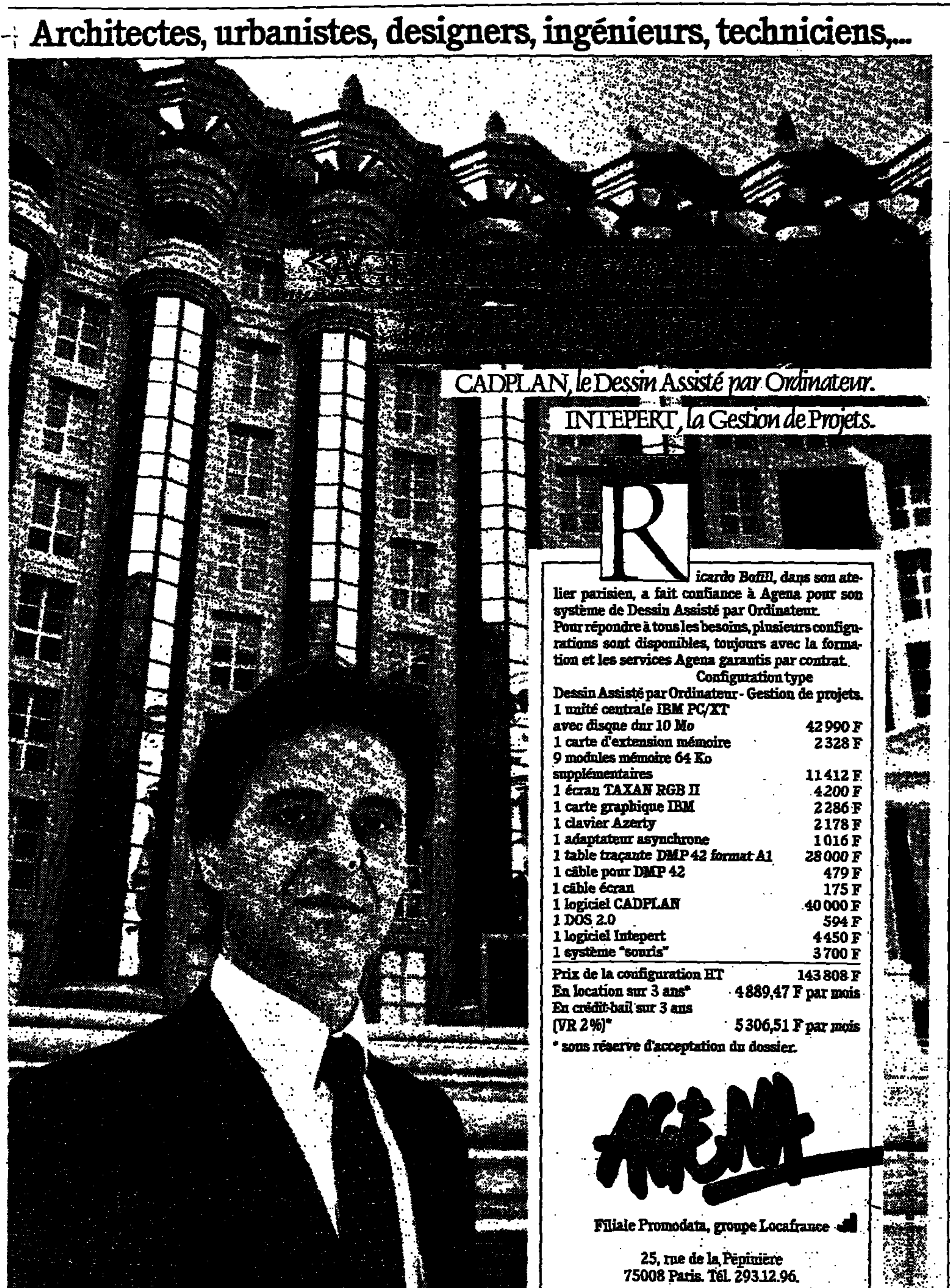
Aussi un dispositif amélioré sera-t-il mis en place. A Ouessant, il n'y aura plus que deux rails. Les bateaux ne changeront pas de route et suivront désormais un tracé en ligne droite et, de surcroît, situé plus loin des côtes. Avant de procéder à ce réaménagement, l'Organisation maritime internationale (OMI) a demandé la mise en place d'une « *aide majeure à la navigation* », à 46 kilomètres à l'est-sud-ouest d'Ouessant. But : permettre aux marins de se « recaler » avant d'aborder leur entrée en Manche.

En prenant leur marque sur un phare géant, automatique, muni d'un feu portant à 74 kilomètres et d'une balise émettant à 55 kilomètres des signaux captables par les radars des bateaux, les marins s'engageront ainsi sur la bonne route.

Le problème est, maintenant, de construire ce phare, c'est-à-dire de le faire plonger à 125 mètres au fond de l'eau et de le faire dépasser de 100 mètres au-dessus des flots, dans un endroit où les vagues peuvent atteindre 30 mètres de hauteur et où le vent souffle parfois à 200 kilomètres à l'heure... Parmi les trois projets initiaux c'est la structure mixte avec des montants en acier et d'autres en béton qui sera réalisée. Les techniciens et ouvriers assembleront les différentes parties, construites à Nantes, dans la grande forme de radoub de Brest. Il faudra ensuite remorquer l'ouvrage en mer. Durée des travaux, qui pourront s'engager dès le second semestre 1984 : dix à onze mois. Coût de l'opération : 200 millions de francs.

GABRIEL SIMON.

(1) Les Chantiers Dubigeon, filiale d'Alsthom-Atlantique ont aussi obtenu la commande d'un car-ferry, de 630 passagers et 220 voitures, pour la Compagnie marocaine de navigation. Elle sera exécutée à Saint-Nazaire et représente 800 000 heures de travail.



FISCALITÉ

Point de vue

COMPARAISONS FISCALES INTERNATIONALES

Poids de l'impôt et redistribution

par PATRICK de FRÉMINET

COMMENT savoir si un régime fiscal, entendu au sens large, est juste et équitable ? Cette question, il faut se la poser. La difficulté est qu'il n'existe pas de normes précises et de critères indiscutables. La tentation est grande de prendre pour référence le cas de pays étrangers. Il faut naturellement choisir des pays comparables en développement économique et social. Il faut ensuite *décrypter les régimes fiscaux et* sociaux fondés sur des conceptions parfois diamétralement opposées.

Telle est la démarche pleine d'embûches que nous conseillons d'emprunter avec une humilité et une rigueur de tous les instants. Qu'apporte cette démarche ?

Dans un article publié dans *le Monde* du 4 octobre 1983, *M. Jean-Jacques Dupeyroux* estimait que *« la modestie de notre imposition sur le revenu suscite l'ahurissement et la risée de tous les experts étrangers »*. Fallait-il prendre au sérieux cette affirmation ? Non, répond en substance l'auteur, qui écrit dans un nouvel article (*le Monde* du 13 juin) que ce passage était *« volontairement provocant »*.

Même s'il réduit la portée de ses affirmations en se désolidarisant de ses experts étrangers transformés en provocateurs, M. Dupeyroux pose un véritable et passionnant problème.

Pour l'aborder, partons de la réalité de l'impôt sur le revenu français. Celui-ci est, en gros et mesuré par rapport au PIB, égal à la moitié de ce *qu'il est en Grande-Bretagne, en RFA* et aux États-Unis.

A partir de là, deux voies se présentent. La première consiste à partir de la constatation que l'impôt sur le revenu, fondé sur la capacité contributive exacte de chacun est l'impôt le plus juste, par définition. Or l'impôt sur le revenu a une place réduite en France par rapport aux *pays comparables. Notre régime fis*cal est donc moins juste que le leur comme l'affirment de nombreux commentateurs.

*La seconde voie est de se deman*der pourquoi cette faiblesse et pour qui ? Que découvrons-nous ? D'abord, que le nombre de nos contribuables est d'un tiers inférieur à celui de la RFA et de la Grande-Bretagne, deux pays de niveau de vie et de population identiques. *Grosso modo*, cinq millions de foyers français exonérés chez nous paieraient un impôt s'ils étaient allemands ou britanniques.

Ensuite, examinons le cas de ceux qui paient l'impôt. Logiquement, chacun d'entre eux devrait payer la moitié de ce que versent à égalité de revenu leurs voisins. Il n'en est rien.

Prenons deux cas très éloignés : celui du salarié gagnant 50 000 F nets de cotisations de Sécurité sociale salariales en 1982 et celui du salarié gagnant 800 000 F. Quel est en pourcentage l'écart que nous constatons avec le taux d'imposition du Britannique, de l'Allemand et de l'Américain gagnant la même somme ?

A 50 000 F, le taux d'imposition de nos partenaires est supérieur au nôtre de 81 à 141 % selon les pays pour une personne seule et de 205 à 387 % pour un ménage sans enfant. Pour le ménage avec deux enfants, il n'y a pas d'impôt en France, alors que le salarié américain verse 5,96 % de son revenu net au Trésor, l'Allemand 7,48 % et le Britannique 15,74 %.

A 800 000 F, le taux d'imposition de nos partenaires n'est plus supérieur au nôtre que de 0,1 à 5,9 % selon les pays pour une personne seule, de 7,4 à 14,1 % pour un ménage sans enfant et de 12 à 20,2 % pour un ménage avec deux enfants.

En bref, les écarts sont énormes à la base; ils deviennent faibles au sommet de la hiérarchie. Leur dégressivité est d'ailleurs constante au fur et à mesure que le revenu augmente.

A cet égard, M. Dupeyroux, utilisant mes propres chiffres, tente de *démontrer que les écarts peuvent*, dans certains cas, croître avec le revenu. Pour ce faire, il mesure ces *écarts en points. Mais une telle* méthode n'est pas appropriée, s'agissant de niveau de revenus distincts. *Je ne vois pas d'autre* méthode sérieuse que celle que j'ai suivie en mesurant en pour-cent pour *chaque niveau de revenu l'écart entre* le taux français et ceux de trois de nos partenaires. (Ex. : un taux de *10 % est le double d'un taux de 5*, un taux de 15 % n'est supérieur que de 50 % par rapport à un taux de 10.)

J'ajouterai que, pour les hauts salaires, en général atteints dans la deuxième partie de la carrière professionnelle, la famille type est plus le ménage dont les enfants ont cessé d'être fiscalement à charge que les ménages avec deux enfants à charge. Enfin, les chiffres ci-dessus concernent des foyers n'encaissant que des salaires. Or c'est pour les salaires que nos règles fiscales sont les plus favorables. Si l'on ajoutait *d'autres revenus et si l'on tenait* compte des déductions parfois plus généreuses ailleurs, les écarts se réduiraient encore et même s'inverseraient peut-être dans quelques cas.

Bien sûr, il demeure, même à des niveaux élevés de revenus, des écarts substantiels en faveur des Français. *Cela étant, le point fonda*mental que j'ai voulu mettre en valeur est que le poids global de *l'impôt est une chose, sa répartition* une autre. Un impôt sur le revenu peut être faible dans un pays et *néanmoins* hautement redistributif. En effet, si cet impôt sur le revenu est payé par un moins grand nombre de contribuables et est très progressif, il a un effet redistributeur proportionnellement aussi fort que celui d'un régime où l'impôt est payé par presque tout le monde et à des taux peu progressifs. Telle est, en gros, la situation comparée entre la France et la Grande-Bretagne.

Quelques exemples illustreront cette situation. Ainsi un ménage anglais sans enfant verse au Trésor – pour 50.000 F de revenu net en 1982 – 15,74 % de ce montant, un ménage français 3,23 %. A 250 000 F, soit cinq fois plus, le taux anglais est de 33,79 %, soit 2,1 fois plus, le taux français est de 20,38 % soit 6,3 fois plus. A 500.000 F, soit un revenu dix fois supérieur, le taux anglais est de 45,38 %, soit 2,9 fois plus, le taux français est de 29,72 %, soit 9,2 fois plus.

Tenir compte des transferts sociaux

Le phénomène est encore plus net dans le cas des ménages avec deux enfants. A 75 000 F de revenu net, le ménage anglais verse au Trésor 21,38 % de ce montant, le même ménage français 2,68 %. A 150.000 F, soit deux fois plus, le taux anglais n'a progressé que de 25 % environ, le taux français de 240 % environ.

*Naturellement, on peut être parti*san de transposer en France un autre régime d'impôt sur le revenu à condition de ne pas manquer de préciser que l'effort demandé sera proportionnellement beaucoup plus élevé pour les petits et moyens contribuables que pour les autres.

L'impôt sur le revenu est d'ailleurs une voie d'approche insuffisante de la redistribution. Il faut tenir compte aussi des transferts sociaux. C'est ce que font les experts de l'OCDE. Il *n'est pas inutile de rappeler leurs* chiffres dans le cas de l'ouvrier moyen dans chacun des pays concernés en 1982. *On constate que* le revenu disponible après prélèvements sociaux et fiscaux et transferts sociaux est de 78,31 % du gain brut pour l'ouvrier moyen français célibataire, de 66,02 % et 67,54 % pour respectivement ses homologues allemand et britannique. Pour une famille ouvrière de deux enfants, le revenu disponible est en France de 92,49 % du gain brut, contre 77,98 % en RFA et 78,69 % en Grande-Bretagne.

Souhaitons que d'autres spécialistes disposant de moyens moins artisanaux que nous affinent ces analyses, et ce pour d'autres cas types. Il faudrait aussi prendre en compte les autres impôts (TVA...) et l'ensemble des avantages sociaux. Ce n'est que pour un bilan complet et concret, c'est-à-dire différencié par type de famille et niveau de revenus qu'il sera possible de mesurer la justice ou l'injustice d'un régime de prélèvements obligatoires et de prestations et avantages sociaux.

En revanche, fonder son jugement sur des données globales isolées ou un élément du régime des prélèvements, c'est, à coup sûr, être partiel et, fatalement, partial.



ÉTRANGER

LE CONFLIT SUR LA DURÉE DU TRAVAIL EN RFA ET SES CONSÉQUENCES

Les propositions du médiateur offraient une chance d'aboutir à une négociation

Bonn. – Un accord paraissait en vue, mercredi 27 juin, en Allemagne pour mettre un terme au conflit des 35 heures dans la métallurgie. Les négociateurs du patronat et du syndicat *IG-Metall devaient se retrouver* dans la matinée, à Stuttgart, pour discuter des propositions qui leur avaient été soumises lundi soir par M. Georg Leber, chargé par les deux parties d'une mission de médiation.

L'ancien ministre social-démocrate de la défense a développé un concept associant la volonté des syndicats de réduire la durée officielle de la semaine de travail et celle du patronat de s'en tenir à une certaine flexibilité. Son plan prévoit l'adoption, à partir du 1er juillet 1985, d'une durée hebdomadaire de travail de 38,5 heures (contre 40 heures actuellement) sans perte de salaire. Mais il laisse à la charge de chaque entreprise le soin de fixer, en fonction de ses possibilités, un règlement propre, pourvu que la durée hebdomadaire de travail soit comprise dans une fourchette de 37 à 40 heures.

Contrairement à ce qui s'était passé il y a une semaine dans l'imprimerie, ces propositions ont reçu, mardi, de la part du patronat *comme du syndicat IG-Metall, un* accueil plutôt encourageant. Dire que les uns et les autres aient bondi de joie serait excessif. Mais on reconnaît de part et d'autre que, après six semaines de conflit, il ne reste plus guère de choix, comme l'a d'ailleurs souligné lui-même M. Leber. Pour le patronat, qui avait jusqu'ici refusé toute remise en *cause de la règle des 40 heures, il* faut baisser pavillon : *« Comme on doit arriver à une solution à un moment ou à un autre (...), je suis de l'avis que nous pourrions peut-être vivre avec un tel compromis »*, avait déclaré mardi le chef de la délégation patronale, M. Stiel. Tout est loin d'être négatif, il est vrai, pour les employeurs, bien qu'il ne soit plus fait référence à la semaine de 35 heures, du moins d'ici à 1988.

IG-Metall peut en revanche se prévaloir, comme l'a fait son principal négociateur, M. Eisemann, d'une victoire psychologique dans sa lutte pour briser le « tabou des 40 heures » sans pour autant avoir à faire de sacrifice salarial. Le plan de M. Leber prévoit une augmentation des salaires de 3,3 % à partir du

Correspondance

1er juillet 1984 et de 2 % supplémentaires valables pour un an à partir du 1er avril 1985. Le taux d'inflation prévu en Allemagne fédérale cette année est de l'ordre de 3 %.

La principale innovation de ce plan consiste à laisser aux entreprises elles-mêmes le soin de négocier pour chacune d'entre elles la durée exacte de la semaine de travail. *Depuis la guerre*, les salaires et les conventions collectives font l'objet, dans chaque branche, de négociations au niveau régional. Les décisions s'appliquent ensuite pour toutes les entreprises, grandes ou petites.

Une certaine marge de manœuvre permet seulement aux comités d'entreprise de négocier, le cas échéant, des accords salariaux favorables. Les principaux bénéficiaires en étaient bien sûr jusqu'ici les entreprises les plus importantes. D'un côté comme de l'autre, on tenait cependant à un système qui évitait, pour les employeurs, de jouer en ordre dispersé contre des syndicats de branches uniques, pour les syndicats d'établir une discrimination entre salariés des diverses entreprises.

Même si de nombreux points restaient encore à régler mercredi, on n'excluait pas, à Stuttgart, une conclusion rapide des discussions. Si tel était le cas, le concept développé par M. Leber *devrait* servir de modèle dans les autres secteurs de l'activité économique. Dans l'imprimerie, où les grèves se sont à nouveau durcies, en début de semaine, à la suite du rejet par les employeurs des propositions de M. Biedenkopf, ces derniers ont fait savoir mardi qu'ils avaient de nouvelles propositions à faire. Les plus embarrassés dans l'affaire risquent fort d'être les dirigeants du gouvernement, qui, après avoir mené bataille contre le principe d'une réduction générale de la semaine de travail, vont avoir à leur tour à négocier, à la rentrée prochaine, avec un syndicat des services publics déterminé à obtenir, lui *aussi l'abolition des 40 heures*.

HENRI DE BRESSON.

LE PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK DÉNONCE LES EFFETS NOCIFS DE LA GRÈVE

M. Karl-Otto Pöhl, président de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank), a déclaré que le conflit social sur la semaine de trente-cinq heures, qui dure depuis six semaines, va avoir *« de sérieuses conséquences pour l'image de l'économie allemande à l'étranger, notamment en ce qui concerne la tenue du mark sur les marchés des changes, les parités monétaires et les taux d'intérêt »*. Pour lui, la grève de la métallurgie va ramener la croissance de l'économie germanique au dessous des 3 % à 3,5 % envisagés par le gouvernement et, quelle que soit sa durée, elle aura été la *« pire contribution possible »* au redémarrage de l'expansion et à la création d'emplois. Cette grève a déjà entraîné la perte de huit millions de journées de travail et de 3 milliards de deutschemarks (9 milliards de francs) en recettes fiscales (TVA) pour le budget fédéral.

En France, certaines usines doivent recourir au chômage technique

La grève des métallurgistes allemands a des répercussions non négligeables sur certains secteurs des usines automobiles françaises. Sont *touchés, notamment, General* Motors et les usines Renault. L'usine Renault du Mans, dont la production est de soixante-cinq tracteurs par jour, s'équipe pour les moteurs chez MWM à Mannheim, et n'est plus approvisionnée depuis six semaines. La direction envisage des mesures de chômage technique, et elle a demandé aux cent trente ouvriers de la chaîne de montage de prendre dès à présent leurs congés d'août. Le secteur automobile de la firme Renault *semble* dans une situation moins inquiétante. On ne constate pas de réels problèmes au *niveau de la production, mais* la plupart des modèles utilisent des pompes à injection Bosch. Les stocks devraient permettre à une production perturbée par le mauvais état du marché de tenir jusqu'à la fin du mois de juin. Des solutions de diversification de la provenance des équipements sont envisagées.

Premier exportateur de pièces automobiles, principalement vers Opel en Allemagne, General Motors subit aussi les contrecoups de la *grève allemande*. Sur les quatre usines implantées en France, Gennevilliers, dépendant d'Opel pour 80 % de ses livraisons, a réduit la cadence de sa production et a eu recours à cinq jours de chômage technique en juin ; l'usine de Strasbourg a dû mettre les quatre cents personnes de la fabrication de carburateurs en chômage technique pendant quatre jours. *Les usines Peugeot sont*, elles aussi, touchées par le manque d'approvisionnement en systèmes d'injection Bosch, notamment pour la 505 GTI et la 205 GTI. Les véhicules sont produits sans la pièce concernée, et ne seront pas livrables avant novembre.

Citroën et Peugeot n'envisagent pas de chômage technique pour l'instant. L'ensemble des producteurs automobiles craignent cependant d'être obligés d'y avoir recours si la grève devait se poursuivre durant le mois de juillet.

FAITS ET CHIFFRES

● **Chalutiers espagnols en infraction.** – Le contentieux entre les pêcheurs espagnols et les autorités françaises continue *de s'alourdir*. Un chalutier immatriculé à Bilbao a été surpris, le 26 juin, par une vedette de la marine nationale en train de pêcher sans licence dans les eaux territoriales françaises. Il a été dérouté sur le port de La Pallice (Charente-Maritime). Le même jour, le tribunal de grande instance de La Rochelle a condamné à *60 000 F d'amende* et à la confiscation de ses engins de pêche le patron du chalutier espagnol, *Cibeles*, surpris en infraction le 13 juin.

● **Les États-Unis ont renoncé à limiter leurs importations de chaussures**, a annoncé, mardi 26 juin à Romans (Drôme), le représentant de la délégation permanente de la Commission des Communautés européennes à Genève. Avec les dix ambassadeurs des pays de la CEE, il effectuait une démarche exceptionnelle dans la capitale de la chaussure de qualité, mise en émoi à l'annonce de la mesure américaine.

● **Maintien de l'excédent commercial.** – La balance commerciale néerlandaise s'est soldée par un excédent de 1,4 milliard de florins (3,8 milliards de francs) en avril, indique, mardi 26 juin, le ministère de l'économie. L'excédent était de 2,1 milliards de florins en mars. Pour les quatre premiers mois de l'année, la balance commerciale néerlandaise a été excédentaire de 6,1 milliards de florins contre 6 milliards de janvier à avril de l'année précédente.

(Publicité)

CONTOURNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE ROCADE OUEST DE NANTES ET FRANCHISSEMENT DE LA LOIRE A CHEVIRÉ

Une enquête portant à la fois sur l'utilité publique du projet de construction de la rocade ouest de Nantes entre la route de Pornic (CD 723) et la voie rapide des quartiers ouest (CD 201), section « La Bouvre-Le Moulin-Neuf », comprenant le franchissement de la Loire à Cheviré, sur les communes de Bouguenais, Nantes et Saint-Herblain et l'attribution du caractère de voie express, vient d'être prescrite par arrêté préfectoral du 5 juin 1984.

Elle se déroulera pendant quatre-vingt-dix jours consécutifs, du 25 juin au *22 septembre 1984 inclus*. Un dossier d'enquête est cependant accessible dès maintenant à quiconque en fait la demande à la préfecture de Loire-Atlantique.

La commission d'enquête sera constituée par :

- M. Jacques d'Utruy, chef des services techniques EDF, en retraite, demeurant 24, boulevard Pierre-de-Coubertin à Nantes, président ;
- M. Paul Biguet, secrétaire général honoraire de la ville de Nantes, demeurant 39, rue de la Mélinière à Nantes ;
- M. Yves Huteau, sabotier, président de la Chambre des métiers de Loire-Atlantique, demeurant à Saint-Simon, à La Chapelle-Basse-Mer.

Le siège principal de l'enquête sera situé à la préfecture de la Loire-Atlantique.

Le dossier d'enquête y sera mis à la disposition du public du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, ainsi que les samedis 8 et 22 septembre, de 8 heures à 12 h 30, sauf le mercredi 15 août, jour férié.

Il pourra en outre être consulté pendant l'enquête :

- à Nantes, au local tenant lieu de mairie annexe pendant la durée de l'enquête, situé place du Commerce, où les maquettes du projet, un montage audiovisuel ainsi que des panneaux explicatifs seront présentés au public :
  du lundi au vendredi, de 11 heures à 15 heures et de 16 heures à 18 heures, ainsi que les samedis 7 juillet et 22 septembre, de 10 heures à 18 heures, sauf le mercredi 15 août, jour férié ;
- à Bouguenais, à la mairie :
  du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ainsi que les samedis 30 juin et 8 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le mercredi 15 août, jour férié ;
- à Saint-Herblain, à la mairie (bâtiment des services techniques) :
  du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 h 30 sans interruption, ainsi que le samedi 8 et le dimanche 9 septembre, de 9 heures à 17 h 30, sauf le mercredi 15 août, jour férié.

Durant cette période, les personnes désireuses de faire connaître leurs observations pourront soit les consigner sur les registres d'enquête ouverts à la préfecture et dans chacune des mairies désignées, soit les adresser par écrit à la commission d'enquête aux mêmes lieux.

Au besoin, ces personnes pourront être reçues par la commission d'enquête :

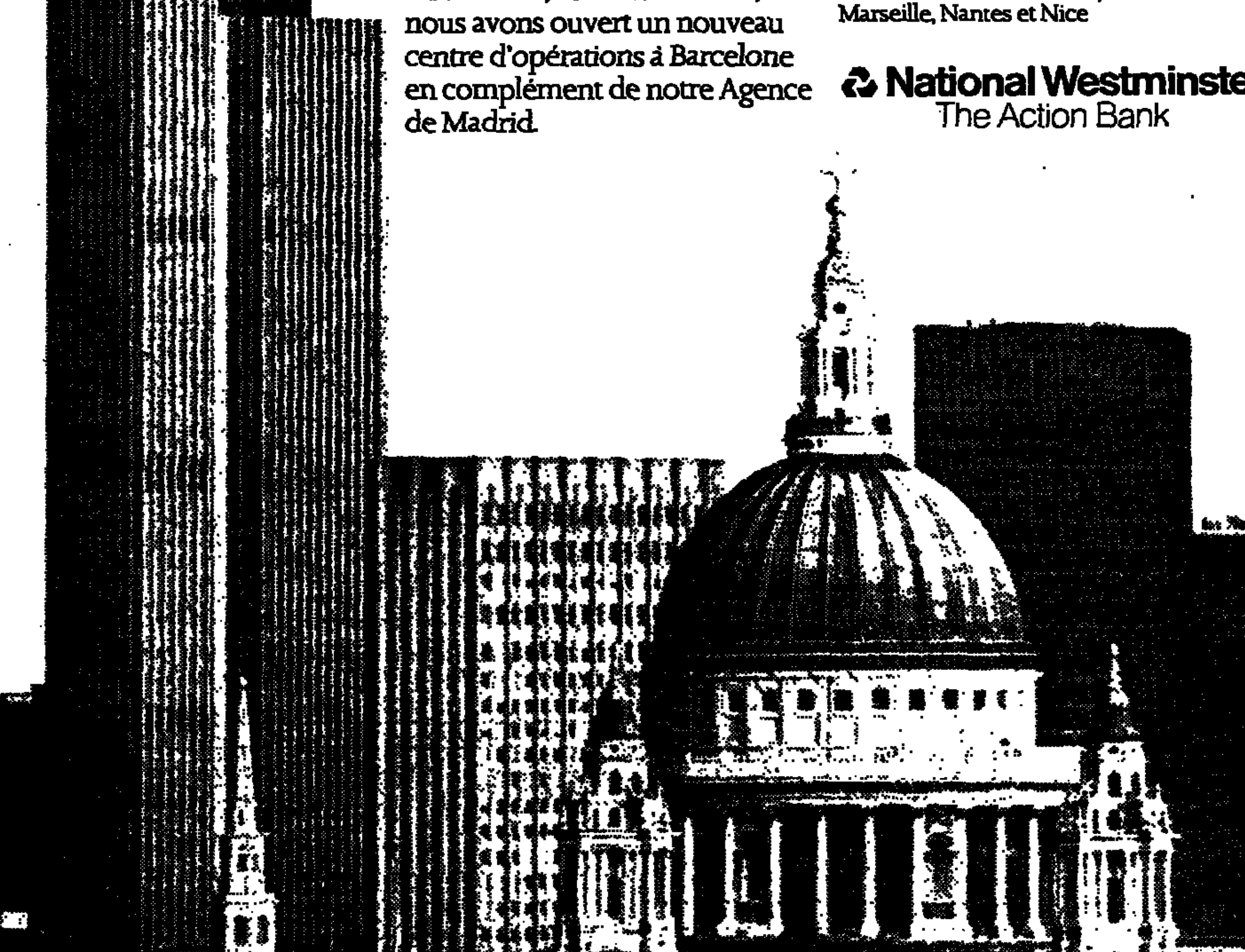
- à la préfecture de Loire-Atlantique :
  les 24 juillet et 18 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à Nantes, place du Commerce :
  les 23 juillet et 17 septembre, de 11 heures à 15 heures et de 16 heures à 18 heures,
  le 22 septembre, de 10 heures à 18 heures ;
- à Bouguenais, à la mairie :
  les 25 juillet et 19 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;
- à Saint-Herblain, à la mairie (bâtiment des services techniques) :
  les 26 juillet et 20 septembre, de 9 heures à 17 h 30.

Après avoir examiné les observations consignées et annexées au registre d'enquête et entendu toutes les personnes intéressées, la commission d'enquête établira un rapport faisant état de ses conclusions.

Une copie de ce rapport sera déposée à la préfecture de Loire-Atlantique, aux mairies de Bouguenais, Nantes et Saint-Herblain.

Toute personne concernée pourra demander au commissaire de la République communication de ces conclusions ainsi que des réponses du maître de l'ouvrage aux observations formulées lors de l'enquête.

L'information du public sera d'autre part assurée par l'affichage à chacune des mairies concernées du présent avis et de l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTOIR LYON-ALEMAND LOUYOT

Société anonyme au capital de 105 922 650 francs

Emprunt obligataire de 61 900 000 francs
avec bons de souscription d'actions

Obligations :

61 900 obligations de 1 000 F nominal.

Prix d'émission : 1 000 F par obligation.

Jouissance et règlement : 23 juillet 1984.

Durée de l'emprunt : huit ans.

Intérêt annuel : 11,50 %, soit *115 F* par obligation payable le 23 juillet de chaque année et pour la première fois le 23 juillet 1985.

Taux de rendement actuariel brut (en cas de non-exercice des bons de souscription) : 11,50 %.

Amortissement normal : trois tranches annuelles sensiblement égales, à partir du 23 juillet 1989, soit par remboursement au pair (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année), *soit par rachats en* Bourse.

*Amortissement anticipé : possi*ble par rachats en Bourse.

Bons de souscription :

A chaque obligation sont attachés cinq bons qui donnent chacun le droit de souscrire du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1987 une action Comptoir Lyon-Alemand Louyot au nominal de 75 F.

Prix de souscription : 235 F.

Cotation : les obligations et les bons de souscription seront cotés séparément dès la clôture de l'émission (cotation demandée à la Bourse de Paris).

Priorité de souscription réservée aux actionnaires
du 25 juin au 9 juillet 1984
dans la proportion d'UNE obligation pour 26 actions.
Souscription du public : du 10 au 23 juillet 1984.

Une note d'information qui a reçu le visa de la COB nº 84-176 en date du 19 juin 1984 est tenue à la disposition du public.
BALO du 25 juin 1984.

S.A. au capital de 121 397 250 F
13, rue de Montmorency – 75003 Paris
R.C.S. Paris B. 552 132 508 00011.



COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

Assemblée générale ordinaire du 19 juin 1984

*L'assemblée générale ordinaire, réu*nie le 19 juin 1984 sous la présidence de *M.* Armand Guilbaud, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Les ventes de la CFR et de ses distributeurs sur le marché intérieur civil ont baissé de 7,5 % par rapport à l'année *précédente. Compte tenu de la progres*sion des exportations, la baisse des ventes *totales, qui se* sont établies à 22750000 tonnes, n'a été que de 4,5 %.

Un important mouvement de déstockage, rendu possible par les allégements apportés par les pouvoirs publics aux obligations de stocks de *réserve*, a contribué à la réduction des achats de *pétrole brut, qui ont baissé de 7 %.* Compte tenu des achats et traitements de produits semi-finis, l'activité des raffineries a cependant légèrement progressé.

L'exercice 1983 s'est soldé pour la CFR par une perte nette comptable de 163 959 000 F. Ce résultat, qui comprend un effet de stocks positif de *470 000 000 F, marque un* redressement important par rapport à l'exercice précédent, où la perte s'était élevée à 1 827 771 000 F, avant reprise exceptionnelle de provision pour fluctuation des cours, et compte tenu d'un effet de stocks positif de 1 584 000 000 F.

L'*année 1983* a *été marquée par d'im*portantes opérations sur les participations chimiques de la Compagnie : cession de l'ensemble ATO-Chloé à la fin du premier semestre, restructuration au sein de Total-Chimie, filiale paritaire de CFP et CFR, des autres participations chimiques du groupe. La CFR a ainsi été amenée, à la fin de l'année 1983, à céder à Total-Chimie les participations qu'elle détenait dans les Sociétés Hutchinson, Socabu, Pétrosynthèse et Cofaz. L'ensemble de ces mouvements a *permis de dégager un solde positif* de 61 500 000 F au niveau du résultat net de la Compagnie, alors qu'en 1982 les participations chimiques avaient engendré une perte d'environ 410 000 000 F.

Hors mouvements relatifs à la chimie, une dotation nette de 57 600 000 F a été pratiquée aux comptes de provisions.

Comme en 1982, la dotation aux *amortissements* a *été* limitée à celle qui était nécessaire pour conduire à la fin de l'exercice à l'amortissement linéaire, en cumul, des différentes installations, étant précisé que pour aucun matériel il *n'a été procédé à une reprise d'amortis*sements. La dotation a donc été fixée à *449 514 000 F* en valeur réévaluée. L'annuité linéaire réévaluée simple aurait été de 571 000 000 F.

L'assemblée générale a constaté qu'aucune distribution de dividende n'était envisageable.

La CFR publie également ses comptes *consolidés. Le résultat* net consolidé est une perte de 291 486 000 F contre une perte de 2 172 443 000 F pour l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement consolidée est positive de 466 000 000 F.

Dans son allocution, le *président* a d'abord rappelé les principaux facteurs qui ont permis à la CFR de se rapprocher de l'équilibre des comptes :
- Application correcte de la formule de détermination des prix des produits taxés au premier semestre 1983 ;
- Optimisation de l'approvisionnement de la Compagnie ;
- Modernisation des raffineries et *pleine utilisation* des unités de conversion ;
- *Moindre* charge de la chimie.

M. Guilbaud a rappelé le coût élevé pour la Compagnie, 400 000 000 F, des modifications et limitations apportées à la formule de prix au deuxième semestre 1983. *Il a souligné les difficultés* auxquelles doit faire face l'industrie du raffinage et de la distribution dans un marché très concurrentiel, et a exprimé l'espoir que les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics, pour le rétablissement à un niveau correct des paramètres de la formule de prix, puissent aboutir rapidement.

Le *président*, après avoir indiqué que ces facteurs défavorables maintenaient *encore la Compagnie en perte au pre*mier semestre 1984, a précisé les efforts d'adaptation poursuivis par la CFR :
- Construction d'un viscoréducteur à la raffinerie de Normandie ;
- Adaptation et modernisation du réseau de distribution ;
- Réorganisation des raffineries, du siège social et de la distribution, la fusion entre CFR et Total Compagnie française de distribution étant prévue à la fin de l'année 1985.

Ces efforts doivent permettre à la Compagnie d'accroître sa compétitivité, condition indispensable du redressement durable de ses résultats.

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

EXERCICE 1983

Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 26 juin 1984 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de section honoraire au Conseil d'Etat.



Monsieur Guy VERDEIL, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

LES RESULTATS DES 3 SOCIETES

La situation du marché de l'assurance et notamment l'évolution du coût des sinistres automobile avait contraint le GAN, au cours des dernières années, à porter l'attention prioritairement sur l'équilibre du résultat.

Les comptes de l'exercice 1983 traduisent l'effet conjugué de cette orientation et d'une évolution favorable, sans doute exceptionnelle, des marchés financiers et de la fréquence des accidents automobile.

L'exercice écoulé présente ainsi deux traits dominants pour le GAN:
- le redressement des résultats d'exploitation qui redeviennent positifs (+ 116,2 millions de F pour les 3 sociétés, soit 1,07 % des primes) ;
- la valorisation du portefeuille de placements, la plus-value des valeurs mobilières, aux cours de Bourse, au 31 décembre 1983, atteignant 5.351 *millions de F contre* 1.838 *millions de F fin* 1982.

GAN INCENDIE ACCIDENTS

Le chiffre d'affaires mondial atteint 6.316 millions de F en augmentation de 14,1 %. Le compte d'exploitation générale fait ressortir un bénéfice de 54,2 millions de F contre une perte de 28,9 millions de F en 1982.

Les risques incendie des particuliers, dont la situation s'était dégradée, retrouvent un résultat bénéficiaire ; mais, surtout, la branche automobile opère un net redressement, malgré un renchérissement des coûts moyens des sinistres qui s'est poursuivi à un rythme plus élevé que l'évolution générale des prix.

GAN VIE

Le chiffre d'affaires mondial s'est élevé à 3.986 millions de F en augmentation de 11,6 %.

Le compte d'exploitation générale, qui était juste à l'équilibre en 1982, est bénéficiaire de 51,3 millions de F en 1983. L'amélioration provient principalement de l'assurance individuelle dont les charges d'exploitation ressortent en sensible diminution. En assurances collectives, dont les résultats s'étaient alourdis en 1982, les mesures de redressement ont *commencé de produire leur effet, qui sera plus marqué dans les résultats de* 1984.

La participation des assurés aux bénéfices atteint, en France, pour les assurances individuelles 620 millions de F contre 440 millions de F en 1982, cette somme n'incluant pas la plus-value intégrée dans les garanties des assurances à capital variable. Les participations augmentées de l'intérêt minimum du tarif représentent une rémunération globale de l'épargne *constituée de 12 % contre* 9,8 % en 1982.

GAN CAPITALISATION

Le chiffre d'affaires atteint 588 millions de F, en augmentation de 13,8 %. Les nouveaux contrats à prime unique mis à la disposition du réseau ont reçu bon accueil et représentent plus de 65 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice *d'exploitation est de 10,7 millions de F.*

LES RESULTATS CONSOLIDES DU GAN

L'ACTIVITE TOTALE D'ASSURANCE (incluant, outre les filiales intégrées *dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote*-part) atteint 13,8 milliards de F de primes, en augmentation de 14,2 %. Les opérations en France représentent 11,1 milliards de F ; celles Outre-Mer et à l'étranger 2,7 milliards de F, soit 20 % des primes mondiales du GAN.

LE RESULTAT NET : Le bénéfice net consolidé s'élève à 422,4 millions de F ; *le chiffre comparable de 1982 était de 239,3 millions de F* auxquels s'ajoutaient 168,9 millions de F correspondant à la recette nette de zillmérisation exceptionnellement enregistrée dans les comptes de cet exercice.

LE DIVIDENDE

Le dividende à répartir aux actions de la Société Centrale du GAN *représentera la somme de* 43.354.474 F.

Le dividende par action sera ainsi de 51,00 F, auxquels s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 25,50 F, montant en augmentation de 5 % conformément aux recommandations ministérielles.

LA SOLVABILITE

La marge de solvabilité des sociétés du Groupe se trouve fortement améliorée fin 1983. Elle dépasse largement la norme européenne, et, en prenant en compte les plus-values latentes, représente 87 % des primes nettes de réassurance.

LES PERSPECTIVES

Les résultats de l'année 1983 permettent au GAN d'aborder une nouvelle étape de son développement avec une situation financière confortée.

En assurance dommages (automobile, incendie et multirisques), les ajustements tarifaires fixés au niveau minimum, en 1984, vont limiter la croissance du chiffre d'affaires mais permettre au réseau d'agents généraux de bénéficier d'une compétitivité accrue auprès de la clientèle. Sur un marché en voie de saturation dans certaines branches, le GAN poursuit, par ailleurs, un effort de diversification du service et d'innovation dans la couverture de risques nouveaux, tels ceux résultant de la diffusion de *l'informatique.*

En assurance-vie et capitalisation, la qualité des produits, dont témoigne le niveau de la participation des assurés aux bénéfices inscrite dans les comptes de 1983, et leur adaptation continue aux besoins de la clientèle, notamment en matière de complément de retraite, constituent les atouts sur lesquels *pourront s'appuyer les réseaux commerciaux* en 1984.
A l'étranger, le GAN, qui détenait déjà la plus importante participation *française dans l'assurance britannique, va procéder au rachat du groupe* MINSTER ASSETS, ce qui renforcera considérablement sa position sur ce marché et lui ouvrira de nouvelles perspectives de développement international.

Il est rappelé qu'en application de la loi de démocratisation du secteur public, un nouveau conseil d'administration entre en fonction fin juin 1984 et que le mandat du Président VERDEIL n'est pas renouvelé.

LE GAN EN 1983 : 13,8 MILLIARDS DE FRANCS DE PRIMES D'ASSURANCES.

Le GAN est l'assureur des particuliers et des entreprises : 3 millions de contrats d'assurances Incendie Accidents. Plus de 5 millions d'assurés Vie et Capitalisation garantis sous forme individuelle *ou dans le cadre d'une opération de prévoyance collective.*
Une entreprise nouvelle (PME) sur quatre choisit de confier au GAN l'étude et la réalisation de son plan de garanties sociales.

SAFT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 795 millions de francs, en progression de 8,2 % sur celui de 1982.

En consolidé, les facturations de SAFT et de ses filiales françaises et étrangères se sont établies à *2671 millions de francs contre 2382 millions en 1982 (+ 12 %). Les* ventes réalisées à l'étranger ont représenté près de 47 % du chiffre d'affaires consolidé *international* contre 43 % en 1982.

L'exploitation de SAFT société mère a été satisfaisante en 1983. L'exercice s'est en effet soldé par un bénéfice net courant hors opérations exceptionnelles de 33,7 millions de francs contre 29,2 millions de francs en 1982.

En revanche, les pertes de la filiale RSI *et* la fermeture en fin d'exercice de la filiale solaire américaine ont conduit à des dépréciations sur titres ou abandons de créances importants, qui ont ramené le bénéfice net de l'exercice à 5 668 298 francs contre une perte de 6 803 131 francs en 1982.

Dans ces conditions, les actionnaires ont décidé une répartition d'une somme totale de 5,1 millions de francs, correspondant pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal à un revenu global par action de 15 francs, soit 10 francs pour le dividente distribué et 5 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

En application des dispositions légales relatives à la démocratisation du secteur public, le Conseil d'Administration de la société a été en totalité renouvelé.

L'Assemblée a nommé en tant qu'Administrateurs représentant les actionnaires MM. Pierre Bilger, René Bourdin, Pierre Chatenet, Jean Delpit, Michel Froment, François de Laage de Meux, Claude Richard.

D'autre part, ont été élus par le *personnel en tant qu'Administrateurs représen*tant les salariés Mme Geneviève Delouche, MM. Denis Kiener, Claude Leon, Yves Montavy.

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale, a confirmé M. Georges Christian Chazot dans ses fonctions de Président-Directeur général.

Le Carnet des Entreprises

• **SAFT**

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de SAFT du 21 juin 1984 a nommé *membres du Conseil d'administration de la* Société :

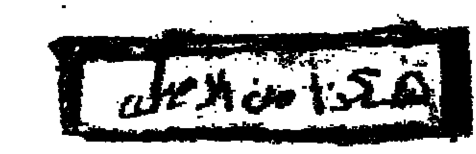
M. PIERRE BILGER
M. RENÉ BOURDIN
M. PIERRE CHATENET
M. JEAN DELPIT
M. MICHEL FROMENT
M. FRANÇOIS DE LAAGE DE MEUX
M. CLAUDE RICHARD

***Avaient par ailleurs été élus administrateurs,* représentant les salariés au Conseil d'administration de SAFT :**

Mme GENEVIÈVE DELOUCHE
M. DENIS KIENER
M. CLAUDE LEON
M. YVES MONTAVY.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale a confirmé M. GEORGES-CHRISTIAN CHAZOT dans ses fonctions de Président-directeur général.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-86-33



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 juin

Irrégulier

Au lendemain d'une séance qui a permis aux valeurs françaises de s'adjuger 1 % de hausse, le marché parisien est apparu plus irrégulier. Le dollar a fléchi sur le marché des changes (8,5675 F contre 8,6115 F la veille) et les titres tournés vers les marchés transatlantiques qui avaient suivi le billet vert dans son ascension la veille (Mumm, Générale Biscuit, par exemple) ont été moins recherchés.

Au total, la cote a baissé de 0,3 % alors que les écarts supérieurs à 5 %, dans un sens ou dans l'autre, constituaient l'exception. CFDE et Poclain (+ 5,3 %), entraient dans ce cas de tandis que Vallourec, Comptoirs Modernes, Imétal, Majorette, ADG et UFB progressaient de 2 % à 3 %. A signaler la hausse de Michelin (près de 3 %), alors que la firme de Clermont-Ferrand a été jusqu'à escompter, lors de son assemblée générale, une reprise du dividende « dès que la situation du groupe le permettra » *après la réduction de moitié de ses pertes en 1983.*

Généralement limités, les replis ont surtout concerné Crouzet, Crédit Foncier Immobilier, Sommer-Allibert, Opfi-Paribas, CGIP, TRT, J.-Lefebvre, Perrier, La Redoute, Scoa, CIT-Alcatel, avec des baisses de 2,5 % à 5 %. Club Méditerranée qui avait progressé de plus de 5,6 % lundi, a reperdu 3,2 % le lendemain, alors que le groupe de M. Trigano se trouve confronté à un pénible incident avec les autorités albanaises après la mort d'un de ses animateurs (le Monde du *26 juin).*

Sur le marché de l'or, le métal fin a continué à baisser à Londres (369 dollars l'once contre 370,45 la veille). A Paris, le lingot a perdu 400 F, à 101 950 F, le napoléon inscrivant un second cours de 621 F (– 5 F).

Introduite à 300 F sur le second marché de Paris, la firme d'aromates Robertet a été finalement cotée à 391 F, 6 % des ordres d'achats ayant été exécutés.

NEW-YORK

En repli

Poursuivant sa phase de consolidation, Wall Street a subi un nouveau repli mardi, qui s'est surtout accentué en clôture, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement baissé de 7,73 points pour s'établir à 1 122,79. Les baisses l'ont emporté sur les gains dans la proportion de deux contre un et le volume des échanges est remonté à 82,60 millions d'actions, contre 72,85 millions la veille.

Selon les professionnels, les inquiétudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt – et du dollar – ont repris le dessus dans les milieux financiers, en dépit de l'impact limité et escompté du récent relèvement du prime rate à 13 %, reléguant au second plan les mesures adoptées par la commission mixte du Congrès afin de réduire l'énorme déficit budgétaire et d'autres dispositions fiscales visant à favoriser les investissements étrangers sur les places américaines. De fait, les taux des fonds fédéraux (équivalent de notre loyer de l'argent) se sont traités successivement à 10 13/16 %, 10 3/4, puis 10 7/8 %, en légère hausse sur lundi, tandis que, par ailleurs, la dernière adjudication du Trésor, à hauteur de 6 milliards de dollars, pesait également sur le marché.

A l'approche de l'échéance trimestrielle, nombre d'opérateurs ont procédé à des allègements de leur position et, parmi les secteurs les plus baissiers, on relevait les chimiques, les magasins et les valeurs technologiques, Tandy Corp, en repli de 1 1/2, à 26 points, figurant en tête des valeurs les plus actives de la séance (1,8 million de titres échangés).

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 26 juin
Alcoa	32 3/8	32 7/8
A.T.T.	16 3/4	16 3/8
Boeing	43 1/2	43
Chase Manhattan Bank	39	39 5/8
Du Pont de Nemours	45	44 5/8
Eastman Kodak	69 3/4	69 3/8
Exxon	40 1/8	39 7/8
Ford	35 1/2	35 1/2
General Electric	53 5/8	53 3/8
General Foods	54 7/8	54 3/8
General Motors	65	64 7/8
Goodyear	25 3/8	25 1/2
I.B.M.	105 1/2	104 1/8
I.T.T.	32 5/8	32 1/4
Mobil Oil	26 5/8	26 1/4
Pfizer	33 7/8	33 1/2
Schlumberger	46 1/8	44 7/8
Texaco	33 1/2	33 5/8
U.A.L. Inc.	36 1/2	38 1/4
Union Carbide	51 7/8	51 5/8
U.S. Steel	25 1/8	24 1/2
Westinghouse	22 3/8	21 3/4
Xerox Corp.	38 1/2	38 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – En 1983, la part du groupe dans le résultat net consolidé de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage a atteint 164,3 millions de francs, sans grand changement sur l'année précédente (162,8 millions), sur un chiffre d'affaires (groupe) de 12,9 milliards de francs, déjà communiqué. Quant au résultat total, 201,3 millions de francs, contre 236,6 millions en 1982, il a baissé de 14,8 %, ce que le président Jérôme Monod explique essentiellement par le résultat déficitaire de quatre filiales : Sicli, qui a perdu quelque 20 millions de francs l'an dernier, Forclum, sur la voie du redressement après un déficit de 23 millions, Degrémont, dans le « rouge » à hauteur de 19 millions de francs, Intrafor-Cofor, enfin, dont la remise à flot devrait intervenir cette année après les déboires subis par sa filiale Subtec.

Sur le plan international, l'activité à l'étranger du groupe contribue fortement à sa croissance : 13 % pour le chiffre d'affaires, mais 30 % environ pour le bénéfice, à mettre au compte des seuls Etats-Unis. De son côté, la filiale espagnole Agbar évolue conformément aux prévisions. M. Monod a annoncé une prise de participation importante dans la Compagnie générale de chauffage à distance. (CGCD).

ROBERTET. – L'introduction au second marché de la Bourse de Paris de cette firme de Grasse, spécialisée dans la fabrication de parfums et d'essences aromatiques, s'est effectuée mardi 26 juin au cours de 391 F, le prix d'offre minimal ayant été préalablement fixé à 300 F. Au total, 1,69 million de titres Robertet SA étaient demandés (alors que 42 000 actions étaient offertes au public) à des cours compris entre 300 F et 700 F. Finalement, 47 823 actions ont été servies au cours de 391 F, 6 % des ordres d'achat libellés entre ce cours et 449 F ayant été exécutés.

SOURIAU. – Présentée mardi 26 juin sur le second marché de la Bourse de Paris, cette importante affaire de connexion électrique n'a pu être cotée pour son premier jour d'introduction en raison de l'abondance des ordres d'achat. Ceux-ci ont porté sur 4,8 millions d'actions Souriau, alors que 149 600 titres seulement étaient destinés à l'introduction. Un prix indicatif de 385 F a été inscrit (le prix d'introduction étant initialement fixé à 350 F).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	25 juin
Valeurs françaises	111,8
Valeurs étrangères	89,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1983)

	25 juin	26 juin
Indice général	170,6	170,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juin .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juin	27 juin
1 dollar (en yens)	237,53	236,70

BOURSE DE PARIS Comptant 26 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	26	2 213	Delalande S.A.	736	708	Révillon	453	453	Mineral-Ressourc.	74	75	Guy Degrenne	775	790
5 %	39 75	2 008	Delmas-Vieljeux	745	759	Ricqlès-Zan	135	129 60 o	Nat. Nederlanden	646	665	Merlin Immobilier	1710	1720
3 % amort. 45-54	71 10	2 713	Dév. Rég. P.d.C (Li)	113 90	114 30	Ripolin	39	....	Noranda	160	153	Métallurg. Minière	176 80	176 80
Emp. 7 % 1973	9655	..	Didot-Bottin	610	600	Rochefortaise S.A.	95	....	Olivetti	24 80	24	M.M.B.	240	240
Emp. 8,80 % 77	117 40	0 844	Dist. Indochine	484 10	....	Rochette-Cenpa	22	22 90	Pakhoed Holding	....	....	Novotel S.I.E.H.	1660	....
9,80 % 78/93	90 10	9 398	Drag. Trav. Pub.	247	246	Rosario (Fin.)	105	105	Pfizer Inc.	336	341	Om. Gest. Fin.	255	258
8,80 % 78/86	92 40	4 761	Duc-Lamothe	150 50	150 80	Rougier et Fils	45	....	Phoenix Assuranc.	61 90	55 80	Petit Bateau	440	423
10,80 % 79/84	82 70	8 784	Eaux Bass. Vichy	1200	1240	Rousselot S.A.	870	835	Pirelli	10 30	10 40	Petroligaz	530	525
13,25 % 80/90	101	0 871	Eaux Vittel	950	960	Sacer	45 40	47 20 d	Procter Gamble	605	609	Porcu	467	461
13,80 % 80/87	102 55	9 615	Ecco	2500	2500	Saciler	2 87	2 75 o	Ricoh Cy Ltd	38 50	38 30	Salomon	1380	1360
13,80 % 81/99	101 45	6 184	Economats Centre	489	489	SAFAA	186	178 50 o	Rolinco	185	179 30	S.C.G.P.M.	275	274
16,75 % 81/87	109 91	13 318	Electro-Banque	250	242	Safic-Alcan	236 20	236 20	Robeco	188 60	188 60	Far East Hotels	0 95	0 95

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1800	1790 20	1790 20	– 0 54
3580	C.N.E. 3 %	3600	3580	3587	– 0 08
210	Accor	208	209	211 80	– 1 82
730	Agence Havas	727	720	720	– 0 13
535	Air Liquide	555	551	551	– 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
810	Gen. Motors	667	640	639	– 2 73
70	Goldfields	71 60	71	70 50	– 1 53
43	Gd Metropolitain	43 50	43 35	43 20	– 0 68
198	Harmony	204 50	200 10	199	– 2 69
34	Hitachi	35 15	35 20	35 10	– 0 14
570	Hoechst Akt.	581	586	595	+ 2 40
76	Imp. Chemical	77 90	76	76	– 2 43
97	Inco. Limited	106	102 40	102 40	– 3 39
1020	IBM	1073	1055	1057	– 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
196	T.D.K.	201 50	204 30	204	+ 1 24
16	Toshiba Corp.	16	16	16	....
785	Unilever	785	795	795	+ 1 27
315	Unit. Techn.	643	318	318	– 1 08
1220	Vaal Reefs	1255	1218	1221	– 2 70
555	West Deep	570	553	551	– 3 33
460	West Hold.	475	454	455 70	– 4 06
380	Xerox Corp.	387	385	385	– 0 51
2 22	Zambia Corp.	2 23	2 18	2 18	– 2 24

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 611	8 567	8 340	8 740
ECU	6 871	6 862	....	....
Allemagne (100 DM)	307 040	307	293	313
Belgique (100 F)	15 092	15 087	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 760	272 670	261	281
Danemark (100 krd)	83 800	83 750	79	87
Norvège (100 k)	106 450	107 400	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 641	11 587	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 795	7 775	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 983	4 984	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	368 750	368 450	359	380
Suède (100 krs)	104 960	104 600	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 745	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 443	5 434	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 960	5 935	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 670	6 525	6 440	6 780
Japon (100 yens)	3 615	3 613	3 500	3 660

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	102500	102100
Or fin (en lingot)	102350	101950
Pièce française (20 fr)	626	621
Pièce française (10 fr)	425	....
Pièce suisse (20 fr)	610	610
Pièce latine (20 fr)	592	589
Souverain	756	753
Pièce de 20 dollars	4220	4305
Pièce de 10 dollars	2100	2110
Pièce de 5 dollars	1301 25	....
Pièce de 50 pesos	3970	3905
Pièce de 10 florins	623	622

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE



Très vives réactions en Amérique latine après l'augmentation du taux de base des banques américaines

Le relèvement du taux de base des banques américaines, porté, mardi 26 juin, de 12,5 % à 13 %, a provoqué de très vives réactions dans les onze pays d'Amérique latine qui participaient la semaine dernière à la conférence de Carthagène en Colombie.

Le chef de l'Etat argentin, M. Raul Alfonsin, a averti que les pays d'Amérique latine *« ne pouvaient continuer à voir leurs économies dépendre des mouvements du marché financier américain »* et que, en accord avec les dispositions de l'accord de Carthagène, ils avaient entrepris des consultations afin de *« coordonner leurs positions »*.

M. Alfonsin a déploré que, à l'appel lancé par les pays de la région, la seule réponse ait été une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains, soulignant que celle-ci correspondait pour l'Argentine à l'épargne consacrée au programme *nucléaire du pays*.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat au commerce, M. Ricardo Campero, a estimé, lundi, que la dernière hausse du taux de base américain *« anéantissait les efforts réalisés ces trois derniers mois par l'Argentine pour augmenter ses exportations »*. La progression, depuis le début de l'année, du coût de la dette extérieure argentine *« absorbe à peu près le total des recettes provenant des exportations de viande »*, a-t-il précisé.

A Lima, le ministère péruvien de l'économie et des finances, M. José Benavides Munoz, a estimé que le problème posé par la hausse des taux d'intérêt américains devait être examiné lors de la prochaine réunion du groupe des onze pays les plus endettés du sous-continent (prévue pour le *mois de septembre* à Buenos-Aires).

A Quito, le directeur de la Banque centrale équatorienne, M. Abelardo Pachano, a indiqué que l'Equateur soutiendrait une éventuelle initiative argentine de réunir une conférence régionale afin d'examiner la question de cette hausse des taux d'intérêt américains.

Tout relèvement du taux de base des banques américaines alourdit la dette extérieure des pays latino-américains (350 milliards de dollars), de 3,5 *milliards* pour 1 % de hausse, selon la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL).

La hausse intervenue en début de semaine coûte donc 1,75 milliard de dollars à ces pays et celle enregistrée depuis mai dernier (2 %) représente 7 milliards de dollars de charges supplémentaires.

Pour le secrétaire d'Etat au Trésor mexicain, M. Jesus Silva-Herzog, la décision des banques américaines peut être considérée comme une action de représaille aux déclarations de la conférence de Carthagène exigeant une baisse des taux.

Sur les marchés des changes, le dollar, qui avait nettement fléchi mardi 26 juin, revenant de 8,62 francs à 8,57 francs, et même à 8,51 francs mardi soir à New-York, s'est légèrement raffermi à 8,53 francs. Il a suivi le mark, qui, après une nette remontée mardi après-midi, sur la perspective éventuelle d'un règlement du conflit sur les trente-cinq heures en RFA, s'est replié après l'annonce de la démission du ministre de l'économie, M. Lambsdorff (voir en première page). Selon les spécialistes, le dollar pourrait reprendre son ascension dans les jours qui viennent.

Un avocat marseillais traite M. Badinter de « ministre des crapules »

Des confrères réclament des sanctions

De notre correspondant régional

Marseille. – Un avocat et *conseiller municipal de Marseille*, Me Bernard Manovelli, est l'auteur d'un tract pour le moins surprenant. *En forme de lettre ouverte*, ce tract est en partie adressé à M. Badinter : *« A coup sûr, vous avez une qualité,* écrit Me Manovelli, *la gratitude. Vous n'avez point oublié tout ce que vous devez aux grands délinquants professionnels, aux assassins de métier, qui, durant des années, vous ont permis de vivre dans l'opulence en plaidant leur cause. Vous avez laissé votrerobe d'avocat pour un costume de ministre. Hélas ! l'habit ne fait pas le moine, et votre âme n'a pas changé. Hier, avocat des assassins, vous êtes, aujourd'hui, le ministre des crapules. »*

Ce texte, qui appelait à voter aux élections européennes du 17 juin pour la liste UTILE de M. Gérard Nicoud, a été découvert le 18 juin dans les boîtes aux lettres professionnelles des avocats au palais de justice d'Aix-en-Provence. L'avocat marseillais reproche ensuite au ministre de la justice d'avoir fait abolir la peine de mort *« à l'encontre de ceux qui tuent »*, et dénonce le traitement de faveur réservé, selon lui, aux détenus. *« Un jour,* conclut-il, *vous retournerez à votre robe noire. Ce jour-là sera un jour de deuil pour ceux du milieu, mais un jour de fête pour les honnêtes gens. (...) Alors, ce sera la fin de l'imposture. »*

Dès le 20 juin, une centaine *d'avocats du barreau aixois ont* demandé, dans une lettre collective à leur bâtonnier, de saisir le conseil de l'ordre de Marseille pour statuer sur le cas de Me Manovelli. Le conseil d'Aix-en-Provence a accédé à cette demande le 26 juin. D'autre part, le Syndicat des avocats de France (classé à gauche) et le Syndicat de la magistrature d'Aix-en-Provence ont publié, le 27 juin, un communiqué commun dans lequel les deux organisations estiment que, *« à travers M. Badinter, ce tract salit, de façon ignoble, l'ensemble du monde judiciaire »*. La section d'Aix-en-Provence du SAF entend engager une action en dommages-intérêts devant la juridiction civile contre Me Manovelli.

L'avocat avait conduit, aux élections municipales de mars 1983 à Marseille (4e secteur), *une liste intitulée* « Marseille sécurité », qui avait obtenu, au premier tour de scrutin, 5,1 % des *suffrages exprimés*. Au second tour, cette liste avait fusionné avec celle de l'opposition *dirigée* par M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, permettant à Me Manovelli et à l'un de ses colistiers d'entrer au conseil municipal.

GUY PORTE.

[NDLR. – Me Manovelli nous a déclaré vouloir *« créer un débat »* par l'intermédiaire de ce tract à propos d'une justice *« qui sacrifie chaque jour les victimes »*.]



Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1984 a été tiré à 448 935 exemplaires

A B C D E F G

LES DIX PROPOSENT UNE AUGMENTATION DE 50 % DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Bruxelles. – La Communauté européenne doit proposer, jeudi 28 juin, aux pays d'Afrique, des Caraïbes *et du Pacifique* (ACP) une augmentation de 50 % de la dotation financière de la prochaine convention de Lomé. Cette convention, la seconde du genre, entrée en vigueur en 1980, expire en 1985.

L'enveloppe financière que les Dix proposent d'augmenter concerne le fonds européen de développement (FED) qui, pour les cinq ans de la convention, disposait de 5,6 milliards d'ECU (4,5 milliards de dollars). Cette enveloppe détermine, notamment, la dotation du Stabex, système destiné à compenser les chutes accidentelles des recettes à l'exportation de quarante-sept produits de base vendus par les ACP. Ceux-ci jugent cette dotation insuffisante.

Ils espèrent, d'autre part, que les Dix leur proposeront de pouvoir bénéficier, à des conditions préférentielles, des excédents agricoles de la CEE.

Les négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé se déroulent jeudi et vendredi à Luxembourg.

Aux Philippines

MORTELS FLAGRANTS DÉLITS

Vingt-quatre personnes ont été tuées la semaine dernière par une unité spéciale de police dont le président Marcos avait annoncé, le *18 juin*, la réorganisation. Cette unité de police secrète, dont les membres sont notamment armés de fusils de *chasse et opèrent en civil*, est autorisée à *« tirer sur tout agresseur refusant de se rendre »*. Elle avait été créée en août *1982 mais avait*, par la suite, reçu l'ordre de n'agir qu'en uniformes.

La réactivation de cette police secrète est *en principe destinée à faire* face à une augmentation de la délinquance dans la capitale philippine. *Les autorités affirment que les personnes tuées ces derniers jours* avaient toutes été prises plus ou *moins en flagrant délit* de vol ou sont tombées lors d'affrontements avec les policiers. La mère d'une des victimes, *au moins*, conteste cette version et indique que son fils, qui n'était nullement un criminel, s'apprêtait à regagner un chantier sur lequel il est régulièrement employé, en Arabie Saoudite.

Le chef de la police, le major général *Prospero Olivas*, a *lui-même* suggéré l'idée que les opérations ne visaient pas uniquement des « droit commun » en déclarant *que* les criminels abattus étaient soit des membres de la guérilla communiste New People's Army, *soit des collecteurs* de fonds pour cette organisation.

Un porte-parole de l'opposition au président Marcos a observé que les *activités de cette police secrète* créait *« un climat de peur dans la population beaucoup plus que parmi les criminels »*.

M. Marcos a d'autre part annoncé, le mardi 26 juin, qu'il envisageait de réinstaurer la loi martiale – imposée aux *Philippines* de septembre 1972 à janvier 1981 – en raison de l'intensification de la guérilla communiste dans le pays. *« Mindanao* (la deuxième ville de l'archipel) *vit dans l'angoisse*, a-t-il déclaré. *Beaucoup de villes et de municipalités sont contrôlées par les guérilleros. »*

Au Conseil des ministres

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Le conseil des ministres, réuni le *mercredi 27 juin sous la présidence de* M. François Mitterrand, a décidé, après avoir entendu le rapport de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, la dissolution de l'Assemblée régionale de Corse. Selon le statut particulier de l'île, de nouvelles élections régionales doivent être organisées dans un délai de deux mois. Le porte-parole du gouvernement a déclaré qu'elles auraient lieu « vraisemblablement » en août. La nouvelle loi électorale prévoit pour l'île, un seuil, de 5 % des suffrages exprimés pour obtenir un élu.

Le conseil a, d'autre part, décidé une revalorisation de 1,2 % du SMIC à compter du 1er juillet, qui s'ajoute à l'à-valoir de 1 % accordé au mois de mars dernier. Cette revalorisation porte à 23,84 F le SMIC horaire, soit 4028,96 F par mois sur la base de 169 heures de travail.

Sur le vif

Les « types »

Vous savez la petite différence, la fameuse différence entre les sexes, je vais vous dire, *moi, plus ça va, plus j'y crois*. Je commence même à penser que les hommes sont inférieurs aux femmes. *Je ne sais pas ce qu'ils* ont en ce moment, les mecs, mais ils sont en train de remonter *dans les arbres. Je vous parle là* des mâles de race caucasienne croisant dans la jungle des villes. J'ignore si c'est pareil à Lyon, Bordeaux et Marseille. A Paris, en tout cas, *ils sont revenus à* l'état sauvage. Ils foncent sur tout ce qui bouge.

Si encore ils se contentaient de bouffer du Noir ou de l'Arabe, on se dirait, bon, c'est atavique, *c'est la guerre du feu*, la guerre des clans, des tribus, des ethnies. Sous son complet-veston, l'*homme n*'est qu'un singe nu. Seulement voilà, les singes ne s'attaquent pas systématiquement aux guenons. Ce serait contraire à la survie de l'espèce.

C'est pourtant ce qui se passe ici à tous les coins de rue.

Vous vous rappelez ces trois journalistes trouées de *balles* pour avoir fait un appel de phare à un chauffard rue Sainte-Anne. *On en a parlé dans les journaux.* Seulement le jour où une attachée de presse de mes amies, au *lieu de rentrer* chez *elle en* autobus – elle attendait le 84 à la sortie du bureau, – est rentrée *en ambulance à l'hôpital pour six* mois, personne n'en a *rien* dit.

C'est trop banal. Et puis quelle idée aussi de risquer sa vie en donnant un léger coup de parapluie sur le capot d'une bagnole arrêtée, pétaradant sous son nez, le pot d'échappement en goguette, dans un nuage noir de fumée. On ne touche pas à la tire d'un monsieur qu'on ne connaît pas. *Un monsieur* qui a jaillit de sa coquille chromée, s'est précipité *sur la fille et la cassée en* petits morceaux.

Un monsieur très bien, comme *le faisait observer, d'un air réprobateur*, le flic de service à une collègue venue déposer une *plainte contre* un autre fou furieux. Celui-là lui avait carrément arraché ses clés de contact après lui avoir fait une queue de poisson devant un feu rouge rue Glacière. *Parce qu'elle n'avait* pas tellement apprécié. Parce qu'elle s'était permis de s'interroger *sur* ses *facultés mentales* en se tapotant la tempe de l'index. Il allait lui apprendre à respecter ses maîtres, à cette chienne. Il fallait la laisser plantée là, stupéfaite, impuissante, en plein milieu de la chaussée, obligée d'appeller une dépanneuse. Et *un* serrurier. *Les clés* de l'appartement avaient filé avec celles de la voiture.

Un type vraiment super, en effet. Dans la force de l'âge. Pas basané pour un sou. Bonne situation. *Bonnes références*. Un monsieur.

CLAUDE SARRAUTE.

LA ROUTE DES VACANCES 1984

Dix millions de véhicules mais pas de paralysie

selon le délégué à la sécurité routière

La route des vacances 1984 ne connaîtra pas d'engorgement catastrophique. Le week-end le plus chargé *sera* celui du 29 juin au 1er juillet, puisque les départs en congé coïncideront alors avec *l'accroissement de la circulation de* fin de semaine.

M. Pierre Mayet, délégué interministériel *à la sécurité routière*, a donné, le 26 juin, quelques indications destinées à aider les 5,6 millions d'automobilistes qui *prendront* la route pendant ce week-end. Le vendredi 29 juin, la circulation sera très dense en région parisienne, ainsi que sur l'axe Nancy-Dijon-Lyon. Le samedi *30 juin*, le trafic *sera intense* sur l'ensemble du territoire, et des difficultés semblent prévisibles sur la *liaison Paris-Lyon-Méditerranée*. Le dimanche 1er juillet verra les embouteillages se concentrer près des plages et à la *périphérie* des métropoles. Les départs du mois d'août seront mieux étalés dans le temps.

En fonction de ces pointes de trafic, le ministre des transports a interdit les transports par route des groupes de plus de quinze enfants de moins de seize ans entre le vendredi 27 juillet, *15 heures*, et le samedi 28 juillet, 15 heures, ainsi qu'entre le vendredi 3 août, 15 heures, et le *samedi 4 août, 15 heures*.

Le ministère des transports a réalisé auprès de six mille automobilistes *une enquête sur leurs intentions* pour l'été. Celle-ci fait apparaître que dix millions de véhicules *prendront* la route pendant cette période. La durée moyenne des congés s'établit à vingt-deux jours, soit deux jours de plus *qu'en 1983*. Le midi de la France reste la destination de prédilection. Le nombre des départs à l'étranger reste, avec 7 %, à son niveau antérieur.

« Nous constatons une évolution des mentalités des conducteurs, note M. Mayet. *Il ne veulent plus que leurs départs en vacances soient pris en charge par l'Etat. Ils souhaitent disposer d'informations plus fines que les simples prévisions de trafic afin de se décider seuls. »* Pour répondre à ce besoin, le ministère des transports s'est associé avec les secrétariats *d'Etat au tourisme*, à la consommation et à l'environnement pour publier un *Almanach 84 des vacances* donnant des conseils aux consommateurs ainsi que les itinéraires les plus commodes. D'autre part, la moitié des quatre-vingt points d'accueil « Bison futé » disposent *d'écrans* qui permettent aux automobilistes de consulter le magazine vidéotex « ANTIOPE route » pour y connaître l'état du trafic et les prévisions météorologiques.

Les mots d'ordre des responsables de la sécurité routière à l'intention *des usagers insistent*, cette année encore, sur des évidences : contrôler l'état de son véhicule, et en particulier les *pneumatiques*, trop souvent sous-gonflés ; se reposer toutes les deux heures en cas de long trajet ; garder les distances avec le véhicule précédent ; se souvenir qu'on ne conduit pas de la même manière une voiture lorsqu'une remorque y est attelée ; respecter les vitesses réglementaires et s'adapter, notamment, aux circonstances météorologiques ; enfin, réduire la consommation de boissons alcoolisées, qui se trouve à l'origine de 40 % des décès enregistrés dans les accidents de la route.

Les mésaventures d'un homme d'affaires iranien

Un homme d'affaires iranien, réfugié en France depuis quatre ans, aurait *été victime*, le 23 juin, d'un enlèvement au moment où il rentrait à son domicile à Cannes. M. Ahmad Heidari, quarante ans, affirme que deux inconnus, déguisés en gendarmes, l'ont transporté, les yeux bandés, dans ce qui lui a paru être *« un camp d'entraînement de combattants palestiniens et syriens »*. Là, on l'aurait battu et séquestré pendant deux jours. Ses ravisseurs auraient exigé *une rançon de 6 millions* de francs, après que M. Heidari leur eut fourni une liste de réfugiés iraniens capables de réunir une telle somme. Lundi, M. Heidari aurait alors *été libéré*, et l'un de ses amis l'aurait remplacé comme otage en attendant le paiement de la rançon.

Les enquêteurs de la police judiciaire de Nice observent le plus grand silence sur cette affaire classée, pour le moment, « confidentiel-défense ». Si la police ne met pas en doute la réalité de l'enlèvement de M. Heidari, elle paraît plus réservéesur l'existence du second otage. Les policiers retiendraient plutôt l'hypothèse d'une affaire purement crapuleuse. De son côté, la préfecture des Alpes-Maritimes a démenti l'existence d'un camp d'entraînement palestinien. M. Heidari a fait parler plusieurs fois de lui depuis son installation en France, à la fin de *1980. Proche de la famille du chah* d'Iran, M. Heidari avait été emprisonné au lendemain de la Révolution islamique, *puis libéré* par M. Bani Sadr pour devenir le commanditaire du gouvernement iranien pour des achats d'armes.

En 1981, alors qu'il se trouvait en France, il fut accusé d'avoir détourné à son profit 56 millions de dollars confiés par l'État iranien pour des contrats d'armement. Cette somme avait *été* virée sur le compte de M. Hamed Farakbi, de nationalité libanaise, propriétaire d'une société panaméenne établie à Beyrouth, la Universel Oil Trade Incorporation, puis, très vite, sur un compte en Suisse. En février 1981, M. Heidari *échappait à une tentative* d'assassinat, et le gouvernement iranien portait plainte devant le tribunal de Paris pour tenter de récupérer l'argent confié à son commanditaire. Peu après, la justice iranienne l'a condamné à mort par contumace.

M. Heidari vit actuellement à Paris et sur la Côte d'Azur, où il possède une *luxueuse villa*. Il aurait été victime, il y a une dizaine de jours, d'un cambriolage au cours duquel deux inconnus lui auraient dérobé *300 000 F. M. Heidari possède en* France plusieurs restaurants et boîtes de nuit.

